

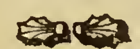

LIBRAIRIE ALAIN BRIEUX
48, rue Jacob - 75006 Paris
Tél. : 01 42 60 21 98



MANUEL

DE MÉDECINE

ET DE CHIRURGIE.



MANUEL

DE MÉDECINE

ET DE

CHIRURGIE

A L'USAGE

DES SOEURS HOSPITALIÈRES.

TOME I.



NANTES, IMP-LIB. MERSON.

PARIS, BAILLIÈRE, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13 BIS.

—1836—


Library

AVERTISSEMENT.

Un Ouvrage de Médecine à l'usage des personnes qui se livrent par charité au soulagement des malades, et contenant un exposé fidèle et succinct des préceptes de l'art de guérir, était désiré depuis long-temps ; mais l'exécution n'en était pas sans difficultés. Il fallait, en effet, pour atteindre le but, qu'il fût rédigé de manière à ce que rien d'essentiel à l'instruction de celles qu'il était destiné à guider, n'y fût omis, sans néanmoins qu'il renfermât aucune expression capable de blesser la modestie chrétienne. Mais en cherchant à éviter cet écueil, on avait à craindre de passer sous silence plusieurs choses utiles à la pratique. Ce double danger ne nous a point rebutés, et c'est avec la confiance que nos efforts n'ont point été infructueux, que nous présentons aux personnes vouées aux œuvres de charité, ce *Manuel de Médecine et de Chirurgie.*

La divine Providence nous ayant appelés, il y a plusieurs années, à diriger des Sœurs consacrées au soin des pauvres malades, nous avions songé dès-lors à leur mettre entre les mains un livre tel que celui que nous venons d'annoncer. Nous chargeâmes en conséquence des Sœurs instruites, expérimentées et prudentes, de recueillir dans les auteurs qu'elles seraient à même de consulter, des extraits épurés et bien choisis. Notre in-

tention était de faire servir le résultat de ce travail à l'instruction de leurs jeunes compagnes, afin d'établir dans la Congrégation l'uniformité des méthodes, et d'éviter les inconvénients qui viennent d'être signalés. Mais il est aisé de comprendre que ces cahiers, malgré l'attention et le zèle qu'on avait apportés à leur rédaction, ne pouvaient que très-imparfaitement répondre à nos vues, ayant été faits par des personnes jusqu'alors presque étrangères aux notions de Médecine. C'est pourquoi nous avons eu la pensée de les confier à un homme de l'art, en le priant d'y faire tous les changements qu'il jugerait convenables, et de les mettre plus en harmonie avec la saine doctrine médicale, sans néanmoins s'écarter de la simplicité nécessaire pour rester à la portée des personnes qu'il s'agissait d'instruire.

Nous nous sommes adressés dans ce but à un Médecin exerçant depuis plusieurs années dans une grande ville du royaume, et dont les principes religieux nous sont connus. Il a bien voulu, sur notre recommandation, se charger de ce soin; de sorte que ce qui n'était qu'une simple ébauche est devenu, par suite des nombreuses corrections qu'il y a faites, et la forme nouvelle qu'il lui a donnée, un Traité abrégé de Médecine et de Chirurgie, qui peut être regardé comme son propre ouvrage. Nous devons ajouter que, pour mieux entrer dans nos vues, et pour remplir autant qu'il était en lui les conditions que comportait un pareil travail, il a engagé quelques-uns de ses confrères, dans les lumières et la prudence desquels il a la plus grande confiance, à l'aider de leurs conseils.

Désormais les personnes à qui nous adressons ce Manuel pourront se livrer aux études nécessaires pour remplir leurs charitables et saintes fonctions, avec d'autant plus de zèle et de sécurité qu'elles n'auront

plus rien à craindre de ce qui pourrait les intimider. Leurs soins, plus éclairés, deviendront aussi plus efficaces, et par là elles acquerront un nouveau droit à la reconnaissance des malheureux : elles se mettront à l'abri du reproche qu'on leur fait, de n'avoir pas l'instruction suffisante, même dans les cas ordinaires, pour entreprendre le soulagement des malades. Dans les affections graves, qui exigent des connaissances plus étendues, et qu'elles seront aussi plus à même de distinguer, elles s'empresseront de recourir aux lumières des Médecins qui, de leur côté, reconnaîtront, nous aimons à le croire, que des filles, toujours choisies parmi les plus intelligentes, peuvent, avec les moyens d'instruction que nous leur mettons entre les mains, rendre des services réels à la classe nombreuse des infortunés qui réclament si souvent leurs soins.

—



NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

La Médecine est l'art de conserver la santé de l'homme et de traiter les maladies dont il est atteint : son domaine, par conséquent, est très-étendu puisqu'il embrasse l'étude de l'homme sain et celle de l'homme malade. L'une et l'autre doivent se prêter un mutuel appui : la première, c'est-à-dire, l'étude de la structure du corps humain, et des fonctions qu'il exécute, doit servir de base et d'introduction à la seconde.

Toutes les notions indispensables au Médecin sont renfermées dans les cinq parties suivantes, qui constituent l'ensemble des études médicales : l'*Anatomie*, la *Physiologie*, l'*Hygiène*, la *Pathologie*, et la *Thérapeutique*.

L'*Anatomie* donne la connaissance exacte de la structure du corps humain, de la forme, de la situation, des rapports et de la texture des divers et nombreux organes qui entrent dans sa composition.

La *Physiologie* traite des usages et des propriétés des organes ; elle développe, autant qu'il est donné à l'esprit humain de le connaître, le mécanisme des fonctions qui s'exécutent dans le corps vivant.

L'*Hygiène* indique les moyens de conserver la santé. Elle apprend à connaître l'influence qu'exercent sur l'homme tous les agents naturels avec lesquels il se trouve en rapport, de même qu'elle établit les règles auxquelles il doit s'astreindre dans l'usage de la vie, pour entretenir, autant qu'il est possible, l'harmonie des fonctions: elle s'occupe, par conséquent, de l'air, aliment principal de la vie, des vêtements, du régime, des habitudes, des professions, et même des affections morales, source si commune d'un grand nombre de maladies.

La *Pathologie* traite de l'histoire des maladies; elle en trace les causes, les symptômes, la marche, les périodes, les terminaisons, la nature et le siége; en un mot elle en donne la description. On la divise en *interne* et *externe*, suivant qu'elle a pour objet les maladies internes ou médicales, et les maladies externes ou chirurgicales.

La *Thérapeutique* a pour objet le traitement des maladies: elle établit les préceptes à suivre dans l'administration des moyens de guérison, le choix que l'on doit faire de ces derniers, suivant la nature de la maladie et les indications que l'on se propose de remplir. La matière médicale ou l'histoire des divers médicaments considérés, tant sous le rapport de leur origine que sous celui de leurs propriétés, fait partie de la Thérapeutique. La Pharmacie en est aussi une dépendance, puisqu'elle a pour objet la préparation et la conservation des médicaments.

La connaissance du corps humain, que l'on obtient par l'étude de l'Anatomie et de la Physiologie, est, comme on vient de le dire, de nécessité première pour parvenir à celle des maladies. On ne peut pas déterminer, d'une manière précise, le siége d'une lésion, si on ignore la position, les rapports et la forme des organes; de même qu'on ne peut pas bien apprécier les différents phénomènes

qui se manifestent dans le cours des maladies, si on n'a pas une idée bien nette du mécanisme des fonctions, de leur enchaînement, des propriétés vitales dont jouissent lss différents tissus, en un mot de tous les actes qui sont, dans l'état de santé, le résultat de l'exercice régulier de la vie.

La *Physiologie* est la source principale où la Pathologie interne puise les notions dont elle a besoin.

Comme on ne s'est proposé, en écrivant cet abrégé, que de donner des notions aussi concises que possible sur les différentes maladies, il n'y sera traité spécialement que de la Pathologie, à laquelle serviront d'introduction les points les plus essentiels de l'Anatomie et de la Physiologie. On a cru aussi devoir y joindre une nomenclature des médicaments les plus usités, et des modèles de formules pour faire voir la manière de les employer et de les mélanger.

MANUEL

DE MÉDECINE

ET DE

CHIRURGIE

A L'USAGE DES SOEURS HOSPITALIÈRES.

ANATOMIE.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cet abrégé une description complète et détaillée de toutes les parties qui entrent dans la composition du corps humain. On a eu seulement en vue de donner aux personnes auxquelles il est destiné, les notions indispensables pour les mettre à même de se faire une idée aussi exacte que possible, du siége des maladies qu'elles peuvent être dans le cas de traiter, ou dans lesquelles, du moins, elles peuvent être appelées à donner les premiers soins, ainsi que des désordres matériels qni constituent un grand nombre de ces maladies. Ce n'est que sur le cadavre et dans la dissection qu'on acquiert des connaissances anatomiques exactes; mais pour atteindre le but qu'on s'est proposé ici, il suffit

d'une description succincte dans laquelle même on ne suivra pas l'ordre adopté par les auteurs qui ont traité de cette partie fondamentale de l'art de guérir. Ainsi on va donner dans une première partie, sous le titre de *Structure du corps humain*, la nomenclature des divers tissus, appareils et fluides qui entrent dans la composition de la masse du corps, avec les explications nécessaires pour en faire comprendre l'aspect, la nature et la forme. Dans une seconde partie intitulée: *Division de corps humain*, on donnera une description abrégée des organes les plus essentiels qui se rencontrent dans les diverses régions du corps. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'on a du élaguer de ces descriptions tout ce que les convenances prescrivaient de passer sous silence.

STRUCTURE DU CORPS HUMAIN.

Le Corps humain est composé de solides et de fluides. Les *solides* forment le tissu des organes; ils sont de nature, de disposition et d'aspects divers, suivant les usages que ceux-ci ont à remplir.

Les uns, destinés à servir de soutien au corps, sont compactes, durs et résistants; tels sont les os et les cartilages qui en sont une dépendance.

Un grand nombre sont formés de fibres plus ou moins apparentes, et dont la consistance varie: les ligaments, les tendons, les aponévroses, les muscles, les nerfs mêmes sont dans ce cas. Les os ont aussi cette disposition fibreuse que leur dureté n'empêche pas d'apercevoir. Il en est qui ont une apparence grenue, lobuleuse; tel est le foie, telles sont les glandes: d'autres sont pulpeux, c'est à dire, que leur tissu est mou et semblable à une

pâte, comme le cerveau, dans lequel cependant les anatomistes admettent une disposition fibreuse : il en est enfin qui ont une apparence spongieuse, comme les poumons, la rate, le tissu cellulaire. On a donné le nom général de *Parenchyme* au tissu qui constitue la plupart des viscères épais ; ainsi on dit le parenchyme du foie, le parenchyme de la rate, des poumons, etc.

On appelle *Organes* toutes les parties solides distinctes qui exécutent une action qui leur est propre et qui concourent à l'accomplissement d'une fonction. Ce mot *Organe* veut dire *Instrument;* et, dans le fait, les organes ne sont que de véritables instruments dont se sert l'âme pour exécuter les actes nécessaires à l'entretien de la vie; mais ils n'ont pas en eux-mêmes la faculté d'exercer ces actes.

Le tissu des organes n'est jamais simple ; il entre ordinairement beaucoup d'éléments dans leur composition ; cependant il y en a un qui est propre à chacun, et qui en forme, sinon toujours la plus grande masse, au moins la partie la plus essentielle; les autres s'y trouvent mêlés : ainsi dans les poumons il y a d'abord un tissu celluleux qui leur est propre ; puis des vaisseaux, des nerfs, une membrane séreuse, une membrane muqueuse, des corps glanduleux, des portions cartilagineuses; de plus, le sang distend leurs vaisseaux, l'air remplit leurs cellules. Les os eux-mêmes, quoique d'un tissu en apparence homogène, c'est à dire, sans mélange, ne sont pas hors de cette loi ; ainsi, outre la partie compacte qui en forme la masse et qui est elle-même composée d'un tissu flexible dans lequel est incrustée la subtance terreuse et dure dont ils tirent leur solidité,

des vaisseaux pénétrent dans leur épaisseur ; une membrane, qui leur est propre, adhère à leur surface; un suc huileux remplit les mailles de ceux qui sont poreux.

Les *fluides* ne pénètrent pas le tissu des organes à la manière d'un liquide qui remplit une éponge ; ils sont la plupart contenus dans des canaux ou des cavités qui leur sont propres, et dans lesquels ils circulent ou séjournent.

PARTIES SOLIDES.

Les *Parties solides* du corps comprennent : 1.° les Os, 2.° les Cartilages, 3.° les Ligaments, 4.° les Muscles, 5.° les Tendons, 6.° les Aponévroses, 7.° les Membranes, 8.° les Nerfs, 9.° les Vaisseaux, 10.° les Glandes, 11.° le Tissu cellulaire, 12.° la Peau, 13.° les Tissus particuliers qui composent la masse de certains viscères.

1.° Os.

Ce sont les parties les plus dures du corps, dont ils constituent la charpente : les parties molles n'auraient sans eux, aucun soutien, aucune fermeté ; le corps ne pourrait pas garder son attitude, ni résister au moindre choc. Leur ensemble forme ce que l'on appelle le *squelette*. Ils sont en grand nombre : on en compte environ deux cent, sans comprendre quelques Os accidentels qu'on rencontre dans diverses régions, surtout au crâne ; ni les dents, qui sont des Os d'une nature particulière. Ils varient pour la forme, le volume et les dimensions, suivant l'usage

qu'ils remplissent dans la partie du corps où ils se trouvent. Ils sont unis entre eux d'une manière plus ou moins intime, et ces assemblages divers, auxquels on donne le nom d'*articulations*, sont tantôt entièrement immobiles, et tantôt mobiles à différents degrés, dispositions admirablement combinées avec la destination des parties auxquelles les Os servent de base, de soutien, de borne, de défense. A la tête ils forment une enveloppe, une sorte de boîte très-solide qui protège le cerveau, le plus délicat des organes, et l'un des plus essentiels: quoique très-nombreux, ils n'y exécutent les uns sur les autres aucun mouvement; mais leurs engrenures multipliées affaiblissent l'effet des contusions qui auraient, sans cette disposition, ébranlé trop fortement le cerveau. A la poitrine ils sont arrangés de manière à représenter une cage assez solide pour garantir des chocs extérieurs les viscères importants que cette cavité renferme; les pièces néanmoins en sont mobiles pour se prêter à l'exercice de la respiration. La partie inférieure du tronc présente encore un assemblage solide d'Os larges et épais, qui forment un plancher concave sur lequel s'appuient tous les viscères flottants de l'abdomen; on lui donne le nom de *bassin*. En arrière du tronc une longue série de petits Os, tous un peu mobiles, quoique fortement unis les avec les autres, forme une colonne verticale assez solide, qui, par sa partie supérieure, supporte la tête, et par l'autre extrémité tient au bassin: c'est la *colonne épinière ou vertébrale*, creusée dans toute sa longueur d'un canal contenant la moelle épinière: sa mobilité permet au tronc de se mouvoir dans différents sens. Aux membres les Os

forment des leviers solides que meuvent en diverses directions les muscles nombreux qui s'y attachent et qui les entourent : leurs articulations, en général, plus mobiles que toutes les autres, se prêtent à tous les mouvements nécessaires aux besoins de l'homme. Les membres supérieurs, d'une construction plus légère, sont parfaitement en rapport avec les usages qu'ils ont à remplir : la main, instrument admirable par sa perfection, et composée d'une multitude de petits Os mobiles, exécute avec précision tous les ouvrages conçus par l'imagination de l'homme. Les membres inférieurs, soutien de tout l'édifice, devaient être plus solides : on y voit les Os les plus considérables et les plus résistants de tous. Les pieds, dont les diverses pièces sont plus intimement unies que celles de la main, présentent des bases solides sur lesquelles le corps se tient en équilibre.

La plupart des Os longs contiennent, dans leur intérieur, un canal qui est rempli par la moelle, sorte de graisse sécrétée par une membrane qui tapisse ce canal. La substance osseuse qui forme le milieu de ces Os, ou leur corps, est très-dure; mais leurs extrémités sont renflées et formées d'une substance spongieuse plus légère que l'autre. Cette dernière disposition, en donnant aux surfaces articulaires plus d'étendue, et, par conséquent, aux articulations plus de solidité, n'augmente cependant point le poids des membres. Les Os du crâne, comme tous les Os plats et larges, sont en général très-durs, et il faut un violent effort pour les fracturer. Les Os courts et épais sont plus friables, et composés, comme les extrémités des Os longs, de substance spongieuse. Cette substance est très-facilement détruite par la carie qui y fait

des progrès rapides quand elle s'y est développée.

Tous les Os sont recouverts extérieurement d'une membrane mince, transparente et résistante, qui y adhère intimement : on l'appelle *périoste* ; elle contribue à leur accroissement en leur fournissant par sa face interne, une exsudation qui, avec le temps, s'ossifie et s'identifie avec la surface de l'Os. Le périoste joue un rôle important dans la formation du bourrelet osseux ou *cal*, qui se développe pendant la consolidation des fractures.

Les Os, dans la première enfance, sont un peu flexibles ; beaucoup sont encore à l'état cartilagineux ; aussi les fractures sont beaucoup plus rares à cet âge. Dans la jeunesse et l'âge mûr, ils ont atteint toute leur dureté, et comme alors ils sont moins flexibles, ils se fracturent plus souvent que dans l'enfance ; toutefois ils ont une force de résistance considérable. Dans la vieillesse ils sont secs et friables ; aussi se fracturent-ils alors on ne peut plus facilement.

Les articulations, tant celles qui sont mobiles que les autres, sont protégées et fortifiées par des ligaments, espèce de cordes qui maintiennent les Os en place. Dans celles qui sont mobiles, les surfaces en contact sont encroûtées de cartilages très-lisses ; l'articulation est séparée des parties environnantes par une double membrane, dont l'intérieure mince, nommée *membrane synoviale*, sécréte une humeur visqueuse semblable à du blanc d'œuf; c'est la *synovie*, dont l'usage est de faciliter le glissement des surfaces articulaires. La membrane extérieure, de nature fibreuse, est plus épaisse et a pour usage de protéger la cavité articulaire.

Les *dents* sont de petits Os plus compactes et plus durs que les Os ordinaires. Elles sont implantées d'une manière assez solide dans de petites cavités que présentent les mâchoires et que l'on nomme *alvéoles* : elles sont au nombre de seize à chaque mâchoire ; les quatre antérieures portent le nom d'*incisives* : leur racine est simple ; celle qui vient après de chaque côté est la dent *canine*, à racine comme celle des précédentes ; après la *canine* se trouvent, de chaque côté, les deux *petites molaires*, dont la racine est le plus ordinairement simple ; puis viennent les trois *grosses molaires*, dont la dernière est appelée *dent de sagesse*, parce qu'elle vient plus tard que les autres : leur racine est divisée en deux, trois, quatre, et même cinq branches. La partie des dents qui est hors des alvéoles est très-compacte, très-dure, polie, et d'un blanc plus ou moins brillant; elle doit cette apparence à une sorte d'enduit qu'on appelle l'*émail*.

2.° Cartilages.

On appelle de ce nom des parties blanches, flexibles, très-élastiques, moins dures que les os, mais plus dures que toutes les autres parties. On en observe dans tous les points où les os forment des articulations : ils y adhèrent fortement en formant une couche mince et lisse dont l'usage est de faciliter les mouvements et d'amortir l'effet des chocs. Il en existe aussi de très-longs à l'extrémité antérieure des côtes dont ils sont la continuation. Les parois du *larynx*, cavité cylindrique qui est au commencement des voies de la respiration, sont formées par des Cartilages. Dans l'en-

fance, les Cartilages sont beaucoup plus étendus et plus nombreux qu'aux autres âges; dans la vieillesse, ils se trouvent dans des conditions tout-à-fait inverses, parce que plusieurs acquièrent la dureté osseuse. Les os, avant d'être parfaits, passent d'abord par l'état cartilagineux.

3.° Ligaments.

Les Ligaments sont des faisceaux fibreux qui maintiennent les os dans leurs rapports mutuels. Leur tissu est très-dense, très-serré, peu extensible, difficile à rompre, d'une couleur blanchâtre: on en observe autour des articulations où leur usage est de tenir en contact les surfaces articulaires que, sans eux, la moindre traction, le moindre choc, écarterait les unes des autres. Dans les *entorses*, qui sont des distorsions des articulations, les Ligaments sont fortement tiraillés, et quelques-uns sont en partie ou même complétement déchirés; dans ce dernier cas l'accident est grave, et les suites en sont au moins fort longues. Dans les luxations ou déplacements des surfaces articulaires des os, les Ligaments sont aussi fortement distendus, et quelquefois également rompus.

4.° Muscles.

Ce sont des organes charnus, mous, rouges, plus ou moins longs, composés de fibres ordinairement parallèles les unes aux autres, fixés par leurs deux extrémités aux os ou aux cartilages sur lesquels ils s'implantent par le moyen de *tendons*

ou *d'aponévroses*, et libres le plus ordinairement dans toute leur partie moyenne, qu'on appelle leur *corps*. Ces organes sont essentiellement contractiles; ils se raccourcissent en se contractant, et, par là, font mouvoir les parties auxquelles ils prennent leurs points d'attache. Ils occupent pour la plupart l'extérieur du corps, où ils forment la presque totalité des parties molles : ce sont eux qui constituent la *chair* : ils sont en très-grand nombre; on en compte plus de cinq cent, de dimensions et de figures extrêmement variables.

5.° Tendons.

Faisceaux fibreux, plus ou moins longs, quelquefois ronds, plus ordinairement aplatis, d'un blanc nacré, d'un tissu très-serré, qui terminent un grand nombre de muscles. Une de leurs extrémités est enveloppée par les fibres charnues auxquelles ils adhèrent et dont ils semblent être la continuation; l'autre s'attache à un os. La plupart des muscles de la jambe et du bras se terminent à leur partie inférieure par des Tendons grêles et assez longs, qui forment des espèces de cordes que l'on sent très-distinctement sur le dos du pied et de la main, lorsqu'on redresse fortement les doigts et les orteils.

6.° Aponévroses.

On appelle ainsi des espèces de membranes de nature fibreuse, qui, le plus ordinairement, enve-

loppent les muscles, et quelquefois servent à leur insertion sur les os; dans ce dernier cas ce ne sont que des tendons aplatis. Tous les muscles des membres et ceux du dos sont recouverts par une large *Aponévrose*, qui n'est séparée de la peau que par une couche de tissu cellulaire graisseux dont l'épaisseur varie. Cette disposition est très-importante à noter dans le cas où des plaies étroites et profondes existent à ces parties. L'inflammation venant à gonfler les muscles qui ont été lésés, l'Aponévrose, dont le tissu est très-dense et très-peu extensible, s'oppose au développement complet des parties sous-jacentes; il en résulte alors une compression excessivement douloureuse qu'on appelle *étranglement*, et qui peut donner lieu aux accidents les plus graves, si on ne la fait cesser promptement par des incisions convenables qui divisent l'Aponévrose, opération à laquelle on a donné le nom de *débridement*. On peut prévenir les accidents de l'étranglement en combattant l'inflamation par un traitement approprié, employé de bonne heure.

7.° Membranes.

Ce sont des parties molles, minces, larges, étendues en forme de toiles, qui tapissent les cavités, enveloppent les organes, entrent dans la composition d'un grand nombre d'entre eux. Elles sécrétent ou exhalent toutes par leur surface un fluide particulier à chaque espèce, et diffèrent beaucoup entre elles par leur texture, leur composition, leurs usages. On en distingue trois espèces; les Membranes *muqueuses*, les *séreuses*

et les *fibreuses*. Il ne sera fait mention ici que des deux premières qui sont très-importantes sous le rapport de la pratique médicale.

Les *Membranes muqueuses* sont ainsi appelées à cause du fluide muqueux qui humecte habituellement leur surface libre. Elles sont déployées sur la surface interne de tous les organes creux qui communiquent avec l'extérieur par les diverses ouvertures du corps.

Les deux principales *Membranes muqueuses*, et celles aussi dont les affections sont les plus fréquentes, sont 1.° La Muqueuse qui tapisse tout l'intérieur du canal digestif, depuis la bouche et les narrines jusqu'à l'extrémité inférieure du rectum; on lui donne le nom de *Muqueuse gastro-intestinale*; 2.° La Muqueuse qui tapisse l'intérieur des voies de la respiration, c'est-à-dire, le *Larynx* et toutes les divisions des *Bronches*; on lui donne le nom de *Muqueuse pulmonaire*; cette dernière sécréte la matière de l'expectoration. L'une et l'autre ne sont que l'expansion d'une seule et même membrane, puisqu'elles se confondent à leur origine dans la bouche: aussi on donne souvent à leur ensemble le nom de *Muqueuse gastro-pulmonaire.*

Ces Membranes jouent dans l'économie un rôle très-important, et leurs lésions sont, de toutes les affections locales, peut-être les plus fréquentes. Il existe une grande analogie de texture entre elles et la peau, dont elles sont évidemment la continuation; aussi les a-t-on appelées les *téguments internes*, et elles sont avec elle en relation sympathique très-intime.

Lorsqu'une cause quelconque vient à suspendre brusquement les fonctions de la peau, il ar-

rive fréquemment que l'énergie d'action de quelque partie du *système muqueux* (c'est le nom qu'on donne à l'ensemble des Membranes muqueuses), est sympathiquement augmentée, comme pour suppléer à celle qui manque à l'extérieur; il en résulte une excitation morbide, plus ou moins intense, et dont le mode le plus ordinaire est l'inflammation. C'est ainsi que la suppression de la transpiration, par l'effet d'un refroidissement ou de toute autre cause, est suivie d'un *catarrhe pulmonaire*, ou d'une diarrhée qui n'est souvent autre chose qu'un *catarrhe intestinal:* dans ce cas, la muqueuse pulmonaire ou la muqueuse intestinale, a reçu un surcroît d'irritation qui est devenue de l'inflammation. La Membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur du conduit auditif, devient assez souvent le siége d'une très-vive douleur, par suite de l'action d'un froid humide sur la tête. On donne le nom général de *catarrhe* à l'inflammation des Membranes muqueuses.

Les *Membranes séreuses* sont, de toutes, les plus déliées, les plus minces, et celles qui ont le plus d'étendue. Il en est de deux espèces; les unes, et ce sont les principales et les plus importantes, tapissent l'intérieur des grandes cavités du corps ; on les trouve dans l'abdomen, dans la poitrine et dans la tête. Les autres, connues sous le nom de *Membranes synoviales*, existent dans les articulations; celles-ci, qui ont pour usage de faciliter les mouvements des os, ne nous occuperont pas.

Les Membranes séreuses ont toutes une disposition très-remarquable, c'est qu'elles forment un sac sans ouverture : d'une part elles revêtent les parois des cavités viscérales; et, de l'autre,

elles se réfléchissent sur les organes qui y sont contenus, passant sans interruption de l'un à l'autre, en enveloppant dans leurs replis les vaisseaux et les nerfs, de sorte que ces cavités n'ont aucune communication avec l'extérieur. Les Membranes séreuses, dans l'état sain, sont la plupart incolores, transparentes, luisantes, très-minces, d'une texture celluleuse, dans laquelle on ne peut pas reconnaître de vaisseaux sanguins: elles ne jouissent que d'une sensibilité obtuse; mais cette propriété acquiert, dans l'état de maladie, une augmentation considérable, qui va jusqu'au point d'exciter une très-vive douleur. Elles jouissent de l'extensibilité à un haut degré, comme le prouvent les hydropisies; il est vrai que dans ce cas les plis nombreux qu'elles forment contribuent beaucoup, en s'effaçant, à augmenter leur cavité.

Les Membranes séreuses de la première espèce, c'est-à-dire celles qui enveloppent les viscères, sont au nombre de cinq; 1.° l'*Arachnoïde,* qui forme un sac autour du cerveau, et pénètre dans ses cavités; 2.° et 3.° les deux *Plèvres*, qui tapissent l'intérieur des deux côtés de la poitrine, et se réfléchissent chacune sur le poumon correspondant; 4.° le *feuillet séreux* du *Péricarde*, qui est autour du cœur; 5.° le *Péritoine*, qui tapisse tout l'intérieur de l'abdomen, en se réfléchissant sur les nombreux viscères contenus dans l'intérieur de cette cavité.

Ces Membranes paraissent avoir pour usage de protéger les différents viscères en les isolant: la sérosité onctueuse qui lubrifie la surface interne du sac qu'elles forment, en permettant aux organes qui en sont recouverts de glisser facilement les uns sur les autres, les empêche de

se froisser dans les mouvements. L'humeur des Membranes séreuses, ou la *sérosité*, n'est point dans l'état sain en quantité appréciable ; c'est son accumulation qui forme les hydropisies.

8°. Nerfs.

On appelle ainsi des cordons blancs ou blanchâtres, de grosseur très-variable, mais pour la plupart assez minces; les plus considérables dépassent à peine le diamètre d'une plume à écrire. On les trouve dans toutes les parties du corps, où ils se ramifient en devenant de plus en plus déliés, et finissent, comme les vaisseaux, par se perdre dans la trame des organes. Ils sont tous formés d'une pulpe molle, qui paraît être de même nature que celle du cerveau, et qui est enveloppée d'une membrane assez résistante, qu'on appelle *Névrilême*. Les troncs principaux consistent dans un assemblage de plusieurs filets accolés les uns aux autres. Des expériences répétées ont démontré qu'ils sont le siége principal de la sensibilité dont jouissent les divers tissus, et le principe du mouvement. Ce sont des Nerfs qui donnent aux organes des sens la faculté de répondre à l'impression des agents avec lesquels ils sont en rapport : la peau, le plus sensible de tous les tissus, paraît être en partie formée par l'épanouissement des dernières ramifications nerveuses. Toutefois, ce serait donner dans une grande erreur que de penser d'après cela que le principe du sentiment a quelque chose de matériel, et qu'il réside essentiellement dans les Nerfs : ceux-ci ne sont que la condition organique qui met la

sensibilité en évidence, et la transmet aux diverses parties.

Les anatomistes admettent deux espèces de Nerfs; les uns, qui sont les plus nombreux, se distribuent à tous les organes dont l'action est soumise à l'empire de la volonté, tels que les muscles et les organes des sens; les autres se distribuent aux viscères intérieurs et à toutes les parties qui servent aux fonctions dont l'accomplissement est hors du domaine de la volonté. Les premiers, nommés *Nerfs cérébraux* ou *encéphaliques*, ou *Nerfs de la vie animale*, ont leurs troncs d'origine beaucoup plus volumineux que ceux de la seconde espèce : ils émanent tous de l'*encéphale* (c'est le nom qu'on donne collectivement au *cerveau* et au *cervelet*, qui sont renfermés dans le crâne, et à la *moelle épinière* qui est contenue dans le canal vertébral, ces différents organes n'étant que des dépendances les uns des autres) : ils naissent tous par paires, l'un sortant à droite et l'autre à gauche, et sont symétriques, c'est-à-dire que leurs divisions se ressemblent, à quelques légères différences près, dans les deux côtés du corps. On en compte en tout quarante paires, dont neuf sortent du crâne par différents trous, et se distribuent pour la plupart aux organes des sens et aux parties extérieures de la tête, surtout à la face: trente-une paires sortent des côtés de la colonne vertébrale, et se distribuent tant aux muscles du tronc qu'à ceux des membres supérieurs et inférieurs.

La seconde espèce de Nerfs porte le nom de *Nerfs des ganglions* ou de la *vie organique*; ils se distinguent des premiers en ce qu'ils ne naissent point, comme eux, du cerveau ni de ses

dépendances; mais d'une suite de petits corps alongés, grisâtres, situés la plupart sur les deux côtés de la colonne vertébrale, et auxquels on donne le nom de *ganglions*. Le nombre de ces derniers n'est rien moins que constant. Il y en a quatre ou cinq à la base du crâne; les autres, au nombre de vingt à vingt-trois de chaque côté, se rencontrent depuis la partie supérieure de la colonne vertébrale jusqu'au bassin : ces derniers sont ordinairement unis par une suite de cordons nerveux, à l'ensemble desquèls on a donné le nom de *Nerf grand sympathique :* les nombreux filets qu'il fournit, se distribuent tous, à peu près, aux organes qui servent aux fonctions internes.

La description détaillée des Nerfs étant tout-à-fait inutile au but dans lequel a été écrit cet abrégé, ne sera point donnée ici; on va seulement indiquer ceux dont la position est de quelque importance en Pathologie. Sur les côtés de la face, au-devant de l'oreille, sort un Nerf nommé *Nerf facial*, qui s'épanouit en donnant à cette région et aux parties environnantes, un grand nombre de ramifications. Il est quelquefois le siége d'une vive douleur qui s'étend à toutes ses divisions, et à laquelle on a donné le nom de *névralgie faciale* ou *tic douloureux de la face*. Les topiques (remèdes extérieurs) qu'on dirige contre ce genre de maladie, doivent être appliqués vers le tronc principal du Nerf, c'est-à-dire, au-devant de l'oreille, entre elle et l'articulation de la mâchoire inférieure. Une affection du même genre a lieu encore quelquefois dans les parties molles qui sont au-dessus et au-dessous des orbites (cavités qui logent les yeux), et à la mâchoire inférieure, près du menton; elle est due à l'affection de dif-

férents Nerfs, dont l'un, nommé *Nerf sourcillier* ou *sus-orbitaire*, sorti de l'orbite, s'épanouit sur le front; l'autre, sous le nom de *sous-orbitaire*, sort par un trou situé au-dessous de l'orbite, et se perd dans la joue; un autre, le *Nerf dentaire inférieur*, après avoir parcouru un canal creusé dans l'os *maxillaire inférieur*, au-dessous des alvéoles, vient sortir sur les côtés du menton.

Parmi les Nerfs qui émanent de la moelle épinière, les plus importants sont ceux des membres supérieurs et inférieurs. Les Nerfs des membres supérieurs forment plusieurs troncs assez considérables, qui s'entrelacent dans le creux de l'aisselle; de-là ils se divisent en un assez grand nombre de branches pour se porter à tous les muscles du bras, de l'avant-bras et de la main, auxquels ils donnent la faculté de se mouvoir. Le plus volumineux de tous, le *Nerf cubital*, descend à la partie interne, et passe dans une petite coulisse située en dedans du coude, pour aller, en dernier résultat, se perdre au petit doigt et à celui qui l'avoisine. A son passsage au coude, il est presque sous la peau, et comme il repose là sur des os, il est très-facile à froisser lorsqu'on reçoit un coup dans cet endroit; il en résulte un engourdissement douloureux dans le côté interne de l'avant-bras et dans les deux doigts correspondants. Aux membres inférieurs se trouvent les Nerfs les plus volumineux du corps; ils naissent de la terminaison de la moelle épinière, par plusieurs racines qui se réunissent en un tronc considérable, nommé *Nerf sciatique*. Ce Nerf, situé en arrière, se distribue à tous les muscles du membre; son tronc principal descend à la partie postérieure du membre jusqu'au pied, où il se

termine: il est fréquemment le siége d'une douleur très-vive, qu'on appelle *douleur* ou *goutte sciatique*, et qui occupe la partie postérieure de la jambe et de la cuisse.

9.° Vaisseaux.

On donne ce nom à des canaux de calibre extrêmement variable, et dans lesquels circulent les fluides de l'économie animale. Il en est de deux ordres distingués par la nature du liquide qui les parcourt: les *Vaisseaux rouges* ou *sanguins*, dans lesquels circule le sang, et les *Vaisseaux blancs* ou *lymphatiques*, qui contiennent un fluide blanc.

Les *Vaisseaux sanguins* sont de deux espèces: les uns portent le sang du cœur vers toutes les parties du corps; ce sont les *artères:* les autres le ramènent des organes vers le cœur; ce sont les *veines*. On donne encore à l'ensemble des premiers le nom de *système vasculaire à sang rouge*, parce que ce fluide, à son départ du cœur, est d'une couleur vermeille, et, à l'ensemble des seconds, celui de *système vasculaire à sang noir*, parce que le sang, après avoir servi à la nutrition des organes, prend une couleur plus ou moins foncée. On a comparé, avec assez de justesse, tout le système vasculaire sanguin à un arbre dont les artères sont le tronc et les branches, et les veines les racines. Les premières, partant du cœur, par un gros tronc unique, nommé *artère aorte*, se partagent ensuite, à mesure qu'elles s'en éloignent, en une multitude innombrable de branches, de rameaux, de ramuscules de plus en

plus petits, et dont les dernières divisions, répandues dans la trame des divers organes, finissent par devenir invisibles à l'œil nu. Les veines naissent de la terminaison des artères, par des radicules également d'une extrême ténuité, et grossissent peu à peu par leur réunion, en se rapprochant du cœur où elles s'abouchent par deux gros troncs. Le cœur est le centre d'union des deux systèmes.

Ces deux ordres de Vaisseaux, les artères et les veines, sont très-importants à distinguer dans la pratique de la chirurgie. La circulation est beaucoup plus rapide, plus active dans les artères que dans les veines; le sang y jouit de toute l'impulsion que lui a donnée le cœur; aussi les hémorrhagies provenant de l'ouverture de ces Vaisseaux, sont-elles beaucoup plus considérables, plus difficiles à arrêter, et, partant, plus dangereuses. Deux circonstances contribuent encore à en augmenter la gravité; d'abord les artères ont des parois assez résistantes, et cette disposition rend leur compression plus difficile; en second lieu, les principaux troncs artériels sont situés, pour la plupart, dans la profondeur des parties molles, et par conséquent peu accessibles aux moyens propres à combattre l'hémorrhagie. Les veines, au contraire, ont des parois souples, minces, et facilement compressibles; si beaucoup des principaux troncs sont situés profondément, beaucoup aussi se trouvent à la surface; enfin le sang y circulant plus lentement, s'en échappe avec moins de violence, et une compression modérée suffit pour le retenir. On pratique sans inconvénient la saignée sur des veines d'un calibre même très-considérable; telle est, par exemple, la *jugulaire*. On n'ou-

vrirait pas impunément des artères d'un volume beaucoup moindre; il n'y a guère que *l'artère temporale* qu'on puisse saigner sans risque, parce que, étant appuyée sur les os du crâne, elle peut facilement être comprimée.

On verra dans l'histoire physiologique de la circulation, qu'il en est une particulière qui se fait du cœur aux poumons et des poumons au cœur, et qui est différente de la circulation générale: les Vaisseaux qui y sont employés font exception aux usages qui ont été exposés plus haut; car les artères y contiennent du sang noir, et les veines du sang rouge.

On vient de voir que les artères finissent, et que les veines qui en sont la continuation, naissent par des divisions infiniment petites, qu'on ne peut apercevoir à l'œil nu, visibles seulement à l'aide du microscope; c'est ce qu'on appelle les *Vaisseaux capillaires* ou *le système capillaire*. Ces petits canaux ne suivent point un mode de division semblable à celui des Vaisseaux plus considérables; mais avant de devenir visibles et de constituer des Vaisseaux distincts, ils s'unissent entr'eux en formant un réseau qui remplit toute la trame des divers tissus. Le système capillaire est donc interposé entre la terminaison des artères et le commencement des veines visibles, et le sang le traverse pour passer des premières aux secondes.

Les *Vaisseaux blancs* ou *lymphatiques*, encore nommés *Vaisseaux absorbants*, sont d'un volume beaucoup moins variable que ne sont les Vaisseaux sanguins : en général ils sont fort déliés et peu apparents; ils se rapprochent beaucoup, sous ce rapport, des Vaisseaux capillaires sanguins ; il est

vrai que le défaut de couleur du fluide qui les remplit, empêche qu'on ne les distingue au milieu des tissus. Ils existent dans toutes les parties du corps où ils se chargent des fluides provenant de la décomposition des organes et des diverses absorptions pour les verser dans le torrent de la circulation sanguine, au moyen d'un canal particulier, *le canal thorachique,* dans lequel la plupart se rendent; celui-ci s'ouvre dans une grosse veine située sous la clavicule gauche (on appelle *clavicule* un petit os alongé, situé au haut de la poitrine et s'étendant de l'épaule au sternum).

Une espèce particulière de Vaisseaux lymphatiques a reçu le nom de *Vaisseaux lactés* ou *chylifères ;* ils prennent naissance dans les parois des intestins. Ils ont pour fonction particulière de pomper le *fluide nutritif*, séparé des aliments par l'acte de la digestion; ce fluide, nommé *chyle*, a, par sa coulenr blanche, l'apparence du lait.

On trouve sur le trajet des Vaisseaux lymphatiques, un grand nombre de petits corps, la plupart arrondis, d'un volume qui varie depuis celui d'un grain de millet, et même moindre, jusqu'à la grosseur d'une noisette : on leur a improprement donné le nom de *glandes lymphatiques* ou *glandes conglobées ;* celui de *ganglions lymphatiques*, qui leur a été imposé par les anatomistes modernes, leur convient mieux : ce sont des agglomérations de Vaisseaux lymphatiques pelotonnés, divisés à l'infini et s'abouchant les uns dans les autres. On connaît peu les usages de ces corps; comme les Vaisseaux lymphatiques qui les forment y sont extrêmement divisés, on pense qu'ils servent à élaborer la *lymphe*. Leur nombre est

très-variable, et il est considérable, car on en compte plusieurs centaines. Il en est de plus volumineux que les autres, et auxquels, à raison de leur position, on a donné des noms particuliers; tels sont les *ganglions* (*glandes*) *axillaires* ou de l'aisselle, *inguinaux* ou des aines, *cervicaux* ou du cou, *mésentériques*, qui sont situés dans l'abdomen sur le trajet des Vaisseaux chylifères: ces derniers ganglions sont sujets, chez les enfants, à s'engorger; il en résulte une tuméfaction chronique du ventre, avec fièvre consomptive et amaigrissement; c'est une maladie à laquelle on a donné le nom de *carreau.*

Il est une autre espèce de *Vaisseaux blancs* dont l'existence est plutôt supposée qu'elle n'est prouvée; ce sont les *exhalants.* On les admet, par analogie, pour expliquer certaines fonctions. Ainsi on pense que des Vaisseaux très-déliés naissent des dernières divisions des artères; que les uns se répandent dans divers tissus de l'économie, où ils déposent les matériaux de la nutrition; que les autres s'ouvrent à la surface des membranes muqueuses et séreuses et sur la peau, où ils versent des fluides particuliers. On les désigne sous le nom d'*exhalants*, par opposition à celui d'*absorbants*, qui est donné aux autres Vaisseaux lymphatiques, dont la fonction est d'absorber les fluides avec lesquels ils se trouvent en contact.

10.° Glandes.

On donne le nom de *Glandes* à des corps plus ou moins volumineux, et d'une texture particulière, destinés à séparer du sang diverses humeurs.

Il en existe un grand nombre dans l'économie; les principales sont : 1.° les *Glandes salivaires*, dont le nom indique l'usage; elles sont au nombre de six, savoir : les deux *Parotides*, situées au-dessous des oreilles, derrière les angles de la mâchoire inférieure; les deux *sous-maxillaires*, situées en dedans des branches de la mâchoire inférieure; les deux *sub-linguales*, situées sous la langue, dans l'épaisseur des parties molles qui forment la paroi inférieure de la bouche : 2.° les *Glandes lacrymales*, situées dans les orbites, au côté externe des yeux; elles sont destinées à la sécrétion des larmes : 3.° les Glandes *mammaires*, situées sur la poitrine, et destinées chez les femmes à la sécrétion du lait : 4.° le *Foie*, le plus volumineux des organes glanduleux, situé dans l'abdomen, sous les côtes droites, où il occupe plus de la moitié de la largeur de cette cavité; il a pour usage de sécréter la bile : 5.° le *Pancréas*, situé profondément dans l'abdomen, au-dessous de l'estomac; il sécréte une humeur particulière encore peu connue, qui paraît être nécessaire à la digestion : 6.° les *Reins*, situés dans l'abdomen, sur les côtés de la colonne épinière, répondant en arrière à cette région qu'on appelle les *Lombes*; ils ont pour usage de sécréter l'urine, etc. Beaucoup d'anatomistes mettent au rang des Glandes, de petits corps de la grosseur d'un grain de millet, qui sont situés dans l'épaisseur et au voisinage des membranes muqueuses, et qui fournissent l'humeur qui lubrifie ces membranes; on les appelle Glandes *mucipares* : il y en a aussi d'analogues dans le tissu de la peau; on les appelle Glandes *sébacées*. Les *Amygdales*, situées sur les deux côtés de l'isthme du gosier,

sont des espèces de Glandes muqueuses, plus volumineuses que les autres. Enfin, plusieurs mettent encore au rang des Glandes, les ganglions situés sur le trajet des vaisseaux lymphatiques, et qui sont en très-grand nombre.

11.° Tissu Cellulaire.

Cette partie est ainsi nommée à cause de sa texture qui présente un grand nombre de cellules; c'est le tissu le plus répandu dans l'économie; il sert de moyen d'union entre tous les organes; il remplit les intervalles qui existent entre ceux-ci; il forme autour de quelques-uns une enveloppe molle qui les préserve des froissements et des effets de la compression. Il est bien peu d'organes contigus entre lesquels il ne se trouve une couche, au moins très-mince, de tissu cellulaire; il sert presque toujours de transition d'un tissu à l'autre : il est très-abondant sous la peau qu'il unit aux parties sous-jacentes, et là il est ordinairement chargé d'une plus ou moins grande quantité de graisse; il s'enfonce dans l'épaisseur des muscles et forme des espèces de gaînes qui séparent leurs faisceaux de fibres; il est très-abondant autour des principaux troncs vasculaires, et il empêche que les muscles, en se contractant, ne les compriment et n'interceptent la circulation. Ce tissu est un assemblage de lamelles lâches, qui, par leur entre-croisement, leurs directions diverses, forment des cellules, des mailles qui paraissent toutes communiquer les unes avec les autres: il est pour l'ordinaire extrêmement extensible; aussi permet-il aux organes qu'il unit de se

mouvoir facilement. C'est dans son épaisseur que se forment les *phlegmons* ou *abcès*; et lorsque ceux-ci ont lieu dans des endroits où le tissu cellulaire est très-lâche, comme aux membres, tant au-dessus qu'au-dessous des aponévroses, on doit, quand on a acquis la certitude que le pus est formé, et quand l'abcès est considérable, se hâter de donner issue au liquide, dans la crainte qu'il ne fuse au loin en suivant les mailles du tissu cellulaire, ce qui produirait un désordre considérable. L'intérieur des cellules est lubrifié par de la sérosité, humeur aqueuse, qui, en s'accumulant dans quelques maladies, produit une espèce d'hydropisie à laquelle on donne le nom d'*Œdème* ou *d'Anasarque* suivant son étendue; souvent, dans ce cas, une légère ouverture, faite artificiellement à la peau avec la pointe d'une lancette, ou produite naturellement, donne lieu à l'issue d'une quantité considérable d'eau, et diminue notablement l'enflure; ce qui prouve bien évidemment la communication des cellules entre elles.

12.° Peau.

Cette enveloppe extérieure du corps est une membrane épaisse, dense, flexible, extensible, composée de trois couches distinctes; la plus extérieure est *l'épiderme*, pellicule mince qu'on croirait privée d'organisation parcequ'elle est insensible: dans quelques endroits où il est exposé à des froissements ou à de fortes pressions habituelles, l'épiderme devient très-dur et acquiert une grande épaisseur, comme on le voit aux pieds, à la paume des mains chez les

manouvriers, et quelquefois aussi aux genoux : c'est l'épiderme qui se détache lorsqu'on applique des vésicatoires. La couche la plus profonde de la Peau est formée par le *derme* ou *corion*, tissu épais, dense, qui constitue à lui seul presque toute la peau; c'est lui qui forme le *cuir* chez les animaux; il est très-épais sur le crâne ou on lui donne le nom de *cuir chevelu*. Entre ces deux couches, il en existe une autre, qu'on appelle *corps muqueux* ou *réticulaire*, sorte de réseau celluleux très-mince et très-délié, qui renferme une petite quantité de fluides blancs. Ce réseau devient très-apparent lorsqu'on enlève un vésicatoire; son tissu est développé par l'accumulation des fluides. C'est la coloration plus ou moins foncée de ce tissu qui donne à la Peau la teinte qu'elle a chez les nègres.

La surface externe du derme est hérissée de petites aspérités qui traversent le corps muqueux et font saillie sur l'épiderme ; ce sont les *papilles*, qu'on regarde comme les extrémités des nombreux filets de nerfs qui se perdent dans la Peau, à laquelle ils donnent une grande sensibilité.

La Peau est l'organe du *tact* et du *toucher;* elle jouit d'une vive sensibilité qui augmente beaucoup dans les nombreuses affections inflammatoires dont elle est le siége : la pratique chirurgicale a démontré qu'elle était le plus sensible de tous les tissus : sa section est plus douloureuse que celle de tous les autres. Les physiologistes donnent à son ensemble le nom de *système cutané*.

On ne parlera des tissus particuliers à certains viscères que dans la description de ces derniers.

FLUIDES OU HUMEURS.

On désigne sous ce nom toutes les parties liquides qui existent naturellement dans l'économie animale. Les fluides constituent une grande partie du corps; leur masse est de beaucoup supérieure à celle des solides. Il en existe un grand nombre d'espèces, dont chacune a sa source particulière et sa destination. Quoique la presque totalité des humeurs soit le produit de l'élaboration d'un organe solide, cependant tous les solides n'existent que par une humeur dans laquelle ils puisent les matériaux de leur accroissement et de leur entretien; c'est le *sang:* en outre tous les organes renouvelant sans cesse leur tissu par l'introduction de nouveaux matériaux qui viennent remplacer les anciens, dont ils se débarrassent; ces derniers sortent sous forme fluide pour être éliminés du corps par des émonctoires destinés à cet office; de sorte que les tissus animaux, même les plus durs, proviennent de fluides et se résolvent tous en fluides.

La principale humeur du corps, et en même temps la plus abondante, est le *sang;* il n'est aucune partie qui n'en contienne plus ou moins, et cela devait être, puisque c'est lui qui fournit à toutes les parties les matériaux nécessaires à leur entretien; mais en même temps qu'il est le fluide nutritif par excellence, il est le réceptacle dans lequel les organes versent incessamment les produits de leur décomposition. Il part du cœur à son retour des poumons, et se dirige, par les artères, vers tous les organes, riche en principes nutritifs : dans ce premier trajet, il a une couleur

vermeille plus ou moins vive; c'est ce qu'on appelle le *sang rouge ou artériel;* puis il revient des organes, au moyen des veines, vers le cœur qui le renvoie dans les poumons pour le régénérer; il est chargé alors des produits de la décomposition des divers tissus, et a une couleur rouge obscur; c'est ce qu'on appelle le *sang veineux* ou *noir*. Le *sang veineux* provenant d'une personne qui jouit de toute sa santé, est d'une couleur foncée, d'un brun ponceau, tirant plus ou moins sur le noir; par le refroidissement, il se sépare en deux portions, une solide, qui garde la couleur du sang; c'est le *caillot*, qui est très-foncé à sa partie inférieure, et vermeil à sa partie supérieure : l'autre partie porte le nom de *serum;* c'est un liquide jaunâtre, transparent, quelquefois trouble, lactescent; il y a en volume à peu près autant de l'un que de l'autre. Le départ des deux principes constituants du sang veineux n'est bien complet qu'au bout de 8 à 10 heures; alors le caillot est au fond du vase et entièrement recouvert par le sérum.

Le sang *artériel* est vermeil au sortir du vaisseau, d'une odeur comme aliacée; il se coagule plus promptement que le sang veineux; le caillot y est en volume presque le double de la sérosité.

Toutes les autres humeurs émanent du sang qui dépose dans les organes destinés à les élaborer, les matériaux de leur composition; une seule est hors de cette origine commune, et est au contraire la source où le sang puise les principes de sa régénération; c'est le *chyle;* celui-ci, d'une couleur blanche laiteuse, est le suc nutritif que des vaisseaux particuliers, nommés *vaisseaux*

chylifères ou *lactés*, situés le long du canal intestinal, extraient par voie d'absorption de la masse alimentaire qui parcourt le tube digestif: il est versé par un canal spécial dans la masse du sang, et transformé en cette dernière liqueur par l'acte de la respiration.

La *lymphe* est un fluide limpide, incolore, pompé dans tous les tissus, même dans les autres humeurs, par les vaisseaux lymphatiques ou absorbants, qui, après un long trajet, le versent dans le canal du chyle, d'où, mêlé avec cette dernière humeur, il est porté dans le torrent de la circulation sanguine, et soumis à l'action revivifiante de l'air dans les poumons.

Il est quatre humeurs qui servent à la digestion des aliments, et par conséquent contribuent à la formation du chyle; on les trouve dans le canal digestif ou dans quelques organes situés dans son voisinage; ce sont la *salive*, le *suc gastrique*, la *bile* et le *suc pancréatique*. La *salive* est le produit de la sécrétion des six glandes salivaires; elle est versée dans la bouche par des canaux provenant de ces glandes. Le *suc gastrique* paraît être sécrété par la membrane muqueuse de l'estomac: sa nature est peu connue; mais il a probablement pour usage de dissoudre les aliments dans l'estomac. Le *suc pancréatique* est aussi peu connu dans sa nature que le précédent; on pense qu'il a beaucoup d'analogie avec la salive; il paraît avoir pour usage de contribuer à la digestion; il est le produit de la sécrétion du pancréas. La *bile* est une humeur onctueuse, épaisse, d'une couleur qui varie du jaune au vert foncé: elle est sécrétée par le foie; une partie est versée immédiatement dans le duodénum, le

premier des intestins, par un canal particulier; l'autre est tenue en réserve dans un sac membraneux nommé *vésicule du fiel*, qui adhère à la face inférieure du foie.

Deux humeurs résultant de la décomposition des organes sont rejetées au dehors; ce sont *l'urine* et *l'humeur de la transpiration* : la première est le produit de la sécrétion des reins; avant d'être expulsée, elle est déposée dans un réservoir, qu'on nomme *vessie*.

L'humeur de la transpiration a pour émonctoire principal, la surface de la peau; elle n'est appréciable que lorsqu'elle existe à l'état de sueur; c'est un liquide ordinairement incolore, souvent inodore, mais quelquefois doué d'une odeur plus ou moins sensible. Lorsque cette humeur ne se montre pas à l'état de sueur, elle est alors inappréciable à la vue; c'est ce qu'on appelle la *transpiration insensible*; dans cet état elle a pour émonctoire, non-seulement la surface de la peau, mais encore la muqueuse pulmonaire; c'est elle qui produit cette vapeur que la respiration fait sortir de la poitrine, et qui est très-apparente dans les temps froids. L'observation a démontré que l'urine et la transpiration réagissent l'une sur l'autre, et sont en quantité réciproquement inverse : quand l'impression d'un air frais sur la peau, diminue la transpiration, l'urine devient plus abondante; au contraire, après une sueur abondante, l'urine est plus rare.

On a vu dans la description des membranes muqueuses que leur surface interne est lubrifiée par une humeur particulière que sécrétent les petits corps glanduleux situés dans leur épaisseur; on l'appelle *mucus* ou *mucosité* : cette

humeur change d'aspect dans les inflammations catarrhales ; elle devient ordinairement plus abondante, plus opaque et plus ou moins épaisse.

La surface libre des membranes séreuses est également lubrifiée par une humeur limpide, tenue, qui, ordinairement, n'existe qu'à l'état de vapeur, mais qui peut, par suite d'un état pathologique, s'accumuler en quantité quelquefois énorme, comme on le voit dans l'hydropisie du ventre; on l'appelle *sérum* ou *sérosité*. Cette même humeur se rencontre aussi dans les aréoles du tissu cellulaire.

La *graisse* est une humeur demi-fluide exhalée dans les mailles de certaines parties du tissu cellulaire. C'est surtout sous la peau et autour des vaisseaux des membres qu'on la trouve en plus grande abondance. Sa quantité varie suivant les individus. Quand elle est très-abondante, elle constitue l'embonpoint. Son accumulation excessive forme une véritable maladie, à laquelle on a donné le nom d'*obésité*. Son absence constitue la maigreur, dont le dernier terme est le *marasme*.

DIVISION DU CORPS HUMAIN.

On divise le Corps humain en *tête*, *tronc* et *extrémités* ou *membres*. Il renferme trois grandes cavités, dans lesquelles sont contenus les organes qui contribuent à l'entretien de la vie ; ce sont, dans la tête, la *cavité du crâne ;* dans le tronc, la *poitrine* et l'*abdomen ;* on leur donnait anciennement le nom de *ventres*, qu'on distinguait en supérieur (le crâne), en moyen (la poitrine),

et en inférieur (l'abdomen). Chacune des parties du Corps est composée de parties molles et de parties dures, dont nous allons rappeler succinctement les principales.

TÊTE.

La Tête se divise en *crâne* et en *face* :

Le *crâne* en occupe la majeure partie; c'est une cavité de forme presque sphérique, qui renferme le cerveau, le cervelet et leurs membranes. Se région antérieure se nomme le *front*, la postérieure est l'*occiput*, et la région supérieure, ou sommet de la Tête, se nomme le *vertex*. Les parois du crâne sont formées par l'assemblage solide de huit os, qui sont : en avant, le *coronal* ou *frontal*; en arrière, l'*occipital*; sur les côtés et en haut, les deux *pariétaux*; au-dessous d'eux et également sur les côtés, les deux *temporaux*; en bas et en avant, le *sphénoïde*; au-devant de ce dernier, l'*ethmoïde*. Tous ces os sont immobiles et joints entre eux par des engrenures auxquelles on a donné le nom de *sutures*; elles forment sur le crâne des espèces de lignes en zig-zag, qu'il ne faudrait pas prendre pour des fractures dans des plaies de cette partie avec dénudation des os. Les parois osseuses du crâne sont percées, vers la base ou partie inférieure, de plusieurs trous pour le passage des vaisseaux, des nerfs ou de quelques dépendances du cerveau. Le plus considérable est celui qu'on appelle *trou occipital*; il établit une communication entre l'intérieur du crâne et le canal vertébral; il est traversé par la moelle épinière; les autres sont beaucoup plus petits; mais aucun

n'établit de communication directe entre l'intérieur du crâne et l'air extérieur. Les os du crâne sont extérieurement recouverts d'un plan très-mince de fibres musculaires, dont ils sont séparés néanmoins par une membrane fibreuse, qu'on nomme *péricrâne*; c'est le périoste de cette partie : l'enveloppe la plus superficielle est fournie par la peau qui, très-épaisse sur le sommet de la Tête, où elle donne naissance aux cheveux, porte le nom de *cuir chevelu*.

Le *cerveau* remplit avec une partie de ses annexes, la capacité du crâne; c'est le centre et le principal organe de tout le système nerveux : le *cervelet*, renfermé avec lui dans la même cavité, et la *moelle épinière* contenue dans le canal des des vertèbres, en sont comme des expansions : on donne à l'ensemble de ces trois parties le nom d'*encéphale*.

Le cerveau est un des viscères les plus volumineux, et le moins consistant de tous : il est mou, pulpeux, formé en grande partie de matière blanche qu'on nomme *substance médullaire*, qui est elle-même entourée d'une couche de matière grisâtre à laquelle on a donné le nom de *substance grise* ou *corticale*. Il présente à sa surface un grand nombre de bosselures séparées par des enfoncements ou anfractuosités ; on les nomme *circonvolutions*. Il est divisé, à sa partie supérieure, par une profonde scissure, en deux moitiés latérales nommées hémisphères, qui sont liées par leur base. Dans l'intérieur du cerveau existent quatre cavités connues sous le nom de *ventricules*, dont les parois sont tapissées par un prolongement de la membrane arachnoïde : ce prolongement est sujet chez les enfants à devenir le

siége d'une inflammation qui constitue cette maladie redoutable nommée *hydrocéphalite*, ou *fièbre cérébrale des enfants*. Quoique la pulpe cérébrale ne paraisse pas, au premier aspect, avoir d'organisation, cependant plusieurs anatomistes y ont découvert une disposition fibreuse, et ils ont remarqué que les fibres s'entre-croisent à l'endroit où naît la moelle vertébrale, de manière que celles de gauche passent à droite, et réciproquement. Cette disposition paraîtrait devoir expliquer pourquoi, dans l'apoplexie, la paralysie se déclare dans le côté du corps opposé à celui du cerveau qui est le siége de l'épanchement. Des vaisseaux sanguins considérables entourent le cerveau; mais ils ne pénètrent dans sa substance que quand ils ont été très-divisés. Le *cervelet*, beaucoup plus petit que le cerveau, est au-dessous de lui et en arrière, et divisé pareillement en deux lobes. Au point de jonction de ces deux organes, et au-devant du cervelet, est un prolongement nommé *moelle alongée*, qui se continue avec la moelle vertébrale ou épinière dont elle forme l'origine. Le cerveau et le cervelet sont enveloppés d'une triple couche de membranes dont la plus extérieure, nommée *dure-mère*, est épaisse et de nature fibreuse; la moyenne, nommée *arachnoïde*, est une membrane séreuse; la plus interne est une tunique celluleuse qui porte le nom de *pie-mère;* on donne encore à leur réunion le nom de *méninges*. La dure-mère contient dans son épaisseur des canaux dans lesquels viennent s'ouvrir les veines, et qu'on appelle *sinus;* ils sont, la plupart, situés sur le trajet des sutures du crâne.

La *face* forme la partie antérieure et inférieure de la tête; elle est divisée en deux parties, dont

la supérieure, plus considérable que l'autre en étendue, porte assez improprement le nom de *mâchoire supérieure;* celle-ci est composée de treize os articulés entre eux d'une manière solide; ce sont les deux os *du nez,* qui forment le dos du nez; les deux os *unguis* ou *lacrymaux*, les plus petits de tous ceux du corps après les osselets de l'ouie, et situés derrière les précédents à la partie interne des orbites (cavités qui logent les yeux); le *vomer* formant une partie de la cloison qui sépare l'une de l'autre les deux fosses nasales; les *cornets inférieurs des fosses nasales*, situés dans les cavités du nez; les deux os de la *pommette*, qui forment les éminences des joues au-dessous et en dehors des orbites; les deux os *maxillaires* supérieurs, les plus considérables des treize os; ils forment tout le bas de la mâchoire supérieure et supportent les seize dents supérieures; enfin les deux os *palatins* situés derrière ceux-ci au fond de la bouche. Outre ces os, qui n'appartiennent qu'à la face, quelques portions de ceux qui entrent dans la composition du crâne, concourent avec eux à compléter la face, comme sont en haut le coronal; sur les côtés, les temporaux; dans les orbites, le sphénoïde; dans les fosses nasales l'ethmoïde.

La mâchoire inférieure ne consiste que dans un seul os qui porte le même nom, et qui supporte les seize dents inférieures; il est articulé d'une manière mobile avec les temporaux.

Les dents, dont il a été parlé précédemment, n'ont pas, dans le jeune âge, la même disposition que celles de l'âge adulte, et leur nombre n'est pas le même. Il y en a de deux espèces; celles de l'enfance, qui ne sont que temporaires et qu'on

appelle *dents de lait;* celles qui les remplacent et qui persistent jusqu'à la vieillesse.

La première dentition commence vers l'âge de six ou huit mois, souvent plus tard, quelquefois plus tôt : on a vu des enfants naître avec des dents. Elle se termine vers deux ans et demi ou trois ans. Les *dents de lait* sont au nombre de vingt, dix à chaque mâchoire : celles de la mâchoire inférieure paraissent un peu plus tôt que les supérieures; elles sortent dans l'ordre suivant : les deux *incisives,* la *première petite molaire*, la *canine,* la deuxième *petite molaire:* les *grosses molaires* ne paraissent qu'à la seconde dentition, qui a lieu vers l'âge de sept ans environ. Les dents de lait tombent à peu près dans l'ordre de leur sortie, et sont remplacées par d'autres : la dernière molaire, nommée *dent de sagesse*, ne paraît qu'à dix-huit ou vingt ans.

La face est creusée de cavités qui contiennent la plupart des organes des sens. Au-dessous du front sont les deux *orbites* occupés par les yeux ; au-dessous et entre eux, les deux *fosses nasales*, dans lesquelles se déploie la membrane muqueuse qui est le siége de l'odorat.

Entre les deux mâchoires est la *bouche* presque entièrement remplie par la langue, organe principal du goût. Dans le fond de cette cavité, au-dessus de la base de la langue, on aperçoit le *voile du palais*, sorte de cloison charnue, mobile, étendue de droite à gauche, et ayant dans son milieu un petit prolongement nommé *luette,* qui, par suite de l'inflammation de cette partie, s'alonge beaucoup. Au-dessous du voile du palais, et sur les côtés, sont les *amygdales* ou *tonsilles*, espèces de glandes muqueuses qui, dans les maux de gor-

ge ou *angines*, sont le siége le plus ordinaire de l'inflammation : elles se gonflent alors beaucoup et deviennent très-apparentes ; elles se rapprochent l'une de l'autre au point de fermer presque la gorge, et de s'opposer au passage même des boissons qui reviennent quelquefois par le nez. On appelle *isthme du gosier* ou *arrière-bouche*, le passage qui reste ouvert dans le fond de la bouche entre la base de la langue, le voile du palais et les deux amygdales : il est comme partagé en deux par la luette, qui cependant chez quelques personnes est à peine saillante. Plus en arrière encore on aperçoit à travers l'isthme du gosier, un fond comme charnu ; c'est le commencement du pharynx (conduit des aliments). Les ouvertures postérieures des deux narines sont situées au-dessus du voile du palais et derrière lui, de sorte qu'on ne peut les apercevoir. La partie supérieure de la cavité de la bouche porte le nom de *palais* ou *voûte palatine*. Une membrane muqueuse, nommée *membrane buccale*, revêt tout l'intérieur de la cavité et se déploie sur la langue ; elle commence sur le bord des lèvres où elle est évidemment la continuation de la peau. Cette membrane est l'origine de la muqueuse qui tapisse tout le canal digestif, et de celle qui s'étend dans les organes de la respiration.

Aux parties les plus reculées de la face, sur les deux côtés de la Tête, et aux régions qu'on appelle *temporales*, sont les *oreilles* ou organes de l'ouie, dont il sera parlé plus loin.

Un grand nombre de muscles entrent dans la composition de la face : en même temps qu'ils communiquent le mouvement aux diverses parties, ils concourent à l'expression de la physionomie.

L'état de cette portion de la Tête mérite une at-

tention spéciale dans les maladies. Elles y impriment souvent une expression toute particulière que le médecin ne doit pas négliger ; les affections physiques exercent sur elle, ainsi que les affections morales, une grande influence. L'inspection de cette partie suffit souvent pour faire découvrir un état de souffrance que le malade n'accuse pas. Les maladies de poitrine, celles de l'abdomen, certaines affections chroniques, comme l'anévrisme du cœur, le cancer, donnent aux traits du visage et à sa couleur, une apparence qui leur est propre.

Les altérations les plus saillantes de la physionomie seront indiquées dans les généralités de la pathologie.

Tronc.

Le Tronc comprend trois régions ; le *cou*, la *poitrine* et l'*abdomen* : elles sont liées l'une à l'autre par une partie qui leur est commune ; c'est la *colonne épinière* ou *rachis*, assemblage de vingt-quatre petits os nommés *vertèbres*, et placés les uns au-dessus des autres, formant une colonne plus épaisse en haut qu'en bas ; elle offre plusieurs courbures, tant en avant qu'en arrière, et, dans toute sa longueur, elle est creusée d'un canal nommé *canal vertébral* ; ce dernier contient la moelle épinière et ses enveloppes ; sur chaque côté est une rangée de vingt-quatre trous, par lesquels sortent les nerfs vertébraux. En haut, le canal vertébral communique avec l'intérieur du crâne ; en bas, il se continue avec le *canal sacré*, creusé dans la longueur de l'*os sacrum*. Il y a sept vertèbres à la région cervicale, douze à la région

dorsale ou de la poitrine, et cinq à la région lombaire ou abdominale.

1.° *Le Cou.*

Outre les vertèbres, on trouve au Cou un os qui, par exception, ne s'articule et n'a de connexion avec aucun autre; c'est l'os *hyoïde* qui est à l'entrée du canal alimentaire, et donne un point d'appui aux parois minces de cette partie.

Deux organes importants occupent le devant du Cou, ce sont le *pharynx* et le *larynx*. Le premier est l'origine du canal qui conduit les aliments de la bouche à l'estomac; il est situé plus profondément, appliqué immédiatement sur le devant des vertèbres du Cou. Il est plus ample, plus long, et commence plus haut que le larynx; il communique directement avec l'arrière-bouche, et se continue en bas avec une autre portion du canal alimentaire, qu'on nomme *œsophage*; ses parois sont formées par trois plans de fibres musculeuses qui s'attachent en haut à l'os hyoïde, et elles sont revêtues en dedans par la continuation de la membrane muqueuse qui a tapissé la bouche. Il s'alonge et se raccourcit alternativement pendant la déglutition des aliments; ce mouvement est en partie le résultat du déplacement de l'os hyoïde, qui, tenant à la base de la langue, est entraîné par ses mouvements.

Le *larynx* forme l'origine du conduit de la respiration : il est situé superficiellement au-devant du pharynx : son orifice est immédiatement au-dessous de la base de la langue; on peut y parvenir avec une sonde courbe, en la faisant glisser

sur la surface de cet organe, et en contournant sa base. Cependant l'instrument ne pénétrerait pas dans l'orifice du larynx, qui est très-étroit et qu'on nomme la *glotte*, si on le conduisait toujours appliqué sur la base de la langue, parce que cette ouverture est garnie d'une espèce de soupape appelée *épiglotte*, et qui l'arrêterait; il faut passer par-dessus cet obstacle.

Le larynx est formé par différents cartilages que des membranes unissent entre eux; la saillie située au-devant du Cou et qu'on nomme *pomme d'Adam*, très-marquée chez les sujets amaigris, est formée par un des cartilages du larynx. Il se continue en bas avec la trachée-artère, canal dont le commencement se trouve dans la région du Cou, mais qui sera décrit dans la région de la poitrine, à laquelle il appartient plus spécialement. Au-devant du larynx se trouve un organe dont on ignore l'usage, et qu'on nomme *glande* ou *corps thyroïde*, lequel, par son gonflement chronique, produit cette affection qu'on a nommée *goître*.

Sur les côtés du Cou sont de gros vaisseaux, dont les uns portent le sang à la tête; ce sont les *artères carotides* et leurs divisions; et les autres le rapportent de la tête vers le cœur; ce sont les *veines jugulaires*, au nombre de deux de chaque côté, l'une profonde et l'autre superficielle; c'est cette dernière qu'on saigne quelquefois. Les principaux nerfs du Cou se trouvent aussi sur les côtés près des vaisseaux; enfin on rencontre encore dans ces régions un assez grand nombre de ganglions lymphatiques, qu'on appelle *ganglions cervicaux, glandes cervicales*; ils sont sujets à s'engorger et à suppurer chez les enfants et les jeunes gens scrofuleux. Des

muscles nombreux, qui font mouvoir la tête, le larynx et le pharynx, entourent et protègent toutes ces parties; les plus forts sont en arrière.

2.° *La Poitrine ou Thorax.*

C'est une sorte de cage de forme conique, dont le sommet tronqué se continue avec le cou, et dont la base, assez évasée, répond à la partie supérieure de l'abdomen. Les parois de cette cavité, beaucoup moins solides que celles du crâne, ont des mouvements alternatifs de dilatation et de resserrement nécessaires pour l'exercice de l'acte de la respiration. Elles sont composées d'un grand nombre de pièces osseuses, unies entre elles par des parties molles. Les os sont au nombre de 37; ce sont, en arrière, les douze *vertèbres dorsales;* en avant, le *sternum,* os plat et long, qui commence en haut à la fossette du cou, et finit un peu au-dessus du creux de l'estomac. Il se termine en bas par un petit prolongement formant souvent un os détaché et mobile, que l'on nomme *appendice xyphoïde.* Sur les parties latérales, sont les *côtes* au nombre de douze de chaque côté; ce sont des arcs osseux qui s'articulent en avant avec le sternum, non pas immédiatement comme elles le font en arrière avec les vertèbres, mais par l'intermédiaire de cartilages alongés ayant la même forme que les côtes, et qui s'ossifient en grande partie par les progrès de l'âge. La manière dont se fait la jonction des côtes avec le sternum les a fait distinguer en *vraies côtes* et *fausses côtes;* les vraies côtes sont les sept supérieures, dont les cartilages se rendent directement au sternum. Les cartilages

des fausses côtes, au lieu de s'unir au sternum, s'unissent entre eux, un seul formé de leur réunion se rendant au sternum. La dernière côte, qui n'a point de cartilage, et ne s'unit en avant à aucun autre os, porte le nom de *côte flottante;* elle est très-courte. On ne doit pas mettre au rang des os de la poitrine l'*omoplate* ni la *clavicule*, qui sont bien, par leur position, dans les parois de cette cavité, mais que leur destination doit faire mettre parmi les os des membres supérieurs. Toutes ces pièces sont mobiles; les mouvements exécutés par les vertèbres sont très-bornés; ceux des côtes sont plus étendus; elles s'écartent les unes des autres, les supérieures en s'élevant, les inférieures en s'abaissant; et, de cette manière, elles augmentent la capacité verticale de la Poitrine. Divers muscles unissent et recouvrent toutes ces pièces osseuses qu'ils font mouvoir. Ceux qui remplissent les espaces intercostaux portent le nom de muscles *inter-costaux*, et sont les principaux agents de la respiration. Un très-grand muscle plat, nommé *diaphragme*, situé horizontalement, forme le plancher qui sépare intérieurement la cavité de la Poitrine de celle de l'abdomen; il s'élève et s'abaisse alternativement dans les mouvements de la respiration.

La cavité du *Thorax* n'est pas unique; elle est divisée en trois cavités inégales; les deux latérales sont les *cavités thorachiques* proprement dites; elles sont situées dans la concavité des côtes, et tapissées chacune par une membrane séreuse nommée *plèvre*, qui ne communique point avec celle du côté opposé : elles sont occupées par les poumons. Entre elles est une autre cavité plus petite que les précédentes, et qu'on appelle *médiastin*. Cependant ce n'est pas à proprement

parler un espace ouvert comme sont les côtés du Thorax; c'est une cloison épaisse, formée par l'adossement des deux plèvres, qui sont néanmoins assez écartées l'une de l'autre pour loger en avant le cœur, et, en arrière, les gros vaisseaux, les bronches et l'œsophage. Les principaux organes, contenus dans la Poitrine, sont les *poumons* et leurs dépendances, le *cœur* et ses annexes, c'est-à-dire son enveloppe et les gros vaisseaux.

Les *poumons* sont des organes spongieux, très-légers quoique volumineux, parce qu'ils sont remplis d'air : le droit est un peu plus gros que le gauche; ils occupent toute la capacité des cavités thorachiques, leur sommet répondant au niveau de la première côte, et leur base s'appuyant sur le diaphragme. Ils sont unis avec le cœur par de gros vaisseaux dont les uns portent le sang de ce dernier organe dans les poumons, et les autres le rapportent des poumons au cœur. Ils ont, en outre, une communication avec l'arrière-bouche par la *trachée-artère*, canal moitié cartilagineux, moitié membraneux, qui commence au cou, à la partie inférieure du larynx, et se divise ensuite en deux branches qni prennent le nom de *bronches*, et se rendent chacune dans le poumon correspondant, où elle se subdivise à l'infini; ces canaux portent dans les poumons l'air qui sert à la respiration, et qui pénètre par la bouche.

Le *cœur* est un organe de nature musculeuse, situé entre les deux poumons dans la partie antérieure du médiastin, mais beaucoup plus près du côté gauche de la Poitrine que du droit. Il est enveloppé d'un sac membraneux nommé *péricarde*, dont le feuillet extérieur est fibreux, mais dont l'intérieur est une membrane séreuse.

Le cœur, à peu près du volume du poing chez les adultes, a une forme conique: sa pointe, qui est en bas et à gauche, répond à l'intervalle qui sépare les 5.me et 6.me côtes gauches, ou plutôt leurs cartilages: c'est là qu'elle frappe les parois de la poitrine dans les battements de l'organe. Il est creusé de quatre cavités, deux supérieures plus minces, qu'on appelle *oreillettes*, et deux inférieures, très-épaisses, nommées *ventricules*. Les premières reçoivent les gros troncs veineux qui apportent le sang au cœur; les secondes donnent naissance aux gros troncs artériels par lesquels le sang sort du cœur pour se porter tant aux poumons qu'à toutes les autres parties du corps.

3.° *Abdomen.*

C'est la plus considérable des trois grandes cavités du corps. Il est divisé en plusieurs régions qui ont reçu des noms particuliers, et dont la distinction n'est importante que sous le rapport des organes internes qui y correspondent. La partie antérieure comprend trois régions; une supérieure, nommée *région épigastrique*; une moyenne, nommée *région ombilicale*, et une inférieure, nommée *hypogastrique*. Chacune d'elles est subdivisée en trois autres: ainsi la région supérieure comprend deux parties latérales appelées *hypochondres*, parce qu'elles sont situées sous les cartilages des côtes inférieures; et une moyenne nommée *épigastre*, parce qu'elle correspond à l'estomac. La région ombilicale comprend une partie moyenne nommée *région ombilicale* proprement dite, parce qu'elle renferme l'ombilic ou nombril: sur les cô-

tés sont les *flancs*. La région inférieure se divise en *hypogastre*, qui est au milieu, et en *régions iliaques* sur les côtés. Le pli qui marque de chaque côté la jonction des cuisses avec l'Abdomen, porte le nom d'*aine* ou de région *inguinale* remarquable par la fréquence des hernies qui s'y forment. En arrière, sur les côtés des vertèbres, sont les *régions lombaires* ou les *lombes*, encore appelées *régions des reins*, parce qu'elles répondent à ces organes. Ces parties sont souvent le siége d'une douleur rhumatismale qui porte, à cause de cela, le nom de *lumbago*.

Les parois de l'Abdomen sont presque entièrement composées de parties molles; ce sont plusieurs plans musculeux unis par des aponévroses. Leur épaisseur totale, y compris les téguments, est d'environ un demi-pouce; mais elle est beaucoup plus considérable chez quelques personnes par l'accumulation de la graisse sous la peau. Les parties osseuses, qui entrent dans la composition des parois abdominales, sont, en arrière, les cinq vertèbres lombaires, et, en bas, le *bassin* qui forme comme un bas fond et un plancher solide, destiné à servir de point d'appui à un grand nombre de viscères. Il est composé de quatre pièces unies solidement entre elles; ce sont, en arrière, le *sacrum*, qui se termine inférieurement par un petit os nommé *coccix;* sur les côtés, les os *iliaques* qui se joignent, en avant, en formant le cercle. Leur partie antérieure se nomme le *pubis;* dans le jeune âge c'est une pièce détachée.

La cavité abdominale contient un grand nombre d'organes auxquels on donne plus particulièrement le nom de *viscères*, quoique cependant cette dénomination ait été appliquée à tous les organes

renfermés dans chacune des trois grandes cavités du corps. Les viscères abdominaux sont, la plupart, flottants dans la cavité; ils ne tiennent que par quelques points de leur circonférence; aucun d'eux n'adhère à la paroi antérieure de l'Abdomen, qui n'est qu'appliquée sur eux; tous ont leur point d'insertion à la partie postérieure, au moyen de replis que forme le péritoine en se réfléchissant sur eux. Quelques-uns de ces replis sont fort lâches, tel est celui des intestins grêles, qu'on nomme le *mésentère*.

Les viscères de la digestion occupent la plus grande partie de la cavité abdominale. De toutes les séries d'organes qui concourent à la même fonction, c'est la plus compliquée et la plus étendue; elle commence à la tête, traverse la poitrine, et se termine dans l'Abdomen. La partie principale de ces organes consiste dans un long canal non-interrompu qui a son origine à la bouche et finit à l'anus. Nous avons vu que la première partie de ce canal situé au cou, porte le nom de *pharynx*, lequel se termine dans l'*œsophage*, qui traverse de haut en bas toute la poitrine, dont il occupe la partie profonde; il passe à travers le diaphragme dans l'Abdomen, où il s'ouvre immédiatement dans une large cavité qu'on nomme *estomac* ou *ventricule*, qui est le premier des viscères abdominaux servant à la digestion. C'est un organe creux, à parois minces, une sorte de sac membraneux, qui a, par sa forme, une ressemblance assez exacte avec une cornemuse. Ses dimensions sont différentes suivant qu'il est tout-à-fait vide ou distendu par les aliments; quand il est médiocrement plein, il a environ un pied de long, c'est-à-dire de gauche à droite, et quatre pouces de haut:

il occupe à peu près tout l'hypochondre gauche et tout l'épigastre; il est en rapport, par son extrémité gauche, nommée le *grand cul-de-sac*, avec la rate, et son extrémité droite se prolonge sous une partie du foie; en haut et à gauche, il reçoit l'*œsophage*; l'orifice de communication porte le nom de *cardia* ou *orifice cardiaque, orifice supérieur* ou *œsophagien*. Son extrémité droite, qui est la plus étroite, et qu'on appelle encore *petit cul-de-sac*, se continue avec le canal intestinal; l'ouverture, qui établit la communication de l'un à l'autre, porte le nom de *pylore*. Les parois de l'estomac sont très-minces comme celles de tout le canal alimentaire; elles sont formées de trois couches dont l'intérieure est une portion de la membrane muqueuse qui commence à la bouche; on lui donne, dans ce viscère, le nom de *membrane veloutée* ou *villeuse*, parce que la surface est comme veloutée. La couche extérieure est formée par le péritoine, qui ne tient au tissu sous-jacent que d'une manière très-lâche, et forme au-dessous du grand bord de l'estomac, un grand prolongement nommé *épiploon*, lequel descend jusqu'au-dessous de l'ombilic: ce repli est destiné à favoriser la distension de l'estomac, pendant l'ingestion des aliments. Entre la membrane interne et l'externe est une couche musculeuse, mince, qui porte le nom de *tunique musculeuse*, et qui a pour usage d'opérer le resserrement de l'estomac lorsque ce viscère se vide.

Les *intestins* forment un long canal membraneux qui s'étend depuis l'estomac jusqu'à l'anus; ils décrivent un grand nombre de replis, de sorte que leur longueur totale est considérable; mais elle n'est pas constamment la même dans tous les sujets; elle varie beaucoup, sans toutefois qu'il y

ait de rapports entre ces variations et celles que présente la hauteur du corps. Ainsi on a observé que la dimension du canal intestinal est, pour la longueur, de 18 à 32 pieds.

Les intestins ont été divisés, d'après leur volume, en *intestins grêles* et en *gros intestins.*

Les *intestins grêles* forment la première et la plus longue portion du canal intestinal; ils ont de 13 à 27 pieds; leur grosseur est à peu près uniforme dans toute leur longueur; quand ils sont médiocrement distendus, ils ont environ un pouce de diamètre: on les divise en trois portions; le *duodénum*, *le jéjunum* et *l'iléon*. Le *duodénum* est la portion qui fait immédiatement suite à l'estomac : il est peu mobile, situé profondément sur la colonne vertébrale, au-devant de laquelle il forme deux courbures; il n'a guère qu'un pied de long.

Le *jéjunum* et *l'iléon* forment le reste, et, par conséquent, la presque totalité de l'intestin grêle; mais il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer d'une manière précise la limite qui les sépare l'un de l'autre; cette distinction est plus arbitraire que réelle. Le premier, a-t-on dit, est presque toujours vide sur les cadavres, ce qui lui a valu son nom; il est retenu par des liens un peu moins lâches que le second, et il est moins long; mais ces caractères sont trop peu sensibles pour faire deux portions de la partie de l'intestin grêle, qui commence au duodénum et finit au gros intestin. Considérée dans son ensemble, cette portion est la plus mobile de tout le canal intestinal; elle forme dans toute la moitié inférieure de la cavité abdominale, où elle est rassemblée, un grand nombre de replis qu'on appelle *circonvolutions*; elle est retenue par un

repli du péritoine nommé *mésentère*, qui adhère, en arrière, à la colonne vertébrale, mais dont la largeur est assez grande pour permettre aux circonvolutions intestinales de se déplacer facilement et de glisser les unes sur les autres. Voilà comment dans certains efforts, des anses d'intestins, plus ou moins considérables, peuvent s'échapper de l'Abdomen par les ouvertures naturelles qui existent aux parois de cette cavité, et former des *descentes* ou *hernies*. Le mésentère contient, dans son épaisseur, les vaisseaux qui se rendent aux intestins ou qui en reviennent : au nombre de ces derniers sont les *vaisseaux chylifères* dont il a été parlé précédemment, et sur le trajet desquels se trouvent grand nombre de ganglions lymphatiques. Les parois de l'intestin grêle sont, comme celles de l'estomac, composées de deux membranes entre lesquelles est un plan musculeux très-mince. La couche extérieure est le péritoine qui enveloppe en entier l'intestin, à l'exception du point où cette membrane se replie pour former le mésentère. L'interne est la continuation de la membrane *villeuse* qui revêt l'intérieur de l'estomac, et elle a les mêmes caractères, seulement elle est plus épaisse ; elle forme, dans l'intérieur de l'intestin, des replis nombreux, auxquels on a donné le nom de *valvules conniventes*, dont l'usage paraît être de retarder la marche des aliments dans le canal qu'ils parcourent, et de faciliter en même temps l'absorption complète de leurs principes nutritifs, en donnant plus d'étendue à la surface absorbante.

Les *gros intestins* ont un aspect différent de celui des précédents ; leur calibre est plus consi-

dérable; ils ont d'un pouce et demi à deux pouces de diamètre : ils ne sont pas unis comme les intestins grêles, mais parsemés de bosselures qui paraissent être le résultat du froncement opéré par trois bandelettes longitudinales qu'on remarque à leur surface. Leur longueur totale est d'environ cinq pieds. Ils sont retenus, comme les précédents, par des liens fournis par le péritoine; mais ces liens sont moins lâches que n'est le mésentère; aussi leur déplacement n'est-il pas considérable.

On les divise en trois portions; le *cœcum*, le *colon* et le *rectum*. Le *cœcum* fait suite immédiatement à l'intestin grêle; c'est la plus courte des trois portions; il n'est long que de deux ou trois travers de doigt; il est situé dans la *fosse iliaque* droite. On donne le nom de *fosses iliaques* à deux larges dépressions situées dans l'intérieur de l'Abdomen, à l'entrée du bassin, l'une à droite et l'autre à gauche; elles sont formées par l'évasement de l'*os iliaque* ou *des hanches*. L'ouverture, qui établit la communication entre le cœcum et l'iléon, est garnie d'un repli membraneux, espèce de soupape qu'on appelle la *valvule-iléo-cœcale*, qui laisse passer facilement les matières des intestins grêles dans les gros, mais s'oppose à leur retour en sens contraire. Les liquides introduits artificiellement par l'anus, ne dépassent jamais cette limite. Le *colon* est la plus considérable des trois portions du gros intestin; il forme une grande courbure qui circonscrit les parties latérales et supérieure de la cavité abdominale; on y distingue quatre parties : 1.° le *colon ascendant* ou droit, qui, partant du cœcum, monte au-devant du rein droit jusque sous le foie; 2.° le *colon*

transverse ou *arc transverse* du colon, qui s'étend horizontalement du flanc droit au flanc gauche, en passant au-dessous de l'estomac; il fait dans ce trajet une légère courbure dont la convexité est en bas; 3.° le *colon descendant* ou gauche qui s'étend depuis le flanc gauche, où il avoisine la rate, jusqu'à la fosse iliaque gauche, en passant devant le rein correspondant; 4.° l'S *romaine* du colon ou le *colon iliaque*, qui est situé dans la *fosse iliaque* gauche; il a la forme d'une S.

Le *rectum* termine inférieurement le canal digestif; il s'étend depuis la fin du colon jusqu'à l'anus, ouverture par laquelle il communique avec l'extérieur; il est ordinairement plus large que le colon, cela vient de ce que les matières s'y accumulent davantage.

La composition des parois des gros intestins est la même que celle des parois de l'intestin grêle; il y a dans l'intérieur une membrane muqueuse, continuation de celle des intestins grêles; mais elle n'a que très-peu de villosités, ce qui fait qu'elle n'a pas l'aspect velouté qu'elle présente dans les autres intestins et dans l'estomac : elle contient un grand nombre de petites glandes mucipares qui sont abondantes, surtout à la partie inférieure du rectum. Les replis ou valvules qui sont en si grande quantité dans les intestins grêles, sont très-rares dans ceux-ci. A l'extrémité du rectum, la membrane muqueuse forme un grand nombre de rides. La tunique extérieure est formée par le péritoine qui fournit à chacune des portions du gros intestin, un lien qu'on appelle *méso-cœcum*, *méso-colon*, *méso-rectum*, suivant la partie à laquelle il appartient. La tunique mus-

culeuse forme le plan intermédiaire, comme dans les autres parties du *tube* digestif. L'ouverture inférieure du rectum est cernée par un faisceau circulaire de fibres musculeuses qui forment un bourrelet épais auquel on donne le nom de *sphincter de l'anus ;* il est habituellement contracté et tient cet orifice fermé.

Des viscères plus ou moins volumineux, situés dans le voisinage du tube intestinal, avec lequel ils ont des rapports ou des communications, contribuent par leurs fonctions à l'accomplissement de la digestion; ce sont le *foie*, le *pancréas* et la *rate*.

Le *foie,* un des organes les plus considérables du corps humain, et le plus pesant de tous, est situé à la partie supérieure de l'Abdomen, dans l'hypochondre droit; il s'étend jusqu'à l'épigastre qu'il occupe en partie; il a, dans son diamètre transversal, dix à douze pouces, sur six à sept de large; il pèse environ quatre livres chez l'adulte: sa forme est irrégulière, il est arrondi en dessus, beaucoup plus épais à son extrémité droite qu'à la gauche, qui s'étend au-dessus de l'estomac en s'amincissant: sa partie supérieure est, dans toute son étendue, appliquée contre le diaphragme; sa partie inférieure répond à l'estomac, à l'arc traverse du colon et au rein droit; elle est divisée par deux sillons en trois portions qu'on nomme *lobes ;* le *grand lobe* est à droite, le *moyen* à gauche, et le *petit,* ou *lobe de Spigel*, dans le milieu et en arrière; au-devant de ce dernier et à sa gauche, on trouve sous le lobe moyen, la *vésicule du fiel*, ou *vésicule biliaire*, sac membraneux adhérant à l'organe, et qui sert de réservoir à la bile. La partie antérieure du foie forme un bord

tranchant, qui, ordinairement, ne dépasse pas le bord des côtes inférieures du côté droit; aussi, lorsqu'on soupçonne une affection du foie, doit-on explorer attentivement la région qu'il occupe; si l'on trouve qu'il déborde sensiblement les côtes, c'est une preuve qu'il a augmenté de volume. La couleur de cet organe est d'un rouge brun; sa substance est ferme, mais cassante; c'est pourquoi il se déchire avec facilité, souvent même sans qu'il y ait de lésion aux parties externes, lorsqu'une violence extérieure porte son action sur les parois de l'Abdomen. Son tissu ou parenchyme est granuleux, sillonné par un grand nombre de vaisseaux, tant artériels que veineux, et par des canaux qui transportent hors du foie le produit de sa sécrétion. Ce viscère est de nature glanduleuse; c'est la plus volumineuse des glandes du corps : il a pour usage de sécréter la *bile*, liqueur onctueuse qui, portée dans le canal alimentaire, sert à la digestion. Les matériaux qui concourent à la formation de ce fluide sont apportés au foie par une veine considérable nommée *veine-porte*, et formée de la réunion de toutes les veines de l'estomac, des intestins et de la rate. La bile sécrétée dans toute l'étendue du viscère, est charriée par des canaux particuliers qui se réunissent tous en un tronc unique, lequel sort par la partie inférieure du foie, et porte le nom de *canal hépatique*. Après un pouce et demi ou deux pouces de trajet, il rencontre un autre canal qui vient de la vésicule biliaire, et nommé *canal cystique*; la portion qui résulte de leur jonction prend le nom de *canal cholédoque*, et a quatre pouces environ de longueur; elle va s'ouvrir dans le duodénum où elle verse la bile; il résulte de cette disposition

que la bile ne se rend pas dans son réservoir immédiatement après sa formation, mais qu'elle se rend directement dans le duodénum et ne remplit la vésicule que par une espèce de reflux.

Le *pancréas* est un autre organe glanduleux, situé profondément entre deux courbures du duodénum; il est recouvert par l'estomac, et appliqué transversalement sur la colonne vertébrale. Il est beaucoup moins volumineux que le foie, puisqu'il n'a guère que six pouces de long. Sa surface est bosselée, parce qu'il est formé par l'agglomération de petits lobes, semblable en cela aux glandes salivaires avec lesquelles il a beaucoup d'analogie. Il en sort un conduit excréteur qu'on appelle *canal pancréatique*, et qui va s'ouvrir dans le duodénum, très-près du canal cholédoque. Cet organe sécréte un suc qui paraît se rapprocher de la salive, quant à sa nature, et dont les usages bien précis ne sont pas connus, mais qu'on sait seulement être utiles à l'accomplissement de la digestion.

La *rate* est un organe mou et spongieux, situé dans l'hypochondre gauche, entre les cartilages des fausses côtes et la grosse extrémité de l'estomac, au-dessus du commencement du colon descendant; elle est aplatie transversalement; elle a communément de sept à huit travers de doigt, de haut en bas, et quatre de large. Son parenchyme est une sorte de tissu cellulaire, d'un rouge obscur, assez facile à déchirer, et laissant suinter beaucoup de sang. Les nombreuses veines qui le sillonnent intérieurement se réunissent en un tronc qui contribue à former la *veine-porte*. On ignore encore les usages véritables de la *rate*; les connexions qu'elle a avec les autres viscères de l'ap-

pareil digestif, font penser qu'elle concourt avec eux à l'accomplissement de la digestion ; mais on ne sait pas quelle part elle prend à cet acte, quel rôle elle y joue : elle ne sécréte point de fluide particulier.

Parmi les autres organes qui sont renfermés dans la cavité abdominale, nous devons distinguer ceux de la sécrétion urinaire ; ce sont les reins et la vessie.

Les *reins* sont des organes glanduleux destinés à séparer l'urine du sang ; ils sont au nombre de deux, situés profondément dans la cavité abdominale, de chaque côté de la colonne vertébrale, dans cette partie qu'on appelle la région lombaire, et qui s'étend du bord des fausses côtes en arrière, à la crête de l'os des hanches. Ils ont, par leur forme, une ressemblance assez exacte avec un haricot : leur dimension est d'à peu près quatre pouces de long sur deux de large ; ils ont une consistance bien supérieure à celle des autres glandes ; leur couleur est rougeâtre, leur tissu est ferme et se déchire difficilement ; il est composé, en grande partie, de canaux qui se réunissent en dix ou douze éminences nommées *mamelons*, lesquels aboutissent à un espace évasé, nommé *bassinet*, dans lequel ils versent le produit de la sécrétion : de là le fluide entre dans un long canal nommé *uretère*, qui, partant de chaque rein, se rend dans la *vessie*.

Ce dernier organe est un réservoir musculo-membraneux, dont les dimensions varient suivant qu'il est vide ou plein d'urine, et qui est situé dans la partie antérieure de l'excavation du bassin. Lorsque la vessie est distendue par l'urine, elle a une forme arrondie, beaucoup plus large à sa

partie supérieure, qu'on appelle son *fond*, et qui s'élève alors plus ou moins dans la région hypogastrique; dans le cas d'une distension extrême, ce fond peut s'élever jusqu'aux environs de l'ombilic; alors la partie inférieure de l'Abdomen est tendue et soulevée. La région inférieure de la vessie porte le nom de *bas-fond*; elle présente, en avant, une partie un peu alongée, nommée le *col de la vessie*, qui donne naissance au canal excréteur. Cet organe a une composition analogue à celle de l'estomac; la face interne est revêtue par une membrane muqueuse assez épaisse; une couche musculeuse est immédiatement appliquée sur elle; enfin la tunique externe est formée par le péritoine, qui ne revêt pas sa partie antérieure.

Dans la partie profonde de l'Abdomen, auprès de la colonne vertébrale, existent de gros troncs vasculaires qu'il est important de rappeler ici; ce sont, sur le côté gauche des vertèbres, l'*artère aorte*, qui, pendant tout son trajet dans cette cavité, prend le nom d'*aorte abdominale;* sur le côté droit, la *veine cave inférieure* ou *abdominale;* le premier de ces vaisseaux, continuation de l'aorte thorachique, qui descend de la poitrine, où elle prend naissance dans le ventricule gauche du cœur, pénètre dans l'Abdomen par un espace qui existe entre les attaches postérieures du diaphragme; et, après avoir donné de gros troncs à tous les organes renfermés dans cette cavité, il se termine au niveau de la quatrième ou de la cinquième vertèbre lombaire, en se divisant en deux branches nommées artères *iliaques,* qui se dirigent chacune vers l'un des deux membres inférieurs correspondants. La *veine cave inférieure* commence au niveau de

l'endroit où finit l'artère aorte, par la réunion des deux veines principales (veines iliaques), qui viennent des membres inférieurs; elle monte le long de la colonne vertébrale, et pénètre dans la poitrine par une ouverture que présente le diaphragme.

Extrémités ou Membres.

Les *Extrémités supérieures* ou *Membres thorachiques*, c'est-à-dire, fixés au thorax, sont divisés en quatre parties; l'*épaule*, le *bras*, l'*avant-bras*, et la *main*:

1.° L'*épaule* est formée de deux os, dont le principal est l'*omoplate*, os large et mince qui est en arrière appliqué sur les côtes supérieures; l'autre est la *clavicule*, espèce d'arc-boutant, qui joint l'omoplate au *sternum*, et cache en avant la première côte Des muscles nombreux et épais recouvrent cette partie.

2.° Le *bras* contient un seul os qu'on appelle *humérus*, qui s'articule avec l'omoplate au moyen d'une espèce de tête.

3.° L'*avant-bras* renferme deux os qui sont, en dehors, le *radius*, et, en dedans, le *cubitus*.

4.° La *main* est la plus compliquée des quatre parties; elle comprend trois subdivisions : le *carpe*, le *métacarpe* et les *doigts*. Le *carpe* est la partie la plus voisine de l'avant-bras, avec lequel elle s'articule; il est peu étendu et composé de huit petits os courts, disposés sur deux rangées; c'est lui qui forme le *poignet*. Le *métacarpe* est composé de cinq petits os alongés, qui répondent à chacun des doigs; il forme cette partie, à peu près carrée, qu'on appelle la paume de la main.

Enfin les doigts, au nombre de cinq, sont composés de trois parties mobiles, qu'on nomme *phalanges*; le pouce n'en a que deux; le doigt qui le suit porte le nom d'*index* ou *doigt indicateur ;* le troisième de *médius* , le quatrième d'*annulaire*, et le cinquième de *petit doigt*, ou *doigt auriculaire.*

Les diverses portions des Extrémités supérieures jouissent d'une grande mobilité ; elle est mise en jeu par un grand nombre de muscles qui recouvrent les os. Ceux qui font fléchir les doigts s'attachent pour la plupart en dedans du coude , et se contournent sur la partie antérieure de l'avant-bras, pour aller gagner la paume de la main. Ceux qui les font étendre ont une direction contraire : ils s'attachent en dehors de l'extrémité inférieure de l'*humérus*, en dehors et en arrière du coude, et se contournent sur la partie postérieure de l'avant-bras, pour se diriger vers le dos de la main. Cette disposition est utile à noter dans le cas de paralysie partielle de l'un ou de l'autre de ces deux ordres de muscles ; parce que quand la paralysie affecte les muscles extenseurs, c'est sur le côté externe de l'articulation du coude, et sur la partie postérieure de l'avant-bras qu'on applique les topiques irritants; et, dansle cas contraire, c'est en dedans de l'articulation, et sur le devant de l'avant-bras qu'on doit les appliquer.

Un autre point important à considérer dans l'anatomie des Extrémités supérieures, c'est la position des principaux troncs vasculaires. L'artère principale porte le nom d'*artère brachiale*; elle commence dans le creux de l'aisselle au haut du bras, faisant suite à l'*artère axillaire*, ou artère de l'aisselle, laquelle, dans cet endroit, est

très-facile à blesser, parce qu'elle est peu protégée; elle descend ensuite en dedans du bras, en contournant l'humérus, de manière à se porter au-devant de l'articulation du coude où on la sent très-bien battre; elle est plus près de la partie interne du coude que de la partie externe; en haut, l'artère est profondément cachée sous les muscles, et appliquée presque immédiatement sur l'humérus; cette circonstance est importante en ce qu'il est facile de la comprimer à cet endroit, et de suspendre le cours du sang dans le membre, lorsqu'il existe une hémorrhagie produite par la blessure de quelque branche artérielle au-dessous de ce point. Dans sa partie inférieure, c'est-à-dire, au-devant du coude, l'artère brachiale est presque sous la peau; elle n'en est séparée que par une petite couche d'aponévrose et par une veine qui, très-souvent même, est en côté; il est très-facile de la blesser dans cet endroit. Après avoir dépassé le coude, l'artère se bifurque; une branche suit le cubitus, et l'autre le radius; c'est la partie inférieure de cette dernière que l'on explore près du poignet pour connaître le pouls. Les veines du bras les plus importantes à connaître, sont celles qui servent à la saignée; elles se trouvent au pli du coude et sont au nombre de quatre, savoir: en dedans, la *cubitale* ou *basilique*; en dehors, la *céphalique* ou *radiale*; entre les deux, la *médiane-basilique*, et la *médiane céphalique*, qui, réunies en forme de V, au milieu du pli du coude, se rendent, la première, dans la basilique, et la seconde, dans la céphalique. D'autres auteurs désignent différemment ces veines, ainsi ils les appellent, en allant de dehors en dedans, la *céphalique*, la *médiane*, la *basilique*, et la *cu-*

bitale. La médiane basilique est très-voisine de l'artère brachiale, qui, ordinairement, la déborde un peu en dedans : entre ces deux vaisseaux est interposée une petite expansion aponévrotique. La saignée de la céphalique et de sa médiane est sans danger; cependant la médiane céphalique est souvent très-près du tendon d'un muscle; on a beaucoup exagéré les accidents qui peuvent résulter de la piqûre de cette partie; toutefois on doit l'éviter avec soin; on éloigne la veine du tendon en faisant exécuter à l'avant-bras, un mouvement de rotation en dedans. Il n'en est pas de même de la saignée des deux autres veines; elles sont trop voisines de l'artère pour qu'on n'use pas de précautions; la basilique étant à la partie interne de ce vaisseau, on peut atteindre ce dernier avec la pointe de la lancette qui pénètre obliquement de dedans en dehors. La médiane basilique étant presque immédiatement dessus, on peut le blesser si on enfonce trop perpendiculairement l'instrument. Comme les veines ne sont pas également apparentes chez tous les sujets, lorsque la médiane basilique est la seule qu'on puisse attaquer, on fait tourner en dehors et tendre fortement l'avant-bras, parce qu'alors la petite aponévrose qui est interposée entre les deux vaisseaux, fait saillir la veine et enfonce l'artère; on a soin de plonger la lancette très-obliquement en croisant l'axe du vaisseau. Si on saigne la cubitale, il faut enfoncer la lancette parallèlement à l'axe du vaisseau.

Les *Extrémités inférieures* ou *Membres abdominaux* ne comprennent que trois parties : la *cuisse*, la *jambe* et le *pied*.

1.° La cuisse ne contient qu'un seul os, qu'on

appelle le *fémur*, le plus grand de tous les os du corps; il s'articule avec l'*os des hanches*, au moyen d'une tête arrondie qui s'emboîte dans une cavité très-profonde, dans laquelle elle roule en tous sens. Au-dessous de cette tête est une partie rétrécie, qu'on appelle le *col du fémur*, lequel fait, avec le reste de l'os, un angle très-marqué; il résulte de cette disposition, qui offre du reste de grands avantages pour la station, que dans les chutes sur les hanches ou sur les pieds, le col du fémur se fracture très-facilement surtout chez les vieillards.

2.° La jambe renferme deux os, le *tibia* et le *péroné;* mais il y a cette différence entre cette partie et l'avant-bras auquel la jambe correspond, que les deux os qui la composent ne sont point mobiles l'un sur l'autre comme le radius et le cubitus; ils sont fixés solidement; et l'un des deux, le tibia, qui est le plus volumineux, supporte seul le poids du corps, tandis que le péroné n'est, en quelque sorte, qu'accessoire. L'articulation qui unit la cuisse à la jambe, et qu'on nomme *genou*, est protégée en avant par un petit os circulaire auquel on donne le nom de *rotule*.

3.° Le pied, est, comme la main, divisé en trois parties; le *tarse*, en arrière; le *métatarse*, dans le milieu; et les *orteils*, à l'extrémité. Le *tarse*, beaucoup plus étendu proportionnellement que n'est le carpe à la main, comprend sept os, unis solidement ensemble pour supporter la charge du corps; le plus considérable est le *calcanéum*, dont la partie postérieure forme le talon, auquel s'attache un fort tendon qu'on appelle le *tendon d'Achille*, lequel termine en bas la masse des muscles qui forment le mollet.

Le *métatarse* est composé de cinq os alongés analogues à ceux du métacarpe. Enfin les *orteils*, au nombre de cinq, sont, comme les doigts, divisés en trois phalanges, à l'exception du gros orteil qui n'en a que deux.

Des muscles très-volumineux, surtout à la cuisse, entourent tous ces os, ainsi que nous l'avons vu pour les Extrémités supérieures.

La position des principaux vaisseaux est également importante à noter ici. *L'artère fémorale* ou artère de la cuisse, commence au pli de l'aine, à peu près au milieu de cette partie, un peu plus près cependant du côté interne. Elle est, dans cet endroit, très-superficielle; aussi les blessures du milieu du pli de l'aine sont-elles très-dangereuses. De cet endroit, l'artère fémorale descend en contournant la cuisse en dedans; vers la partie inférieure, elle se porte tout-à-fait en arrière, à la partie postérieure de l'articulation du genou, où elle est encore très-près de la peau. Elle se divise à la jambe en deux branches principales qui vont se perdre au pied.

La veine la plus importante sous le rapport de la saignée, est celle que l'on appelle *saphène interne*; elle a ses racines sur le côté interne du pied; elle monte au-devant de la *malléole* interne, nommée vulgairement cheville du pied, et est entourée dans cet endroit de beaucoup de tissu cellulaire; c'est là aussi que l'on peut l'ouvrir avec la lancette. Elle suit constamment la partie interne du membre, et se porte jusqu'au pli de l'aine.

Les principaux nerfs des Extrémités inférieures sont situés à la partie postérieure; leur tronc porte le nom de *nerf sciatique*, dont il a été parlé précédemment à l'article des nerfs.

PHYSIOLOGIE.

Propriétés Vitales.

L'étude du corps humain a fait admettre l'existence de certains phénomènes généraux, de certaines forces inhérentes aux tissus vivants, et qui donnent aux organes la faculté d'exercer leurs fonctions; ils sont, pour la fibre animale, ce que sont les propriétés physiques pour la matière inerte; ce ne sont point des fonctions, mais ce sont en quelque sorte les éléments des fonctions, et le premier effet de l'action du principe de la vie sur les tissus; c'est pour cela qu'on leur a donné le nom de *Propriétés vitales*.

La première, la plus essentielle de toutes les Propriétés vitales, celle qui, peut-être, met en jeu toutes les autres, et qui n'a point d'analogue dans les lois qui régissent la matière inerte, c'est la *sensibilité*, ou faculté de sentir; c'est elle qui fait qu'on ressent l'impression des corps qui touchent la peau ou les autres tissus, que les yeux perçoivent la lumière, les oreilles les sons. Tous les organes, tous les tissus sont sensibles; mais tous ne le sont pas de la même manière ni au même degré; il en est qui, dans l'état ordinaire, ne paraissent pas du tout jouir de cette propriété; tels sont les os, les cartilages, etc. Mais cette absence de sensibilité n'est qu'apparente;

tant que la sensibilité reste renfermée pour chaque organe dans ses limites naturelles, ou que la cause extérieure, qui la met en jeu, n'a pas une action trop vive, elle ne produit aucune sensation pénible; ainsi qu'un corps qui n'a aucune qualité nuisible, touche la peau; on le sent, voilà tout; qu'une lumière ordinaire frappe le sens de la vue, celui-ci n'en est point affecté péniblement; mais si la sensibilité dépasse ces limites, elle devient *douleur*; c'est ainsi qu'on a observé que des organes qu'on aurait pu croire insensibles, ne l'étaient que conditionnellement. On peut admettre deux sortes de *sensibilités*, l'une *générale* ou *commune*, en vertu de laquelle les tissus sentent plus ou moins le contact des corps: l'autre *spéciale* ou *particulière*, qui fait que chaque organe se met en rapport avec l'agent sur lequel il est destiné à s'exercer; ainsi la lumière n'a d'action que sur l'œil, les sons n'en ont que sur l'oreille, les saveurs, que sur les parties internes de la bouche, etc. Cette Propriété vitale à laquelle d'autres auteurs donnent le nom d'*excitabilité*, joue un grand rôle dans les maladies; les phénomènes morbides (phénomènes des maladies) qui en résultent seront exposés plus loin.

Une autre Propriété vitale dont les effets sont très-remarquables, est la *contractilité;* c'est la faculté qu'ont les tissus animaux de se resserrer, de se raccourcir par leur propre force; c'est dans les fibres musculaires que cette Propriété est la plus manifeste; en se contractant elles se raccourcissent considérablement; mais d'autres parties en sont également douées. Le tissu du poumon se resserre pour exprimer l'air qui s'y est introduit dans l'inspiration; le cœur se contracte pour

chasser le sang dans les artères; les tissus qui, par des causes accidentelles, ont été portés au-delà de leurs dimensions ordinaires, se contractent pour revenir à leur état primitif; cependant ce dernier phénomène n'est point tout-à-fait du même genre que la contraction des muscles; il est le résultat d'un mode particulier de la contractilité, auquel on a donné le nom de *tonicité*, et que l'on peut comparer à l'élasticité dans les corps inertes. La peau jouit à un très-haut degré de cette Propriété; aussi est-elle de tous les tissus celui qui se rétracte le plus, lorsqu'une cause quelconque a détruit la tension dans laquelle elle se trouve habituellement; ce phénomène se remarque dans les plaies par incision dont les bords s'écartent plus ou moins quand ils ne sont contenus par aucun moyen.

Une Propriété opposée à la précédente est l'*expansibilité*, en vertu de laquelle certains organes développent leur tissu par un mouvement actif; tels sont les poumons qui se dilatent pour recevoir l'air qui sert à la respiration, le cœur qui dilate ses cavités pour recevoir le sang que lui apportent les veines.

La *caloricité* ou développement de la chaleur, est encore un phénomène qui a lieu dans tous les tissus vivants, et qui est un effet immédiat de la vie. La température des parties intérieures du corps humain est de 31 à 32 degrés du thermomètre de Réaumur. Les parties qui sont toujours exposées à l'air, et celles qui sont les plus éloignées du centre, comme la figure, les mains et les pieds, sont de quelques degrés au-dessous de cette évaluation.

On pourrait encore admettre comme une Pro-

priété vitale, cette faculté qu'ont les tissus animaux de résister pendant la vie aux causes de dissolution, à la putréfaction. On sait que les cadavres se décomposent très-promptement à l'air; ils ne sont plus alors protégés par le principe de la vie; ils sont rentrés dans le domaine de la matière inerte; si quelques portions du corps vivant se putréfient quelquefois, c'est qu'elles ont été par quelqu'accident, soustraites à l'influence de la vie.

SYMPATHIES.

On donne ce nom à la relation qui existe entre certains organes, et qui fait qu'ils exercent les uns sur les autres, une influence plus ou moins sensible. Toutes les parties du corps concourent ensemble au même but, l'entretien de la vie: il est rare que l'une soit dérangée dans son action sans que toutes les autres ne soient en même temps plus ou moins altérées; mais il en est entre lesquelles cette corrélation d'action est beaucoup plus marquée, et en quelque sorte spéciale; c'est cette corrélation qu'on a désignée sous le nom de *Sympathie;* telle est celle qui unit la peau et les membranes muqueuses; le cerveau et l'estomac; les parties de l'arrière-bouche et l'estomac, etc. Les phénomènes sympathiques sont très-importants sous le rapport physiologique, c'est-à-dire, dans l'exercice régulier et naturel des fonctions, parce qu'ils démontrent l'admirable accord qui existe entre toutes les parties de l'économie humaine; mais ils le sont encore plus sous le rapport pathologique, c'est-à-dire, dans l'histoire des

maladies. Quand un organe est le siége d'une altération, il réagit plus ou moins vivement sur tous ceux avec lesquels il entretient des relations sympathiques plus intimes, et cette réaction donne lieu à des phénomènes dont l'étude et la connaissance sont d'autant plus importantes, qu'ils peuvent donner le change sur l'affection primitive et principale; on parlera plus loin de ces phénomènes pathologiques.

DES FONCTIONS.

On donne le nom de Fonctions aux actions qui sont exécutées par les différents organes du corps, et dont le but est, ou d'entretenir la vie, ou d'établir les relations de l'homme avec ce qui l'environne. Ces actions sont, la plupart, d'une grande importance; il en est peu qui puissent être suspendues ou anéanties sans qu'il n'en résulte au moins un dommage, une gêne plus ou moins considérables; quelques-unes même sont tellement essentielles à la vie, que leur abolition entraîne inévitablement, et en peu d'instants, la mort; telles sont entre autres la respiration et la circulation. Quelques-unes n'ont point la même importance; ainsi l'action des muscles peut être suspendue pendant long-temps sans que la santé éprouve la moindre atteinte. On chercherait en vain à expliquer le mécanisme des Fonctions par la structure et la disposition des organes qui les exécutent; elles sont un effet du principe de la vie, qui n'a rien de matériel. Les organes, comme il a été dit plus haut, ne sont que des instruments appropriés aux actes que le créateur a jugé à propos d'éta-

blir pour l'entretien de la vie dans les corps qui en sont doués. Le corps vivant n'est donc pas une machine dans le sens que les physiciens attachent à ce terme.

Il n'y a pas autant de Fonctions qu'il y a d'organes; très-peu sont exécutées par un seul, et encore celles qu'on pourrait considérer comme étant dans ce cas, sont-elles presque toutes le résultat de l'action simultanée de deux organes pairs et entièrement semblables; telles sont les Fonctions des sens. Il n'y a que la voix qui, sous le rapport de la partie dont elle procède, soit une Fonction simple, si toutefois il faut appeler de ce nom un acte qui est une annexe de la respiration. A ces exceptions près, la majeure partie des Fonctions sont le produit du concours d'une série d'organes qui exécutent chacun une action particulière; c'est la succession et l'ensemble de toutes ces actions partielles concourant à un but commun, qui constituent la Fonction. Il n'en est pas qui, sous ce rapport, le cède à la digestion; c'est la plus compliquée de toutes.

La plupart des Fonctions peuvent être distribuées en deux classes: 1.° celles qui servent à la nourriture et à l'entretien du corps; ce sont la *digestion*, la *respiration*, la *circulation*, la *nutrition*, la *sécrétion*, l'*exhalation*, l'*absorption* (les physiologistes leur ont donné le nom général de *Fonctions organiques*, parce qu'elles ont pour but l'entretien de la partie matérielle ou organique du corps): 2.° celles au moyen desquelles l'homme établit des relations avec ses semblables ou les objets qui l'environnent; ce sont les *sensations* ou Fonctions des sens, la *locomotion* ou action de se mouvoir, et la *voix*; on y joint les *facultés intel-*

lectuelles, que l'on met improprement au rang des Fonctions, et qui forment l'attribut distinctif de l'homme. On donne collectivement à celles de cette seconde classe le nom de *Fonctions annimales* ou de *relation*.

Digestion.

La Digestion est une fonction par laquelle les aliments subissent dans les voies digestives, une suite d'altérations et de transformations qui ont pour dernier résultat d'en séparer le principe nutritif, lequel, par un nouveau travail qu'il subit ensuite, devient propre à l'accroissement, à l'entretien et à la réparation du corps. C'est, ainsi qu'il a été dit précédemment, la plus compliquée de toutes les fonctions à cause du grand nombre d'organes qui servent à son accomplissement; tous exécutent des actes particuliers qui, s'enchaînant les uns les autres, concourent, d'une manière plus ou moins directe, au même but, l'extraction du fluide qui doit nourrir le corps.

Les aliments introduits dans la bouche sont soumis à l'action des dents qui les broient; c'est ce qu'on appelle la *mastication* (action de mâcher) opération pendant laquelle ils sont pénétrés de salive et réduits en une masse facile à avaler. Il paraît que leur mélange avec la salive est une préparation nécessaire à la digestion des aliments solides, car ceux qui sont introduits dans l'estomac sans avoir été mâchés, sont digérés avec plus de peine que les autres. Portés ensuite dans le pharynx par les mouvements combinés de la langue et des autres parties molles de la bouche, ils sont transmis, au moyen de la *déglutition* (action

d'avaler) à l'œsophage qui les conduit dans l'estomac: à mesure qu'ils y arrivent, ce viscère se gonfle et descend vers l'ombilic; en séparant les deux feuillets du péritoine qui forment la partie antérieure de l'épiploon. Aussitôt après le repas, on ressent un bien être général, un accroissement de forces d'autant plus marqué que les aliments dont on fait usage étaient plus nourrissants; on éprouve une douce chaleur vers la région de l'estomac, tandis que le reste du corps est en proie à une sorte de léger frissonnement; les extrémités sont un peu froides; le pouls se concentre et devient un peu plus fréquent, ainsi que la respiration; il y a de la propension au sommeil: ces phénomènes, qui sont plus sensibles dans le temps froid que dans le temps chaud, ont quelque rapport avec un léger accès de fièvre, ce qui a fait donner par quelques auteurs le nom de *fièvre de la Digestion*, à l'état général qui suit l'ingestion des aliments. Quand la réplétion a été très-considérable, l'estomac est mal à l'aise et douloureux, et la respiration très-gênée à cause de la difficuté qu'éprouve le diaphragme à s'abaisser.

Dans l'estomac, les aliments sont soumis à l'action du suc gastrique qui les dissout et les change en une pâte demi-fluide, de couleur grisâtre ou brune, qu'on appelle *chyme;* c'est ordinairement une heure et demie après le repas que commence cette transformation dont la durée n'a rien de certain, mais que quelques expériences permettent d'évaluer à quatre ou cinq heures. A mesure qu'elle s'opère, la portion de chyme déjà produite est poussée par les contractions des parois musculaires de l'estomac vers l'orifice pylorique, qu'elle franchit pour passer dans le duodénum: là sa présence

produit une excitation qui détermine l'afflux, dans l'intestin, d'une plus grande quantité de bile et de fluide pancréatique. La pâte chymeuse, pénétrée par ces deux humeurs, subit, dans le duodénum, une nouvelle élaboration à laquelle on a donné le nom de *Digestion duodénale:* un nouveau fluide s'y développe; c'est le *chyle*, qui se sépare de la partie la plus grossière et non nutritive des aliments. Ainsi élaborée, la masse passe dans les autres portions de l'intestin grêle qu'elle parcourt, retardée dans sa progression par les replis de la membrane muqueuse: dans ce trajet, les *vaisseaux chylifères* ou *lactés* pompent le chyle qui leur donne une couleur blanche; l'absorption commencée à la fin du duodénum, cesse à la terminaison de l'iléon, la dernière portion de l'intestin grêle ; le chyle quitte le canal intestinal pour suivre les vaisseaux lactés qui vont le porter dans le canal thorachique, lequel, à son tour, le verse dans la circulation sanguine. On donne à cette nouvelle route que suit le chyle, le nom de *secondes voies*, par opposition à l'estomac et aux intestins, qu'on appelle les *premières voies* parce que l'acte de la nutrition s'y prépare. Il n'est pas possible de déterminer d'une manière précise la quantité de chyle qui est apportée dans le sang par le canal thorachique; elle est relative à la quantité et à la qualité des aliments, ainsi qu'à l'énergie d'action des organes chargés de l'élaboration et de l'absorption du principe nutritif.

Arrivé à la fin des intestins grêles, le résidu de la masse chymeuse entièrement privé de chyle, qui a été absorbé par les vaisseaux lactés, prend une consistance plus épaisse et une couleur plus foncée; il passe dans les gros intestins qu'il parcourt,

et finit par être expulsé par le rectum, sous le nom de *matières fécales*, mêlé alors à une quantité plus ou moins notable de bile dont il conserve la couleur.

Respiration.

C'est une fonction qui a pour but de revivifier le sang par le contact de l'air atmosphérique. Cette revivification porte le nom d'*hématose*. On a vu dans l'histoire de la digestion, que le principe nutritif extrait de la pâte chymeuse par les vaisseaux lactés ou chylifères, est porté dans la masse du sang au moyen du canal thorachique qui s'abouche avec la veine sous-clavière gauche; mais ce principe n'est point encore propre à alimenter l'économie; il faut qu'il soit transformé en sang: en outre, le sang lui-même, lorsqu'il reçoit le fluide qu'apporte le canal thorachique, n'a plus les qualités éminemment nutritives qu'il avait en partant du cœur; il a donné aux organes qu'il a traversés, les matériaux nécessaires à leur entretien et à leurs fonctions, et il s'est chargé d'une partie des produits de leur décomposition; ces derniers doivent être éliminés de l'économie où il ne sont plus nécessaires. La Respiration est chargée de remplir ce double but, le premier en totalité, et le second en partie: les deux poumons sont les organes où s'accomplit cette fonction importante, et l'air atmosphérique est l'agent qui opère sur le sang; il y pénètre par les *bronches*, canaux cartilagineux qui font suite à la *trachée artère*, et qui, après s'être ramifiés à l'infini dans la substance du poumon, se terminent par de petites vésicules : c'est dans ces dernières que l'air se trouve en rapport avec

le sang. Deux mouvements constituent l'acte de la Respiration; l'un, qu'on appelle l'*inspiration*, consiste dans le développement, l'ampliation de la poitrine et des poumons; les côtes s'écartant en même temps que le diaphragme s'abaisse et que les poumons se dilatent, il se fait dans ces organes un vide que l'air extérieur vient remplir à l'instant. A ce mouvement en succède un autre nommé *expiration;* les côtes s'abaissent, le diaphragme se relève, la poitrine se resserre; l'air est chassé des poumons en suivant la voie par laquelle il est entré. Pour bien comprendre ce qui se passe dans la Respiration, il faut savoir que l'air atmosphérique est composé de deux principes dont l'un, nommé *oxygène*, qui en forme à peu près le cinquième, est l'élément vital essentiel à l'existence des animaux, et l'autre, nommé *azote*, forme les quatre autres cinquièmes; c'est l'oxygène qui, d'après de nombreuses expériences souvent répétées, paraît changer le chyle en sang, et qui, en agissant sur une partie des principes inutiles au corps que contient ce dernier fluide, les rend volatils et les dispose à être éliminés avec la portion d'air qui sort par l'expiration: aussi l'air qui provient de la poitrine dans ce second temps de la Respiration, non-seulement a perdu un de ses principes (l'oxygène), mais encore il en contient d'autres qu'il n'avait pas auparavant. Voilà comment l'atmosphère d'un lieu où un grand nombre de personnes sont réunies, et qui n'est pas suffisamment renouvelée par un courant venant du dehors, devient impropre à la Respiration, et même dangereuse. Le nombre des mouvements respiratoires est, terme moyen, de 20 par minute, chez une personne adulte bien portante.

Circulation.

La Circulation est le mouvement en vertu duquel le sang, partant du cœur, parcourt toute l'étendue du système artériel, se rend à toutes les parties du corps qui en reçoivent leur nutrition ou les matériaux de leurs opérations, et revient ensuite au cœur par les veines. On donne à cette fonction le nom de *Circulation*, non pas parce que la route que suit le sang forme un cercle véritable, mais parce qu'il repasse toujours par les mêmes points. On distingue deux sortes de Circulations; une *petite* ou *pulmonaire*, et une *grande* ou *générale*; la première se fait du cœur aux poumons, et des poumons au cœur; la seconde a lieu du cœur à toutes les parties, et de celles-ci au cœur. On a vu dans l'histoire de la respiration, que cette fonction avait pour but de renouveler le sang, en le mettant en contact avec l'air atmosphérique dans les poumons; c'est là ce qui donne lieu à la petite Circulation : ce n'est qu'après avoir subi cette revivification, et par conséquent avoir passé tout entier par les poumons, que le sang est envoyé par le système artériel général, dans toutes les parties du corps. Voici le mécanisme de cette inportante fonction. Nous supposons le fluide retournant vers le cœur, après avoir servi à la nutrition des divers organes; il est alors d'une couleur très-foncée; c'est le *sang noir*, qui s'est chargé de tous les principes de la décomposition des tissus, et a reçu le chyle mêlé à la lymphe : il est versé dans l'oreillette droite du cœur par les deux *veines*

caves; l'oreillette se contracte et le chasse dans le ventricule droit; ce dernier se contracte à son tour et pousse le sang dans les poumons au moyen de l'*artère pulmonaire*, qui fait exception au système artériel, car elle contient du sang noir. Le sang revivifié dans les poumons par l'acte de la respiration, devient du *sang rouge* ou *artériel*; il revient au cœur avec ses nouvelles qualités par les *veines pulmonaires*, au nombre de quatre, qui s'ouvrent dans l'oreillette gauche: celle-ci se contracte comme a fait la droite; elle envoie le sang dans le ventricule correspondant; enfin les contractions de ce dernier poussent le fluide dans le tronc de l'*artère aorte*, souche du système artériel général; il parcourt rapidement les innombrables divisions de ce système, en conservant toujours sa couleur vermeille; ce n'est que dans les vaisseaux capillaires qu'il change de nature, en déposant, dans le tissu des organes, les divers principes dont il est chargé, et en recevant ceux qui proviennent de leur décomposition; il rentre noir dans le système veineux qu'il parcourt en sens contraire du système artériel, c'est-à-dire, des petites divisions vers les branches, de celles-ci vers les troncs; enfin il arrive dans les veines caves pour recommencer le circuit qu'il a déjà parcouru. Le cœur est donc l'organe central qui communique l'impulsion à toute la Circulation: ses contractions donnent lieu à un déplacement très-sensible de tout l'organe, déplacement qu'on apprécie facilement en appliquant la main sur la région précordiale. C'est pendant la contraction des ventricules que la pointe du cœur vient frapper les parois de la poitrine, entre les cartilages des cin-

quième et sixième côtes gauches. La progression du sang dans les artères, par suite de la contraction des ventricules, est aussi marquée par un phénomène très-remarquable, et qui consiste dans un redressement et un affaissement alternatifs, qui correspondent exactement aux battements du cœur. Ce mouvement, que l'on sent très-distinctement en appliquant les doigts sur le trajet d'une artère, constitue le *pouls*; de sorte que le pouls existe partout où il y a des vaisseaux artériels assez considérables pour être sentis au toucher.

La connaissance du mécanisme de la Circulation est très-importante, surtout pour la pratique chirurgicale. Ainsi, lorsqu'un tronc artériel est divisé par un instrument tranchant, c'est par le bout le plus voisin du cœur que le sang jaillira avec plus de force, tandis que l'autre bout, ou ne saignera pas du tout, ou ne donnera qu'une hémorrhagie peu inquiétante, provenant du reflux du sang des branches voisines : toutefois quand l'artère blessée est d'un gros calibre, l'hémorrhagie est presque aussi grave par le bout inférieur que par le bout supérieur. Si c'est une veine qui est divisée, le sang viendra par la partie qui se trouve la plus éloignée du cœur, et il n'en coulera point par l'autre. Quand on veut suspendre l'écoulement du sang, il faut, s'il s'agit d'une hémorrhagie artérielle à un membre, comprimer le vaisseau au-dessus de la blessure: c'est le contraire pour les veines; le sang y circulant des extrémités vers les troncs, il faut comprimer au-dessous. Pour pratiquer une saignée sur une veine, on commence par placer une ligature un peu serrée entre le cœur et le point où l'on veut

faire la ponction; il arrive alors que le sang qui vient des petites branches vers le tronc, arrêté par l'obstacle qu'on lui oppose, distend fortement la veine, ce qui rend l'opération beaucoup plus facile, et il sort ensuite plus librement par l'ouverture artificielle.

Nutrition.

On nomme ainsi la fonction par laquelle la matière nutritive, extraite des aliments et déjà élaborée par diverses actions organiques, finit de quitter sa nature propre, et prend celle des divers tissus vivants, pour en réparer les pertes et en entretenir les forces. La manière dont s'opère cette assimilation nous est et nous sera toujours inconnue.

Sécrétion.

C'est une fonction organique qui s'opère dans les glandes, et consiste dans une élaboration particulière que ces organes font subir au sang qui leur est apporté par leurs vaisseaux. Ce phénomène échappe tout-à-fait aux investigations des physiologistes. On sait seulement qu'il se passe dans les divisions capillaires des vaisseaux; mais on ignore comment se fait la transformation; le résultat est la production d'un fluide nouveau, qui varie suivant l'espèce de glande qui l'a fourni; ainsi les glandes lacrymales sécrétent les *larmes*; les glandes salivaires, la *salive*; le foie, la *bile*; les reins, l'*urine*; le pancréas, le suc *pancréatique*; les glandes mucipares répandues dans l'é-

paisseur de toutes les membranes muqueuses, fournissent le *mucus*, etc. Chacune des glandes prend dans le sang les matériaux dont elle a besoin, et fait subir à ce fluide un travail tel qu'il change totalement de nature et apparaît avec des qualités toutes nouvelles.

Tous ces fluides sécrétés remplissent dans l'économie des usages dont il a été parlé précédemment; il n'y a que l'urine, fluide résultant de la décomposition des tissus, qui soit destinée à être rejetée au-dehors.

Exhalation.

C'est une fonction en vertu de laquelle divers fluides sont versés sous forme de rosée ou de vapeur, soit à la surface de la peau et des membranes, soit dans les aréoles de quelques tissus. On suppose que des vaisseaux extrêmement déliés pompent ces fluides dans le sang et les déposent sur les surfaces qu'ils ont pour usage de lubrifier, ou par lesquelles ils doivent être éliminés. Quoiqu'il y ait ici une sorte de travail exercé sur le sang, cependant on distingue cette action de la *sécrétion*, parce qu'elle n'est point le produit d'organes glanduleux, comme dans cette dernière fonction.

Les fluides exhalés sont, la plupart, destinés à lubrifier des surfaces membraneuses ou à entretenir la souplesse de certains tissus. Le plus remarquable de ceux de cette classe, c'est la *sérosité* qui baigne la surface des membranes séreuses, et qui a pour usage de faciliter le glissement des organes recouverts par ces membranes. Si la surface du péritoine n'était pas sans cesse arrosée

par une humeur onctueuse et douce, les viscères abdominaux, qui sont très-mobiles, seraient exposés à être douloureusement froissés dans les mouvements et les secousses qui leur sont communiqués. La même humeur se rencontre partout où il y a des membranes séreuses : on en voit aussi dans les articulations mobiles des os, qui toutes sont munies de membranes séreuses d'une nature particulière; mais il était nécessaire ici que le produit de l'Exhalation destiné à faciliter le glissement de surfaces solides et dures, eût plus de consistance; aussi a-t-il la viscosité du blanc d'œuf; c'est ce qu'on appelle la *synovie*. Les petites alvéoles du tissu cellulaire sont humectées par une vapeur séreuse qui est le produit de l'Exhalation. La graisse, le fluide médullaire qui remplit les cellules des os spongieux, la moelle renfermée dans le canal des os longs, doivent encore leur origine à la même fonction. Les diverses humeurs exhalées dont il vient d'être question, restent sur les surfaces ou dans l'intérieur des tissus qu'elles baignent, et ne sont point destinées à être éliminées du corps; aussi leur accumulation est-elle prévenue par l'absorption qui en enlève incessamment une quantité égale à celle qui est exhalée. Le défaut d'équilibre entre ces deux mouvements, produit ou une sécheresse plus ou moins marquée des surfaces et des tissus, ou l'augmentation plus ou moins considérable de la quantité du fluide.

Une autre Exhalation très-remarquable et très-importante pour le médecin, c'est celle qui constitue la *transpiration*; elle a pour but d'éliminer du corps un fluide séreux qui sort sous forme de vapeur, ou qui coule semblable à de l'eau. Elle a

lieu par deux surfaces, celle de la peau, qui est la principale et la plus étendue, et celle de la muqueuse pulmonaire, qui tapisse les divisions des bronches; ce qui a donné lieu de distinguer la transpiration en *cutanée* et en *pulmonaire*.

La *transpiration cutanée*, dans l'état ordinaire, n'est point manifeste aux sens: le fluide poussé par les exhalants ne reste point sur la surface de la peau; il se dégage immédiatement sous la forme d'une vapeur subtile; c'est là ce qui constitue la *transpiration insensible*, dont la quantité est fort considérable, puisque des expérimentateurs ont calculé qu'elle était d'une à quatre livres en vingt-quatre heures. Quand la transpiration cutanée est très-abondante, elle est à l'état liquide, et se présente sous l'apparence de gouttes aqueuses qui recouvrent la peau; elle prend alors le nom de *sueur*.

La *transpiration pulmonaire* est toujours sous la forme d'une vapeur, qui sort de la poitrine pendant l'expiration. Cette vapeur n'est point visible quand l'air est doux ou chaud; mais elle le devient dans le temps froid.

Absorption.

On appelle ainsi l'action par laquelle des vaisseaux d'un ordre particulier pompent (absorbent) des fluides avec lesquels ils se trouvent en contact. Ces fluides ou principes sont de deux sortes, les uns provenant de substances étrangères au corps, et portés par conséquent de dehors en dedans; les autres, au contraire, provenant du corps même, et résultant de la décomposition et du re-

nouvellement continuels des tissus et des humeurs; ils procédent de dedans en dehors, parce qu'ils sont expulsés de l'économie. De là deux espèces d'Absorptions, l'*externe* et l'*interne*. Par la première, il ne faut pas entendre seulement celle qui se fait à la surface cutanée, mais aussi celle qui a lieu sur les membranes muqueuses des voies digestives et respiratoires, qui sont considérées, avons-nous dit précédemment, comme une autre surface du corps. C'est ce qui a fait distinguer l'Absorption externe en *cutanée*, en *pulmonaire*, et en *intestinale* ou *digestive*. Cette dernière, encore appelée *nutritive*, s'exerce principalement sur les principes nutritifs fournis par les aliments pendant leur séjour dans les voies digestives; mais elle peut s'opérer aussi sur des substances non nutritives, même nuisibles, mises en rapport avec la muqueuse gastro-intestinale : beaucoup de poisons introduits dans l'estomac produisent leurs effets pernicieux après avoir été absorbés. L'Absorption *cutanée* s'exerce sur les corps fluides ou même solides en contact avec la peau. Certaines maladies peuvent se propager par cette voie, lorsque les principes qui les engendrent sont exposés à l'action des absorbants cutanés : la propagation de la gale est l'exemple le plus commun et le plus remarquable de ce genre d'infection contagieuse. L'Absorption *pulmonaire* ne peut s'exercer que sur des principes étrangers à l'économie, introduits par l'air dans les bronches au moyen de l'acte de la respiration. Des maladies contagieuses peuvent encore se propager par cette voie lorsqu'elles produisent des miasmes volatils que l'air peut transporter. Des vapeurs malfaisantes provenant de certaines substances vénéneuses, et introduites dans la poitrine,

peuvent occasionner de très-graves accidents. On a remarqué que l'Absorption cutanée et la pulmonaire étaient très-actives lorsque l'Absorption nutritive ne trouvait pas à s'exercer; voilà pourquoi il est dangereux de s'exposer à jeun à l'action d'une atmosphère chargée de miasmes morbifiques.

L'*Absorption interne* est celle qui s'opère sur des principes appartenants au corps même. C'est elle qui enlève à la trame des organes les produits de leur décomposition; produits qui sont incessamment remplacés par des nouveaux au moyen de la nutrition; de sorte qu'il se fait dans l'épaisseur des tissus, un mouvement continuel de décomposition et de recomposition. On appelle encore ce genre d'Absorption, *Absorption interstïcielle* ou *moléculaire.* Elle s'exerce également sur les fluides qui baignent certaines parties, et qui, n'étant pas destinés à être éliminés, s'accumuleraient outre mesure, si, en même temps qu'ils sont versés par les vaisseaux exhalants, ils n'étaient pas repompés par les absorbants en quantité égale, comme il a été dit dans l'histoire de l'exhalation. Enfin cette Absorption agit sur les liquides qui, bien que destinés à être expulsés du corps où ils sont devenus inutiles, séjournent pendant quelque temps dans des réservoirs qui leur sont propres: l'urine est dans ce cas; pendant son séjour dans la vessie, sa partie la plus fluide est résorbée; aussi lorsqu'elle a été retenue long-temps, acquiert-elle ordinairement une couleur plus foncée et une odeur plus forte.

La thérapeutique, ou l'art d'administrer les médicaments, est fondée toute entière sur la fonction dont il vient d'être question: les substances employées pour le traitement des maladies, sont

soumises à l'action des vaisseaux absorbants sur l'une ou l'autre des surfaces muqueuse et cutanée. La première de ces deux voies est celle que l'on choisit le plus ordinairement : cependant assez souvent les agents thérapeutiques sont mis en rapport avec la peau soit intacte, soit dénuée de son épiderme, comme cela a lieu quand on applique des pommades médicamenteuses sur des plaies de vésicatoires.

Locomotion.

On donne ce nom à la faculté qu'a l'homme de se transporter d'un lieu dans un autre, ou de mouvoir une partie quelconque de son corps au gré de sa volonté. Les organes qui concourent à l'exercice de cette fonction, sont les *muscles* en qui réside la propriété contractile, et les *os* avec leurs dépendances, qui servent de point d'appui et d'attache aux muscles, et qui forment des leviers au moyen desquels la masse du corps est facilement déplacée, lorsque la contraction musculaire agit sur eux.

Sens.

Ils sont au nombre de cinq, et ont chacun leur organe particulier; ce sont le *toucher*, la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, et le *goût*.

Le *toucher* réside dans la peau qui, extrêmement sensible, transmet à l'âme les plus légères impressions qu'elle reçoit; mais c'est plus particulièrement à la main, et surtout à l'extrémité des

doigts qu'il a son siége ; il nous fait connaître les qualités palpables des corps, telles que la mollesse, la dureté, le froid, le chaud, la sécheresse, l'humidité, le volume, la configuration, et l'état de la surface des corps. La main est admirablement construite pour nous mettre à même d'acquérir la notion de ces différentes qualités ; elle est composée d'une multitude de pièces mobiles qui lui permettent de se mouler, pour ainsi dire, sur les objets, et d'en embrasser les contours : les doigts, qui la terminent, donnent à l'homme la faculté de saisir facilement les corps, de les explorer dans tous les sens en variant leur position ; enfin les papilles cutanées de l'extrémité des doigts jouissent d'une exquise sensibilité, qui transmet jusqu'aux moindres détails des qualités tactiles.

La *vue* réside dans les yeux dont l'admirable construction est un modèle parfait d'instrument d'optique. C'est une sorte de globe formé de membranes très-denses, et rempli d'humeurs dont la limpidité est parfaite ; ses parois intérieures sont garnies d'un enduit noirâtre qui empêche les rayons visuels de se détourner de la direction qu'ils doivent avoir. A la partie antérieure se trouve une membrane circulaire d'une transparence parfaite; c'est la cornée, derrière laquelle s'en trouve une autre formée de rayons colorés : cette dernière, qu'on nomme *iris*, douée de la propriété de se contracter et de se relâcher, est percée dans son centre d'un trou appelé *pupille*, à travers lequel on voit le fond noir de l'œil. Cette ouverture varie beaucoup dans son diamètre ; elle se rétrécit lorsqu'une lumière vive frappe l'œil ; elle s'élargit dans l'ombre : chez les personnes atteintes d'une paralysie de l'œil, elle est immobile, quelles

que soient les variations de l'intensité de la lumière. Chez celles qui sont affectées de la cataracte, le fond de la pupille est blanc ou grisâtre : cette apparence est due à l'opacité et à la couleur blanche d'un petit corps de forme lenticulaire, qu'on nomme le *cristallin*, et qui est situé derrière l'iris.

L'*ouïe* a pour organe les oreilles, situées sur les côtés de la tête, aux régions temporales. On y distingue trois parties, l'*oreille externe*, l'*oreille moyenne* et l'*oreille interne* ; la première comprend cet appendice extérieur qu'on appelle *pavillon de l'oreille*, et un canal nommé *conduit auditif*, qui s'enfonce dans l'épaisseur de l'os temporal, et qui, long de 10 à 12 lignes, est fermé dans le fond par la *membrane du tympan*, de sorte qu'il n'a aucune communication avec l'intérieur. L'*oreille moyenne* consiste dans une cavité qu'on appelle le *tympan*, et qui communique avec l'arrière-bouche par un canal cartilagineux nommé *trompe d'Eustache* ; elle fait suite à l'oreille externe. L'*oreille interne* est formée par une réunion de cavités tortueuses, creusées dans l'épaisseur de cette partie du temporal qu'on appelle le *rocher* ; elles sont tapissées par une membrane résultant en partie de l'épanouissement du nerf auditif.

L'*odorat* a pour siége la membrane muqueuse qui revêt l'intérieur des fosses nasales : ces cavités ne consistent pas dans un simple canal s'étendant de l'ouverture antérieure de nez aux arrière-narines ; mais elles présentent intérieurement une surface très-étendue par l'effet des nombreuses anfractuosités (enfoncements) des os qui entrent dans leur composition, et avec lesquelles com-

muniquent des arrière-cavités creusées dans le coronal, dans les os maxillaires supérieurs, et dans le corps du sphénoïde : la membrane muqueuse qui tapisse toute cette surface, reçoit les ramifications du *nerf olfactif* (*nerf de l'odorat.*).

Le *goût* a pour organe principal la *langue*, dont la membrane muqueuse est hérissée d'une multitude de petits prolongements nommés *papilles,* qui jouissent d'une grande sensibilité.

La *voix* est une fonction qui est sous la dépendance de la respiration, en ce qu'elle est produite par le passage de l'air à travers la cavité du *larynx* : sa formation est hors de la portée des explications mécaniques. La *parole*, qui est la voix articulée, est une des plus précieuses facultés de l'homme, et entièrement dans le domaine de l'intelligence.

Facultés intellectuelles.

Elles sont rangées très-mal à propos parmi les fonctions par les physiologistes. C'est par elles que l'âme se manifeste; elles n'ont rien de matériel et ne sont point le résultat de l'action spéciale d'un organe, à la manière des fonctions qui viennent d'être passées en revue. Le cerveau est bien le centre qui lie toutes les parties du système nerveux; il est une des conditions matérielles qui mettent en évidence l'union du physique et du moral de l'homme; mais il ne fait pas la pensée.

PATHOLOGIE.

GÉNÉRALITÉS.

La *Pathologie* est cette partie de la médecine qui traite de l'histoire des maladies. La *santé* est un état dans lequel tous les organes jouissant de leur intégrité, les fonctions s'exercent avec une régularité parfaite. La *maladie* étant le contraire de la santé, peut être définie une *altération notable*, et contraire à l'ordre naturel des organes et des fonctions : il faut, de plus, que cette altération ait une certaine durée ; car si elle n'est que passagère, ce n'est qu'une indisposition et non une maladie. S'il y a une altération de quelque organe, il faut, pour qu'elle constitue une maladie, qu'elle mette le trouble dans l'économie ; ainsi l'absence d'un membre après une opération, un vice de conformation dans quelque partie du corps, l'abolition de quelqu'un des sens, ne sont point des maladies.

Il est quelques points généraux de l'histoire des maladies qu'il importe d'étudier ; ce sont les causes, les symptômes, la marche, la durée et la terminaison.

CAUSES.

L'étude des *causes* des maladies ou l'*Ethiologie* est une chose très-importante ; car elle sert beau-

coup à faire connaître la nature de la lésion, et elle peut être d'un grand secours pour le traitement.

On a distingué les causes en deux espèces relativement à l'influence médiate ou immédiate qu'elles ont sur le développement des maladies : 1.° *Causes prédisposantes* ou *éloignées* ; 2.° *causes occasionnelles* ou *excitantes.*

Causes prédisposantes.

Sous la dénomination de *Causes prédisposantes,* on range tout ce qui, dans l'individu ou hors de l'individu, prépare, en quelque sorte de longue main, le corps à telle ou telle espèce de maladie. Les principales causes de cette nature se tirent de l'influence des âges, du sexe, du tempérament, de l'air et des saisons, du régime de vie et des occupations, et de la disposition originelle.

1.° *Age.* Il y a long-temps que les praticiens ont fait la remarque que certaines maladies sont plus spécialement l'apanage de tel ou tel âge, et cela n'est pas difficile à comprendre ; les différentes époques de la vie amenant dans l'économie des modifications plus ou moins notables. Ainsi les enfants sont très-sujets aux maladies de la tête ; les convulsions et la fièvre cérébrale ou inflammation du cerveau, sont communes chez eux, surtout à l'époque de la première dentition ; on doit, à cause de cette fâcheuse disposition, ménager beaucoup les éruptions croûteuses qui leur viennent à la tête. Les fièvres éruptives sont plus particulièrement aussi dans le domaine ds l'enfance, ainsi que les engorgements scrofuleux des glandes, le rachitis, la coqueluche, les affections vermineuses, etc.

La jeunesse est l'âge le moins fertile en maladies; parce qu'alors la constitution, dans toute sa force, résiste avec plus d'avantage à toutes les causes qui peuvent les produire accidentellement. Cependant c'est à cette époque de la vie qu'on observe les maladies inflammatoires les plus tranchées, surtout celles de la poitrine; et par un triste privilége, c'est alors aussi que la phthisie est plus fréquente: la grande susceptibilité de la poitrine fait que les rhumes y sont très-communs: toutes les maladies de cet âge sont, en général, plus vives.

Dans *l'âge mûr*, toutes les maladies indistinctement peuvent se montrer, à l'exception de celles qui appartiennent à l'enfance. Les rhumatismes y sont communs, et la goutte s'y montre ordinairement pour la première fois.

La *vieillesse* n'est pas ordinairement marquée par ces maladies violentes et courtes qui viennent aux autres âges, et surtout dans la jeunesse; les affections inflammatoires y sont plus rares; mais cet âge amène le cortége de toutes les maladies chroniques, et les infirmités qui sont le résultat de l'affaiblissement de l'énergie vitale, du ralentissement de la circulation: telles sont la pléthore veineuse, l'apoplexie suivie le plus souvent de paralysie incurable, le catarrhe pulmonaire chronique; la fièvre adynamique, l'asthme, les maladies du bas-ventre, l'affaiblissement des organes des sens.

Il ne faut pas croire néanmoins que cette influence des âges soit telle que les maladies qui leur sont propres arrivent nécessairement, et jamais les autres; il y a sous ce rapport beaucoup de variétés qui dépendent des dispositions particulières aux individus; ainsi certains vieillards ont par leur

constitution la force du jeune âge, tandis qu'on voit des jeunes gens naturellement débiles, et déjà sujets à une foule d'infirmités.

2.° *Sexe*. La différence du sexe est, relativement à la femme, la source de prédispositions toutes particulières: ainsi l'époque de l'établissement des menstrues est marquée chez elles par une pléthore active très-prononcée; et lorsque cette fonction tarde à s'opérer, il peut en résulter des maladies graves, causées par la pléthore qui se porte vers quelques organes importants; c'est surtout la poitrine qui se prend dans ce cas; aussi, la phthisie est-elle une maladie très-commune chez les personnes arrivées à l'âge nubile. Chez celles qui sont peu sanguines, les maladies nerveuses diverses, les pâles couleurs, les cardialgies sont très-communes; enfin, l'hystérie est une maladie particulière aux personnes du sexe. La suppression accidentelle des menstrues peut donner lieu à des accidents très-graves, à des congestions sanguines, ou à des inflammations. Leur cessation naturelle à l'âge de retour est ordinairement suivie d'accidents variés et nombreux, qui ont fait donner encore, à cette époque de la vie des femmes, le nom d'*âge critique*; ce sont des congestions diverses, l'apoplexie, des phénomènes nerveux, et surtout le cancer, qui est beaucoup plus rare aux autres âges.

3.° *Tempérament*. On donne ce nom à une certaine modification de l'économie, à un caractère spécial qui résulte de l'influence qu'exerce sur l'ensemble des organes et des fonctions, la prédominance d'action de certains organes ou appareils. L'observation a démontré que rarement une harmonie parfaite existe entre toutes les fonctions,

et par conséquent entre tous les organes; il y en a presque toujours quelqu'une dont l'énergie est plus marquée que celle des autres; ce défaut d'équilibre n'est nullement incompatible avec la santé et l'exercice régulier de la vie; cependant il imprime à toute l'économie, au moral comme au physique, une sorte de cachet particulier; c'est là ce qui constitue le *tempérament*. C'est surtout dans les maladies que ce cachet est plus manifeste; non-seulement il donne à chaque individu, selon son tempérament, une prédisposition spéciale à certaines espèces de maladies; mais encore il modifie le caractère de beaucoup des autres maladies qui peuvent survenir.

On admet quatre espèces de tempéraments; le *sanguin*, le *bilieux*, le *nerveux*, et le *lymphatique*.

Le *tempérament sanguin* est le résultat de la prédominance du système de la circulation sanguine. Les sujets qui en sont doués ont tous les symptômes d'une pléthore active presqu'habituelle, mais modérée; leur corps est médiocrement chargé de graisse; les saillies des muscles sont fortement prononcées; les vaisseaux extérieurs sont très-saillants, la peau colorée, la physionomie vive; la poitrine est ample par suite du grand développement des poumons, organes qui, comme on l'a vu précédemment, sont étroitement liés par leurs fonctions, à ceux de la circulation. Les mouvements sont vifs et aisés; l'imagination est très-active. Ce tempérament prédispose particulièrement aux affections inflammatoires, aux fièvres violentes, aux hémorrhagies actives, aux congestions sanguines du cerveau et des poumons; la plupart des maladies prennent une marche très-

aiguë, et se compliquent de symptômes inflammatoires.

Le *tempérament bilieux* est produit par la prédominance de l'estomac et du foie. Quoique ces organes n'occupent qu'une place circonscrite dans une partie de la cavité abdominale, cependant l'influence qu'ils exercent sur l'économie est aussi générale et aussi marquée que celle des appareils sanguins, nerveux, etc., qui sont répandus dans toutes les parties; c'est un effet des nombreuses sympathies qui les unissent avec la plupart des organes. Les individus de ce tempérament ont une taille médiocre, la peau brune, sèche, peu d'embonpoint, les cheveux foncés, une grande vivacité de caractère, des passions violentes: il y a chez eux prédisposition aux affections gastriques, aux fièvres bilieuses; la surabondance de l'humeur sécrétée par le foie se fait remarquer comme complication dans la plupart de leurs maladies, et oblige souvent d'en modifier le traitement; les émissions sanguines doivent y être employées un peu moins largement que dans le tempérament sanguin.

Le *tempérament nerveux* consiste dans une activité du système nerveux, supérieure à celle des autres parties; on l'observe plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes; il est également très-commun chez les enfants. Il est caractérisé par une sécheresse générale, une grande susceptibilité pour toutes les impressions, une grande mobilité dans le moral qui est affecté par la moindre cause. Les personnes qui en sont douées sont très-disposées aux maladies nerveuses; leurs douleurs s'exaspèrent promptement, ou du moins elles les exagèrent; le mal le plus léger leur donne la fièvre; elles tombent facilement dans le délire: la *mélan-*

colie, la *manie*, l'*hystérie*, l'*épilepsie*, l'*hypochondrie*, les *spasmes variés*, sont les maladies propres à ce tempérament.

Le *tempérament lymphatique*, qui a sa source dans la prédominance du système lymphatique, s'annonce par la pâleur et l'aspect boufli de la peau, la flaccidité des tissus, et leur décoloration, la langueur des mouvements, et le peu d'énergie des forces; il prédispose aux affections chroniques (lentes); les maladies aiguës y ont une marche lente et se jugent difficilement; les phlegmasies y sont plus rares; mais lorsqu'elles sont une fois développées, et qu'elles ont envahi des organes importants, elles font des progrès alarmants, et se terminent souvent d'une manière funeste. L'*œdème*, les *hydropisies*, les *engorgements glanduleux*, les *abcès froids*, les *pâles couleurs* se rencontrent particulièrement avec ce tempérament. On voit d'après cela que la prédominance du système lymphatique, loin d'être marquée par l'énergie, comme celle des autres systèmes, produit, au contraire, la faiblesse.

Cependant, malgré l'influence très-marquée qu'a chaque tempérament sur la production de certaines espèces de maladies, il ne faut pas croire qu'elle soit telle que nécessairement ces maladies se développent plutôt que d'autres, ou que toutes les maladies revêtent dans tous les cas les caractères qui dépendent de l'espèce du tempérament; ainsi il arrive bien souvent qu'un sujet nerveux éprouve des inflammations franches ; un sujet sanguin, des maladies nerveuses ou bilieuses, etc. Au reste il est rare qu'on observe des tempéraments bien tranchés et dans leur état de simplicité; presque toujours ils sont combinés entre

eux; et de ce mélange résultent des dispositions variées; ainsi le sanguin est souvent joint au bilieux, le nerveux au bilieux, ou même au lymphatique; cette dernière combinaison est fréquente chez les enfants; aussi à une grande irritabilité, caractère du tempérament nerveux, joignent-ils l'apparence du tempérament lymphatique, comme la mollesse des chairs, l'abondance d'une graisse fluide.

Beaucoup de personnes confondent la *constitution* avec le *tempérament;* c'est par erreur : il y a une grande différence entre ces deux états : on entend par *constitution* l'état de force ou de faiblesse de l'économie générale; elle se mesure par la manière dont l'homme résiste aux causes de maladies, quel que soit du reste son tempérament. Si tous les organes, ou du moins les principaux, sont bien constitués, c'est-à-dire en état d'exercer parfaitement leurs fonctions; si les causes morbifiques ont peu d'influence, et que les maladies ne se développent pas facilement ou sont légères, on dit que la *constitution est forte*, qu'elle est *bonne:* elle est *faible* ou *mauvaise* dans le cas contraire. Ce n'est pas toujours l'apparence extérieure qui décide de la force ou de la faiblesse de la constitution; mais bien plutôt le degré d'énergie des différents organes et la manière dont se comporte la santé générale. Le tempérament se révèle par les marques extérieures qui lui sont propres; ce n'est que par l'usage et l'observation que l'on connaît la constitution. Cependant le tempérament sanguin est souvent accompagné d'une constitution forte.

4.° *Air et Saisons.* L'état de l'air et la succession des saisons ont une action très-marquée sur l'économie animale; et il en résulte une ten-

dance telle, à certaines affections, qu'ordinairement chaque saison a ses maladies propres.

L'hiver froid et sec prédispose aux maladies inflammatoires, surtout à celles de la poitrine; aux hémorrhagies, parce qu'on est très-exposé aux refroidissements subits; cependant comme cette manière d'être de l'atmosphère est en général assez favorable à la santé, en donnant de l'énergie à tout le système; on n'y observe pas ordinairement beaucoup de maladies dangereuses ou longues. Lorsque l'hiver est humide et par conséquent doux, il engendre un plus grand nombre d'affections diverses, parmi lesquelles prédominent les catarrhes, les rhumatismes : les fièvres intermittentes de l'automne s'y continuent et sont d'une opiniâtreté désespérante. La plupart des maladies y ont une marche chronique par le défaut d'énergie dans l'économie.

Le *printemps* sec et frais dispose encore plus que l'hiver froid aux phlegmasies des poumons et à toutes les autres inflammations; aux hémorrhagies nasales, aux hémoptysies: le sang acquiert dans cette saison une nouvelle activité qui donne à l'économie une impulsion favorable, et détruit le mouvement de concentration qui avait été le résultat du froid rigoureux de l'hiver. Lorsque le printemps est doux sans être pluvieux, il exerce sur toute l'économie une influence salutaire; aussi voit-on alors peu de malades; au contraire, cet état de l'atmosphère, en donnant plus d'activité aux fonctions de la peau, en communiquant aux forces générales une douce impulsion, rétablit l'équilibre entre tous les organes, entre toutes les fonctions; il empêche les congestions fâcheuses que les températures extrêmes causent ordinaire-

ment; il favorise la solution des maladies chroniques de l'hiver : aussi est-ce principalement dans cette saison qu'elles se terminent. Le printemps humide conserve une partie des affections catarrhales de l'hiver; mais alors même, à moins qu'il ne soit froid, elles sont moins difficiles à déraciner. Sur la fin de la saison, les fièvres intermittentes, compliquées de symptômes gastriques ou bilieux, sont très-communes; elles revêtent ordinairement le type tierce; on les appelle communément *fièvres de printemps*.

L'*été* offre un grand nombre de maladies graves: s'il est sec et brûlant, les affections gastriques, les jaunisses, les érysipèles, les fièvres nerveuses ou ataxiques, toutes les névroses y apparaissent sous l'influence des plus légères causes occasionnelles, et elles sont accompagnées généralement de beaucoup de danger; aussi le médecin doit-il être toujours sur ses gardes : les fièvres cérébrales y sont communes par suite de l'action des rayons solaires sur la tête, et d'une trop vive lumière sur les yeux. Si l'air y est chaud et humide, les dyssenteries, les fièvres intermittentes graves et pernicieuses, les fièvres putrides se joignent aux maladies précédentes, et font alors de cette saison une des plus fertiles en maladies graves. Enfin l'été, surtout quand il est très-chaud, prête beaucoup à l'importation et au développement des épidémies pestilentielles, dont les ravages alors deviennent extrêmes.

L'*automne* amène tout le cortége des maladies chroniques; l'énergie vitale, qui avait reçu une nouvelle impulsion dans le printemps, qui avait ensuite éprouvé une grave atteinte par suite de l'action prolongée des chaleurs de l'été, diminue

considérablement par l'effet de la température froide et humide de l'automne, et reste ensuite engourdie jusqu'au printemps. L'automne ralentit la marche des maladies aiguës qui y persistent après l'été: c'est la saison des fièvres quartes interminables, qu'on a nommées, à cause de cela, *fièvres d'automne;* des diarrhées, des fièvres muqueuses, enfin de toutes les affections du bas-ventre.

Ainsi, depuis le printemps jusqu'à l'hiver, on voit le siége des maladies devenir de plus en plus inférieur. Dans le printemps, les congestions se forment à la tête et à la poitrine : dans l'été, le siége principal des maladies est l'estomac et les organes biliaires; dans les deux dernières saisons, les intestins reçoivent l'impression morbide.

Cependant il ne faut pas considérer cette tendance des maladies dans les différentes saisons, comme invariable et bien tranchée; il faudrait pour cela que la température et la constitution atmosphérique fussent toujours appropriées à chaque époque, ce qui est loin d'être constant; on voit des printemps plus chauds que certains étés, et des automnes plus froids que l'hiver. En outre, dans le cours des saisons, on voit souvent survenir des variations nombreuses; ces différentes circonstances modifient beaucoup la nature des maladies.

5.° *Régime et Occupations.* Les aliments et les boissons peuvent devenir causes éloignées et même causes occasionnelles des maladies, suivant leur qualité ou leur quantité.

Les aliments de bonne qualité, apprêtés simplement, sans mélange d'épices ni de tout ce qui peut les rendre échauffants, sont les plus propres à fournir un bon chyle, et, par conséquent, à nou-

rir convenablement le corps. Les aliments apprêtés avec trop de recherche, aiguisés par des assaisonnements de haut goût, des aromates, introduisent dans l'économie un ferment d'irritation qui peut donner lieu à des maladies par l'action de causes occasionnelles légères : l'estomac et les intestins sont alors agacés, le sang est échauffé par des principes trop actifs.

Des aliments grossiers, peu nourrissants, appauvrissent le sang en ne fournissant pas une quantité de sucs capable de suffire aux besoins de l'économie. La santé est encore plus compromise si les aliments sont de mauvaise nature; outre qu'ils donnent peu de chyle, ils fatiguent les organes digestifs par leur présence.

Une nourriture abondante, succulente, composée presque uniquement de viandes, rend le sang trop riche, produit la pléthore active, et dispose aux maladies inflammatoires. Le régime maigre prolongé peut quelquefois irriter l'estomac; il cause à la longue, chez certaines personnes, de mauvaises digestions. La nourriture la plus convenable à l'homme est celle qui est variée et composée d'aliments pris dans le règne animal et dans le règne végétal. Beaucoup de personnes dans la société s'élèvent contre le régime qui est suivi dans certaines communautés, et le regardent comme propre à ruiner la santé; ces personnes raisonnent d'après des données fausses, et font une application erronée des préceptes de l'hygiène. Il y a des communautés où les jeûnes sont très-multipliés, et même presque continuels; on ne s'y nourrit que de végétaux, et, cependant, la santé des religieux qui sont soumis à ces austérités, non-seulement ne souffre pas, mais encore

est, généralement parlant, meilleure que chez les personnes qui vivent au milieu du monde : plusieurs causes contribuent à produire ce résultat favorable. Dans les communautés, les repas, comme les autres actions, sont soumis à une régularité constante et parfaite : quoique la vie soit, on peut dire, monotone, puisque tous les jours se ressemblent, cependant les exercices sont très-variés ; genre de vie très-propre à entretenir l'harmonie des fonctions et des mouvements vitaux. Le régime, bien qu'exclusif, quant à la nature, est composé d'aliments sains : les exercices corporels, toujours réglés, ne dépensent pas une somme de forces hors de proportion avec la quantité de nourriture : enfin, ce qui, peut-être plus que tout le reste, sert à entretenir la bonne santé dans les cloîtres, c'est la tranquillité parfaite de l'esprit, l'absence de toute inquiétude. Toutes ces circonstances ne peuvent pas se trouver réunies dans la vie séculière ; voila pourquoi il est à peu près impossible de suivre, au milieu du monde, le régime intérieur des communautés.

La loi de l'abstinence et du jeûne pendant le carême, bien que rigoureuse, est également loin d'être nuisible à la santé ; la durée de ce temps de privation a été sagement calculée sur la somme des forces d'une personne qui jouit d'une santé ordinaire, et dont la constitution n'est ni robuste ni faible ; et la saison où il arrive est parfaitement en rapport avec les besoins de l'économie. Au moment où les premières chaleurs du printemps impriment une activité nouvelle au sang, un régime animal continu, en introduisant sans cesse dans l'économie des sucs trop actifs, pourrait avoir des suites fâcheuses ; l'église, indépendamment des considé-

rations morales qui l'ont principalement guidée dans cette circonstance, a donc bien agi sous le rapport de la santé, en faisant une loi du jeûne et surtout du maigre à cette époque de l'année.

La nature et la quantité des boissons peuvent devenir aussi causes prédisposantes de maladies. L'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, des boissons fermentées, amène, à la longue, une irritation chronique du tube digestif, irritation dont il peut résulter des désordres fort-graves, comme le squirrhe du pylore et l'hydropisie ascite.

Les occupations ont une influence plus ou moins marquée sur l'état de santé. Les personnes qui mènent un genre de vie actif, se portent en général beaucoup mieux que celles qui sont sédentaires.

Les occupations actives ont pour effet d'entretenir l'équilibre de la circulation, et de prévenir les congestions: les occupations sédentaires produisent la pléthore, qu'on remarque surtout chez les personnes qui se nourrissent beaucoup; d'où la disposition aux coups de sang, qui peut être diminuée par les hémorrhoïdes.

6.° *Disposition originelle.* Enfin, on doit ranger parmi les causes éloignées les plus puissantes, cette disposition particulière qui est transmise par les parents à leurs enfants; disposition qui donne lieu au développement de maladies qu'on appelle, à cause de cela, *maladies héréditaires:* la *phthisie* tient le premier rang parmi ces affections, au nombre desquelles il faut encore compter la *goutte*, la *gravelle*, les *scrofules*, le *rachitis*, les *dartres*, l'*aliénation mentale*, etc. Toutes ces maladies néanmoins peuvent se développer accidentellement et sans aucune disposition héréditaire.

Causes occasionnelles.

On appelle ainsi celles qui déterminent immédiatement le développement de la maladie. Quoique leur action soit décisive, elles sont néanmoins beaucoup moins importantes que celles qui précèdent, parce que rarement elles influent sur la nature de l'affection ; aussi les mêmes causes sont-elles énumérées dans l'histoire de beaucoup de maladies tout-à-fait différentes, sans qu'elles aient plus de rapport avec l'une qu'avec l'autre.

Les principales *Causes occasionnelles* ou *déterminantes*, ou *excitantes*, car ces trois expressions ont ici la même signification, sont : le passage brusque du chaud au froid, et même du froid au chaud ; l'exposition prolongée au brouillard, à la pluie, surtout pendant un temps froid, et plus encore pendant la nuit ; l'action d'un courant d'air frais sur le corps, surtout lorsqu'on a chaud et qu'on est en sueur ; l'ingestion d'une boisson froide dans la même circonstance ; l'usage imprudent d'un bain peu de temps après le repas ; les écarts de régime, les exercices violents, les veilles prolongées, etc.

Quoique les maladies ne se développent guère sans une prédisposition qui décide de leur nature, et qui est amenée par les différentes causes prédisposantes énumérées précédemment, cependant beaucoup de Causes occasionnelles, par leur action brusque et énergique, peuvent en faire naître sans le secours de ces dernières, et quelques-unes même déterminent le genre de lésion. Ainsi l'exposition à un air humide et froid fait naître

des douleurs rhumatismales; le passage subit du chaud au froid donne souvent lieu au développement d'une inflammation de poitrine; l'action d'un froid très-rigoureux, surtout pendant la nuit, peut aller jusqu'à produire l'asphyxie et même la mort; chez les vieillards replets l'apoplexie suit souvent un repas copieux; les personnes qui ont eu des accès de fièvres intermittentes, surtout de fièvre quarte, y retombent facilement si elles s'exposent à la pluie, ou si elles font usage d'aliments indigestes.

DISTINCTION DES MALADIES.

On distingue, dans le langage médical, les maladies par différentes dénominations qui indiquent leur origine; ainsi on reconnaît des maladies *congéniales*, *héréditaires*, *acquises*, *sporadiques*, *endémiques*, *épidémiques*, *contagieuses*.

Les maladies *congéniales* sont celles dont l'enfant est atteint au moment de sa naissance; elles se sont dévelopées pendant qu'il était encore dans le sein de sa mère; ainsi on en a vu naître avec la petite vérole, ou d'autres éruptions; avec une hydropisie du cerveau ou de la moelle épinière; le plus ordinairement ces affections consistent dans des vices de conformation. Elles sont quelquefois transmises par la mère; c'est quand celle-ci en était atteinte pendant sa grossesse; la petite vérole congéniale est dans ce cas. On ne peut pas en dire autant de la plupart des autres maladies congéniales, et surtout des vices de conformation : elles ne viennent point des parents.

Les maladies *héréditaires* sont celles qui se

développent tôt ou tard après la naissance par suite d'un vice originel, d'un germe qui a été transmis par les parents à leurs enfants. (On a indiqué à la page 101, les principales maladies de cette classe.)

On voit souvent tous ou presque tous les enfants d'une même famille périr dans leurs premières années, et à peu près au même âge, de la même maladie, comme de l'hydropisie aiguë du cerveau, du carreau, etc.; c'est le résultat d'une disposition plutôt congéniale qu'héréditaire.

Les maladies *acquises* sont toutes celles qui se développent après la naissance, et qui, indépendantes d'un vice héréditaire, sont dues aux causes fortuites auxquelles on se trouve exposé; ainsi cette catégorie renferme presque toutes les maladies connues.

Les maladies *sporadiques* sont celles qui surviennent indistinctement en tous temps et en tous lieux, par l'effet de causes individuelles; c'est le mélange d'affections de toutes sortes qui se développent journellement, et qui varient pour chacun suivant la disposition particulière dans laquelle il s'est trouvé, sans qu'aucune soit plus sensiblement répandue que les autres; toutes les maladies, à très peu près, peuvent être dans ce cas.

On appelle maladies *endémiques* celles qui sont particulières à certains pays, bien qu'on les observe quelquefois néanmoins dans les autres, mais accidentellement: elles naissent par l'effet de causes inhérentes à ces pays; tantôt elles y sont continues, tantôt elles ne se montrent qu'à certaines époques. Ainsi les fièvres intermittentes sont endémiques dans les pays marécageux; le

goître est endémique dans les montagnes du Valais; la *peste* est endémique dans l'Orient; la *fièvre jaune*, aux Antilles; le *choléra-morbus*, dans l'Inde.

Les maladies *épidémiques* sont celles qui attaquent à la fois un grand nombre d'individus de la même contrée, par suite des causes qui ont agi simultanément sur toute la population ; ainsi les fièvres intermittentes qui se répandent en grand nombre par l'effet d'un temps humide, ou des émanations marécageuses, prennent le caractère épidémique : des rhumes, des maux de gorge, la grippe, le choléra-morbus, en un mot, toutes les maladies, qui par l'effet de causes connues ou inconnues, se répandent de manière à régner presque seules, sont épidémiques, et un grand nombre sont dans ce cas. On attribue ordinairement leur développement à un état particulier de l'air, état qu'il n'est pas toujours facile d'apprécier, et qu'on suppose plutôt qu'on ne le démontre. Les maladies épidémiques ne sont pas nécessairement et toujours dangereuses; beaucoup sont très-bénignes. On a remarqué qu'une maladie qui vient à régner épidémiquement, revêt assez souvent un caractère particulier qui s'écarte plus ou moins de celui qu'elle a quand elle n'est que sporadique; aussi est-on obligé d'en modifier le traitement. Il est certaines maladies épidémiques qui sont remarquables par leur effrayante gravité, et la rapidité avec laquelle elles se propagent; ce sont toutes les maladies pestilentielles; mais alors elles joignent au caractère épidémique le caractère *contagieux*.

Les maladies *contagieuses* sont celles qui se

propagent tantôt par le contact, soit des malades eux-mêmes, soit des objets qu'ils ont touchés, et sur lesquels ils ont déposé des principes particuliers, des *miasmes* qui deviennent autant de germes du mal; tantôt par l'air. La gale, les dartres sont des maladies contagieuses simples, mais qui n'offrent aucun danger : elles ne sont jamais épidémiques, parce qu'elles ne se contractent que par le contact immédiat. Les maladies éruptives des enfants, la fièvre d'hôpital ou tiphus, la fièvre jaune, la peste, peut-être le choléra-morbus de l'Inde, du moins dans quelques circonstances, sont des maladies en même temps contagieuses et épidémiques, parce qu'elles se propagent à la fois par le contact et par l'air. Elles peuvent être importées d'un pays infecté dans un pays sain, par des individus déjà malades, ou par des objets imprégnés de miasmes.

Toutefois il ne faut pas croire que les maladies qui viennent d'être indiquées dans chacune des catégories précédentes, appartiennent nécessairement et exclusivement à ces catégories, de telle sorte que les maladies congéniales ne seraient jamais que congéniales, les endémiques seraient toujours endémiques, etc. Ce sont seulement les circonstances dans lesquelles elles se développent qui leur donnent tantôt l'un, tantôt l'autre de ces caractères. Ainsi la même maladie peut-être, suivant ces circonstances, tantôt congéniale, tantôt acquise, ou bien endémique, d'autrefois épidémique. Il n'y a guère que l'hydrocéphale chronique qui soit presque toujours congéniale. Quant aux maladies contagieuses, il en est qui le sont constamment, quelles que soient les circonstances : telles sont la gale, la peste, la fièvre jaune,

les fièvres éruptives des enfants; mais il en est aussi qui n'ont ce caractère qu'accidentellement; telles sont certaines maladies épidémiques, comme le typhus, etc.

SYMPTOMES.

Toute maladie, quels que soient son siége et sa nature, manifeste son existence par des effets particuliers qui consistent dans le dérangement d'une ou de plusieurs fonctions et propriétés, dans l'altération d'un ou plusieurs organes; ces dérangements et altérations portent le nom de *Symptômes*.

Les Symptômes sont plus ou moins nombreux dans les maladies; en général leur nombre est relatif à la gravité de la maladie, ou à l'importance de l'organe qui en est le siége. Le médecin doit être attentif à leur succession et à leur intensité, parce que de leur examen dépend le jugement qu'il doit porter sur l'affection qui lui est soumise. Il ne suffit pas de noter les changements contraires à l'ordre naturel qui se présentent chez l'homme malade; il faut peser chacun d'eux et en tirer des inductions pour déterminer le genre de lésion dont ils dépendent. Voilà comme les *Symptômes* deviennent des *signes*. Lorsqu'un organe est altéré et en souffrance, deux ordres de phénomènes ont lieu; d'abord la fonction de l'organe ou se dérange, ou est tout-à-fait suspendue, et la douleur, ou tout autre altération locale de la partie, se manifeste; ensuite l'influence de ce dérangement se fait plus ou moins sentir, soit à toute l'économie, soit à quelques organes seu-

lement qui sont, avec le premier, en relation sympathique plus intime. On a, d'après cela, distingué les Symptômes en *Symptômes primitifs* ou *essentiels*, ou *locaux*, et en *Symptômes secondaires* ou *sympathiques*, ou *généraux*. S'ils paraissaient toujours dans l'ordre que les dénominations leur assignent, et si toutes les maladies consistaient sans équivoque dans une affection locale, le siége serait, dans tous les cas, de la première évidence; mais il s'en faut qu'il en soit toujours ainsi : d'abord il n'est rien moins que démontré que toutes les maladies aient pour caractère essentiel et principal une lésion locale; alors dans toutes celles qui ne se trouvent point dans ce cas, il n'y a point de symptômes locaux, du moins apparents, ou, s'il y en a, ils doivent être regardés comme des complications qui sont survenues accidentellement, et qui ne constituent pas, par conséquent, le fond de la maladie. En second lieu, quand la lésion est véritablement locale, elle ne s'annonce pas toujours dès le principe par des symptômes locaux ; ceux-ci ne sont pas toujours primitifs; mais ils sont masqués par des phénomènes généraux ou sympathiques qui pourraient détourner l'attention du médecin, peut-être même égarer son jugement, s'il n'observait pas avec assez d'attention. C'est dans des cas de cette nature que les notions d'anatomie et de physiologie sont de la plus grande importance, parce que c'est dans les maladies surtout que les sympathies se manifestent d'une manière plus remarquable.

L'observation a démontré que quand un organe est souffrant ou altéré d'une manière quelconque, tous ceux avec lesquels il correspond

par des relations sympathiques, s'en ressentent plus ou moins, et s'ils n'éprouvent pas de lésion matérielle, leurs fonctions sont au moins dérangées; par exemple, lorsque le cerveau est le siége d'une irritation, l'estomac est sympathiquement affecté; il y a des vomissements, ou au moins perte d'appétit. Par contre, quand l'estomac est le siége de quelque affection, la tête est douloureuse; c'est ordinairement au-dessus des yeux que le mal se fait sentir dans ce cas. Dans les inflammations du foie, il y a des vomissements sympathiques; il y a aussi très-souvent une douleur à l'épaule droite, résultat, peut-être, des communications nerveuses. L'affection des reins est aussi accompagnée de vomissements. Le cœur est intimement lié par ses fonctions avec les poumons; aussi lorsqu'il est affecté de battements immodérés qu'on appelle palpitations, il y a de l'oppression. Souvent l'asthme n'est que l'effet d'une maladie du cœur, dont les symptômes propres sont masqués par l'oppression qui est plus apparente.

Dans les exemples qui viennent d'être cités, les phénomènes sympathiques sont aussi bien locaux que les phénomènes qui se rapportent au siége même de la lésion; mais il en est d'autres qui sont généraux, et qui méritent une grande attention; le plus remarquable est l'altération de la circulation qui constitue la *fièvre*. On verra plus loin que la fièvre forme le caractère fondamental de certaines maladies; mais dans beaucoup d'autres, ce n'est qu'un symptôme sympathique, produit par la réaction d'une lésion locale, sur le système sanguin. Un exemple tiré d'une maladie peut mieux faire comprendre cette distinction des

symptômes : Une personne ayant chaud s'expose au froid et contracte une *péripneumonie* ou inflammation du poumon; un frisson général, accompagné de malaise, marque souvent l'invasion de la maladie; c'est un phénomène sympathique, dont le siége est la peau, et qui est l'effet de la concentration des mouvements vers la poitrine : viennent la douleur de côté, la difficulté de respirer, la toux, les crachats sanguinolents; ce sont des symptômes locaux ou du siége : la fièvre est un phénomène sympathique général, produit par la réaction de l'organe enflammé sur le cœur et toute la circulation; souvent il s'y joint des vomissements, autre effet sympathique. Tous les phénomènes essentiels et sympathiques, n'existent pas nécessairement; leur réunion n'est pas indispensable pour constituer la maladie qu'un médecin attentif reconnaît, malgré l'absence de quelques-uns; ainsi dans la péripneumonie il y a quelquefois absence de douleur; mais la toux, accompagnée d'oppression et de fièvre, peut faire soupçonner la maladie. Quelquefois les phénomènes sympathiques existent seuls; alors le jugement est plus difficile à établir; ainsi l'affection des reins peut ne s'annoncer que par des vomissements; dans ce cas le médecin est mis sur la voie par les circonstances antécédentes.

Il est un ordre de phénomènes qui se manifeste avant que la maladie ne soit développée, et qui annonce son imminence; on les appelle *symptômes précurseurs* ou *prodrômes*; souvent ils n'ont aucun rapport avec l'affection qui va se développer, et ne pourraient pas servir à la caractériser, ni même à en faire pressentir l'espèce; les mêmes forment les avant-coureurs de mala-

dies toutes différentes; tels sont un malaise général, des lassitudes dans les membres, un état de langueur, la perte de l'appétit, la pesanteur de la tête, des alternatives de frissons et de bouffées de chaleur, etc. D'autrefois on peut, par les prodrômes, soupçonner quelle maladie va se développer; ainsi la petite vérole s'annonce par des vomissements; la rougeole par l'enchiffrenement et le rhume de poitrine; toutefois ces phénomènes n'ont de valeur qu'autant qu'il règne une épidémie de petite vérole ou de rougeole. Des étourdissements, des bourdonnements d'oreille, de la pesanteur à la tête, de la douleur dans cette partie, peuvent faire craindre le développement d'une affection cérébrale, parce qu'ils indiquent une congestion sanguine au cerveau.

Les *prodrômes* sont plus ou moins longs; ils précèdent la maladie de quelques heures, de plusieurs jours ou même de quelques semaines, suivant les circonstances. On peut quelque fois prévenir l'affection qu'ils annoncent, en employant les moyens qui sont indiqués par leur nature.

Il a été dit précédemment qu'il ne suffisait pas de noter avec soin tous les phénomènes qui sont produits par les maladies, mais qu'il fallait en tirer des *signes*, c'est-à-dire, déterminer quel rapport ils ont avec la maladie, ce qu'ils indiquent relativement à la nature de celle-ci. La réunion de tous les signes constitue le *diagnostic;* or, on appelle de ce nom la connaissance de la nature et du siége précis de la maladie, connaissance qui demande une grand habitude d'observer, un tact sûr, un jugement droit, et des connaissances solides.

Les lésions des organes variant beaucoup dans

leur nature et leur intensité, les lésions des fonctions qui en dépendent doivent aussi présenter beaucoup de modifications; il importe de déterminer la valeur de ces dernières, et les signes que le médecin peut en tirer. C'est un des points les plus essentiels de la Pathologie; on lui a donné le nom de *Séméiologie* ou *Etude des Signes*. On va passer ici en revue les principales altérations des fonctions, et en déduire les signes qui en ressortent. Cet abrégé n'étant destiné qu'à donner les notions les plus essentielles de l'art de guérir, on ne s'attachera qu'aux phénomènes qui, par leur importance, sont les plus propres à faire connaître l'état des malades.

SÉMÉIOLOGIE,

Ou signes que l'on doit tirer des principales altérations des fonctions, et de celles de quelques parties.

Habitude extérieure.

Le médecin, appelé auprès d'un malade en proie à une affection grave, ne doit pas négliger de noter les phénomènes que peut offrir l'extérieur du corps. Ainsi dans les maladies éruptives, on doit examiner avec attention la forme et la disposition des exanthèmes (éruptions), dont se couvre la peau. Dans certaines maladies graves, il paraît quelquefois des taches nommées *pétéchies*, qui ont l'apparence de piqûres de puces; elles sont de couleur violette, et annoncent ordinairement un grand danger; dans le langage populaire on les appelle le *pourpre*. Dans les maladies marquées par une grande prostration, il survient des *escharres* (plaques gangreneuses) à presque toutes les

parties qui posent sur le lit, et qui sont par conséquent exposées à une pression assez considérable; telles sont surtout les régions du *sacrum* et du *coccix* : les plaies, lorsqu'il en existe, celles, par exemple, des vésicatoires, présentent le même phénomène ; c'est une marque de la gravité de la maladie, et de l'atteinte profonde portée aux forces. Cependant on a vu dans quelques cas fort rares, l'escharre du sacrum devenir *critique*, et juger favorablement la maladie ; c'est une sorte de révulsif établi par la nature, et qui, par la puissante diversion qu'il produit, dégage les viscères intérieurs sur lesquels la maladie avait porté son effort; mais alors même on doit en redouter les suites; il est à craindre que la suppuration ne soit trop abondante et n'épuise le malade, ou que les os ne soient mis à nu après la chute des parties mortifiées.

L'escharre du sacrum n'est pas toujours l'effet d'une maladie interne; mais elle est produite par le séjour prolongé sur le lit : on l'observe surtout chez les personnes grasses, et chez celles qui ont des évacuations involontaires; c'est toujours un accident grave qui peut occasionner la mort.

Il n'est pas indifférent de noter la couleur du corps et sa température; l'état de sécheresse ou d'humidité de la peau. Dans la jaunisse, la peau a une couleur jaune; dans les affections organiques arrivées à leur dernière période, surtout dans le cancer, elle est d'un jaune sale ; dans les inflammations chroniques du tube intestinal, elle est sèche, pâle, et couverte de petites écailles furfuracées (semblables à du son); cet état, qui est ordinairement joint au marasme, est un mauvais signe. Une chaleur modérée indique un mou-

vement fébrile peu intense; quand elle est accompagnée de transpiration, on l'appelle *chaleur halitueuse;* elle annonce que le mouvement fébrile est sur son déclin. Une chaleur vive, mordicante, sèche, accompagne un mouvement fébrile très-développé; dans les affections graves, elle marque la violence du mal. Le froid général n'est nullement inquiétant quand il parait au début d'un accès de fièvre intermittente; il n'en est pas de même lorsqu'il survient dans l'affection de quelque organe intérieur; c'est surtout dans les inflammations abdominales qu'on l'observe; alors il est l'indice d'un grand danger; quand il succède à la cessation subite et inattendue de la douleur, qu'il est accompagné de la décomposition des traits de la figure et de la petitesse du pouls, il est du plus fâcheux augure; c'est un signe certain du développement de la gangrène, accident qui est promptement suivi de la mort. Dans les violents spasmes intérieurs, comme, par exemple, la *crampe d'estomac* ou *cardialgie nerveuse*, la peau est très-froide; cet état n'annonce pas un danger aussi grand que dans le cas précédent; mais s'il se prolonge, la concentration peut être tellement forte que le malade finisse par succomber.

Quelques parties de l'Habitude extérieure méritent une attention particulière : la *face* occupe le premier rang pour l'importance; renfermant les principaux organes des sens, pourvue de muscles nombreux qui concourent à l'expression de la physionomie, et d'un système vasculaire très-développé, elle éprouve une foule de changements et de modifications qui correspondent aux divers états dans lesquels se trouve l'économie. Hippo-

crate, le plus célèbre médecin de l'antiquité, a décrit avec une grande précision, l'altération que la face éprouve lorsque l'homme, abattu par une maladie dangereuse, est près de succomber, ou lorsqu'il est épuisé par des évacuations excessives ou des fatigues extraordinaires; c'est ce qu'on appelle *face hippocratique* ou *cadavéreuse:* elle se distingue par les caractères suivants : la peau du front tendue, sèche et couverte d'une sueur froide; les yeux enfoncés dans leurs orbites; les paupières entr'ouvertes et laissant apercevoir le blanc dans leur intervalle, le nez effilé, les tempes creuses, les pommettes saillantes les oreilles froides, sèches et retirées; les lèvres pendantes, décolorées ou livides; toute la face pâle ou plombée, froide et couverte d'un espèce d'enduit visqueux. Cet état de la physionomie annonce ordinairement une mort prochaine, à moins qu'il ne soit le résultat d'évacuations considérables, d'hémorragies abondantes; dans ce cas il se dissipe ordinairement dans les vingt-quatre heures; s'il dure plus long-temps, il y a du danger; c'est une preuve que les forces sont profondément altérées. Quelques maladies impriment sur la face un caractère particulier, et qui peut servir à les faire reconnaître; ainsi les personnes atteintes d'un anévrysme du cœur, ont la figure d'une teinte violacée et marbrée; les lèvres sont livides. Dans l'apoplexie, tout le système capillaire de la face est fortement injecté, et il en résulte sur toute la figure une couleur d'un rouge noir. L'ictère la colore en jaune; cette teinte est surtout bien apparente sur la partie blanche des yeux où elle se montre tout d'abord. Dans la syncope, elle est d'une pâleur remarquable en

même temps que les yeux sont ternes. Dans la dernière période des maladies organiques, elle est d'un jaune de paille ou de cire. Beaucoup de phthisiques, au premier et deuxième degré, ont les pommettes roses ou d'un rouge plus ou moins vif, tandis que le reste de la figure est pâle ou jaunâtre. En général, dans toutes les inflammations de la poitrine, les joues ont toujours une couleur plus foncée que le reste de la figure. Dans les fièvres ataxiques, la coloration de la figure est inégale. Dans les fièvres inflammatoires et dans toutes les maladies où il s'établit une réaction marquée à la peau, la figure est uniformément rouge; elle paraît comme légèrement tuméfiée; elle est couverte d'une légère transpiration; tous les traits sont animés: c'est ce qu'on appelle *face vultueuse*.

On appelle *face grippée* l'expression de la physionomie dans laquelle les traits sont contractés, ce qui leur donne une apparence de dureté; elle est très-marquée dans le tétanos; elle existe à un degré moindre dans les autres affections nerveuses, dans les fièvres ataxiques. Dans les douleurs violentes et longues, les traits se concentrent. Dans les maladies qui sont accompagnées d'un grand abattement, d'une adynamie profonde, les traits sont immobiles et dans un état d'affaissement ou de langueur remarquable; le malade est dans une insensibilité et dans une indolence absolue; ses sens sont émoussés, et il s'occupe à peine de ce qui se passe autour de lui. On donne le nom de *stupeur* à cet état de la physionomie; il existe à un très-haut degré dans les maladies pestilentielles, dans les typhus; on le voit aussi dans les fièvres adynamiques; il indique la gravité de la

maladie, et c'est ordinairement un signe de danger. Dans les affections cérébrales, c'est un très-mauvais signe que les yeux soient dérangés de leur axe, et que le malade louche; c'est l'indice de quelque désordre grave dans le cerveau. Dans l'apoplexie avec paralysie des muscles d'un côté du corps, les traits perdent leur harmonie et leur régularité ; ils sont tirés vers le côté sain ; la bouche surtout est déviée d'une manière remarquable.

Chez les individus affectés d'œdème général, la figure est très-pâle et bouffie, surtout autour des yeux. A la fin de toutes les maladies avec consomption, la figure maigrit considérablement, et l'affaissement des parties molles laisse paraître les saillies des os. Dans les diarrhées chroniques et toutes les affections du tube intestinal, les yeux sont extrêmement enfoncés dans les orbites, et cernés par une espèce de bande de couleur foncée.

L'examen de l'état extérieur de la *poitrine* ne donne pas lieu à des remarques bien importantes; il sera parlé plus loin des signes à tirer des mouvements respiratoires. Les personnes chez lesquelles il existe un épanchement dans un côté de la poitrine, ont souvent ce côté très-sensiblement plus développé que l'autre; les espaces intercostaux sont effacés, et quelquefois même, au lieu d'être déprimés, ils sont rendus plus saillants par l'accumulation du liquide.

L'examen de l'*abdomen* mérite plus d'attention parce que ses parois étant souples, il change souvent de forme et de volume, par l'effet des maladies, et qu'on peut assez facilement reconnaître l'état des viscères qu'il renferme. Si on le trouve plus développé que de coutume, on doit s'assurer

de la cause qui produit ce changement; si c'est un liquide, comme dans l'hydropisie ascite, on reconnaît la fluctuation en appliquant le plat d'une main sur un côté, et frappant avec l'autre main le côté opposé. Si ce sont des gaz, la percussion est sonore, le ventre est élastique : quand l'accumulation des gaz n'est pas très-considérable, on appelle cet état *météorisme;* le ventre est *météorisé;* ce phénomène, quand il est accompagné de douleur et de fièvre, est l'indice d'une inflammation dans le péritoine ou dans les intestins: quand le gonflement par les gaz est porté à l'extrême, on l'appelle *tympanite*; c'est une maladie particulière. Lorsque le malade se plaint d'une douleur dans quelque partie de l'abdomen, on doit l'explorer avec soin pour connaître la nature de cette douleur, et s'assurer de son siége précis. Lorsqu'elle est accompagnée d'une chaleur locale intense, qu'elle augmente beaucoup par la pression, qu'il y a un peu de tuméfaction plus sensible à la main qu'à l'œil, on peut en conclure qu'il existe dans cet endroit une inflammation. La connaissance que l'on a de la situation des organes, met à même, à l'aide des autres signes, de déterminer quel est celui qui est le siége du mal. Ordinairement les douleurs nerveuses diminuent par la pression, ou du moins elles n'augmentent pas.

Les extrémités ou membres ne présentent pas dans les maladies, de signes bien remarquables, du moins quant à leur apparence extérieure. Dans la dernière période des maladies chroniques, et en général dans toutes celles qui nécessitent un long séjour au lit, qu'elles soient mortelles ou non, le bas des jambes s'infiltre de sérosité,

surtout lorsque le malade commence à se lever. Quand cet état ne tient pas à une affection grave, il n'a rien de fâcheux, et il se dissipe à la longue; dans le cas contraire, c'est un mauvais signe, parce qu'il marque les progrès du mal.

Mouvements.

Les fonctions musculaires sont diversement altérées dans les maladies. Il n'est pas indifférent de noter l'attitude des malades, elle peut fournir au médecin des signes importants. Dans certaines maladies graves, surtout les fièvres *ataxiques* et *adynamiques* dans lesquelles toutes les fonctions et les forces sont profondément altérées, les malades sont souvent couchés sur le dos, les membres jettés, en quelque sorte, ça et là; c'est ce qu'on appelle le *décubitus dorsal*, le coucher en *supination :* on le regarde dans ce cas, comme un signe défavorable, parce que les forces musculaires sont enchaînées, et les mouvements impossibles par suite de la prostration, ou parce qu'il y a du délire qui ne permet pas au malade d'exercer librement des Mouvements pour changer de position. Aussi, sur la fin de ces affections, regarde-t-on comme un bon signe que le malade se tourne lui-même et choisisse la position la plus commode. Le décubitus (le coucher) a rarement lieu sur le ventre; on ne le voit guère que dans quelques affections douloureuses de l'abdomen, comme la *colique des peintres*, et quelques maladies accompagnées de délire, et dans lesquelles probablement, l'abdomen est le siége d'une douleur que le malade n'accuse pas,

mais qu'il cherche à calmer, en prenant cette posture; dans ce dernier cas, ce signe est à noter. Le *décubitus* sur le côté donne lieu aussi à quelques remarques; ainsi dans les pleurésies chroniques qui se sont terminées par un épanchement dans l'une des plèvres; dans les péripneumonies terminées par induration, engorgement compacte de l'un des poumons, le malade se couche de préférence sur le côté affecté, il y est même forcé, parce que le décubitus sur le côté sain, lui cause de la suffocation. Ce phénomène vient de ce que dans ces circonstances, un seul poumon servant à la respiration, quand le malade se couche sur le côté sain, le poids du corps empêche les muscles de la respiration d'agir de ce côté, tandis que quand le malade est couché sur le côté affecté, les fonctions de l'autre sont libres. Il est donc important de noter le décubitus dans les maladies où l'on soupçonne un épanchement dans la poitrine, ou l'engorgement d'un des poumons. Lorsque la respiration est très-gênée, comme dans l'asthme ou toute autre affection de poitrine avancée, le malade, pour respirer plus facilement, est obligé de rester assis sur son lit ou même sur une chaise; c'est ce qu'on appelle *orthopnée* (ou respiration droite). On en voit qui ne peuvent plus se coucher, et qui passent le reste de leur vie sur un fauteuil. Dans les affections rhumastimales générales, le malade est obligé de garder constamment la même position; il est ordinairement couché sur le dos; mais ici ce n'est point un signe défavorable. Quand au contraire il change continuellement de place, ce peut-être l'effet de son impatience naturelle, et du malaise que lui donne la fièvre; mais d'autre fois cette *inquiétude* est

produite par une grande souffrance intérieure, ou par un agacement nerveux qui peut-être suivi du délire.

C'est ici le lieu de parler de la *force* et de la *faiblesse* dans les maladies, parce que l'une et l'autre se mesurent principalement par le degré d'énergie des contractions musculaires.

Il est très-important pour le médecin de déterminer, d'une manière précise, l'état des forces du malade, parce que de cette connaissance dépend la nature des moyens thérapeutiques qu'il doit mettre en œuvre; si les forces sont en excès, il est nécessaire de les abattre par un traitement débilitant; si, au contraire, elles sont beaucoup au-dessous de leur somme naturelle, il faut les ranimer pour favoriser la guérison; ce point est un des plus controversés de la Pathologie, et par cela même un des plus difficiles à établir; quoique l'un des plus importants. Quelques auteurs du siècle passé ont posé comme un principe, que la plupart des maladies sont produites par un état de langueur de l'économie, qu'elles ont pour éléments la faiblesse; des partisans exclusifs du système moderne, assurent, au contraire, que l'irritation ou l'exaltation des forces, est le principe de la presque totalité des maladies; il résulte de ces deux opinions, diamétralement opposées, deux genres de traitement également opposés. Les uns et les autres, trop exclusifs dans leur système, ont trop généralisé des faits particuliers.

Pour se faire une idée juste de la manière dont on doit envisager les forces en général, il faut bien se pénétrer des principes suivants :

1.° Il faut, pour l'exercice de la vie, un certain

degré de force qui tient toujours les organes en activité; cette force doit être en équilibre dans toute l'économie pour maintenir l'harmonie des fonctions; si par une circonstance quelconque, un organe acquiert une activité plus grande qu'elle n'est ordinairement, et qu'il n'a besoin, c'est presque toujours au détriment des autres organes; il soutire, en quelque sorte, une partie des forces qui leur sont nécessaires.

2.° L'exercice de la vie dépense journellement une somme de forces qui doit être immédiatement remplacée à l'aide des fonctions réparatrices, faute de quoi l'économie tombe dans la langueur. Plus l'exercice de la vie est actif, plus les forces s'usent promptement.

3.° Il n'y a pas pour tous les individus une somme de forces uniformes; elle varie dans chacun suivant l'âge, le tempérament, le genre de vie, etc., et ce point est très-important sous le rapport du traitement des maladies; car tel individu qui se trouvera dans les conditions les plus favorables, supportera beaucoup mieux et beaucoup plus long-temps les moyens débilitants, que celui qui sera dans les conditions tout-à-fait opposées. Ainsi, relativement aux *âges;* dans l'enfance la vie est très-active, très-énergique, pour fournir à l'accroissement du corps; on pourrait croire d'après cela que c'est l'âge où elles prédominent le plus, où on pourrait impunément en soustraire une certaine somme. Cependant à cette époque de la vie, les organes n'ayant point acquis tout leur développement, tant sous le rapport de leurs dimensions que sous celui de leur tissu, toutes les forces sont employées à leur accroissement; il n'y en a point en réserve; de sorte que les en-

fants ne peuvent pas supporter une aussi longue abstinence que les grandes personnes, et, par la même raison, dans leurs maladies, on ne peut pas porter aussi loin que chez ces dernières, les moyens débilitants : leur constitution molle en serait promptement altérée.

Dans la jeunesse, l'énergie vitale est à son plus haut degré; elle dépasse, en quelque sorte, les besoins des organes qui ont acquis à peu près tout leur développement. Le système sanguin jouit à cette époque de la vie, d'une prépondérance qui donne à la plupart des maladies, un caractère inflammatoire; aussi chez les jeunes gens ne doit-on pas admettre facilement l'existence de la faiblesse; le traitement débilitant peut être poussé fort loin sans risques; et lors même que les forces paraissent très-abattues, il est si facile de les relever, qu'on doit être très-réservé sur l'emploi des toniques et des excitants. On pourrait dire qu'alors il est plus facile d'exciter que de débiliter.

Dans l'âge mûr les forces ne sont plus exubérantes; les mouvements vitaux n'ont plus l'activité qu'ils avaient dans la jeunesse; la faiblesse vient plus facilement dans les maladies, et on ne répare pas aussi facilement les forces abattues; il ne faut donc pas pousser le traitement débilitant aussi loin que dans la jeunesse, à moins de circonstances pressantes.

Enfin dans la vieillesse, les mouvements vitaux s'assoupissent, les tissus perdent leur ressort : la plupart des maladies ont pour caractère la faiblesse; c'est alors surtout qu'on voit la véritable *adynamie*; il faut être, en général, réservé sur l'emploi des débilitants à cet âge, surtout sur

celui de la saignée, lors même qu'il s'agirait d'une maladie inflammatoire : toutefois ce précepte souffre de nombreuses exceptions.

Le *sexe* amène peu de différence pour les forces ; cependant les femmes, en général, plus nerveuses que les hommes, supportent moins que ces derniers les débilitants, à moins qu'il n'y ait chez elle supppression de l'évacuation périodique, circonstance qui établit un état de pléthore ; mais alors même le traitement antiphlogistique ne peut pas être dans tous les cas, employé avec autant de hardiesse que chez les jeunes gens de l'autre sexe.

La nature du tempérament qui exerce une si grande influence sur toute l'économie, doit nécessairement en avoir sur la somme des forces de chacun. Le tempérament sanguin est, de tous, celui qui est marqué par le plus grand degré d'énergie ; les maladies plus franchement inflammatoires, y sont combattues sans inconvénient par un traitement antiphlogistique plus hardi. Chez les individus qui en sont doués, on est souvent obligé d'employer encore les émissions sanguines, malgré l'apparence de la faiblesse. Chez les individus d'un tempérament bilieux, il y a également une grande énergie vitale; cependant comme beaucoup de leurs maladies ont un caractère bilieux, les émissions sanguines ne forment pas la principale partie du traitement qui leur convient; toutefois les excitants seraient nuisibles à leurs organes digestifs, qui sont souvent dans un état d'irritation. Le tempérament nerveux ne s'accommode pas toujours du traitement débilitant ; les émissions sanguines et la privation des aliments exaspèrent parfois des maladies simplement nerveuses; cependant ce n'est pas une

raison pour adopter exclusivement et inconsidérément l'usage des toniques et des excitants. Le tempérament lymphatique est celui qui est le plus fréquemment joint à une faiblesse réelle; les sujets chez lesquels il existe, sont souvent obligés, dans leur régime, de faire usage de toniques, et dans leurs maladies on doit être très-réservé sur l'emploi des débilitants.

4.° Les maladies exercent sur les forces une influence marquée qu'il importe au médecin d'étudier. L'homme malade paraît ordinairement abattu, incapable de se mouvoir; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il y ait dans tous les cas faiblesse réelle. La plupart des maladies sont marquées, au moins à leur début, par une exaltation des forces, laquelle est ou générale ou locale. Dans les affections avec fièvre violente et agitation, l'exaltation des forces est générale: dans les phlegmasies peu étendues, peu vives et qui ne réagissent pas sur toute l'économie, elle n'est que locale: cette différence dans la forme en produit dans le traitement, qui est dirigé de manière à agir, dans le premier cas, sur toute l'économie, et, dans le second, sur le point affecté seulement.

Les causes qui agissent en exaltant les forces, n'ont pas toujours le même effet direct, ou plutôt l'excitation de l'énergie vitale n'est pas caractérisée dans tous les cas par les mêmes phénomènes pathologiques. Elle se présente sous deux formes tout-à-fait opposées: tantôt elle est très-manifeste, et il suffit d'un léger examen pour n'avoir aucun doute sur son existence; ainsi quand les mouvements sont énergiques et faciles, la fièvre vive, la chaleur forte, le pouls large et

plein, la peau colorée, quand, en même temps, cet état est le produit d'une maladie inflammatoire bien prononcée, il est bien évident que les forces sont surabondantes, et elles le seront d'autant plus que le sujet sera plus jeune et plus vigoureux; on pourra donc dans ce cas débiliter sans crainte tant qu'on le jugera nécessaire : tantôt l'augmentation de la force se présente avec tous les symptômes de la faiblesse; le malade est dans un état de langueur, ses mouvements sont lents et faibles, la peau est pâle et froide, le pouls petit et déprimé : le médecin attentif ne se laisse pas prendre à cette première apparence; il remonte à la cause de ce désordre, et il ne tarde pas à être mis sur la voie. L'expérience a démontré que souvent, lorsqu'un organe intérieur devient le siége d'une forte irritation morbide, toutes les forces abandonnent, en quelque sorte momentanément, les autres organes pour se concentrer sur lui; les mouvements vitaux paraissent suspendus dans l'économie : c'est ce qu'on appelle *oppression des forces*. On observe des exemples de ce phénomène dans certains cas de pleurésie, dans beaucoup d'inflammations de l'abdomen; on voit ordinairement alors les forces générales reparaître après la première saignée ou les émissions sanguines locales. Il est donc bien important pour le médecin de rechercher quelle est la cause de la faiblesse apparente; s'il découvre une inflammation profonde et étendue, si cette inflammation est à son début, si le sujet, en outre, est dans la force de l'âge ou doué d'une bonne constitution, il n'y a aucun doute que l'emploi des fortifiants n'aggravât son état : toutefois, dans ce cas, on ne peut pas porter les débilitants aussi

loin dès le premier moment qu'on peut le faire lorsque les signes de l'excitation sont très-manifestes ; souvent même on est obligé de faire concourir avec l'emploi des *antiphlogistiques* (1), celui des *révulsifs* (2) qui, en excitant les points momentanément débilités de l'économie, y rappellent les forces, et dégagent en même temps l'organe affecté.

Tout ce qui précède fait voir que les signes précis de la faiblesse sont, dans un grand nombre de cas, assez équivoques, et peuvent se rencontrer dans beaucoup d'affections dont l'essence est une inflammation : de même aussi, on observe quelquefois des phénomènes qui sembleraient annoncer l'exaltation des forces, et qui sont cependant un indice de leur diminution ; ainsi, par exemple, des hémorrhagies abondantes et répétées, dont l'effet débilitant est certainement hors de doute, occasionnent une fréquence de pouls très-marquée, et souvent une forte céphalagie : une perte de sang portée, au dernier terme et qui met la vie en danger, est ordinairement accompagnée, sur la fin, de mouvements convulsifs violents. Lors donc que le médecin veut avoir une idée précise de l'état des forces du malade, il doit étudier avec soin les circonstances dans lesquelles celui-ci se trouve, et surtout déterminer d'une manière exacte le caractère de la lésion. Nous avons dit que le plus grand nombre des maladies ont pour caractère l'exaltation

(1) Moyens propres à combattre l'inflammation.

(2) Moyens qui agissent sur une partie plus ou moins éloignée du siége de la maladie.

des forces; la plupart des fièvres et les phlegmasies sont dans ce cas; les névroses le présentent souvent; il est quelques affections dont le caractère fondamental est la faiblesse : telles sont les véritables *fièvres adynamiques*, les *typhus*, les *épidémies pestilentielles*, et certaines maladies qui, en devenant épidémiques, revêtent accidentellement ce caractère auquel on donne le nom de *prostration*. Néanmoins beaucoup de maladies de nature inflammatoire présentent sur la fin de leur durée des signes qui indiquent l'abattement; c'est un phénomène très-important à noter, et dont l'explication ressortira du développement de la proposition suivante.

5.° Il a été dit précédemment que les forces vitales s'affaiblissent par l'usage, et que les exercices violents les détruisent. La pathologie offre des phénomènes analogues : l'exaltation morbide des forces est suivie, après un certain temps, de leur chute au-dessous de leur taux naturel : aussi presque toujours les maladies avec irritation ont, vers la fin, une période de faiblesse qui est quelquefois tellement prononcée, qu'il y aurait danger à diminuer davantage les forces. L'époque à laquelle se montre cette période d'*adynamie*, de *résolution des forces*, varie suivant la constitution du sujet, son âge, son tempérament, suivant la nature de la maladie, son intensité, et la manière dont le traitement a été suivi. Ce changement doit attirer toute l'attention du médecin, car il influe nécessairement sur le traitement. Lorsque la nature des symptômes indique que la violence de la maladie est abattue, que les forces sont en défaut, on doit alors non-seulement cesser tout moyen affaiblissant, mais encore quelquefois

y substituer des toniques pour ramener les mouvements vitaux au degré qui leur est nécessaire pour rentrer dans l'ordre régulier.

6.° Si les organes ont besoin, pour l'exercice ordinaire de leurs fonctions, d'un certain degré d'énergie, l'économie n'en a pas moins besoin aussi d'une certaine dose pour pouvoir surmonter les maladies. Les tissus qui ont été envahis par l'inflammation, ne peuvent reprendre leur premier état qu'en conservant leur ressort; le trouble qu'a produit dans toute l'économie l'état pathologique qui s'était développé, ne peut être arrêté que par un certain effort de la nature : de là l'importance du précepte donné par les maîtres de l'art, de ménager les forces du malade; et, lorsque le genre de l'affection oblige de les diminuer, d'en laisser assez pour que la nature puisse triompher complétement du mal. De là la nécessité, surtout dans les inflammations, de ne pas continuer d'affaiblir avec la même hardiesse, tant qu'il existe encore des symptômes de phlogose, parce qu'on rendrait les chances de la résolution tout-à-fait impossibles. Arrêter à propos les moyens débilitants, amener toute l'économie, ou le tissu malade, au point où les forces naturelles peuvent seules achever la guérison, c'est la partie la plus délicate du traitement; il n'y a que l'expérience qui puisse, dans ce cas, guider le médecin, parce qu'il n'est pas possible de poser à ce sujet des règles fixes.

Système nerveux.

Deux phénomènes importants, dépendan des

fonctions de ce système, se montrent dans beaucoup de maladies ; ce sont l'*irritation* et le *délire*.

Irritation. Il a été dit précédemment que la sensibilité est une propriété vitale, sous la dépendance du Système nerveux, et qu'elle est répandue d'une manière plus ou moins apparente dans tous les tissus, dont toutes les autres propriétés sont influencées par la sensibilité dont ils jouissent.

Cette propriété est susceptible d'altération : le mode de celle-ci le plus fréquent est l'exaltation : on lui a donné le nom d'*irritation*.

L'*irritation* est donc un état contre nature, qui consiste dans l'exaltation morbide des propriétés vitales, et surtout de la sensibilité : elle reconnaît pour cause l'action ou trop vive, ou trop prolongée de tous les agents qui mettent en jeu la sensibilité; ces agents sont extérieurs ou intérieurs : au rang des premiers on doit mettre les aliments, les boissons, les poisons, l'air, la lumière, les sons, les corps vulnérants quelconques. L'agent interne qui, le plus souvent, exalte la sensibilité et devient source d'irritation, est précisément celui qui la met en jeu dans l'état naturel, c'est la puissance nerveuse, laquelle se portant avec trop de violence vers un point, y cause du malaise.

L'irritation joue un grand rôle dans la théorie médicale; elle entre, comme élément, dans un grand nombre de maladies, et même dans la théorie moderne, celle qu'on appelle physiologique, elle est à peu près le seul élément morbide admis.

Ses effets sont variés; ils sont, les uns locaux, les autres généraux. Un des plus remarquables et

des plus constants est une sensation pénible, perçue par le malade, et qu'on nomme *douleur*. Celle-ci a des caractères divers qui dépendent de la nature des altérations que l'irritation a produites dans l'organe qui en est le siége, de la nature du tissu, et du degré de l'irritation. Elle est *aiguë* quand elle se fait vivement sentir; *sourde*, quand elle est peu sensible pour le malade, ou qu'il faut exercer la pression pour la développer; *brûlante*, quand une forte chaleur l'accompagne, comme dans les érysipèles; *pongitive* ou *lancinante*, quand elle est caractérisée par des élancements vifs et passagers : bornée alors à un très-petit espace, il semble au malade qu'on pique la partie avec un instrument très-acéré; *pulsative*, lorsqu'elle est accompagnée de battements semblables aux pulsations du pouls : elle annonce alors la formation du pus dans les abcès; *tensive*, quand elle est accompagnée d'une sensation de tiraillements, comme si la peau était tendue; c'est la douleur des phlegmons; *gravative*, quand elle fait éprouver un sentiment de pesanteur; enfin la douleur *contusive* est celle que l'on ressent dans les membres pendant la fièvre, et qui donne la sensation de coups que l'on aurait reçus à ces parties. Toutefois la douleur n'est pas dans tous les cas une suite nécessaire de l'irritation; elle manque quelquefois: mais si le malade ne l'éprouve pas, l'économie n'en ressent pas moins une impression fâcheuse; ainsi les fonctions de l'organe sont lésées ou suspendues, la fièvre s'allume, les sympathies sont mises en jeu. D'autrefois il y a réellement douleur, mais elle ne se fait point sentir dans le point irrité; c'est un autre organe en sympathie avec celui-ci qui

répond à l'irritation : voilà comme une affection des reins ne se manifeste quelquefois que par des vomissements; une affection du foie, par de la toux.

Il paraît que c'est tout d'abord sur les nerfs que la cause irritante porte son action : quand elle reste concentrée sur eux, il n'y a point de lésion physique apparente, l'altération n'est que vitale, elle ne consiste que dans l'exaltation de la sensibilité; c'est là ce qui constitue les *névroses*. Quand, des nerfs, qui dans tous les cas sont affectés, l'irritation s'étend à l'appareil vasculaire, autre élément général de la trame des organes, de nouveaux phénomènes se joignent à la douleur; les fluides, quels qu'ils soient, qui se trouvent dans les vaisseaux environnants, affluent vers le point irrité et en gonflent le tissu : telle est la théorie des *fluxions ;* c'est un afflux de liquide, vers un point quelconque, par suite d'une irritation. Si les vaisseaux blancs sont seuls affectés, c'est la sérosité qui afflue; on en voit un exemple dans l'action des vésicatoires : si les vaisseaux sanguins ont reçu l'irritation, le sang engorge la partie ; il en résulte d'abord une *congestion sanguine*, puis l'irritation continuant, l'inflammation s'établit. Voilà donc trois espèces d'irritations, la *nerveuse*, la *lymphatique*, et la *sanguine;* la première sert d'élément ou de principe aux deux autres.

L'irritation n'est pas bornée à ces phénomènes locaux; on a vu en physiologie que tous les organes sont liés les uns aux autres par des rapports sympathiques, et que ces derniers sont d'autant plus marqués que les organes sont plus importants. L'irritation donne une grande activité à ces sympathies, surtout lorsqu'elle est accompagnée

d'une douleur vive. Le cerveau, ébranlé par une perception pénible, transmet à tout le corps, au moyen de l'appareil nerveux, l'excès d'excitation qu'il éprouve; voilà comme l'irritation devient générale, et c'est souvent elle qui prédomine et qui persiste, l'affection locale venant à se calmer. Cependant les phénomènes sympathiques ne sont pas toujours en raison de l'intensité de la douleur; ils dépendent plutôt, comme il a été dit plus haut, de l'importance de l'organe. La douleur n'est pas toujours non plus en raison directe de la lésion locale; aussi ne doit-on pas mesurer la gravité d'une maladie au degré de souffrance qu'éprouve le malade; cependant la douleur, quelle que soit sa cause, exerce sur le corps entier une impression proportionnée à son intensité. Une douleur vive et poignante bouleverse toute l'économie; le pouls devient petit; il y a une pâleur générale; la peau est froide, moite et visqueuse; les traits sont concentrés; la figure est grippée, la respiration précipitée, entrecoupée: si le mal est extrême, la force nerveuse peut s'épuiser en peu d'instants; c'est ainsi qu'on a vu périr des individus par l'effet d'un mal violent. Quand une forte douleur se calme, le mouvement de concentration est remplacé par un mouvement d'expansion générale, le pouls est large, vite, fébrile; souvent les spasmes violents se terminent de la sorte; aussi lorsque après une vive douleur nerveuse, il survient un frisson précurseur d'un accès de fièvre, c'est d'un augure favorable.

Une autre altération opposée à celle dont il vient d'être question, et plus rare qu'elle, est l'extinction ou au moins la diminution de la sensibilité. On a vu dans l'anatomie que les nerfs pré-

sident et à la faculté de sentir et à celle de se mouvoir. Ces deux facultés peuvent être abolies à la fois, ou une seule. On appelle *paralysie* ce genre d'altération; comme elle ne donne point lieu à des remarques générales, mais constitue une maladie particulière, qui sera décrite en son lieu, il n'en sera pas question davantage ici.

Délire. C'est un phénomène qui survient dans beaucoup de maladies, et qui, le plus souvent demande de la part du médecin une attention sérieuse. Il ne se présente pas toujours sous la même forme : on l'appelle *délire taciturne*, *subdelirium*, lorsque les malades parlent bas entre leurs dents, parlent tous seuls; il est *loquace* lorsqu'au contraire ils parlent beaucoup, avec volubilité et bruit; il est *furieux* ou *phrénétique* lorsqu'ils sont très-agités et profèrent des menaces contre les personnes qui les approchent. On a donné le nom de *coma-vigil* ou *délire comateux*, à celui qui est entremêlé d'assoupissement profond. Il ne faut pas confondre avec le délire véritable, quelques propos sans suite, que le malade laisse échapper pendant le sommeil ou au moment du réveil; on les appelle des *rêvasseries;* cependant ils annoncent quelquefois une disposition au délire.

Le délire (et on ne veut point parler ici de celui qui a lieu dans l'aliénation mentale) est, le plus ordinairement, un phénomène grave; il annonce que le cerveau est le siége d'une irritation quelconque; on en distingue de deux sortes, le délire *idiopathique*, et le délire *sympathique;* le premier est le résultat direct d'une affection réelle et organique du cerveau, comme l'inflammation, un épanchement, une forte congestion, soit que

cette lésion forme la maladie principale et primitive, soit qu'elle soit survenue pendant le cours d'une autre maladie; le délire sympathique est celui qui est produit par l'influence sympathique qu'un autre organe lésé exerce sur le cerveau. Dans ce dernier cas, il n'y a pas, du moins lorsque survient le délire, lésion matérielle du cerveau; mais à la longue, l'irritation secondaire peut en produire; ainsi on voit des phlegmasies du canal digestif, la présence des vers dans cette partie, etc., causer le délire. Beaucoup d'autres maladies en offrent pendant leur durée, surtout lorsqu'elles sont graves. Il suit de ce qui vient d'être dit que le délire idiopathique est le plus grave.

L'invasion du délire est ordinairement annoncée par de l'insomnie, de la céphalalgie, des pesanteurs de tête, des vertiges, des bourdonnements et des tintements d'oreille; quelquefois l'embarras de la parole, un air d'étonnement, de stupeur; la tête est chaude, la face est rouge et vultueuse, les yeux sont injectés, brillants, et supportent difficilement la lumière, les artères temporales battent fortement; en un mot, on observe tous les signes d'une congestion cérébrale. Cependant il peut aussi survenir sans être annoncé par ces divers signes.

Digestion.

Cette fonction offre de fréquentes et nombreuses altérations dans les différentes maladies; on peut dire même qu'il est un très-petit nombre de ces dernières qui n'en présente quelqu'une. La plus commune de toutes est la perte ou du moins

la diminution de l'appétit; elle dure ordinairement toute la maladie, et l'appétit ne reparaît que dans la convalescence ou peu auparavant. Aussi son retour est-il d'un bon augure, surtout lorsqu'il coïncide avec la diminution des symptômes et l'amélioration de l'état général du malade. Il ne faut pas confondre la perte de l'appétit qu'on appelle *anorexie*, *inappétence* avec le *dégoût;* ce dernier est une dépravation du sens du goût, dont l'effet est de donner aux aliments comme aux boissons, un goût désagréable et différent de celui qu'ils ont: ainsi des malades les trouvent amers, d'autres douceâtres, d'autres salés, d'autres ont la bouche pâteuse, comme si elle était toujours remplie de bouillie. Il est difficile de donner, dans tous les cas, la raison de l'altération de l'appétit, comme de la perversion du goût: si ces phénomènes ont quelquefois leur source directe dans une affection de l'estomac, il est beaucoup de circonstances où cela n'a pas lieu; aussi ne sont-ils significatifs, relativement au genre de la lésion, qu'autant que les autres phénomènes morbides coïncident avec eux. On doit en dire autant de la soif: cependant elle présente de moins fréquentes altérations que la faim. Dans les fièvres vives avec chaleur, dans les irritations inflammatoires de l'estomac, elle est plus ou moins forte; elle est quelquefois ardente, au point que les malades ne peuvent l'apaiser. Une simple irritation des parties intérieures de la bouche, comme cela a lieu dans l'angine, dans la scarlatine, peut produire le même effet.

De toutes les parties que renferme la bouche, la *langue* est celle qui mérite le plus d'attention dans les maladies, parce qu'elle présente une

grande variété d'altérations. On a de tout temps pensé que l'aspect de la langue était en rapport avec l'état de l'économie, surtout avec celui de l'estomac, dont on disait, dans l'ancien langage, qu'elle était le *miroir* : aussi a-t-on toujours attaché une grande importance à son examen. L'école physiologique, qui fait de l'estomac le foyer de la plupart des maladies, donne aussi une très-grande importance aux signes fournis par la langue : que cela soit vrai dans un grand nombre de circonstances, on ne pourrait le nier ; cependant, il faut le dire, on a, sur ce point, poussé beaucoup trop loin l'application d'un principe qui offre de nombreuses exceptions : combien d'affections réelles de l'estomac dans lesquelles la langue présente à peine de légères altérations ? Et combien de fois la langue offre-t-elle un aspect différent du naturel, sans qu'il y ait affection de l'estomac ? Quoiqu'il en soit, voici les différents états dans lesquels se trouve cet organe dans les maladies. Ces états ont rapport à sa couleur, à la sécheresse ou à l'humidité, au volume ou à la forme, aux mouvements.

Dans l'état de santé, la langue a une couleur rosée, une surface unie, mais non pas lisse, légèrement grenue vers la pointe, parsemée de petites élévations ou villosités, dont les unes, plus fines et situées à la partie antérieure, lui donnent une apparence veloutée, les autres, plus volumineuses, arrondies, saillantes, sont situées vers la base ou la racine : elle est molle, humide dans toute sa surface, remplissant bien exactement l'espace circonscrit par les arcades dentaires, libre dans ses mouvements, et facilement impressionnée par les qualités sapides des corps.

Rarement la langue, lorsqu'aucun enduit étranger ne la recouvre, est plus pâle que dans l'état naturel : ce n'est guère qu'à la suite des grandes hémorrhagies et dans la syncope qu'elle a cet aspect, qui est ordinairement joint à la pâleur générale et à tous les signes de la faiblesse ; on le voit aussi à la suite des maladies qui ont épuisé les forces, surtout dans la *chlorose.*

Dans beaucoup de maladies la surface de la langue est plus rouge que dans l'état naturel, et cet aspect varie depuis le rose peu différent de la couleur naturelle, jusqu'au rouge le plus vif, comme si elle était couverte de sang. Dans tous ces cas, la couleur n'est point due à un enduit; mais elle est le résultat de la plus grande abondance du sang dans les vaisseaux de la membrane. Ordinairement la rougeur, surtout quand elle est intense, est jointe à la sécheresse, qui varie depuis un état poisseux jusqu'à l'aridité la plus prononcée, et que les boissons fréquentes ne peuvent faire cesser. La surface rouge de la langue est tantôt lisse et tantôt grenue, rugueuse, gercée ; souvent dans ce dernier cas les gerçures sont sanglantes. La rougeur de la langue est regardée généralement comme le signe pathognomonique (c'est-à-dire le signe constant et caractéristique) de l'inflammation de l'estomac et des intestins (gastro-entérite) ; cette assertion est vraie dans le plus grand nombre des cas ; mais il ne faut pas en inférer qu'à toutes les fois que la langue est rouge, il y a inflammation de l'estomac : cette couleur peut être l'effet d'une affection purement locale, et alors l'état de l'estomac n'y est pour rien. Ainsi dans la scarlatine, la langue est ordinairement très-rouge et lisse, sèche, sans qu'il y ait le plus

léger symptôme gastrique : dans beaucoup d'angines elle est également rouge ; c'est un effet de la propagation de la phlogose à sa membrane muqueuse. Dans les mouvements fébriles un peu intenses, surtout dans les accès de fièvres intermittentes, elle se sèche et prend souvent un aspect rouge qui cesse avec la cause qui l'a produite ; ce n'est là encore qu'un effet de la vive chaleur générale ; mais il n'y a point dans ce cas de gastrite ; car, quoiqu'on en ait dit, les fièvres intermittentes ne sont point des inflammations périodiques de l'estomac. Pour être autorisé à regarder la rougeur de la langue comme provenant de l'état inflammatoire de l'estomac, il faut qu'elle coïncide avec d'autres signes de cette affection ; ainsi quand il y a sensibilité plus ou moins marquée à l'épigastre, chaleur à cette partie, nausées ou vomissements, sensation de sécheresse, d'ardeur incommode, depuis l'isthme du gosier jusqu'à l'épigastre, on peut être sûr qu'il y a phlegmasie du ventricule (estomac) : cependant il n'y a pas toujours sensibilité ni chaleur bien marquée à l'épigastre ; mais l'absence de l'affection d'une autre partie, les causes antécédentes peuvent faire au moins soupçonner la gastrite dont quelques symptômes locaux finissent toujours par mettre l'existence hors de doute. Chez les individus frappés d'apoplexie, la langue a une couleur livide ; cet aspect est dû à l'engorgement des veines de cet organe.

Chez les personnes atteintes du choléra-morbus asiatique à un degré très-intense, la langue est est pâle et froide.

Il est rare que la surface de la langue ne soit pas, dans les maladies, recouverte de quelque

enduit; cet enduit est jaune ou blanc, ou d'un brun plus ou moins foncé.

L'enduit *jaune* porte le nom d'enduit bilieux; il indique l'embarras bilieux de l'estomac, et le besoin d'évacuer les premières voies, soit par des vomitifs, soit par des purgatifs. Cependant il ne faut pas prendre pour guide dans ce cas uniquement l'état de la langue, parce que d'autres phénomènes annoncent l'embarras gastrique, et que ce dernier peut très-bien exister quoique la langue soit nette. Pour que ce signe ait quelque valeur, il faut qu'il coïncide avec l'amertume de la bouche, amertume qui semble se communiquer à tous les aliments comme aux boissons; qu'il y ait inappétence, nausées ou vomissements bilieux, sentiment de plénitude à l'épigastre, qui est même quelquefois dans ce cas le siége d'une douleur plus ou moins vive. L'enduit jaune de la langue est plus épais et plus étendu à la base de la langue, où il occupe toute la largeur de l'organe; en avant on ne le voit guère que dans le milieu; d'autrefois il recouvre entièrement la langue qui est large et humide; il est ordinairement assez épais, et enveloppe toutes les papilles; la salive est épaisse et toute la bouche est pâteuse. Voilà comme est la langue dans les véritables embarras gastriques, c'est-à-dire, ceux où il y a vraiment indication d'évacuer le malade; dans ce cas il n'y a point irritation gastrique; mais dans les fièvres bilieuses ardentes, la langue couverte de l'enduit jaune est sèche, étroite, forme la tuile, il y a soif vive: dans ce cas il y a en même temps irritation de l'estomac, et contre-indication des évacuants qui ne feraient qu'augmenter la phlogose. Dans ce dernier état l'enduit jaune passe facilement au brun.

L'enduit *blanc* a reçu le nom d'enduit muqueux, parce qu'il ressemble à une couche de mucosité condensée. Il est plus épais encore que le précédent, et se présente sous différents aspects : tantôt il est uniformément répandu sur toute la surface et jusque sur les bords de l'organe qui, dans les endroits où ils paraissent, ne sont pas plus rouges que dans l'état naturel : tantôt il laisse à découvert tout le pourtour de la langue, qui est d'un rouge plus ou moins vif, surtout la pointe dont une partie reste à nu. Enfin, d'autrefois, il est parsemé, vers la pointe de la langue, d'une multitude de petits points d'un rouge très-vif qui tranche d'une manière très-marquée avec le fond blanc mat ou gris sale. Il ne donne point de goût bien prononcé au malade; mais la bouche est pâteuse; les aliments ont une saveur douceâtre. Il est tantôt très-humide, et tantôt un peu sec. L'enduit muqueux de la langue s'observe dans l'embarras muqueux de l'estomac, et dans un grand nombre d'affections inflammatoires; il fournit par conséquent des indications bien différentes, et qu'il importe au médecin de fixer avec précision. Dans le simple embarras muqueux des premières voies, qui n'est point accompagné d'un état inflammatoire de l'estomac, et que des évacuants font ordinairement cesser, la langue est large, humide, recouverte presque uniformément d'un enduit blanchâtre ou grisâtre peu épais; ses bords ni sa pointe ne sont point rouges; il n'y a point de soif. Quand, au contraire, l'enduit est épais, tenace, peu humecté ou sec, que la pointe et le pourtour de la langue sont rouges, ou quand on observe les petits points rouges dont il a été parlé plus haut, cet état indique une irritation inflammatoire de

la muqueuse des voies digestives, surtout de celle des intestins; mais on l'observe aussi dans des affections inflammatoires, qui n'ont point leur siége dans ces organes, comme le catarrhe pulmonaire, les rhumatismes, etc. La présence des vers dans les intestins donne également à la langue le même aspect, probablement parce que ces animaux irritent la membrane muqueuse.

L'enduit de couleur foncée porte le nom d'enduit *fuligineux*, parce qu'il se rapproche de la teinte de la suie; il varie depuis le brun clair jusqu'au noir; il est d'abord peu épais, ne se montre qu'à la base de la langue et sur la ligne médiane; mais ensuite il s'étend de manière à recouvrir la totalité de l'organe; il acquiert une épaisseur plus considérable que celle de tous les autres enduits, et forme un encroûtement tel que souvent les malades ne peuvent pas sortir la langue de la bouche; il se propage aux gencives, aux dents et au bord des lèvres. Quelquefois il est humide, détrempé par les fluides qui abreuvent la bouche; il est étendu alors en couche uniforme; d'autrefois il est plus ou moins sec, fendillé, et forme des plaques qui, lorsque la maladie se termine favorablement, se détachent successivement, laissant en dessous la surface de la langue nette et souvent un peu plus rouge que dans l'état naturel. L'enduit fuligineux se montre dans un grand nombre d'affections; mais presque jamais il n'apparaît dès le début: on ne le voit point non plus dans des maladies légères; c'est ordinairement lorsque les symptômes annoncent de la gravité, et lorsque toute l'économie a reçu une atteinte profonde; de sorte qu'il est en rapport plutôt avec les symptômes généraux qu'avec les symptômes locaux. Dans l'ancienne

école on le regardait comme un signe de *putridité;* cette idée n'était pas exacte; mais il est plus que probable qu'il ne faut pas non plus dans tous les cas le regarder comme un signe bien expressif de l'état de l'estomac, ainsi qu'on l'a fait depuis quelque temps. Lorsque dans des inflammations gastriques intenses, marquées, entre autres phénomènes, par un enduit blanc et très-épais de la langue, la maladie continue ses progrès, l'enduit passe à la couleur brune, et devient de plus en plus foncé; alors si la fièvre est vive, il est sec et gercé, et c'est réellement un signe de la violence de l'irritation gastrique; mais on le voit également paraître dans la période de gravité de beaucoup d'autres maladies dont le siége n'est point dans les voies digestives; et il est à remarquer qu'alors il y a chez le malade une grande prostration, et que l'état général ne permet guère l'emploi aussi hardi des moyens antiphlogistiques; de sorte que dans ces cas, il est plutôt l'indice de la gravité de la maladie et de la prostration générale, qu'un symptôme local. Peu de maladies se terminent d'une manière funeste sans que, dans leur dernière période, la langue n'ait été plus ou moins brune. Lorsqu'après avoir été sec et gercé, l'enduit fuligineux s'humecte et se détache par plaques, c'est un signe favorable; mais il faut qu'il coïncide avec la diminution des autres phénomènes. Souvent quand il tombe, la langue est très-sensible; ce phénomène n'a rien de grave et se dissipe ordinairement en quelques jours.

L'humidité de la langue est toujours, ou presque toujours d'un augure favorable; elle coïncide avec un mouvement fébrile modéré, une chaleur peu vive, en un mot des symptômes peu intenses;

aussi lorsque la langue, après avoir été très-sèche, s'humecte par degrés, et qu'on voit en même temps l'état général s'améliorer, doit-on regarder cette circonstance comme très-favorable. Cependant cet état de la langue pourrait être trompeur si on ne s'en rapportait qu'à lui seul ; il faut consulter les autres symptômes.

La sécheresse de la langue peut dépendre simplement de l'intensité de la fièvre et de la chaleur générale, comme on le voit, par exemple, dans la période de chaud des fièvres intermittentes; alors elle cesse avec la cause qui lui donne lieu : ou bien elle dépend d'une irritation gastrique, et, dans ce cas, elle est jointe à la rougeur de la langue, ainsi qu'aux autres symptômes de cette affection.

Le volume de la langue offre peu de changements dans les maladies; dans certaines angines très-intenses, cet organe participe au gonflement inflammatoire des parties de l'arrière-bouche; c'est alors un mauvais signe.

Dans les irritations gastriques très-vives, la langue est étroite, pointue et relevée sur ses bords en forme de tuile; on a aussi observé cette disposition dans des affections accompagnées d'une chaleur générale très-vive.

Les mouvements de la langue méritent quelque attention dans les maladies. Dans les fièvres ataxiques graves, elle est tremblante lorsque les malades la sortent de la bouche. Chez les individus atteints d'*hémiplégie* (paralysie d'un côté du corps), elle ne sort pas directement de la bouche ; mais sa pointe se dirige tantôt du côté sain, tantôt du côté paralysé.

Les fonctions de l'estomac sont presque constamment suspendues dans les maladies ; l'absence

d'appétit en est une preuve; et si, malgré cette contre-indication, on permet au malade de prendre des aliments, ils ne sont dirigés qu'avec beaucoup de lenteur et de peine, et quelquefois ils sont rejetés.

Le *vomissement* est un phénomène qu'on observe dans beaucoup de maladies. Quand il survient, le médecin doit en rechercher la cause; il est tantôt idiopathique, c'est-à-dire dépendant de l'affection même de l'estomac; tantôt sympathique ou produit par l'affection d'un autre organe. Le vomissement idiopathique a pour cause l'embarras gastrique, la gastrite ou inflammation de l'estomac, la gastralgie ou douleur nerveuse de ce viscère, l'indigestion, la présence dans le ventricule, de substances irritantes, enfin l'affection chronique connue sous le nom de *squirrhe du pylore*. Le vomissement sympathique a sa source dans l'altération d'autres viscères qui réagissent sur l'estomac; ainsi on l'observe dans les maladies du cerveau et de ses dépendances, dans la néphrite ou inflammation des reins, dans celle du foie, dans les affections de l'utérus (voilà pourquoi la grossesse est si souvent accompagnée de vomissements.). On en voit encore dans l'étranglement des hernies, dans certaines coliques violentes, dans la syncope, dans la première période des maladies éruptives, surtout de la petite vérole, enfin dans le frisson des fièvres intermittentes. D'après cet exposé, il est facile de voir combien il est important pour le médecin de connaître la cause véritable du vomissement, parce que les moyens qu'il emploiera pour le combattre, varieront selon les circonstances; et nécessairement aussi le pronostic à tirer de ce

phénomène sera subordonné à la nature de l'affection qui l'aura produit.

L'état de l'épigastre mérite aussi une attention particulière; le malade y ressent souvent une douleur plus ou moins vive, qui augmente beaucoup à la pression; lorsque les autres phénomènes indiquent l'existence de l'inflammation de l'estomac, la douleur épigastrique ajoute à la certitude du diagnostic. Cependant cette espèce de douleur peut exister sans qu'il y ait d'inflammation à l'estomac; ainsi elle a lieu dans l'embarras gastrique et dans la gastralgie nerveuse; mais dans le premier cas, les autres symptômes indiquent la surcharge bilieuse des premières voies, et dans le second ordinairement la pression, loin de l'augmenter, la diminue, ce qui, toutefois, n'est pas constant.

L'état du ventre doit être noté, lorsqu'il s'agit de maladies qui ont, pour siége, quelqu'un des viscères de cette cavité. Dans l'entérite (inflammation des intestins), et surtout dans le péritonite (inflammation du péritoine), il est extrêmement douloureux au toucher; les malades peuvent à peine supporter le poids des couvertures et des vêtements; en outre il est tendu et ballonné. Dans la *colique des peintres*, il est très-douloureux, mais la pression n'augmente pas le mal, et au lieu d'être tendu, il est tellement rentré, que l'on sent facilement la saillie de la colonne vertébrale. Les évacuations alvines varient dans les maladies; tantôt il y a constipation, tantôt il y a diarrhée; d'autre fois les selles sont comme dans la santé. Dans les affections cérébrales, il y a ordinairement une constipation assez forte; on cherche alors à exciter les garde-robes; c'est un moyen ré-

vulsif puissant. La diarrhée est un indice, tantôt de l'inflammation de la muqueuse intestinale, tantôt de l'embarras intestinal; d'autrefois, c'est un simple effet d'un relâchement, d'une atonie des intestins. C'est en interrogeant et en analysant tous les autres symptômes, qu'on acquiert la connaissance de la nature véritable de cette affection.

RESPIRATION.

Les organes respiratoires n'ayant point avec les autres des relations sympathiques aussi intimes qu'en ont l'estomac et les intestins, les lésions de la respiration ne s'observent guère que dans les maladies qui ont pour siége les poumons; toutefois le cœur étant étroitement lié avec ces organes, et par sa position et par ses fonctions, il est rare que les maladies dont il est le siége ne produisent pas quelque altération dans la respiration, et réciproquement. Nous allons passer en revue les principaux phénomènes morbifiques qui sont du domaine de cette fonction; nous nous bornerons à trois: ce sont les altérations des mouvements respiratoires, la toux et l'expectoration.

Pour bien apprécier l'état de la respiration dans les maladies, il faut la comparer à ce qu'elle est dans la santé; or voici ses caractères: elle est facile, égale, exempte de bruit; elle se fait avec la même aisance dans toutes les positions du corps; ses mouvements sont subordonnés pour la fréquence à l'âge, au sexe, aux habitudes diverses. Dans la première année, le nombre des inspirations est de trente-cinq, environ, par minute; dans la se-

conde, de vingt-cinq; dans la jeunesse, de dix-huit à vingt : il varie beaucoup dans la vieillesse. La respiration s'accélère après les grands mouvements, les efforts de déclamation, les émotions profondes. Si on veut bien juger de l'état de cette fonction, c'est pendant le sommeil qu'il faut l'examiner.

Les altérations diverses qu'elle éprouve sont relatives au nombre de mouvements qui ont lieu dans un espace de temps déterminé, et au plus ou au moins de difficulté avec lequel ils s'opèrent. La respiration est *fréquente* lorsque le nombre des inspirations et expirations est plus considérable que dans l'état ordinaire; elle est *rare* dans le cas contraire. Elle est *vite* lorsque les mouvements s'exécutent avec rapidité, les intervalles pouvant néanmoins être comme dans l'état naturel; *lente* dans le cas contraire. La fréquence et la vitesse sont souvent réunies ; il en est de même de la rareté et de la lenteur. La respiration est plus souvent vite et fréquente qu'elle n'est rare et lente; ces deux dernières altérations sont ordinairement le signe d'une extrême prostration des forces, et indiquent par conséquent un grand danger.

La difficulté de la respiration a été nommée *dispnée* ; il y en a de plusieurs degrés : quand, malgré la gêne qu'il éprouve, le malade peut cependant rester couché, on dit que la respiration est *laborieuse*. On en voit des exemples dans toutes les inflammations de la poitrine, dans les hydrothorax (hydropisies de poitrine) commençants : lorsque le malade est obligé de se mettre sur son séant pour faciliter l'introduction de l'air dans la poitrine, c'est l'*orthopnée;* on l'observe dans l'hydropisie de poitrine avancée, dans

l'asthme très-prononcé; enfin quand la difficulté de respirer est extrême et menace de suffocation, la respiration est *suffocante, anhéleuse* : telle est celle de la dernière période du croup, des épanchements thorachiques portés jusqu'au dernier point; elle est *douloureuse* quand il existe dans la poitrine une douleur qui augmente par l'effet de l'inspiration ; quand la douleur est très-vive et très-étendue, souvent les mouvements des côtes sont impossibles; alors la respiration s'opère par les mouvements seuls du *diaphragme*; on dit dans ce cas qu'elle est *abdominale*. Quand, dans la péripneumonie (inflammation du poumon), elle a ce caractère, c'est un très-mauvais signe : dans ce cas les côtes ne sont pas immobiles par suite de la douleur, qui souvent est à peine marquée, mais parce que le poumon, devenu compacte par la violence et l'étendue de l'inflammation, ne peut plus se dilater.

Les mouvements respiratoires sont souvent irréguliers; ce phénomène n'a rien de significatif. Dans certaines affections nerveuses, la respiration est *suspirieuse*, c'est-à-dire, entrecoupée de soupirs. Dans les maladies cérébrales avec assoupissement profond, il y a du *ronflement;* il indique alors une congestion très-forte au cerveau. Lorsque les bronches sont remplies de mucosités, l'air, en les traversant, produit un bruit particulier, un gargouillement qui a fait donner à la respiration le nom de *stertor* ou *respiration stertoreuse;* elle est très-marquée dans l'agonie; on l'appelle alors *râle*. Dans les affections catarrhales anciennes, avec faiblesse, la respiration *stertoreuse*, accompagnée d'oppression, est un mauvais signe, parce qu'elle indique que la matière des crachats a peine

à remonter dans les bronches pour être expulsée; souvent dans ces cas, un râle, qui vient subitement, est promptement suivi de la mort. Quand le *stertor* est peu prononcé, il n'annonce rien de fâcheux. Dans l'inflammation du larynx, surtout dans le croup, la respiration est sèche et sifflante; il semble que l'air traverse une ouverture plus étroite que de coutume; et quand, après avoir eu ce caractère, elle devient un peu stertoreuse, c'est un signe favorable.

La *toux* accompagne presque toutes les maladies qui ont leur siége dans les poumons; cependant elle peut quelquefois être sympathique, c'est-à-dire, avoir sa source dans l'affection d'autres organes; ainsi on l'observe dans les maladies du foie, parce que l'irritation se propage, à travers le *diaphragme*, au poumon correspondant; dans quelques affections de l'estomac, chez les enfants, la présence des vers dans les voies digestives, excite quelquefois la toux.

Dans les affections de la poitrine, la toux mérite de l'attention, parce que ordinairement elle donne la mesure de l'irritation ou de l'inflammation. Dans la pleurésie et la péripneumonie, elle est quelquefois tellement douloureuse que les malades sont obligés de se retenir. Dans la première période des catarrhes pulmonaires intenses, elle est très-fréquente; elle s'apaise avec l'inflammation, et souvent elle augmente sur la fin pour l'expulsion des crachats qui ne peuvent guère être rejetés sans les efforts de la toux. Quelquefois elle est par sa fréquence et sa force, disproportionnée avec l'inflammation : c'est ce qui a lieu chez les sujets très-nerveux; on l'appelle alors *toux d'irritation*. On appelle du même nom ou de celui

de *toux nerveuse*, une petite toux sèche, fréquente, qui n'est point provoquée par un état inflammatoire de la poitrine, mais uniquement par l'excitation nerveuse de cette partie; elle dégénère souvent en habitude. Tantôt la toux est continue, ou à peu près; tantôt elle revient par accès, qu'on appelle *quintes*. Dans la première période des catarrhes, elle est ordinairement sèche, c'est-à-dire qu'elle n'est pas suivie d'expectoration; dans la dernière période, au contraire, elle provoque une expectoration plus ou moins abondante.

L'*expectoration* est l'action par laquelle les matières contenues dans la trachée-artère, et particulièrement dans les bronches, sont expulsées par la bouche; les matières excrétées portent le nom de *crachats*. C'est la toux qui est l'agent principal de l'expectoration; cette dernière présente des différences suivant la manière dont sortent les crachats; ainsi elle est facile, difficile, suspendue ou supprimée. Elle est ordinairement nulle ou rare dans la première période des catarrhes et de la péripneumonie, c'est-à-dire, lorsque l'inflammation est encore dans sa force; mais elle se montre ensuite, et, sur la fin, elle est plus ou moins abondante; c'est ordinairement un bon signe lorsque, à cette époque, elle se fait avec facilité; la toux souvent augmente en proportion, mais ce phénomène n'a rien de fâcheux. Lorsque l'expectoration, après avoir été facile, s'arrête tout-à-coup, c'est ordinairement un très-mauvais signe qui annonce, ou bien l'abattement des forces et l'engouement du poumon, et alors les crachats amassés dans la poitrine rendent la respiration stertoreuse et bouillonnante; ou bien le retour de l'inflammation, et dans ce cas la respiration est sèche.

Dans la phthisie pulmonaire, l'expectoration se supprime ordinairement quelques instants avant la mort.

On n'appelle *crachats* que les matières qui sortent de l'intérieur de la trachée-artère et des bronches. Le médecin ne doit pas négliger de les examiner dans les maladies de poitrine, parce qu'ils servent beaucoup à établir son jugement. La nature et l'aspect des crachats varient beaucoup; ils sont *muqueux*, *séreux*, *sanguinolents*, de *sang pur*, *purulents*, *visqueux*, *transparents*, *opaques*.

Les crachats *muqueux* sont formés par le mucus des bronches, sans mélange; ce sont les plus ordinaires; il constituent la matière de l'expectoration dans les catarrhes. Dans la première période de cette affection, la sécrétion de la membrane muqueuse des bronches est suspendue, les crachats sont nuls, ou bien il en vient quelques-uns qui sont transparents, liquides; ensuite ils s'épaississent, sont visqueux, filants; puis, à mesure que l'inflammation se modère, la sécrétion muqueuse augmente; mais le mucus aquiert un nouvel aspect; il devient opaque, et prend une couleur jaune verdâtre; il reste plus ou moins de temps dans cet état, et diminue peu à peu de quantité. Dans l'*asthme humide*, et dans certains catarrhes chroniques, les malades rendent quelquefois une prodigieuse quantité de mucosités transparentes, liquides, filantes, semblables à du blanc d'œuf, mêlées souvent de crachats opaques en petite quantité; ils sont soulagés par la sortie de ces matières qui, en se renouvelant sans cesse, contribuent à entretenir l'oppression.

Les crachats *séreux* sont plus liquides que les

précédents, et presque semblables à de l'eau : ils ne sont point filants comme les autres. On les observe dans quelques catarrhes chroniques. Quand, en séchant sur le linge, ils forment des taches grisâtres circonscrites par une ligne plus foncée, ils annoncent une vive irritation de la muqueuse des bronches. Lorsque les crachats, après avoir été épais et opaques, deviennent tout à coup séreux, et rendent le linge raide en se séchant, c'est un mauvais signe qui annonce le retour de l'irritation et de l'inflammation, surtout quand il est accompagné de douleur, d'oppression, d'angoisse et de fièvre.

Les crachats *sanguinolents* annoncent l'inflammation du parenchyme pulmonaire. Le sang alors n'est pas pur, mais mêlé en plus ou moins grande quantité avec le mucus; et tantôt on n'observe que quelques filets sanguins qu'on appelle *stries*; tantôt le sang est fondu dans tous les crachats qui sont ou simplement rosés, ou tout-à-fait rouges. On regarde comme étant d'un bon augure que dans une péripneumonie, les crachats soient teints de sang dès le début; c'est un indice que l'inflammation est franche : toutefois quand alors ils sont très-rouges et paraissent formés de sang pur, c'est une preuve que l'inflammation est très-vive et que, par conséquent, la maladie sera grave. Lorsque dans les catarrhes pulmonaires il paraît quelques stries sanguines dans les crachats, c'est une marque que l'inflammation s'étend un peu au parenchyme. Lorsque le malade a rendu du sang par le nez, souvent les crachats en contiennent, parce qu'il en est passé par les arrière-narines; le médecin ne doit pas prendre le change dans ce cas: le sang, ainsi surajouté, n'est pas mêlé au mu-

cus; il y forme ordinairement des plaques ou des grumeaux noirâtres, tandis que le sang qui vient de la poitrine est toujours vermeil ou rutilant.

Lorsque l'inflammation du tissu pulmonaire est parvenue à une période plus avancée, les crachats, de roses ou rouges qu'ils étaient, passent à une teinte jaune rougeâtre; c'est ce qu'on appelle *crachats rouillés.* Ils sont d'abord transparents, mais bientôt ils deviennent opaques et tout-à-fait muqueux; cette succession de changements est un effet de la marche naturelle de la maladie; mais quand les crachats restent longtemps rouillés, c'est un mauvais signe qui indique que la résolution n'est pas complète. Dans les catarrhes chroniques, les crachats rouillés sont aussi un mauvais signe; ils annoncent l'affection du tissu pulmonaire. Les crachats jaunes, transparents, luisants, dans les phlegmasies de poitrine déjà un peu avancées, ont été signalés aussi comme étant d'un mauvais augure.

Les crachats de *sang pur* proviennent d'une exsudation abondante de sang dans les bronches, par suite d'une forte congestion sanguine, qui s'est formée dans le tissu pulmonaire. Ils constituent l'*hémoptysie* ou *crachement de sang.* C'est une véritable hémorrhagie qui, dans tous les cas, est un accident grave.

Enfin les crachats contiennent quelquefois du pus; on les appelle alors *crachats purulents:* quand ils n'ont que l'apparence du pus, sans en contenir réellement, ils sont *puriformes.* On a mis beaucoup d'importance à déterminer les caractères physiques qui distinguent les crachats purulents, dans la persuasion qu'ils indiquent, dans tous les cas, l'ulcération de la substance des

poumons, et qu'ils sont le signe le plus caractéristique de la phthisie parvenue au dernier degré. Cette connaissance n'est point, au fond, aussi importante qu'on a pu le croire: beaucoup de phthisiques succombent sans avoir réellement craché de pus, tandis, au contraire, qu'il est des malades qui en ont craché sans être réellement phthisiques. Au reste, il n'est pas toujours facile de discerner s'il y a, dans les crachats, une matière purulente; on a indiqué, pour y parvenir, diverses expériences qui ne sont rien moins que concluantes. Dans certaines inflammations chroniques de la muqueuse pulmonaire, comme dans celles de toutes les autres muqueuses, le fluide sécrété prend tellement l'apparence du pus, qu'on peut facilement le confondre avec ce dernier; il serait possible, au reste, que la nature de l'un et de l'autre fut tout-à-fait identique. Dans le dernier degré de la phthisie, les tubercules ou tumeurs, qui se sont développés au milieu du tissu pulmonaire, se fondent et produisent une espèce de pus qui se mêle dans les crachats; c'est alors que ces derniers deviennent purulents; on y observe, parmi le mucus altéré et verdâtre, des stries plus fluides et grisâtres qui paraissent se dissoudre plus facilement dans l'eau que le reste; c'est la matière tuberculeuse dont il vient d'être parlé; elle a quelquefois une odeur putride et laisse dans la bouche des malades un goût désagréable qui les incommode beaucoup. Il arrive, dans quelques cas, que l'inflammation du parenchyme pulmonaire se termine par suppuration, et il se forme des espèces d'abcès nommés *vomiques;* ils se vident ordinairement tout-à-coup par l'expectoration. La matière purulente qui

sort abondamment alors par la bouche, a tous les caractères de la suppuration ordinaire et une odeur souvent fétide, de sorte qu'il n'y a aucune incertitude sur sa nature. On a vu aussi des abcès du foie se faire jour par le poumon correspondant; l'inflammation se communiquant à ce dernier par extension, le pus perce le diaphragme, se porte dans le poumon, et se dégorge par les divisions bronchiques qui ont été corrodées par l'inflammation. Voilà encore une circonstance, rare, à la vérité, qui donne lieu à des crachats purulents; mais dans ce cas le pus conserve le caractère qu'il a dans le foie; il est rougeâtre ou couleur lie de vin.

Circulation.

Cette fonction entretient avec le reste de l'économie, un bien plus grand nombre de sympathies que la précédente; aussi est-elle fréquemment altérée dans les maladies: quelques-unes de ses altérations constituent, par elles-mêmes, des maladies; les autres entrent comme éléments, comme symptômes dans plusieurs affections; les principales sont la *pléthore*, la *congestion*, l'*inflammation*, la *fièvre;* nous y joindrons des considérations sur le *pouls*, et sur les *changements* qu'éprouve le sang dans les maladies.

1.° *Pléthore sanguine.*

Ce mot, qui signifie *réplétion, plénitude*, désigne cet état de l'économie dans lequel le système circulatoire contient une quantité de sang plus considérable que ne l'exigent les besoins de

l'organisme. Ce n'est pas précisément un état pathologique, une maladie; mais elle dispose à cette dernière, et elle nécessite l'emploi des moyens thérapeutiques, pour prévenir les accidents qui pourraient en être le résultat. La pléthore est *générale* ou *locale*, suivant que le sang surabonde dans tout l'organisme ou dans une seule partie; la pléthore locale porte plus particulièrement le nom de *congestion*. La *pléthore générale* est de deux espèces, l'une *active* ou *artérielle*, et l'autre *passive* ou *veineuse*.

La *pléthore artérielle* s'observe principalement chez les jeunes gens, et dans l'âge viril; chez les jeunes personnes à l'époque où la menstruation s'établit. Elle consiste dans la surabondance, ou la trop grande activité du sang artériel surchargé de principes nutritifs; elle peut être accidentellement occasionnée par la cessation d'une hémorrhagie habituelle et périodique, comme les règles, les hémorrhoïdes ou le saignement de nez; par l'omission d'une saignée habituelle, et par un régime de vie trop excitant, lorsque surtout on ne fait pas un exercice suffisant pour dépenser l'excédant des forces. Elle s'annonce par les signes suivants : la peau est fortement colorée et d'un rouge vermeil, la figure animée; les chairs sont fermes, les vaisseaux sous-cutanés gonflés par le sang et résistants; les contractions musculaires sont énergiques, les battements du cœur forts et étendus; le pouls est plein et dur, la chaleur générale assez développée; le sang qu'on tire des veines est très-rutilant, riche en partie rouge, et se coagule très-promptement; quelquefois même il se recouvre d'une légère couche couenneuse comme dans les inflammations: en un mot on

observe tous les signes du tempérament sanguin au plus haut degré : à cela se joignent quelques phénomènes qui, sans être cependant l'expression d'une maladie déjà existante, indiquent le malaise général; ainsi la tête est pesante et par fois douloureuse; la respiration est un peu gênée; les mouvements sont quelquefois embarrassés. Si cet état se prolongeait, si on n'y remédiait pas, il pourrait conduire à une maladie réelle, dont la nature serait inflammatoire; on la prévient par la saignée, soit générale, soit locale, c'est-à-dire, pratiquée avec la lancette ou les sangsues, suivant les cas; par un régime sévère; la soustraction des aliments tirés du règne animal; celle du vin, des spiritueux; par l'emploi des boissons délayantes, et un exercice modéré.

La *pléthore veineuse* est produite par la stase du sang dans le système veineux, et la prédominance du sang noir sur le sang rouge. Les signes suivants l'indiquent: les veines sous-cutanées sont assez distendues; mais comme le fluide qui les parcourt ne circule pas avec une grande activité, elles cèdent facilement à la pression; la peau est colorée en violet, surtout la figure qui est souvent comme marbrée; le corps a beaucoup d'embonpoint par suite du développement du tissu graisseux; les chairs sont moins fermes que dans le cas précédent (on appelle individus *réplets* ceux qui sont ainsi constitués). Ou bien le corps est sec, et, dans ce cas, les veines, surtout aux extrémités, se dessinent fortement sous la peau qu'elles soulèvent en formant des cordons bleuâtres; les mouvements sont lents et souvent pénibles; la digestion est active, le sang veineux est extrêmement noir. Cette espèce de *pléthore* se remarque chez les personnes

âgées, chez les femmes après l'âge de retour. L'habitude de manger beaucoup, et surtout l'usage immodéré de la viande, le défaut d'exercice l'amènent et l'entretiennent. Les personnes ainsi constituées ont quelquefois des hémorrhoïdes, et cette évacuation leur est très-salutaire; aussi doivent-elles avoir l'attention de la favoriser, sa suppression pouvant amener des accidents graves. La pléthore veineuse demande plus d'attention que la pléthore artérielle, parce que les progrès de l'âge ne font que l'augmenter. Lorsqu'elle est très-marquée, que les individus sont très-gênés, que le sang paraît tendre à se porter vers quelque organe important où il produirait, par sa stagnation, une congestion dangereuse, alors il faut diminuer la masse de ce fluide par la saignée générale, ou par les sangsues; c'est surtout vers le cerveau qu'il se porte dans ce cas. On préfère la saignée lorsque les accidents sont imminents et que l'individu est très-sanguin; les sangsues sont préférables lorsque les accidents sont moins prononcés, et que les malades ne sont pas d'une forte constitution, parce que ce moyen affaiblit moins. Toutefois les émissions sanguines et les moyens affaiblissants ne peuvent pas en général être portés aussi loin dans la pléthore veineuse que dans la pléthore artérielle. Il est encore une remarque très-importante à faire relativement aux émissions sanguines, surtout à celles qui sont employées comme précaution; c'est qu'il ne faut pas y revenir trop fréquemment, surtout pour des accidents légers, et encore moins à des époques fixes; leur usage répété finit par produire un effet contraire à celui qu'on veut obtenir; il augmente la pléthore, en donnant plus d'activité à la formation

et au renouvellement du sang. Les sangsues au siége produisent une sorte de saignée très-utile dans lapléthore veineuse, surtout chez les personnes sujettes aux hémorrhoïdes : si cette évacuation périodique n'a pas lieu ou tarde à paraître, elles la rappellent.

On doit, par dessus tout, recommander aux personnes replètes une grande sobriété dans le boire et le manger; le repas du soir surtout doit être le plus léger de tous; elles ne doivent manger de viande qu'au dîner, jamais le soir, boire peu de vin, éviter généralement tout ce qui est échauffant, faire en sorte de ne pas rester trop longtemps sans aller à la garde-robe, éviter les fortes applications d'esprit, prendre de l'exercice pour faciliter la circulation.

2°. *Congestion.*

On donne ce nom à l'accumulation contre-nature du sang dans une partie quelconque. Il a été dit précédemment, en parlant de l'irritation, qu'un de ses effets les plus immédiats, est l'afflux vers le point irrité de tous les fluides qui circulent dans les environs : la congestion sanguine a pour principe une cause semblable; le sang poussé par un mouvement fluxionnaire actif, engorge le système capillaire et les vaisseaux de la partie irritée, c'est par conséquent une véritable pléthore locale. Il y a des congestions qui sont dans l'ordre naturel et physiologique; elles ne constituent point par conséquent de maladies; telles sont les hémorrhoïdes qui souvent ne fluent point et ne consistent que dans une congestion de l'extrémité inférieure du rectum et du tissu environnant. Le

flux menstruel est aussi précédé d'un état de congestion dans les organes qui donnent issue au sang.

Beaucoup de parties deviennent accidentellement le siége de congestions qui sont alors de véritables maladies, et nécessitent l'emploi des moyens de l'art. Le cerveau et les poumons sont les points où on les observe le plus fréquemment. Les signes qui caractérisent la congestion cérébrale, sont : la pesanteur de tête, accompagnée d'une douleur sourde à cette partie, les tintements d'oreille, les vertiges, les éblouissements, la difficulté de supporter une vive lumière et un bruit un peu fort; la rougeur de la figure, l'injection des yeux (engorgement de leurs vaisseaux par le sang), les bouffées de chaleur au visage, le battement incommode, et plus fort que de coutume, des artères carotides et temporales. Les signes de la congestion sanguine des poumons sont : la chaleur de la poitrine, accompagnée souvent d'un goût de sang à la bouche, une oppression plus ou moins marquée, la toux, la coloration des pommettes, le développement et la plénitude du pouls. L'intervention de l'art est nécessaire dans ces cas, parce que si le mouvement fluxionnaire persistait ou augmentait, il en résulterait des accidents fort graves, et surtout l'inflammation, dont la congestion n'est à proprement parler que le premier degré ou l'état précurseur, comme il sera dit plus loin.

3.° *Inflammation.*

C'est le plus important et le plus fréquent de tous les phénomènes pathologiques : il entre comme élément dans un grand nombre de maladies; et même, d'après la théorie de l'école physio-

logique, l'inflammation formerait la presque totalité des maladies, qui ne différeraient entre elles que par la nature et la réunion des symptômes accessoires, et qui, la plupart, par conséquent, auraient un point commun de ressemblance, l'existence d'une inflammation dans une partie quelconque. Cette théorie, à laquelle sa simplicité a donné une grande faveur, n'est pas sanctionnée par l'expérience dans tous ses points; elle souffre de nombreuses exceptions; toujours est-il du moins que l'*inflammation* occupe la plus grande place dans les cadres nosologiques (1), et qu'un grand nombre de maladies consistent dans une *inflammation* ou *phlogose*, car ces deux expressions sont synonimes. Le terme de *phlegmasie* dont on se sert encore pour désigner cette affection, a une acception plus étendue. La *phlogose* ou *inflammation* n'exprime que la lésion locale, tandis que la phlegmasie désigne l'ensemble de tous les phénomènes tant généraux que locaux.

L'*inflammation* est le dernier terme des phénomènes locaux produits par l'irritation; on a vu plus haut que le premier de ces phénomènes est l'exaltation de la sensibilité; le second est la fluxion ou congestion : si l'irritation persiste ou augmente, le sang engorge de plus en plus le système capillaire de la partie, et finit par se combiner, en quelque sorte, avec le tissu qui est momentanément altéré; il en résulte une *douleur* plus vive, de la *tuméfaction*, une *rougeur* plus ou moins prononcée, et une *augmentation* de la *chaleur* naturelle. L'inflammation est donc le résultat de la propagation de l'irritation au sys-

(1) On appelle ainsi les classifications des maladies.

tème capillaire sanguin de la partie. Cette affection produit deux ordres de phénomènes; les uns sont locaux et les autres généraux. Les *phénomènes locaux* se développent les premiers; ce sont les changements de la vitalité, et de l'aspect des tissus enflammés; changements indiqués tout-à-l'heure; la *tuméfaction*, la *rougeur*, la *chaleur*, la *douleur*; il faut y ajouter le *trouble des fonctions* de l'organe malade. Les *phénomènes généraux* sont des effets sympathiques; ils sont un résultat de l'influence que l'affection locale exerce sur toute l'économie. Lorsque l'inflammation est peu étendue, et qu'elle a son siége dans une partie peu sensible, elle reste bornée aux symptômes locaux; mais lorsqu'elle occupe un grand espace ou une grande épaisseur de tissu, lorsque l'organe où elle a son siége est important ou jouit d'une grande sensibilité, alors toute l'économie est ébranlée par la lésion locale : le phénomène le plus remarquable qu'on observe dans ce cas, c'est la fièvre : l'irritation qui existe dans un point du système sanguin, s'étend à tout ce système, et le mouvement circulatoire du sang est de beaucoup augmenté. Quand la partie affectée est abondante en nerfs, et par conséquent, très-sensible, la douleur que cause l'inflammation est vive et produit un malaise général beaucoup plus marqué; il y a de l'agitation, de l'angoisse, de l'insomnie, des phénomènes nerveux variés; la fièvre est aussi plus vive dans ce cas.

La marche de cette affection offre des périodes beaucoup plus tranchées que celles de toutes les autres. On voit l'irritation locale qui, d'abord modérée, a commencé dans un point ou une surface peu étendue, s'accroître pendant quelques jours,

envahir de proche en proche le tissu environnant, jusqu'à ce que la phlogose ait atteint le plus haut terme, qui, toutefois, n'est pas le même dans tous les cas, parce qu'il varie suivant le degré d'irritation première : alors si elle est de nature à se résoudre favorablement, elle reste stationnaire un très-petit espace de temps, et décroît ensuite progressivement jusqu'à ce qu'elle disparaisse tout-à-fait.

L'observation de ce qui se passe dans les tissus enflammés a mis en évidence un fait très-important ; c'est que les inflammations ont une *durée nécessaire*, c'est-à-dire, qu'une fois qu'elles sont développées, elles ne peuvent pas, quelques moyens qu'on emploie, se résoudre avant un certain espace de temps, qui est plus long ou plus court, suivant leur intensité, leur étendue, et le tissu qui en est le siége : ceci toutefois ne doit s'entendre que de celles qui ont beaucoup d'étendue. Ce fait dépend de ce que l'irritation, en appelant dans le système capillaire d'une partie, une plus grande quantité de sang que de coutume, imprime à ce fluide un mouvement de concentration qui ne peut être détruit que par un mouvement contraire ; ce sont deux phénomènes vitaux dont la succession demande un certain temps ; ainsi on aurait beau tirer tout le sang d'un homme atteint d'une phlegmasie un peu considérable, on ne détruirait pas celle-ci avant qu'elle eût parcouru toutes ses périodes ; seulement, par le traitement qu'on emploie, on la modère, on l'empêche d'atteindre un trop haut degré, on abrège un peu sa durée, mais on ne peut rien de plus. Il suit de ce qui précède que les moyens *antiphlogistiques* les plus énergiques,

tels que la saignée générale et locale, ne doivent pas être continués avec opiniâtreté, uniquement à cause de la persistance de la phlogose; loin de favoriser la résolution par cette conduite, on l'entraverait, parce que pour amener cette terminaison, la nature a besoin d'un certain degré d'énergie, ainsi que nous l'avons dit précédemment en parlant des forces; toutefois quand les symptômes annoncent une très-grande intensité dans le mal, on doit insister davantage et plus long-temps sur l'emploi de ces moyens. (Voyez le traitement des phlegmasies en général.)

Relativement à sa durée, on a distingué l'inflammation en deux espèces, *l'aiguë* et la *chronique*; la première est celle qui, très-vive et marquée par des symptômes locaux très-prononcés, parcourt ses périodes en quelques jours; la seconde est celle qui passe de beaucoup le terme de la précédente, et se prolonge quelquefois indéfiniment. Les phénomènes caractéristiques de l'inflammation chronique sont faiblement marqués, à tel point quelquefois, qu'il faut de l'attention pour les saisir. Tantôt elle est la suite, et par conséquent une terminaison de l'inflammation aiguë, tantôt elle débute de prime-abord par l'état chronique. Ces deux espèces d'inflammations sont importantes à distinguer dans la pratique.

L'inflammation offre trois modes principaux de terminaison; la *résolution*, la *suppuration* et la *gangrène*.

La *résolution* est la terminaison la plus favorable, et celle que le médecin doit par conséquent avoir le plus en vue de favoriser et d'amener; elle consiste dans la disparition successive de tous les phénomènes, tant locaux que généraux, qui cons-

tituent l'inflammation, et dans le retour du tissu à son état primitif. Elle n'a pas lieu ordinairement avant un septénaire, c'est-à-dire, un espace de sept jours; elle peut se faire attendre jusqu'à vingt jours et même plus : l'époque à laquelle elle a lieu le plus ordinairement, est du septième au neuvième jour. On voit quelquefois cependant des inflammations disparaître presque subitement avant qu'elles aient parcouru leurs périodes : on appelle *délitescence* cette espèce de résolution; elle n'a lieu que dans des inflammations peu intenses, et qui n'envahissent pas une grande épaisseur de tissu: presque toujours elle est produite par une irritation excitée accidentellement sur un autre point, ou bien par l'action d'une cause qui porte directement sur le point enflammé, et, en y produisant une sorte de constriction, fait cesser la phlogose. Quand la délitescence n'est suivie d'aucun autre mal, c'est la terminaison la plus favorable; mais quand l'inflammation ne disparaît que pour être remplacée par une autre, ce changement n'est avantageux qu'autant que la partie nouvellement envahie est moins importante que la première.

Lorsque la résolution s'opère, les fonctions de l'organe enflammé se rétablissent, mais non pas toujours par une simple transition : ainsi dans l'inflammation des membranes muqueuses, la sécrétion du mucus, d'abord interrompue, ne se rétablit pas avec ses caractères ordinaires; ce fluide change de nature et augmente beaucoup de quantité; il semble que le tissu phlogosé se dégorge par cette sorte d'évacuation.

La *suppuration* est, après la résolution, la terminaison la plus fréquente de l'inflammation :

elle consiste dans la formation d'un nouveau fluide, qu'on nomme *pus*, dont la quantité est relative à l'étendue de l'inflammation, et dont l'aspect offre quelques variétés qui dépendent de l'organe dans lequel il est formé, et du degré de l'inflammation. Le pus ordinaire, résultat d'une inflammation aiguë, offre les caractères suivants : c'est un fluide blanc-jaunâtre, ou légèrement verdâtre, homogène, c'est-à-dire d'un aspect uni et sans mélange, opaque, d'une consistance à peu près semblable à celle de la crême, d'une saveur douceâtre, d'une odeur fade et à peine désagréable; il ne file pas entre les doigts, à moins qu'il ne soit imparfaitement formé ou mêlé à une certaine quantité de mucus; il se précipite au fond de l'eau sous une forme pulvérulente. Voilà ce qu'on appelle le *pus louable;* c'est celui du tissu cellulaire et d'un grand nombre d'autres organes. Celui du foie a une couleur de lie de vin ou brunâtre; probablement il doit cette apparence à des matières étrangères qu'il contient. Le pus des inflammations chroniques est plus liquide, d'une homogénéité moins parfaite, contenant des particules blanchâtres coagulées, des flocons qui nagent dans un fluide plus clair; ou bien c'est un liquide roussâtre, d'une odeur fétide; tel est le pus des abcès froids, des vieux ulcères; celui qui provient de la carie des os est ordinairement très-fluide, fétide, quelquefois tachant en brun les pièces d'appareil; il contient souvent des parcelles osseuses.

Tantôt le pus est rassemblé en masse plus ou moins considérable; c'est ce qu'on appelle *abcès :* tantôt il est entraîné au dehors à mesure qu'il est formé; c'est ce qui a lieu lorsqu'il existe une plaie ou ulcère. Dans les inflammations internes et pro-

fondes, on a lieu de craindre la terminaison par suppuration, lorsque les accidents continuent avec une certaine intensité au-delà du terme ordinaire, lorsque la douleur devient pulsative, que la région où est situé l'organe malade se tend, et qu'il survient le soir des frissons vagues.

La terminaison par *gangrène* est la plus fâcheuse de toutes; elle consiste dans la mortification des portions enflammées, qui finissent par se séparer. Lorsque la partie qui est frappée de gangrène est extérieure ou n'est pas considérable, cette altération est sans danger; il n'en résulte, après la chute des chairs mortifiées, qu'une plaie peu étendue, qui se guérit ensuite facilement; mais il n'en est pas de même quand la partie est interne, importante ou étendue; souvent la mort est la suite de cette fâcheuse transformation. Lorsque dans une inflammation interne et très-intense, la douleur cesse tout-à-coup sans cause manifeste; lorsque le malade, contre toute espérance, passe subitement à un état de calme que la marche des symptômes ne pouvait pas faire prévoir : si en même temps les traits de la figure s'altèrent, si le pouls se déprime, si les extrémités se refroidissent, on doit craindre la terminaison par gangrène.

On appelle *escharre* la portion des parties molles qui est tombée en gangrène, quand elle est peu étendue. Quand une partie considérable du corps, comme un membre, ou une grande portion d'un membre est frappée de mortification, on donne à cet état le nom de *sphacèle*.

La gangrène est ordinairement le résultat de l'inflammation portée au plus haut degré, et qui, en distendant outre mesure les tissus, y éteint les

mouvements vitaux en même temps qu'elle détruit leurs ressorts. D'autrefois elle n'est pas produite par un excès d'inflammation, mais par une disposition particulière de l'individu, ou par des causes spéciales: la gangrène des extrémités, comme les doigts ou les orteils, se voit quelquefois chez les vieillards; on l'appelle alors *gangrène sénile*. (Voyez dans les maladies chirurgicales l'article *gangrène*.)

4.° *Fièvre.*

Voici encore un phénomène pathologique qui doit exciter à un très-haut degré l'attention du Médecin, à cause de sa fréquence et des lumières qu'il peut lui fournir sur la nature, l'importance et l'intensité de certaines affections. La *fièvre* est une accélération permanente de la circulation du sang, avec altération de la chaleur, souvent trouble des fonctions et malaise général. Ce phénomène se rencontre dans un grand nombre de maladies diverses; il est alors un symptôme commun qui ne peut pas former un caractère distinctif et spécial. Quelques auteurs ont voulu cependant diviser les maladies en *fébriles* et *non fébriles*, suivant que la fièvre entre ou n'entre pas dans la série de leurs phénomènes; mais cette division ne peut pas être admise; car il est des affections qui sont tantôt fébriles et tantôt non fébriles.

L'ancienne école ne s'était pas bornée à faire de la fièvre un phénomène élémentaire, un symptôme de maladie, sous la dépendance d'une lésion quelconque, ainsi qu'on voit par exemple la douleur être une des expressions de l'inflammation;

elle l'avait encore considérée comme constituant par elle-même une maladie spéciale, et formant l'*essence* principale de certaines affections appelées pour cela *fièvres essentielles*, qu'elle regardait comme le résultat de la souffrance générale de toute l'économie, sans aucune altération locale; ou, s'il en existait, ce n'était pour elle qu'une complication surajoutée à l'affection principale. On verra dans l'histoire des maladies en particulier que cette théorie, reçue long-temps sans contestation, a été dans ces dernières années attaquée par une école nouvelle qui, rejetant sans exception toutes les maladies générales, et n'en reconnaissant plus que de locales, a fait, dans tous les cas, de la fièvre un symptôme secondaire, un effet sympathique, lequel a sa source dans une irritation inflammatoire, qui, assez forte pour retentir dans tout l'organisme, va porter le trouble dans la circulation, de la même manière qu'elle le porte dans le système nerveux, et dans la plupart des autres fonctions.

Dans la théorie de cette nouvelle école, ainsi que nous l'exposerons d'une manière plus précise en traitant spécialement des diverses espèces de fièvres, il n'y a donc plus de *fièvres inflammatoires*, *bilieuses*, *muqueuses*, *adynamiques*, *ataxiques*; mais ces maladies ne sont toutes qu'une irritation le plus ordinairement gastrique, à divers degrés, de diverses nuances, et ayant sous sa dépendance un mouvement fébrile. Nous ferons voir que si, dans l'ancienne théorie, on a trop étendu l'idée de maladies générales, dans la nouvelle on a été trop loin en les rejetant d'une manière absolue.

Ici, toutefois, où nous n'envisageons la fièvre

que comme symptôme, nous devons déclarer que dans la majeure partie des cas elle est telle, c'est-à-dire, que c'est un phénomène sympathique et général excité bien souvent par un désordre local, mais qu'il n'en est pas toujours ainsi.

Il a été dit à l'article de l'irritation que l'excitation locale agit d'abord sur le système nerveux, puis s'étend au système sanguin; les capillaires du point irrité réagissent sympathiquement sur l'organe central de la circulation qui est le cœur; il en résulte dans celui-ci un surcroît d'action qui se fait sentir par contre-coup dans l'universalité de l'appareil circulatoire; voilà comme la fièvre devient un des symptômes, et le plus marquant, des irritations: c'est ordinairement quand ces dernières ont eu pour résultat une inflammation, qu'elle est plus marquée; mais elle peut avoir lieu aussi quand l'irritation n'a porté que sur le système nerveux, parce que celui-ci réagit sur le cœur; mais de même qu'on voit des exaltations de tout le système nerveux sans lésion locale matérielle (on en verra un exemple entre autres dans l'histoire de la *maladie nerveuse*), de même il est possible de concevoir une exaltation des fonctions du système sanguin sans qu'il soit possible de lui assigner pour cause une affection locale. C'est ce qui a lieu, par exemple, chez une personne qui a fait une course forcée; la circulation surexcitée par cet exercice violent, donne lieu à un véritable mouvement fébrile essentiel qui persiste plus ou moins long-temps : la fièvre inflammatoire franche n'est qu'une irritation spéciale et isolée du système sanguin : enfin quelques fièvres hectiques (ou lentes), dans lesquelles il n'y a point d'altérations locales manifestes (telle est surtout

celle qu'on appelle *fièvre lente nerveuse*), sont dans le même cas.

On observe beaucoup de variations dans la fièvre qui est sous la dépendance d'une affection locale; aussi ne doit-on pas toujours s'en rapporter à elle pour juger de la marche et du degré de cette dernière. Ordinairement elle commence avec les inflammations, augmente avec elles, et sa cessation indique leur résolution; mais quelquefois l'organe est déjà très-manifestement enflammé que la fièvre n'existe pas encore; d'autrefois, enfin, elle peut être très-vive quoique l'inflammation soit légère, et réciproquement : elle peut même continuer d'exister quoique l'inflammation soit dissipée. La plupart du temps ces variations dépendent du tempérament du malade. Lorsqu'une inflammation a paru se résoudre et que la fièvre persiste encore, on doit craindre que l'organe ne soit pas tout-à-fait rétabli.

L'existence du mouvement fébrile est marquée par des phénomènes qui sont probablement le résultat du surcroît d'action qu'a reçu tout le système sanguin; ainsi il existe des douleurs contusives dans les membres, une chaleur plus ou moins vive accompagnée de soif, de l'agitation, du malaise, souvent de la céphalalgie; les urines sont rouges; tout annonce une excitation générale: souvent la fièvre débute par un froid très-vif, avec tremblement : c'est ce qui a lieu surtout au commencement des accès des fièvres intermittentes : après ce frisson vient une forte chaleur qui se termine par la sueur. Dans un mouvement fébrile continu, on n'observe pas de frisson, si ce n'est quelquefois au début de la maladie : mais les moments d'exacerbation sont marqués par une cha-

leur plus âcre, et souvent la moiteur les termine.

5.° *Pouls.*

Ces considérations sur la fièvre nous conduisent naturellement à parler du *pouls*, qui est le moyen dont on se sert pour la reconnaître. Il consiste, comme il a été dit précédemment, dans un battement qui réside dans les artères, et qui est produit par l'abord du sang que le cœur y pousse à chaque fois qu'il se contracte. C'est en appliquant les doigts sur l'artère radiale à son passage au devant de l'extrémité inférieure du radius, que l'on explore le pouls. Pour bien juger de ses caractères dans les maladies, il faut le comparer à ce qu'il est dans l'état de santé. Or, chez une personne bien portante, il est égal, régulier, souple. sans lenteur ni fréquence, et d'une force médiocre: l'âge, le tempérament, le sexe, l'idiosyncrasie et quelques circonstances accidentelles y apportent des modifications qu'il importe de connaître. Dans les premiers mois de la vie, il a de 120 à 140 pulsations par minutes; 100 vers la seconde année; 90 environ à sept ans; de 75 à 80 à l'époque de la puberté; de 65 à 75 dans l'âge adulte et l'âge viril; de 50 à 60 chez quelques vieillards. Les pulsations du pouls sont en général plus nombreuses chez les femmes et les personnes irritables, vives, que chez les hommes et les personnes phlegmatiques. Au reste ces caractères ne sont pas constants; ils présentent des variétés chez beaucoup d'individus; il y a des adultes qui ont le pouls plus fréquent que des enfants, au point que si on n'avait pas égard à l'état général, on croirait qu'ils ont toujours la fièvre.

Le nombre des pulsations augmente aussi plus ou moins après le repas ; l'exercice, les émotions, l'état de grossesse, produisent le même effet. Il y a au contraire des personnes chez qui le pouls est très-rare ; on en a vu qui, bien que jeunes, n'avaient que 50 et même 40 battements par minute. L'exposition à un froid vif produit souvent un phénomène semblable. Chez les vieillards, l'endurcissement des parois artérielles rend les pulsations plus résistantes ; le pouls alors paraît dur parce qu'il repousse le doigt.

Les maladies donnent au pouls des caractères divers qu'il importe d'apprécier, parce qu'ils peuvent aider le diagnostic. Ils sont relatifs à leur degré de vitesse, au développement et à la résistance de l'artère, à l'égalité ou l'inégalité, soit des pulsations elles-mêmes, soit de leurs intervalles.

Le pouls est *vite* quand l'artère vient frapper rapidement le doigt, l'intervalle qui sépare les pulsations pouvant n'être pas différent de ce qu'il est dans l'état ordinaire. Il a ce caractère dans les affections nerveuses ; toutefois la *vitesse* est ordinairement jointe à la *fréquence*, dont il sera parlé plus bas, c'est-à-dire, qu'en même temps que les pulsations sont rapides, elles sont rapprochées et reviennent à de courts intervalles. Le pouls *lent* est celui dont le battement se fait plus long-temps sentir ; l'artère semble s'élever avec peine : la *lenteur* est jointe souvent à la *rareté*, c'est-à-dire, que les pulsations sont en même temps plus éloignées les unes des autres ; c'est ce qui a lieu dans les congestions cérébrales. Quand l'artère vient frapper le doigt à la manière d'un corps dur, d'une corde tendue, on dit que

le pouls est *dur*, *fort*, *roide*, *tendu*, *résistant*; dans cet état il résiste à la pression: quand le calibre de l'artère parait volumineux, le pouls est *large*: lorsque, en même temps, le vaisseau semble gonflé par le sang, le pouls est *plein*. Le pouls *mou* est celui dont le battement vient frapper le doigt avec mollesse; qui se déprime avec facilité par la compression. Quand, après avoir été très-résistant, il commence à frapper médiocrement le doigt, on dit qu'il est *souple* : enfin après de fortes hémorragies, des saignées abondantes ou une diète trop austère et trop prolongée, l'artère, qui semble large au premier moment, disparaît à la moindre pression, et ses battements cessent; il semble qu'elle ne contienne plus de sang; on dit alors que le pouls est *faible*, *vide*, *déprimé*. Quand le pouls est parvenu à un grand degré de faiblesse, l'artère semble se rétrécir et s'effacer; on dit alors que le pouls est *petit*, *filiforme*. *misérable*. Ces différents caractères relatifs à la dimension de l'artère et à l'intensité de ses battements, sont très-importants à noter. Le pouls *dur* et *plein* s'observe dans toutes les affections avec irritation, dans les inflammations un peu étendues, dans la première période des maladies aiguës; c'est un signe que les forces sont en excès, et qu'il est besoin de les abattre par les moyens antiphlogistiques.

Le pouls *large* et *plein* est celui des phlogoses fortement prononcées, et qui ont leur siége dans des organes parenchymateux. Le pouls *large* et en même temps *mou* se remarque dans les inflammations internes qui commencent à se résoudre; il annonce la sueur; souvent alors il est également *lent*, et présente une espèce de frémissement qui

l'a fait appeler *pouls ondulent;* il est par conséquent favorable; on l'observe aussi au déclin des accès de fièvres intermittentes : quand il survient dans des spasmes violents, il est d'un bon augure, parce qu'il annonce un mouvement contraire à celui qui a produit le spasme. Le pouls *mou*, qui succède au pouls *dur* dans les maladies où on a employé le traitement antiphlogistique, est un signe que les forces sont suffisamment abattues et qu'il faut cesser les moyens débilitants, ou au moins être très-réservé dans leur emploi. Le pouls *faible*, *vide*, *déprimé* annonce un plus grand degré d'affaiblissement; c'est le pouls de la prostration, de l'adynamie réelle; il annonce ordinairement que la maladie est arrivée à ce point où non-seulement les forces ne peuvent plus être soustraites plus long-temps sans danger, mais où encore il est nécessaire de les soutenir, et même de les relever par des excitants et des toniques dont la nature de la maladie et l'état du sujet doivent déterminer la nature et les doses : enfin le pouls *petit*, *filiforme*, *misérable*, *insensible* a lieu dans les derniers instants des maladies qui ont une terminaison funeste; il indique que les forces sont entièrement épuisées : on l'observe cependant quelquefois dans des affections qui ne présentent pas ordinairement de danger; telle est la syncope : mais alors il ne tarde pas à se relever. Il a lieu aussi vers la fin de quelques maladies très-longues dans lesquelles on n'a pas employé de traitement antiphlogistique actif, parce qu'il n'y a pas eu de phlogose, mais dans lesquelles les forces sont épuisées par la diète prolongée, et des accès fébriles répétés, par exemple, après des rechutes rapprochées et fréquentes de fièvres in-

termittentes graves ; dans ce cas il n'annonce pas de danger imminent.

Il est une remarque à faire relativement au pouls *mou*, et au pouls *petit* et *déprimé*; c'est qu'ils n'annoncent pas toujours la diminution ou l'abattement des forces. Dans beaucoup de pleurésies, le pouls, au lieu d'être *plein* et *résistant* comme dans les inflammations en général, reste mou, faible, peu développé; il ne faut pas se laisser prendre à cette apparence, contre laquelle, au reste, les autres symptômes de la maladie mettent suffisamment en garde; le pouls s'élève et se développe après la première saignée; c'est ce qu'on a appelé le *pouls pleurétique*. Dans la plupart des inflammations abdominales, surtout celles du tube intestinal et du péritoine, portées à un très-haut degré, le pouls est *petit, serré, très-fréquent*, mais en même temps *résistant*; c'est ce qu'on a appelé le *pouls abdominal* : il ne faudrait pas regarder ces caractères comme indiquant la faiblesse. Dans les affections nerveuses, le pouls devient souvent *serré*, ses battements sont vifs; il semble qu'il est plus enfoncé dans les chairs; c'est ce qu'on appelle le *pouls nerveux*.

Le pouls est *fréquent* ou *accéléré*, quand, dans un espace de temps déterminé, le nombre des pulsations est plus considérable que dans l'état naturel; il est *rare* dans le cas contraire. La fréquence du pouls est l'altération la plus commune; elle est un des signes de la fièvre. Toute irritation, soit nerveuse, soit inflammatoire un peu considérable, produit la fréquence du pouls; cependant ce phénomène n'est pas toujours un signe d'irritation, car il n'est jamais plus marqué que dans les cas où la faiblesse est extrême,

surtout dans les instants qui précèdent la mort.

La *rareté* du pouls, ordinairement unie à la lenteur, s'observe dans les congestions cérébrales, dans beaucoup d'apoplexies, dans les derniers moments de quelques maladies qui se terminent d'une manière funeste.

Le pouls est *régulier* lorsque tous les battements sont séparés par des intervalles égaux; *irrégulier*, lorsque le temps intermédiaire aux pulsations n'est pas constamment le même. La *régularité* du pouls n'est point par elle-même un signe pathologique, puisque, dans l'état de santé, il est ordinairement régulier; mais comme elle se rencontre aussi avec tous les caractères détaillés plus haut, elle ne change rien à leur valeur. L'*irrégularité* du pouls annonce un grand désordre dans les forces vitales et dans la circulation; ordinairement, après quelques pulsations régulières, il y a une suspension; un battement semble manquer; c'est ce qu'on appelle le pouls *intermittent*: dans les maladies graves il est d'un mauvais augure. On l'observe souvent dans l'asthme, dans les catharres chroniques; alors il n'est pas un signe fâcheux. Il est des personnes qui ont le pouls naturellement intermittent: souvent il garde ce caractère dans l'intervalle des accès de l'asthme.

Le pouls est *égal* quand toutes les pulsations se ressemblent; il est *inégal* quand il y en a de plus fortes, de plus rapides les unes que les autres. Le pouls inégal est, dans les maladies graves, un signe aussi mauvais que le pouls intermittent.

6.° *Altérations du sang.*

Les caractères du sang, dans l'état de santé, ont

été indiqués précédemment, page 29. Ce fluide paraît éprouver quelques altérations qui, tantôt, peut-être, sont cause de maladies, et, tantôt, sont un effet de celles-ci. Chez les sujets jeunes, robustes, qui usent d'un régime très-nourrissant, chez ceux qui sont doués d'un tempérament sanguin très-prononcé, le sang est très-abondant en partie rouge; sa couleur est vive; il tache fortement le linge sans y laisser paraître d'eau; son caillot est ferme; c'est ce qu'on appelle un sang *riche* : il dispose aux maladies inflammatoires. L'on peut, lorsque ces dernières sont développées, pratiquer sans crainte de larges saignées. Au contraire il est des sujets chez lesquels le sang est pâle, d'un rouge terne; le sérum est abondant, et souvent trouble; le caillot est mou : chez ces sujets, dont le teint est blême, les forces languissantes, on ne peut employer les émissions sanguines qu'avec beaucoup de ménagement, à moins qu'ils n'y aient été habitués, comme on en voit des exemples. Le sang est très-noir au sortir de la veine chez les individus qui se sont livrés à des travaux fatigants. Celui que l'on tire aux sujets atteints d'une inflammation étendue ou intense, offre un aspect remarquable : après quelques heures de repos, le caillot paraît recouvert d'une couche blanchâtre, ou grise, ou jaunâtre, dont l'épaisseur et la densité varient; c'est ce qu'on appelle la *couenne*: le caillot est très-contracté, et ses bords relevés lui donnent l'aspect d'un *fond d'artichaut*. La couenne est très-épaise et très-ferme dans la pleurésie : elle l'est encore plus dans les rhumatismes ; sa présence sur le sang coïncide ordinairement avec l'intensité de l'inflammation, et elle disparaît ou diminue quand celle-ci se résout.

Cependant elle peut avoir lieu sans qu'il y ait d'inflammation; elle marque alors la disposition à cette affection. Elle peut persister encore très-long-temps après la cessation de la phlogose; aussi ne doit-on pas s'en rapporter uniquement à ce signe pour réitérer la saignée, qu'on risquerait, d'après cela, de porter beaucoup trop loin. Dans certaines affections graves, la couenne ressemble à une gelée, et le sang est sans consistance; c'est un mauvais signe.

Exhalation cutanée.

Elle est souvent altérée dans les maladies: tantôt elle est tout-à-fait suspendue; tantôt elle est plus ou moins augmentée : la peau est sèche en même temps que brûlante, dans le stade de chaud des fièvres intermittentes, dans la période d'irritation des maladies aiguës, lorsque la fièvre est vive; elle n'indique alors que l'intensité du mouvement fébrile, et ce n'est point dans ce cas un signe fâcheux. Dans les irritations chroniques du canal intestinal, elle est souvent aride et comme terreuse; c'est toujours dans ce cas un signe mauvais, qui indique l'intensité de l'irritation; aussi est-il toujours avantageux que, après avoir été sèche, elle s'humecte en même temps que sa chaleur s'adoucit et se modère, si elle était très-vive, et se relève un peu, si elle était très-basse. Lorsque la transpiration cutanée n'est que faiblement augmentée, sans mouiller les vêtements, on l'appelle *moiteur;* quand elle existe à ce degré, elle rend la peau souple. La transpiration assez abondante pour mouiller les vêtements, prend le nom de *sueur*. Cette dernière est un phénomène

assez important à noter dans les maladies, et elle fournit des signes pronostiques qu'on ne doit pas négliger.

En thèse générale, la sueur est une évacuation salutaire dans les maladies; mais ce principe souffre quelques exceptions, suivant les circonstances. Trop abondante au début des maladies graves et qui doivent être longues, si elle ne produit pas immédiatement de l'amélioration, elle est défavorable et même fâcheuse, parce qu'elle épuise le malade; mais il n'en est pas de même lorsqu'elle se manifeste à une époque avancée; souvent alors elle coïncide avec une amélioration générale, et presque toujours décisive; on lui donne, dans ce cas, le nom de *sueur critique* : cette dernière est ordinairement annoncée par quelques signes; ainsi le pouls devient *ondulent*, *large*, *développé*, *souple*; l'urine diminue de quantité, ou même se supprime sans causes manifestes; s'il y avait de la diarrhée, elle cesse; la peau devient rouge, chaude, souple; souvent il survient d'abord un frisson plus ou moins marqué; puis une vapeur sensible est exhalée de toute la surface cutanée, et cette vapeur ne tarde pas à se transformer en une sueur générale; à mesure que cette dernière coule, les symptômes de la maladie s'affaiblissent, la chaleur fébrile diminue, le pouls devient moins fréquent, plus égal et plus mou. La sueur qui marque le troisième stade des accès de fièvres intermittentes est une véritable sueur critique. Beaucoup de maladies sont jugées par ce genre de crise; on en voit les exemples les plus fréquents dans la pleurésie, la péripneumonie et les rhumatismes. Le Médecin doit recommander d'éviter avec le

plus grand soin tout ce qui pourrait les déranger ou les arrêter. Dans les maladies chroniques (lentes), surtout celles qui sont accompagnées de fièvre consomptive, il survient souvent des sueurs, principalement la nuit; mais au lieu de soulager les malades, elles ne font que les affaiblir; on les appelle *sueurs colliquatives.* Souvent elles ne sont que partielles, c'est-à-dire bornées à quelques parties, comme la tête, la poitrine, le cou, les jambes. Ce genre de sueur se voit fréquemment chez les phthisiques parvenus au troisième degré.

La sueur froide annonce un grand danger dans les maladies graves; elle est ordinairement grasse et visqueuse; c'est surtout à la figure et aux extrémités qu'on l'observe; cependant elle survient dans quelques circonstances où la vie n'est pas décidément en danger, comme dans la syncope ou après de grandes hémorrhagies; dans ce cas elle cesse en peu d'heures.

Urine.

On avait autrefois attaché une grande importance à l'examen de l'urine des malades, parce qu'on supposait que l'aspect de ce fluide variait suivant le genre d'affection. L'expérience n'a point justifié cette idée; mais du moins il est bien constaté que les maladies font subir à l'urine, dans leurs différentes périodes, des changements qu'il est utile de noter.

La première et la plus fréquente altération qu'on remarque dans ce fluide est celle de la couleur. Dans la santé l'urine est ordinairement d'un jaune citrin clair; dans les maladies inflammatoires, dans toutes celles qui sont marquées par un mouvement

fébrile très-intense, elle prend une couleur plus foncée, celle d'un jaune safran ou d'un jaune rougeâtre : quelquefois elle est tellement rouge qu'on croirait qu'elle est teinte par du sang : d'autrefois elle est réellement sanguinolente ; mais alors ce changement de couleur n'est plus le résultat d'une altération du fluide. Dans les maladies du foie, l'urine acquiert une apparence toute particulière : elle est d'abord d'une couleur safranée, puis rouge; enfin elle passe au brun et devient de plus en plus foncée, et prend la couleur d'une forte infusion de café. Dans les fièvres bilieuses, elle a une couleur citrine très-chargée, et qui teint assez sensiblement le linge. Dans quelques circonstances l'urine, au lieu d'être plus foncée que dans l'état sain, est au contraire plus pâle ; dans certaines affections nerveuses elle est rendue claire comme de l'eau ; dans quelques maladies cérébrales elle a le même aspect.

Un autre phénomène très-remarquable qu'offre l'urine dans les maladies, est l'altération de sa limpidité. Il se présente sous différents aspects ; tantôt la totalité de l'urine est trouble, et reste dans cet état malgré le repos ; tantôt les matières étrangères qui en altèrent la limpidité, se rassemblent dans une partie du liquide, dont le reste garde sa transparence ordinaire. L'urine très-trouble, d'un jaune sale, qui ne dépose pas, porte le nom d'*urine jumenteuse ;* quand elle tire sur le rouge, on l'appelle *urine briquetée*, parce qu'il semble qu'on y a mêlé de la brique pulvérisée. Cette apparence du liquide est le résultat d'un grand désordre dans la sécrétion ; il annonce que la maladie est encore loin de sa résolution. Lorsque les matières qui troublent la transparence de l'urine se rassemblent en masse, celle-ci tantôt

surnage entre la surface du liquide et le fond du vase; tantôt se précipite au fond; dans le premier cas on l'appelle *nuage*, dans le second *dépôt* ou *sédiment*. C'est particulièrement à la nature de ce dépôt qu'on a attaché une grande importance; quand il est rouge, semblable à de la brique pilée, on l'appelle *sédiment briqueté*; celui qui est blanc s'appelle *sédiment muqueux*. Le dépôt de l'urine se montre ordinairement au déclin des maladies; aussi est-il, dans la plupart des cas, d'un augure favorable, parce qu'il annonce une terminaison heureuse et prochaine. Le dépôt *briqueté* se montre surtout à la fin de tous les accès de fièvres intermittentes; dans les rhumatismes qui commencent à se résoudre; dans la goutte, et en général à la fin de toutes les maladies dans lesquelles l'urine a été rouge. Le dépôt *muqueux* ou blanc est d'un augure encore plus favorable que le précédent; il annonce une terminaison plus prochaine : il se présente sous la forme de flocons blanchâtres ou de paillettes; on l'observe à la fin des maladies inflammatoires, surtout de celles qui affectent les membranes muqueuses. Lorsque, dans ces maladies, l'urine, après avoir été limpide, est troublée d'abord par un nuage blanchâtre, puis offre un dépôt de même couleur plus ou moins abondant, ce phénomène est d'un très-bon augure, et marque la résolution de l'inflammation; aussi tous les autres symptômes diminuent-ils en même temps. Cette circonstance a fait encore donner le nom d'*urine critique* ou de coction, à celle qui présente un dépôt, surtout quand celui-ci est blanc; et, dans le fait, beaucoup de maladies paraissent se juger par ce dépôt. Par opposition, on a nommé *urine crue*, celle qui, dans le fort de la maladie,

ne contient aucun sédiment, qu'elle soit limpide ou trouble. Quand un *nuage* commence à se former dans l'urine jusqu'alors limpide, on peut s'attendre qu'il ne tardera pas à y avoir un dépôt. Toutefois la présence de ce dernier n'est pas un signe infaillible de la terminaison prochaine de la maladie; souvent, après s'être montré, il disparaît pour revenir plus tard.

MARCHE, DURÉE ET TERMINAISON DES MALADIES.

MARCHE.

La *marche* des maladies donne lieu à des remarques générales qui ne sont pas sans intérêt. Elle comprend leur *type* et leurs *périodes*.

Le *type* est l'ordre suivant lequel se montrent et se succèdent ou se répètent les symptômes d'une maladie. Il y a deux espèces de types, le *continu* et le *périodique*. Le type est *continu* quand les symptômes persistent sans interruption depuis le commencement jusqu'à la fin. Lorsqu'au contraire, ils diminuent ou cessent par intervalles pour s'exaspérer ou reparaître ensuite, on dit que le type est *périodique*.

Il y a peu de maladies parfaitement continues dans le sens rigoureux du mot, c'est-à-dire, dont les symptômes marchent uniformément depuis leur naissance jusqu'à leur terminaison, ne présentant d'autres variations que celles qui sont un résultat de leur augmentation, comme de leur diminution régulières; presque toujours on observe, soit dans le cours de chaque journée, soit dans plusieurs journées comparées les unes aux autres,

des *exacerbations* ou *redoublements* et des *rémissions* ou *diminutions* plus ou moins sensibles. Ainsi il est bien rare que la fièvre conserve toujours son même degré tout le temps de sa durée ; elle a des redoublements qui ont souvent quelque chose de régulier, parce qu'ils se montrent à peu près aux mêmes heures ; mais souvent aussi ils n'ont rien de constant. D'autrefois on voit la maladie marcher d'une manière modérée pendant un, deux, trois jours ; puis elle s'exaspère, se modère ensuite, et arrive ainsi, par sauts irréguliers, à sa terminaison. Ces augmentations ou diminutions passagères, qui ne sont pas suffisantes pour faire perdre aux maladies le titre de *continues*, portent sur tous les symptômes ou sur quelques-uns seulement ou même sur un seul. On a remarqué qu'en général les exacerbations avaient lieu le soir ou la nuit : quelquefois il y en a plus d'une dans le jour ; c'est ce qu'on voit surtout dans les maladies très-aiguës.

Le *type périodique* a une très-grande importance dans les maladies, parce que souvent il met le médecin dans le cas d'employer un mode spécial de traitement. Il se présente sous deux formes : ou bien il y a des intervalles où les symptômes morbides cessent entièrement, de sorte qu'on pourrait croire la maladie arrêtée ; c'est ce qu'on appelle *des intermissions* : ou bien la maladie n'a point de suspensions complètes, comme dans le cas précédent ; mais elle présente des exacerbations qui sont entre-coupées par des intervalles où elle est très-sensiblement modérée et qu'on appelle *rémissions*. Ces exacerbations et rémissions se succèdent à des distances égales, reviennent à peu près aux mêmes heures ; elles

sont plus tranchées que celles des maladies continues. On appelle *maladies intermittentes* celles qui ont le type périodique de la première espèce, et maladies *rémittentes*, celles qui ont le type périodique de la seconde espèce.

L'ordre dans lequel reparaissent les exacerbations périodiques auxquelles on donne le nom d'*accès*, a donné lieu à distinguer diverses espèces de types. Quand ces accès reviennent tous les jours, on dit que le type est quotidien; quand ils reviennent tous les deux jours, de manière qu'il y a un jour entier d'intermission ou de rémission, le type est *tierce*; enfin quand le retour a lieu tous les trois jours, le malade ayant deux jours de calme et un jour mauvais, le type est *quarte*; il y a encore le type *double-tierce*, dans lequel les accès reviennent tous les jours; mais il y en a alternativement un fort et un faible, de telle sorte que le premier répond pour la force et pour l'heure, au troisième, le second au quatrième, et ainsi de suite : s'il y a deux accès le même jour, et un jour entier d'intervalle, c'est une *tierce-doublée;* cette variété est rare. Le type *quarte* offre aussi des variétés : ainsi quand il y a deux jours d'accès suivis d'un jour de calme, c'est une *double-quarte* : quand il y a des accès tous les jours, mais d'inégale force, de manière que le premier répond au quatrième, le second au cinquième, le troisième au sixième, et ainsi de suite de trois jours en trois jours, c'est ce qu'on appelle *triple-quarte*. Ces variations ont lieu dans les maladies intermittentes comme dans les rémittentes, mais plus souvent dans les premières. Toutefois les maladies rémittentes se présentent rarement avec le type tierce, plus rarement encore avec le

quarte; presque toujours elles sont quotidiennes.

Beaucoup de maladies revêtent dans leur marche, ce type périodique; le plus ordinairement ce sont des fièvres qu'on appelle pour cela (indépendamment des phénomènes qui s'y joignent), fièvres *intermittentes* ou *rémittentes*, qu'on distingue en *quotidiennes*, *tierces*, *quartes* : la plupart des névralgies, quelques hémorrhagies, des fluxions et congestions, le prennent accidentellement, accompagnées ou non de fièvres; et toujours cette forme des maladies mérite de la part du médecin une attention sérieuse, et parce qu'un traitement tout spécial leur est alors applicable à l'exclusion de tout autre, et parce que quelques-unes sont tellement graves, que si on ne se hâte pas de les arrêter dans leur marche, la vie du malade peut être en grand danger dès les premiers accès. La méprise peut être facile dans les maladies rémittentes, lorsque les accès sont peu réguliers, et les rémissions peu marquées; dans ces cas obscurs et quelquefois dangereux, le médecin peut être mis sur la voie par la considération des maladies régnantes (Voyez l'article des fièvres et maladies périodiques).

Il est certaines espèces de maladies qui ont des retours périodiques, et que, cependant, on ne peut pas assimiler aux précédentes; elles reviennent à des intervalles plus ou moins éloignés et qui n'ont, le plus souvent, aucune régularité : au contraire de ce qui a lieu dans les maladies rémittentes ou intermittentes qui ne peuvent être caractérisées que par la répétition de leur accès, un seul peut suffire pour faire reconnaître celles-ci; telles sont la *manie*, l'*épilepsie*, l'*hystérie*; on pourrait y ajouter la *goutte*, le *rhumatisme*,

l'*erysipèle*, la douleur de tête connue sous le nom de *migraine*, les douleurs *néphrétiques*, les *hémorrhoïdes*: la plupart du temps ces affections reviennent périodiquement, mais elles ne cèdent pas à l'emploi des moyens dont on se sert pour combattre les maladies rémittentes et intermittentes, à moins que leurs accès, en se rapprochant, ne deviennent réguliers dans leur retour.

On appelle *périodes*, dans l'histoire des maladies, les époques diverses qui partagent leur durée, et qui sont marquées par des phénomènes qui leur sont propres. Il en est trois principales, l'*accroissement*, l'*état*, et le *déclin*. Quelques auteurs y joignent deux autres périodes qu'ils placent avant celles-ci; ce sont l'*incubation* et l'*invasion*; ils appellent incubation un espace de temps pendant lequel ils supposent que le sujet, qui va être malade, est déjà soumis à l'action du principe de la maladie. On conçoit que, le plus souvent, cette période n'est pas appréciable dans son existence, pas plus que dans sa durée: ce n'est que dans certaines maladies éruptives, la variole, par exemple, qu'on peut s'en faire une idée: ainsi, lorsqu'une personne s'est exposée à l'infection, il se passe quelques jours avant que les premiers symptômes de la maladie n'apparaissent; voilà ce qu'on appelle la période d'*incubation*.

L'*invasion* ou *début* est le moment où les maladies commencent. Ce n'est pas, à proprement parler, un temps distinct dans leur durée, mais plutôt une partie de la première période: cependant, comme des phénomènes particuliers marquent quelquefois l'instant où les maladies apparaissent, et ne se montrent plus ensuite, on peut

admettre le début comme une période séparée ; tantôt il est subit, tantôt il est plus ou moins long : ce qui a été désigné par le nom de *phénomènes précurseurs* peut en faire partie.

L'*accroissement*, encore nommé *augment*, est cette période qui s'étend depuis le début des maladies jusqu'au moment où elles atteignent leur plus haut degré ; par conséquent, c'est la période pendant laquelle elles croissent. La plupart des maladies n'atteignent pas leur plus grande intensité dès leur invasion ; les phénomènes qui les caractérisent souvent ne se développent et ne se dessinent que successivement et par degrés. Cette période, pas plus que les autres, n'a de durée déterminée : elle peut être de quelques jours, elle peut n'être que de quelques heures : dans les maladies très-aiguës, certaines inflammations, elle est très-courte ; les symptômes acquièrent, dès le début, leur plus grande intensité.

L'*état*, encore nommé par quelques-uns *période de violence*, est la période où la maladie, ayant atteint son plus haut point d'intensité, semble être stationnaire pendant quelque temps. On ne prévoit pas encore d'une manière bien précise quelle sera la terminaison ; cependant lorsque dans une maladie dangereuse, cette période se prolonge, c'est une circonstance qui doit donner quelque espoir, parce que dès lors que le mal ne fait pas de nouveaux progrès, c'est une preuve que la résolution est possible ; toutefois cette remarque n'est point d'une application générale.

La période de *déclin* n'appartient qu'aux maladies qui ont une terminaison favorable. Les symptômes, après avoir atteint leur plus haut degré

d'intensité, se modèrent peu à peu, et disparaissent progressivement jusqu'à ce que les fonctions ayant repris leur régularité première, la convalescence se décide. Dans les maladies qui ont une terminaison funeste, cette période est remplacée par un nouvel accroissement des symptômes, et même par l'apparition de nouveaux qui annoncent la fin prochaine du malade.

DURÉE.

Elle est très-variable: on a divisé les maladies sous ce rapport, en maladies *éphémères*, maladies *aiguës*, et maladies *chroniques*. Les premières sont des affections très-légères, ou plutôt des indispositions qui ne durent que vingt-quatre heures, ou au plus trois jours. Les maladies *aiguës* sont des maladies vives dont la durée varie depuis trois ou quatre jours, jusqu'à cinq et six semaines. Enfin les maladies *chroniques* sont celles dont les symptômes sont peu prononcés, et dont la marche est très-lente. Au reste, la démarcation entre ces trois classes de maladies n'est pas tellement fixée, qu'on puisse rapporter à l'une d'elles sans difficulté toutes les affections auxquelles l'homme est sujet: ainsi il est des maladies aiguës qui durent à peine quelques heures; beaucoup d'autres, quoiqu'aiguës, se rapprochent, par leur longueur, des chroniques; et quelques affections chroniques se rapprochent également des aiguës; d'ailleurs, ces deux genres de maladies se changent souvent l'un dans l'autre, ou, du moins, beaucoup de maladies chroniques sont la suite d'une maladie aiguë; toutefois, il en

est qui n'ont point une semblable origine, et dont la durée peut être très-longue; telles sont les scrofules, le cancer, les maladies organiques du cœur, l'asthme, etc. Ce n'est que dans la marche des maladies aiguës qu'on peut distinguer les périodes dont il a été parlé précédemment.

TERMINAISON.

La Terminaison des maladies a lieu ou par le retour à la santé, ou par la mort, ou par le changement en une affection nouvelle. Dans les maladiess imples et peu graves, le retour à la santé n'est marqué par aucun phénomène extraordinaire; les symptômes se calment par degrés; les fonctions qui ont été lésées se rétablissent dans leur état régulier. La terminaison des maladies aiguës graves ne se fait pas dans tous les cas par une transition, aussi simple et aussi naturelle, du désordre à la santé; les maîtres de l'art ont signalé l'apparition, à cette époque, de phénomènes particuliers et très-remarquables, auxquels ils ont donné le nom de *crises*, de *mouvements critiques*. Ces phénomènes ont été regardés par eux comme étant la cause du rétablissement de la santé. Ils avaient calculé avec grand soin les époques auxquelles ces crises survenaient le plus ordinairement, exposé les signes qui les annonçaient et en faisaient pressentir la nature. La théorie des *jours critiques* a joué un grand rôle dans l'histoire des maladies, jusqu'à ces derniers temps: une observation plus exacte ne l'a pas confirmée dans tous ses points; cependant on ne peut nier que dans plusieurs affections graves ou intenses, l'époque de la résolutionn e soit marquée

assez souvent par l'apparition de quelques phénomènes insolites qui sont immédiatement, ou à peu près, suivis d'une diminution notable des symptômes, au moins des plus marquants. Ces phénomènes consistent presque tous dans des évacuations : ils ont lieu dans divers organes; les membranes muqueuses en sont le plus souvent le siége, puis la peau, puis les glandes, puis le tissu cellulaire. Les évacuations critiques, qui ont lieu par la surface des muqueuses, sont sanguines ou muqueuses; dans la première espèce il faut placer l'*épistaxis* ou saignement de nez, le *flux menstruel*, le *flux hémorroïdal*, l'*hémoptysie* ou crachement de sang (cette dernière espèce d'hémorrhagie est rarement critique): les flux muqueux qui peuvent devenir critiques sont l'*expectoration*, le *vomissement muqueux*, et le *flux intestinal;* dans ce dernier cas cependant le flux est plutôt bilieux que muqueux; des déjections alvines, liquides, jaunâtres, jugent fréquemment des maladies qui ont présenté des signes d'embarras gastrique et intestinal. Les mouvements critiques qui ont lieu par la peau consistent dans la *sueur* plus ou moins abondante qui se déclare tout-à-coup, ou dans des *éruptions variées*. Les crises, qui ont leur source dans les glandes, sont le *flux d'urine*, et le changement de caractère de ce fluide, la *salivation* et le gonflement des *parotides*. Enfin, dans le tissu cellulaire on voit se former des dépôts purulents vraiment critiques, des furoncles.

Toutes les fois que sur la fin d'une maladie aiguë, on voit survenir quelqu'un des phénomènes qui viennent d'être indiqués, et que leur apparition est suivie d'une amélioration très-marquée, il ne faut non-seulement rien faire qui puisse les

troubler, mais encore on doit tâcher de les favoriser. C'est dans ce sens que les anciens disaient que le médecin devait être le ministre et l'interprète de la nature. Quelquefois leur effet sur les maladies n'est qu'incomplet, ou bien ils avortent tout-à-fait; on doit alors tâcher, si c'est possible, de les rappeler ou d'y suppléer par quelque chose d'analogue : mais, nous le répétons, ces crises franches et soudaines ne sont pas communes : les sueurs, les crachats, le dépôt des urines et les déjections alvines, sont les plus ordinaires.

Lorsqu'une maladie doit se terminer par la mort, les symptômes vont en s'aggravant de plus en plus jusqu'à la fin; il y a ordinairement dans ce cas une dernière période qu'on appelle *agonie*, et qui marque l'approche de la mort; elle est marquée par un état d'angoisse très-pénible; les sens extérieurs sont ordinairement éteints; cependant quelques malades en conservent l'usage; la respiration est très-laborieuse et bruyante; la coloration sombre de la figure indique que la circulation s'embarrasse; le pouls s'affaiblit peu à peu; le corps se refroidit des extrémités vers le tronc; tous les mouvements vitaux se ralentissent par degrés, jusqu'à ce qu'ils s'éteignent enfin complétement.

Les maladies se terminent quelquefois par une autre maladie. Quand celle-ci n'est pas grave ou n'attaque pas un organe important, cette terminaison n'a rien de fâcheux; on lui oppose les moyens indiqués par sa nature : mais quelquefois elle produit des désordres considérables, ou attaque un organe essentiel; alors le malade peut courir un danger sérieux.

SIÉGE DES MALADIES,

ET PRÉCEPTES POUR ÉTABLIR LE DIAGNOSTIC.

On a jusqu'ici divisé les maladies, par rapport à leur siége, en *générales* et en *locales* : les premières sont celles qui, exemptes de lésions locales, par conséquent sans siége déterminé ni borné, affectent toute l'économie : les secondes sont celles qui consistent tout d'abord et essentiellement dans une affection locale, qui tantôt reste concentrée dans le point qu'elle occupe, sans produire un grand trouble, et tantôt exerce son influence sur tout le corps. On a vu précédemment, au sujet de la fièvre, qu'une école moderne a rejeté cette classification, et n'admet plus que des *maladies locales*. Si l'expérience et l'observation n'ont pas confirmé en tout point cette théorie tout-à-fait exclusive, elles ont fait néanmoins ressortir un fait très-important, et dont il faut être bien pénétré; c'est que les *maladies générales* sont bien moins communes qu'on n'a pu le croire. En outre il arrive assez souvent que, même dans celles qu'on peut être autorisé à regarder comme générales, il se développe une affection locale qui oblige de modifier le traitement principal, ou au moins de diriger des moyens thérapeutiques vers le point secondairement entrepris; et cette affection exerce presque toujours sur l'autre une influence plus ou moins défavorable. De là le précepte si recommandé de s'assurer, dans les maladies graves qui paraissent générales, s'il n'existe point quelque lésion particulière. Mais, par contre aussi, on voit quelques maladies qui, tout en ayant pour carac-

tère essentiel une lésion locale, modifient à tel point l'état général de l'économie, que ce dernier demande la plus grande attention, et que souvent on voit des symptômes généraux secondairement développés, persister encore plus ou moins quand le mal local est dejà dissipé ou du moins tellement affaibli, que ces symptômes se trouvent, par leur intensité, hors de proportion avec lui. On verra des exemples de ce qui est dit ici dans la description particulière des fièvres.

Il serait inutile de nous arrêter ici à énumérer les affections qui doivent être considérées comme générales, et celles qui sont simplement locales ; ces distinctions ressortiront de la description des maladies en particulier; mais la fréquence des secondes étant désormais hors de doute, le médecin doit mettre toute son attention à constater leur existence, à déterminer la part qu'elles ont dans la production des phénomènes pathologiques ou symptômes. De là la nécessité de se former une bonne méthode d'investigation, c'est-à-dire, d'examen et de recherche. C'est ici que les notions d'anatomie et de physiologie sont de la plus haute importance: elles seules peuvent véritablement conduire au but, et mettre à l'abri de l'erreur; elles seules peuvent éclairer le *diagnostic:* or on appelle de ce dernier nom la connaissance précise du siége et de la nature de la maladie. Il est peu de règles générales à donner sur la manière d'interroger et d'examiner le malade; chaque médecin, pour ainsi dire, se fait à ce sujet sa méthode, qu'il suit de préférence parce qu'il y acquiert une habitude qui la lui fait trouver plus commode que toute autre.

Quand le siége et la nature d'une maladie sont

évidents, l'examen n'est sans doute ni long ni difficile; néanmoins, dans ce cas là même, il ne faut pas se contenter d'un coup d'œil rapide et superficiel: il pourrait exister des complications qui certainement échapperaient, et qu'il importe de prendre en considération, parce qu'elles doivent être combattues en même temps que l'affection principale, et souvent même avant elle, leur existence pouvant modifier cette dernière d'une manière notable, et s'opposer à l'emploi du traitement qui lui conviendrait. Ainsi, par exemple, rien de plus simple et de plus facile à reconnaître qu'une fièvre intermittente tierce; et l'administration d'un fébrifuge la fait infailliblement cesser. Cependant elle peut présenter des complications qui s'opposent à l'emploi immédiat de ce traitement; tels seraient, par exemple, une inflammation, ou l'embarras bilieux des premières voies.

C'est quand la nature du mal n'est pas manifeste au premier abord; quand surtout il s'agit d'une affection chronique obscure, ou de l'une de ces maladies graves qui paraissent intéresser l'économie tout entière, qu'il est nécessaire d'apporter dans l'étude des phénomènes pathologiques toute l'attention dont on est capable. Il faut parcourir, pour ainsi dire, chacune des régions du corps pour découvrir le point souffrant. Si l'une paraît être dans ce cas, c'est à celle-ci qu'on doit s'attacher d'abord: on explore autant que cela est praticable, les organes qui s'y trouvent pour s'assurer de leur état. Une fonction est-elle troublée? on cherche dans les organes qui y président la cause de ce dérangement. Il ne faut pas perdre de vue, dans ces recherches, l'effet des sympathies dont il a été question précédemment: c'est surtout dans les

maladies qu'elles se mettent en évidence; et il arrive souvent que les phénomènes locaux ne se rapportent point à l'organe affecté, mais à un autre plus ou moins éloigné qui souffre passagèrement de la lésion du premier. Le médecin doit être dans ce cas en garde contre la surprise. Il a déjà été donné quelques exemples de ces circonstances insidieuses.

Il arrive assez souvent que le médecin appelé pour la première fois auprès d'un malade a déjà été mis à peu près au courant du caractère le plus saillant de l'affection : on lui a fait connaître les causes présumables qui l'ont occasionnée, l'époque de son apparition, les circonstances qui ont marqué cette dernière, enfin tout ce qui s'est passé avant son arrivée, et que, dans le langage médical, on désigne par le nom de *circonstances antécédentes*: mais cependant il ne doit pas se laisser trop dominer par l'idée anticipée qu'on lui a donnée de la maladie, parce que cette idée pourrait être fausse. Presque malgré lui, ses recherches le détourneraient du véritable siége du mal, et il lui faudrait ensuite beaucoup d'attention pour rectifier un premier jugement précipité. Il doit donc avoir soin, arrivé auprès du malade, de se faire répéter avec détail toutes les circonstances qui ont précédé le développement de l'affection pour laquelle il est appelé, et tout ce qui s'est passé depuis. Si le malade n'est pas en position de lui fournir lui-même ces renseignements ou si son état ne lui permet pas de le faire parler, c'est aux assistants qu'il adressera ses questions; faites avec méthode, elles lui procureront des notions bien plus exactes, et par conséquent plus profitables, que ne pourraient le faire les narrations informes

et toujours incomplètes de spersonnes étrangères aux connaissances médicales.

Ces premières notions obtenues, on passe à l'examen plus précis du malade. S'il est dans un lieu obscur, on fait, autant que possible, arriver jusqu'à lui une suffisante quantité de lumière pour qu'on puisse se livrer à toutes les perquisitions nécessaires, à moins que la nature de la maladie ne s'y oppose, comme, par exemple, s'il s'agissait d'une vive inflammation des yeux, etc.... Si le malade est plongé dans le sommeil, il faut éviter avec le plus grand soin de le réveiller en sursaut, ce qui pourrait occasionner des accidents : il est même nécessaire d'observer quelle attitude il prend en dormant, et quel est alors l'état de la respiration.

Si les réponses du malade ou des assistants n'indiquent la lésion spéciale d'aucun organe, on s'attache à explorer avec soin l'état général ; on passe en revue toutes les fonctions; on s'appesantit sur les principales, telles que la digestion, la circulation et la respiration. Il importe d'épuiser toute la série des actes d'une fonction, et des organes qui concourent à son accomplissement, avant de passer à une autre fonction; ainsi est-on à explorer la digestion? on demande au malade s'il a de l'appétit, s'il est altéré; on examine l'état de la langue, celui de la bouche; on palpe la région de l'estomac pour s'assurer s'il y a douleur dans cet endroit; on note l'état du ventre et des organes qu'il contient; on s'enquiert de la régularité des évacuations alvines. L'exploration du pouls est un point très-important. Il faut, pour bien en saisir les nuances, que le malade soit dans le plus grand repos possible; aussi dans beaucoup de cas doit-on commencer l'examen par lui. Si

on ne l'explorait qu'après avoir déjà imprimé au malade des mouvements un peu considérables, on pourrait, dans ce moment, le trouver tout autre qu'il n'est réellement, et par conséquent on serait exposé à porter un jugement faux. Ordinairement l'arrivée et surtout la première vue du médecin produisent chez quelques personnes nerveuses une impression assez marquée pour précipiter les battements de pouls; il faut alors laisser passer cette première émotion, qui n'est pas de longue durée : le moment du réveil produit aussi un effet semblable. Le médecin doit savoir apprécier ces legères variations, qu'un peu d'attention suffit pour l'empêcher de confondre avec les dérangements qui sont un effet de l'état pathologique. L'examen des fonctions secondaires ne doit pas être négligé; plus le désordre est étendu, et plus la cause dont il dépend est grave ou intense.

Lorqu'on a la certitude qu'un organe, qu'un point du corps est entrepris, en un mot qu'il s'agit d'une affection locale, c'est vers cet endroit qu'il faut tout d'abord porter son attention, ainsi qu'il a déjà été dit; on l'examine, on le palpe, lorsque rien ne s'y oppose, afin de s'assurer s'il y a douleur, gonflement, dureté. Aidé des connaissances anatomiques, on détermine quel organe est spécialement pris : la considération de la fonction lésée prête, dans ce cas, beaucoup de lumières au diagnostic. Lorsqu'on a fait sur ce premier point toutes les observations nécessaires et possibles, on passe à l'examen des autres parties de l'économie, surtout de celles qui sont en relation sympathique avec l'organe qui est le siége du mal. C'est en procédant avec cette méthode qu'on peut être assuré de ne rien négliger d'essentiel, et de

parvenir à déterminer avec précision le genre de maladie qu'on est appelé à traiter. Dans les affections les plus simples, pas plus que dans celles qui sont compliquées, il ne faut point d'examen superficiel ni incomplet; l'erreur des premiers moments est quelquefois irréparable.

NOMENCLATURE

DES

MÉDICAMENTS

ET CHOIX

DE FORMULES USUELLES (1).

On appelle *Médicament* toute substance qui est introduite dans le corps ou appliquée à sa surface dans le but de guérir ou au moins de pallier les maladies. Ce résultat est amené par des modifications favorables que ces substances opèrent dans la manière d'être, soit de toute l'économie, soit d'un ou de quelques organes : il dépend non-seulement des propriétés bien démontrées que possèdent les moyens mis en usage, et par conséquent du choix convenable qui en est fait, mais encore de la manière bien entendue

(1) En mettant ici la Nomenclature des Médicaments, qui aurait été mieux placée après l'Histoire particulière des maladies, nous intervertissons l'ordre que nous aurions dû suivre; car ces dernières devaient naturellement faire suite aux généralités de la Pathologie, qui leur servent d'introduction. Si nous en avons agi ainsi, c'est pour éviter une trop grande disproportion entre les deux volumes.

dont on les associe entre eux, ou de la forme qu'on leur donne. Nous supposons préalablement déterminées, et suffisamment appréciées, les *indications* fournies par la maladie, c'est-à-dire, les changements et modifications qu'il faut produire ou provoquer pour rétablir l'ordre naturel troublé dans la généralité du système ou dans un point seulement par l'état pathologique. Ces indications ressortent de la description détaillée de chacune des maladies particulières, et de l'exposé du traitement qui lui convient : ainsi nous n'avons point à nous en occuper ici ; notre intention n'est que de passer en revue les moyens à l'aide desquels on les remplit.

Or les Médicaments sont très-multipliés. Ils sont empruntés à ce qu'on appelle les trois règnes de la nature, le *règne animal*, le *végétal* et le *minéral*. Mais il s'en faut que ce nombre presque immense, et dont l'ensemble constitue la *matière médicale*, soit indispensable, et que tous possèdent des propriétés incontestables ; plusieurs ont été préconisés sans motifs suffisants, et l'expérience n'a point constaté leur efficacité. Ce n'est point au reste la grande quantité de remèdes qui assure le succès de la pratique ; un petit nombre de substances choisies et éprouvées, suffit pour produire tous les effets désirables, pour remplir toutes les indications. Toutefois il était essentiel d'en avoir plusieurs jouissant de la même propriété ou à peu près, afin de pouvoir les varier au besoin suivant le goût et même le caprice du malade, surtout dans les affections longues, et suivant le résultat obtenu.

Il est rare que les Médicaments soient administrés dans l'état où la nature nous les fournit, et sans aucun mélange : presque toujours on leur

fait subir quelque préparation qui en change la forme, et on en associe au moins deux ensemble, et souvent un bien plus grand nombre. Ces modifications ont pour but, tantôt de mieux assurer leur action en en réunissant plusieurs de la même espèce ou des équivalents; tantôt de tempérer ou corriger les qualités trop actives de quelques-uns par leur mélange avec d'autres, ou plus doux, ou dont la manière d'agir est différente, d'où résulte souvent un remède qui, par ses propriétés, ne ressemble plus aux substances dont il est composé, lesquelles, prises séparément, ne rempliraient pas le but qu'on se propose : d'autrefois enfin de rendre leur administration et plus facile, et même plus efficace, en adaptant leur forme soit au goût du malade, soit à la nature de la maladie et à son siége.

On donne en pratique le nom de *Formule* à l'exposé écrit de la manière dont doit être préparé un remède composé de plusieurs substances, et des *doses* ou quantités suivant lesquelles ces substances doivent être mélangées pour produire l'effet indiqué. Comme cet effet dépend de la manière dont les Médicaments sont choisis, on comprend facilement que les prescriptions doivent être faites avec méthode et jugement.

L'art de formuler demande donc d'abord une connaissance exacte de la manière d'agir des diverses substances médicamenteuses: et comme un assez grand nombre appartiennent au règne minéral, il supposerait en outre des notions de chimie qu'on ne pouvait pas attendre des personnes auxquelles s'adresse ce traité. C'est pour suppléer, autant que possible, à l'insuffisance de leurs connaissances sous ce rapport, et pour mieux

atteindre le but désiré qu'on a jugé à propos de donner une série de modèles de Formules que ces personnes pourront prendre pour guide dans leurs prescriptions.

Pour procéder avec ordre, nous allons d'abord donner la nomenclature de tous les *Médicaments simples* qui peuvent entrer dans la composition des diverses Formules, et qui, sous quelque forme que ce soit, servent au traitement des maladies. Nous ne prenons pas à la lettre ce mot de *Médicaments simples*, parceque parmi eux il s'en trouve plusieurs qui sont réellement des composés chimiques, tels que les divers *sels*; mais c'est pour les distinguer des préparations pharmaceutiques. Nous allons les ranger par ordre de propriétés afin de rendre plus profitable cette partie de notre travail. Nous avons pensé qu'il serait convenable de joindre à cette nomenclature la liste de quelques remèdes composés, et d'énumérer diverses préparations qui sont conservées dans les pharmacies pour être employées soit seules, soit en combinaison avec d'autres: on les appelle, à cause de cela, *remèdes officinaux* ou *pharmaceutiques* : les sirops, les vins médicinaux, beaucoup de pilules, les eaux distillées, etc... sont dans ce cas. Les remèdes qui sont préparés extemporanément d'après la perscription journalière du médecin, et avec les éléments qui viennent d'être indiqués, portent le nom de *remèdes magistraux* ; nous en donnerons une série sous le titre de *modèles de Formules*.

MÉDICAMENTS SIMPLES.

1.° RAFRAICHISSANTS.

Ces Médicaments, auxquels on donne encore les noms de *tempérants*, de *délayants*, ont, pour propriété, de modérer la chaleur générale. On les emploie quand il y a fièvre vive, chaleur intense, soif très-marquée; beaucoup sont acides. Ces derniers, qui sont les plus rafraîchissants et les plus agréables au goût, ne conviennent pas cependant dans les inflammations de poitrine, parce qu'ils augmentent la toux, à moins qu'ils ne soient très-mitigés ; ils sont aussi contre-indiqués quand il y a une vive irritation d'estomac. La plupart se donnent sous forme de tisanes, qu'on administre largement et souvent froides.

Citron. Ce fruit sert à faire une boisson agréable qu'on appelle limonade.

Orange. Elle est moins acide que le citron. On en fait une boisson nommée *orangeade.* On en fait aussi sucer de temps en temps des tranches aux malades qui sont très-altérés.

Groseilles. De l'eau versée bouillante sur des groseilles écrasées, fait une boisson très-rafraîchissante ; on la sucre convenablement, et on la donne froide. On prépare aussi avec ce fruit un sirop qui a la même propriété, et qui, mêlé à l'eau fraîche, est souvent employé dans les maladies.

Cerises. On ne prépare point de boisson avec ce fruit, mais on donne de temps à autre, quelques cerises aigres aux malades qui ont la bouche sèche.

Fraises. Comme les précédentes, elles ne servent qu'à rafraîchir la bouche du malade.

Framboises. On joint souvent ce fruit aux groseilles pour faire un sirop très-rafraîchissant.

Mûres. Ce fruit ne s'emploie qu'en sirop. Ce dernier est rarement administré à l'intérieur ; il sert plus souvent en gargarisme dans le traitement des angines, des aphtes, etc.

Pomme de reinette. Elle est beaucoup moins acide que les fruits précédents ; quelques tranches de pomme jointes au chiendent et à l'orge font une bonne tisane rafraîchissante. On peut en donner aussi de cuite au malade. La pulpe de pomme cuite est employée en cataplasme sur les yeux dans quelques cas d'ophtalmie.

Epine-vinette ou *Berberis*. Le suc des fruits de cet arbrisseau est rafraîchissant et diurétique ; on l'emploie délayé dans de l'eau ou en sirop.

Oseille. Elle s'emploie en bouillon. Les feuilles d'oseille entrent dans la composition des cataplasmes maturatifs. Le suc se donne à la dose de 1 à 2 onces.

Chiendent. Sa racine, nettoyée, ratissée et contuse, entre dans la composition de la tisane commune : avant de la faire bouillir, on doit l'échauder. Elle est aussi légèrement diurétique.

Acide tartarique. C'est une préparation chimique sous forme d'une poudre blanche, d'une saveur piquante. Mis en petite quantité dans de l'eau froide avec du sucre, cet acide fait une limonade très-agréable.

Vinaigre ou *acide acétique*. On l'emploie

rarement en boisson, et mêlé seulement à l'eau comme le précédent : quelquefois cependant on en met une petite quantité dans de l'eau miellée. On en fait un sirop et une préparation connue sous le nom d'*oxymel*.

Verjus. Le suc de raisin non mûr sert quelquefois à faire une tisane acide de la même manière qu'on en fait avec le suc de groseilles ; mais cette boisson a l'inconvénient de causer quelquefois des coliques.

Bière. C'est une boisson très-rafraîchissante; mais il faut la couper avec de l'eau en plus ou moins grande proportion.

Eau gazeuse ou *eau de Seltz artificielle*. Cette boisson très-rafraîchissante ne conviendrait pas dans le cas où il y aurait congestion cérébrale.

2.° EMOLLIENTS ET MUCILAGINEUX.

Ces remèdes ont quelque rapport avec les précédents en ce qu'ils tempèrent les mouvements vitaux ; mais ils agissent en relâchant les tissus. Ils conviennent dans toutes les inflammations, surtout celles de la poitrine. Ce sont les plus fréquemment employés de tous ceux de la matière médicale.

Gomme arabique. En tisane, on en met de 3 gros à 1 once dans une pinte d'eau, soit seule, soit jointe à quelque autre substance adoucissante ou rafraîchissante. On en fait un sirop très-usité : elle entre dans la composition des *loochs*, des *juleps*, et forme la base des *pâtes* de *guimauve* et de *jujubes*.

Gomme adragant. Elle donne un mucilage très-abondant et très-épais; aussi on l'emploie à dose bien moindre que la précédente. Dans un looch ou une potion de 4 à 5 onces, on n'en met que 10 à 15 grains.

Réglisse. Sa racine, ratissée et effilée, est d'un usage très-fréquent; elle concourt à la préparation de la tisane commune : on en met de 2 à 4 gros par pinte. On en fait un extrait qui est un remède populaire contre la toux.

Althæa ou *Guimauve.* Sa racine donne un mucilage très-doux. On l'emploie souvent dans les phlegmasies de poitrine ; on en met de 1/2 once à 1 once par pinte. Les *fleurs* sont au nombre des fleurs pectorales. Le sirop d'*althæa* et la *pâte de guimauve*, préparés avec la racine, sont très-adoucissants. Les feuilles, employées en décoction, sont un topique adoucissant très-utile dans les inflammations.

Graine de lin. Elle fournit, par la décoction, un mucilage très-épais et visqueux ; on l'emploie à l'intérieur et à l'extérieur. A l'intérieur, en décoction, dans les ardeurs d'urine, et quelquefois dans les maladies inflammatoires du poumon. La décoction doit être légère, parce que, trop chargée, elle dégoûte le malade : on en met de 2 gros à 1/2 once pour une pinte d'eau : on peut l'associer à la gomme, au chiendent, etc.... La décoction épaisse de graine de lin s'emploie en fomentation à l'extérieur. La farine sert à faire les cataplasmes émollients. Cette graine doit être choisie très-fraîche parce qu'elle se rancit facilement; alors elle est irritante.

Molène ou *Bouillon blanc.* Ses fleurs sont au nombre des *fleurs* ou *espèces pectorales.* Ses feuilles sont émollientes ; on en emploie la décoction à l'extérieur.

Laitue. La décoction de ses feuilles est très-adoucissante ; on en fait souvent une tisane que l'on coupe avec du lait ; on s'en sert aussi en lotion dans les ophtalmies. Les feuilles bouillies servent de cataplasmes dans le même cas ; on prépare avec la plante un extrait nommé *thridace* ou *lactucarium*, auquel on attribue une propriété calmante.

Figue. La décoction des figues sèches est adoucissante ; on l'emploie en gargarisme coupée avec du lait dans les angines.

Gruau. On appelle ainsi les grains d'avoine mondés de leur enveloppe et grossièrement pulvérisés. On en fait une tisane onctueuse très-bonne dans les phlegmasies de poitrine, dans les catarrhes. La bouillie ou crême de gruau, est un aliment très-leger pour les convalescents ; on la fait à l'eau ou au lait.

Orge. Ce grain, non privé de son enveloppe, est rafraîchissant ; il entre alors dans la composition de la tisane commune avec le chiendent et la racine de réglisse. Quand on lui a enlevé son enveloppe, on l'appelle *orge mondé* ou mieux *orge perlé* ; il est alors très-adoucissant, et sert à faire les tisanes pectorales.

Son de froment. La décoction de cette substance est mucilagineuse ; coupée avec du lait, elle forme une tisane très-convenable dans les catarrhes.

Riz. Ce grain donne un mucilage abondant et très-émollient. On lui attribue généralement une vertu astringente ; mais si *l'eau de riz* arrête les dévoiements, c'est parce que cette affection est le plus ordinairement produite par l'irritation des intestins. Quelques personnes sont dans l'usage de le torréfier ou griller avant de l'employer ; c'est une pratique vicieuse ; le feu détruit le mucilage et par conséquent le principe émollient. Le riz est aussi une bonne nourriture pour les convalescents.

Salep, Sagou, Arrow-root, Tapioka, Amidon, Fécule de pomme de terre. Ce sont des espèces de farines très-mucilagineuses qu'on emploie, la plupart, pour nourrir les convalescents, les personnes débiles ; l'amidon s'emploie en lavements dans les diarrhées.

Semences froides. On appelle ainsi les semences de *Courge*, de *Melon*, de *Citrouille* et de *Concombre.* On s'en servait beaucoup autrefois pour faire des *émulsions*, espèce de lait semblable à celui qu'on fait avec les amandes. Elle sont peu usitées aujourd'hui ; elles pourraient être utiles à la campagne.

Nénuphar. Plante aquatique, avec la racine de laquelle on prépare un sirop regardé comme très-relâchant.

Mercuriale. Cette plante est émolliente et un peu laxative ; on l'emploie ordinairement en lavement. On prépare avec elle un miel qu'on appelle *miel mercurial.*

Corne de cerf. Les *râpures de corne de cerf* donnent, par la décoction, un mucilage abondant ; on les emploie unies au riz pour apaiser les

diarrhées : dose 1/2 once à 1 once 1/2 dans une pinte d'eau. On en fait une gelée adoucissante en même temps que nourrissante. La râpure de corne de cerf, torréfiée et pulvérisée, est employée à l'intérieur comme absorbante.

Amandes douces. Elles servent à faire les loochs blancs et les émulsions. On en fait un sirop rafraîchissant nommé *sirop d'orgeat*, lequel est très-propre à modérer l'ardeur d'urine et la soif. L'*huile d'amandes douces* se met quelquefois dans les loochs blancs ou les juleps à dose de 2 gros à 1/2 once : elle est alors très-adoucissante et apaise bien la toux ; à dose d'une once à 1 once 1/2, elle est laxative ; mais quelquefois elle cause du dégoût et des nausées. A l'extérieur, on l'emploie en embrocations dans les douleurs.

Lait. Le lait de vache est très-adoucissant ; on le mêle très-souvent aux tisanes pectorales et adoucissantes : coupé seulement avec de l'eau, il forme une très-bonne boisson utile dans beaucoup de cas. Le *petit-lait* ou *sérum de lait* est rafraîchissant et relâchant. Le *lait de beurre* est un laxatif très-bon dans l'embarras chronique des premières voies et l'empâtement des viscères abdominaux. Les laits de *chèvre*, d'*ânesse* et de *jument* sont prescrits avec succès dans les affections chroniques de la poitrine, dans les irritations chroniques de l'estomac, les diarrhées anciennes ; en un mot dans toutes les maladies accompagnées d'épuisement.

Veau et poulet. Ces deux espèces de viandes servent à faire des bouillons adoucissants souvent recommandés.

3.° PECTORAUX OU BÉCHIQUES.

On appelle ainsi des Médicaments que l'on administre spécialement dans les catarrhes pulmonaires, dans le but de calmer la toux et de favoriser l'expectoration. Ils ont beaucoup d'analogie avec les précédents; cependant ils ne sont point aussi émollients, et, pour cette raison, ils ne conviennent point dans le début du catarrhe lorsque l'irritation de la poitrine est dans sa période inflammatoire: mais on les administre lorsque la douleur et la chaleur moins marquées, et l'expectoration un peu plus épaisse en même temps qu'elle est plus abondante, annoncent que la résolution se prépare. Si, dans ce cas, on insistait trop sur les relâchants, l'estomac se fatiguerait, et le rétablissement serait plus pénible : on prescrit alors les béchiques. Ces remèdes portent un peu aussi à la peau.

Fleurs pectorales. Ce sont les fleurs de bourrache, de mauve, de molène, et de coquelicot; on y ajoute quelquefois celles de violettes, de tussilage; et on donne à toutes ces substances réunies le nom d'*espèces pectorales.* On les emploie en décoction legère ou, ce qui est préférable, en infusion, qu'on édulcore (1), soit avec du miel, soit avec du sucre ou du sirop.

Capillaire de Montpellier. On le donne en in-

(1) *Edulcorer* une boisson quelconque, c'est y mêler soit du sucre, soit un sirop, soit du miel pour la rendre plus douce et moins désagréable. Ce mot est, en ce sens, à peu près synonime de celui de *sucrer.*

fusion ou en légère décoction à dose d'une demionce à une once dans une pinte d'eau. On en prépare un sirop très-employé.

Pulmonaire, Buglosse. Ces deux plantes s'emploient comme la précédente.

Tussilage ou *Pas-d'âne.* Les feuilles se donnent en décoction ou infusion; une poignée dans une pinte d'eau. Le *sirop de Tussilage* a la même propriété.

Dattes et *Jujubes.* Fruits des pays chauds qu'on emploie en décoction pour tisane, soit seuls, soit unis à d'autres médicaments, surtout aux fleurs pectorales. Une à 2 onces par pinte d'eau.

Raisins secs. S'emploient comme les deux substances précédentes.

Lichen d'Islande. Cette substance contient un principe amer assez marqué; aussi est-elle un peu tonique. On l'administre dansles catharres anciens avec expectoration abondante qui épuise le malade. On peut lui enlever une grande partie de son principe amer en l'échaudant une, deux et même trois fois avec de l'eau bouillante; alors elle n'est plus tonique, mais seulement mucilagineuse. On l'emploie sous ces deux états suivant les circonstances : trop amer, le Lichen ne conviendrait pas s'il y avait encore de l'irritation. La décoction se pépare en mettant une forte pincée de la plante dans la valeur de trois à quatre tasses d'eau, qu'on laisse lentement réduire à deux. Cette dose, entremêlée d'autres boissons, suffit ordinairement pour la journée : on peut couper la décoction avec du lait. On prépare aussi une *gelée de Lichen* à laquelle on ajoute, si l'on veut, de la corne de cerf.

Miel. Le Miel commun est un très-bon béchique, il est en même temps laxatif, et entre comme tel dans quelques lavements. La simple *tisane de miel* est un remède populaire très-usité. Le *miel de Narbone* est un peu moins laxatif.

4.° EXPECTORANTS OU INCISIFS.

Les remèdes de cette classe ont pour effet de provoquer la sortie des crachats; par conséquent ils s'emploient dans les affections de poitrine. Ils sont tous plus ou moins excitants; quelques-uns le sont à un degré assez prononcé, et, à certaine dose, ils deviennent vomitifs. Aussi doit-on les administrer avec plus de réserve que les précédents, lorsqu'il y a encore des signes d'irritation pulmonaire. On les donne dans la dernière période des catarrhes pulmonaires et des péripneumonies, lorsque les crachats abondants sont difficilement rejetés, et que l'état de la respiration indique qu'ils engouent les bronches. Ils conviennent aussi dans l'asthme, la coqueluche, etc.

Bourrache. Les feuilles de cette plante sont un doux expectorant; elles sont aussi légèrement diurétiques. On les administre en infusion; deux ou trois tasses par jour édulcorées avec le miel de Narbone ou un sirop. La tisane de bourrache miellée peut aussi être donnée pour boisson habituelle. On fait un *sirop de bourrache* très-usité.

Erysimum ou *Vélar.* On ne donne guère cette plante que sous la forme de sirop, dans les loochs et potions.

Véronique, Lierre terrestre, Hyssope. Ces

plantes, légèrement aromatiques, ont un peu plus d'action que les précédentes. On en fait des infusions qu'on ne donne point pour boisson habituelle, mais à dose d'une ou deux tasses dans le jour. Le *Serpolet*, vanté dans la coqueluche, peut leur être assimilé.

Gomme ammoniaque. Cette substance un peu amère et nauséabonde, préconisée comme expectorante, est en même temps antispasmodique et emménagogue. On l'administre, soit dans des pilules, soit dans des potions, à dose de 10 grains à 1/2 gros. Elle entre dans la composition des *pilules de Morton*. On en fait une teinture qui se donne à dose de 24 gouttes à 1 gros.

Scille. Il sera plus spécialement question de cette substance dans la classe des diurétiques : cependant elle est souvent employée comme expectorante ; mais son administration demande de l'attention, parce qu'elle agit assez fortement sur l'estomac et les intestins ; elle produit des nausées, des vomissements et des coliques, quand on en force trop la dose ; aussi ne convient-elle pas aux enfants non plus qu'aux sujets très-irritables. Pour produire l'effet expectorant, on n'emploie guère que quelques préparations de Scille ; la plus usitée est *l'oxymel scillitique*, à dose de 2 gros à 1 once dans une potion : on peut aussi donner la *teinture* depuis 10 gouttes jusqu'à 1/2 gros, dans le même véhicule : cette dernière préparation est très-active. Ce remède convient surtout dans l'asthme humide, dans les catarrhes suffocants, lorsque l'engouement du poumon est considérable.

Kermès minéral. C'est une préparation chimique d'antimoine (l'un des métaux). A dose de quelques grains, ce médicament agit comme vomitif ; mais lorsqu'on l'administre à plus petites doses, d'un-demi grain à 2 grains, c'est un stimulant qui porte son action principale sur les poumons et sur la peau : il est alors fortement expectorant et sudorifique. Il est très-utile sur la fin des péripneumonies lorsque l'irritation est tombée, et que l'expectoration se fait difficilement, ou bien lorsque la maladie étant encore peu avancée, le pouls est resté mou et faible, quoique l'embarras de la respiration soit considérable. On peut, dans ces cas, en commençant par une faible dose, augmenter ensuite progressivement de manière à s'éléver jusqu'à 6 et 8 grains. Le Kermès se met en suspension dans des potions ou des loochs blancs. Son usage est contre-indiqué par la sécheresse et la rougeur de la langue.

Tartre stibié ou *émétique.* C'est une autre préparation antimoniale qu'on emploie quelquefois comme expectorante dans les mêmes circonstances que la précédente ; on en met 1/2 grain ou 1 grain dans une potion : mais le plus ordinairement elle est donnée pour provoquer le vomissement (voyez l'article des vomitifs). Depuis quelques années on emploie l'émétique à haute dose comme tempérant dans les inflammations du poumon ; on en dissout de 6 à 20 grains dans une potion (Voyez le traitement de la péripneumonie.)

L'*Ipécacuanha* est quelquefois employé comme expectorant à dose d''un demi-grain à 3 grains, On en prépare des pastilles. (Voyez aux vomitifs.)

5.° TONIQUES ou FORTIFIANTS.

Ces remèdes, assez nombreux, agissent en augmentant l'énergie des organes. Quand ils sont administrés à petite dose, leur effet est seulement local, c'est-à-dire, borné à l'organe avec lequel ils sont en contact; alors ils ont beaucoup de rapport avec ceux qui vont être indiqués plus loin sous le nom d'*astringents*. Quand ils sont donnés à haute dose, ou continués long-temps, ils ont en outre une action générale; les contractions du cœur deviennent plus énergiques, sans cependant augmenter de fréquence; le pouls devient plus fort, plus consistant, plus plein; mais le teint ne s'anime pas, la chaleur générale n'est pas augmentée à moins que les toniques, administrés à forte dose, n'aient fini par agir d'une manière irritante sur l'estomac; dans ce cas, leur action se rapprocherait de celle des *excitants*. Il paraît que leur effet principal s'exerce sur le système sanguin dont ils augmentent l'activité en même temps qu'ils donnent au sang plus de consistance; tandis que les excitants portent leur action tout d'abord sur le système nerveux.

L'emploi des toniques est, par conséquent, indiqué dans toutes les maladies où l'atonie est manifeste, telles que les maladies gangreneuses, le scorbut, les scrofules, les fièvres adynamiques à leur seconde période, l'enflure générale avec atonie, toutes les hydropisies avancées, les convalescences de maladies longues qui ont beaucoup débilité, surtout les fièvres intermittentes répétées. On les administre à petites doses pour ranimer les fonctions digestives devenues languissantes;

ils rendent alors la digestion plus rapide et plus complète; on les appelle dans ce cas *stomachiques*. Ils ne conviendraient pas par conséquent dans le cas où la langue serait sèche ou rouge. Comme on les emploie pour relever toutes les fonctions languissantes, ils agissent assez souvent aussi comme diurétiques, emménagogues, expectorants, etc. Enfin leur manière d'agir a beaucoup d'analogie avec celle des *fébrifuges*, et souvent même on s'en sert pour arrêter des fièvres légères. Tous les toniques tirés du règne végétal contiennent un principe *amer* plus ou moins abondant.

Préparations de fer. On les appelle encore *préparations martiales* parce que, dans l'ancien langage chimique, le fer portait le nom de *mars*. Toutes sont toniques, astringentes ou apéritives. On les a beaucoup recommandées dans la débilité de l'estomac, dans toutes les affections où le sang paraît appauvri, c'est-à-dire, lorsqu'il y a pâleur générale, bouffissure, lenteur des mouvements, langueur de toutes les fonctions. C'est surtout dans la chlorose ou les pâles-couleurs qu'on les emploie avec avantage. On les a conseillées aussi dans les engorgements chroniques et indolents des viscères abdominaux, avec empâtement, et tous les signes de l'atonie ; dans la diarrhée avec faiblesse, dans la leucorrhée ou les fleurs blanches, lorsqu'il n'y a aucun signe d'irritation : Les préparations martiales les plus usitées sont les suivantes :

1.° *Limaille de fer porphyrisée.* Très-usitée dans les langueurs d'estomac, dans la chlorose. On la donne en pilules à dose de 5 grains à 1/2 gros dans les 24 heures.

2.° *Æthiops martial* (deutoxide de fer, oxide noir de fer). Tonique; de 5 à 20 grains en pilules.

3.° *Safran de mars apéritif*, *rouille* (sous carbonate de fer, oxide de fer brun). Tonique et apéritif; dose de 15 grains à 1/2 gros même 1 gros. On l'a quelquefois donné comme fébrifuge à la dose de 2 à 3 gros par jour. *L'eau rouillée* qui se fait en mettant des clous rouillés dans de l'eau, se donne en boisson habituelle aux jeunes personnes chlorotiques; elles peuvent la couper avec du vin pendant leurs repas. Le même sel de fer existe à l'état de combinaison dans les eaux minérales ferrugineuses naturelles, lesquelles sont toniques, fondantes, apéritives et emménagogues.

4.° *Fleurs de sel ammoniac martiales* (Hydrochlorate de fer et d'ammoniaque.) Elles sont toniques, et ont été vantées aussi comme emménagogues (provoquant les règles), antiscrofuleuses, antivermineuses : dose de 3 à 15 grains en pilules. On en fait une teinture dont la dose est de 12 gouttes à 1 gros deux ou trois fois par jour.

5.° *Safran de mars astringent*, *colcothar* (peroxide de fer, oxide de fer rouge). Astringent, 5 à 20 grains par jour.

6.° *Couperose verte*, *Vitriol vert.* (Sulfate de fer). Astringent énergique qu'on ne doit employer à l'intérieur qu'avec ménagement. En pilules, d'un à 5 grains. On l'a dernièrement préconisé comme fébrifuge; on en fait dissoudre un gros dans une pinte d'eau dont on donne la valeur d'un verre en plusieurs fois entre les accès; d'autres en mettent d'un demi gros à 1 gros, dans une potion de 7 à 8 onces, qu'ils administrent entre les accès par dose de deux cueillerées à la fois.

7.° *Tartre martial soluble* (tartrate de fer et de potasse). Astringent. On le donne dissous dans un véhicule quelconque, à dose de 5 grains à 1/2 gros. On prépare avec ce sel la *teinture de mars tartarisée*, diurétique tonique que l'on donne à dose de 20 à 40 gouttes dans une potion : le *vin chalybé* (martial) a la même propriété; dose de 1/2 once à 2 onces : la *boule de mars* ou *de Nanci* dont la dissolution aqueuse est d'un grand usage à l'extérieur en lotion pour les contusions, et qu'on emploie quelquefois à l'intérieur dans la chlorose; pour cela on fait infuser pendant deux ou trois minutes une boule de mars dans une pinte d'eau bouillante; on donne quelques tasses par jour de cette boisson.

8.° *Muriate de fer sublimé* (proto-chlorure de fer). Astringent et tonique très-énergique peu usité. Il entre dans la *teinture de Bestuschef* qui est aussi vantée comme antispasmodique, et qu'on donne à la dose de 10 à 30 gouttes.

Les *eaux minérales ferrugineuses* de France les plus usitées sont les suivantes: *Bourbon l'Archambault*, près de Moulins; elles sont chaudes: *Rennes* près Carcassonne; chaudes: *Forges* en Normandie près de Gournay; froides: *Aumale*, dans la même contrée; froides : *Passy*, près Paris ; froides : *Dinan* en Bretagne, entre Rennes et Saint-Malo; froides : *Pornic*, et *La Plaine*, sur le bord de la mer à quelques lieues de Nantes; froides : *Martigné-Briand*, en Anjou; froides.

Quinquina rouge. Cette variété de quinquina est la plus tonique de toutes; on en prépare une boisson plus ou moins active suivant les indications; on en met de 2 gros à 1 once 1/2 par pinte d'eau :

tantôt on le fait bouillir, tantôt on se contente de jeter l'eau bouillante sur l'écorce concassée. La *macération* faite à froid, en mettant de 2 gros à une 1/2 once de quinquina rouge en poudre dans 6 à 10 onces d'eau froide, et filtrant au bout de 8 à 12 heures, est très-active, donnée par doses d'une à deux cueillerées, deux ou plusieurs fois dans le jour. 10 grains à 1/2 gros de ce quinquina en poudre pris pendant plusieurs jours, sont un bon stomachique. Le *sirop de quinquina* s'emploie à dose de 2 gros à 2 onces, suivant l'âge du malade et les autres circonstances; on prépare encore un *sirop de quinquina vineux*; une *teinture de quinquina*; la *teinture de quinquina ammoniacale*; le *vin de quinquina*; le *vin de Séguin* dont il sera parlé dans les remèdes pharmaceutiques; enfin l'*extrait mou* et l'*extrait sec de quinquina* qu'on met en pilules ou dans des potions, à doses de 1 scrupule à 1 gros.

Quinquina gris. Il est employé rarement. On le donne en poudre dans des pilules à doses de 2 à 4 grains, répétées plusieurs fois le jour; on l'unit quelquefois à une petite quantité d'ipécacuanha, dans les langueurs d'estomac.

Gentiane. Racine très-amère. En poudre, on la donne à la dose de 10 grains à 1 gros. L'extrait se donne de 20 à 30 grains. On peut la donner en infusion aqueuse froide; 1/2 gros à 1 gros concassé, dans un verre d'eau froide, dont on prend une ou deux cueillerées par jour. On en fait une teinture qui ne s'emploie guère qu'en gargarisme. La gentiane entre dans la composition du *vin amer*, de la *teinture de gentiane ammoniacale*, et de *l'élixir de Peyrilhe*.

Petite centaurée. Plante de notre pays, dont l'amertume est très-marquée. Elle est quelquefois employée comme fébrifuge, mais elle n'a d'efficacité sous ce rapport, que dans des fièvres intermittentes légères : on en fait une forte décoction dont on donne deux ou trois tasses dans l'intervalle des accès. Comme tonique, elle entre dans les *apozèmes amers*, dans les *tisanes amères ;* 2 ou 4 gros par pinte. On l'administre aussi en poudre à dose de 1 scrupule à 1 gros. L'*Extrait de centaurée* s'administre à la même dose ; on peut s'en servir comme excipient, pour des pilules toniques.

Aunée. Racine très-amère légèrement diurétique, employée quelquefois comme anthelmintique et emménagogue. Doses ; en poudre, 1/2 gros à 2 gros ; en décoction, 1/2 once à 1 once pour une pinte d'eau ; *extrait*, 1 scrupule à 1/2 gros. On prépare un très-bon stomachique en mettant 1 gros de rhubarbe et 1/2 gros de racine d'aunée concassée à infuser dans un verre d'eau froide ; on donne une cueillerée à bouche de cette macération, deux ou trois fois le jour, une heure avant les repas. On prépare un *vin d'aunée* très-stomachique, dont on prescrit de 1 à 4 onces.

Simarouba. C'est un arbre de la Guyanne. On emploie l'écorce de la racine : elle est très-amère : sa poudre se donne à dose de 1 scrupule à 1/2 gros : en décoction, 1 à 3 gros concassés par pinte d'eau. Le simarouba s'administre aussi en lavement, pour arrêter les dévoiements chroniques et indolents ; on en fait bouillir 2 à 3 gros dans une chopine d'eau.

Colombo. Tonique puissant et stomachique. On

emploie la racine : en poudre de 15 grains à 1/2 gros : en décoction, 2 gros à 1/2 once dans une pinte d'eau; en infusion, 2 gros dans 8 onces d'eau. On en fait une *teinture* dont on donne 1 à 3 gros; un *extrait*, dont la dose est de 18 grains à 1/2 gros.

Feuilles de pêcher. On s'en sert pour les apozèmes amers; on les unit alors à quelque autre amer indigène, comme la chicorée sauvage, etc. on en prend une poignée sur laquelle on jette une chopine d'eau bouillante.

Ecorce d'orange. Bon stomachique qu'on fait entrer souvent dans la composition des apozèmes amers. On en prépare un sirop dont on met une 1/2 once à 1 once dans des potions toniques.

Chicorée sauvage. Son amertume est moins prononcée que celle des feuilles de pêcher; elle entre dans les apozèmes, dans la tisane amère. On emploie plus souvent les feuilles. Toute la plante en décoction légère a été conseillée contre l'ictère et les engorgements non douloureux du foie. Son *suc* dépuré s'emploie souvent conjointement avec les sucs d'autres plantes amères et apéritives. Son *extrait* sert à faire des pilules; il n'a pas de propriétés actives, mais on l'emploie comme excipient.

Pissenlit. Cette plante jouit de propriétés à peu près analogues à celles de la précédente, et s'emploie de la même manière.

Chardon bénit. Tonique et sudorifique : à forte dose il est émétique. On l'a employé quelquefois

avec succès comme fébrifuge et comme vermifuge. C'est un bon stomachique. En poudre, 1 scrupule à 1 gros: en infusion, de 6 gros à 2 onces par pinte d'eau froide, dont on donne 2 onces toutes les trois heures. On en prépare un *vin* dont on donne d'une à quatre cueillerées le matin ; une *eau distillée* peu active qui entre dans la composition des potions; un *extrait* dont la dose est de 1/2 gros à 1 gros.

Chardon étoilé ou *Chausse-trappe*. Tonique léger, employé quelquefois comme fébrifuge : en infusion et décoction, 1 once pour une pinte d'eau : l'*extrait* se donne à dose de 1 à 2 gros.

Absynthe. Plante très-amère employée comme stomachique et vermifuge: elle entre quelquefois dans la composition des apozèmes amers. Doses : en poudre, 1 scrupule à 1 gros : infusion à froid, 1/2 gros à 1 once pour une chopine d'eau : *vin d'absynthe*, de 2 onces à 4: *sirop d'absynthe*, de 2 gros à 2 onces : *extrait*, de 1/2 gros à 1 gros. Cette plante entre aussi dans la composition de l'*élixir de Stoughton* ou *teinture amère*.

Bourgeons de sapin du nord. Ils contiennent un principe résineux légèrement amer : on les a conseillés dans la phthisie au dernier degré, lorsque la débilité est très-marquée ; dans le scorbut, etc. On en fait une tisane avec 2 onces en décoction dans une pinte d'eau.

Rhubarbe de chine. Cette racine, d'une amertume nauséabonde,est stomachique quand on l'emploie à faible dose: en poudre, de 6 à 12 grains par

jour. On peut aussi en préparer une infusion aqueuse froide, comme on fait pour la gentiane; 1 gros à 1 gros 1/2 dans un verre d'eau, dont on donne une, deux ou trois cueillerées à bouche par jour.

Chamædrys ou *petit chêne*. Plante amère et légèrement aromatique; elle est stimulante en même temps que tonique; recommandée dans les scrofules, le scorbut, les catarrhes chroniques, la chlorose, etc. En poudre de 1/2 gros à 1 gros: en infusion, 1 à 2 pincées par chopine d'eau bouillante.

6.° FÉBRIFUGES.

Le nom de cette classe de Médicaments dit assez quelle est leur propriété. Ils arrêtent la marche des maladies périodiques. Tous sont des toniques, et, comme dans la classe précédente, ceux qui appartiennent au règne végétal ont une saveur amère, du moins la plupart; mais on ne peut pas assurer que ce soit dans ce principe amer que réside la vertu fébrifuge, car beaucoup d'autres substances très-amères, ou n'en jouissent point, ou ne la possèdent qu'à un très-faible degré.

Quinquina jaune, *rouge* et *orangé*. Ces trois variétés de quinquina, encore appelées *écorce du Pérou*, sont employées comme fébrifuges. Le jaune paraît posséder cette vertu à un plus haut degré que les autres. On l'emploie de quatre manières, en *substance*, en *décoction*, en *infusion* et en *macération*. Pour administrer le quinquina en *substance*, il faut qu'il soit réduit en poudre fine; on en donne alors de 2 gros à 1 once, suivant

l'âge du sujet, et l'intensité de la fièvre: on divise cette quantité en plusieurs prises qui sont données dans l'intervalle de deux accès. On peut réduire la poudre en bols par le moyen du sirop ou du miel, ou bien on la délaie dans de l'eau sucrée, ou de l'eau et du vin; on peut encore envelopper chaque prise dans des confitures, ou dans du pain d'autel.

La *décoction* se fait en mettant de 2 gros à 1 once 1/2 de quinquina concassé, et mieux pulvérisé, à bouillir dans une certaine quantité d'eau, de 6 onces à une chopine et demie : on laisse réduire d'un quart et même d'un tiers, puis on passe à travers un linge: la quantité de liquide obtenue est donnée en plusieurs doses dans l'intervalle de deux accès. Des praticiens conseillent de ne point trop prolonger l'ébullition, mais de laisser jeter seulement quelques bouillons, puis de verser le liquide dans un autre vase avant qu'il soit entièrement reposé. De cette manière la partie la plus tenue de la poudre, restée en suspension, est donnée au malade avec la décoction.

L'*infusion* se fait en versant sur les quantités de quinquina en poudre, désignées ci-dessus, de 6 onces à 1 chopine d'eau bouillante : on laisse refroidir le liquide; on le passe ensuite, et on l'administre au malade par doses suffisantes.

La *macération* est une infusion faite à froid: on verse une chopine d'eau sur 1 once ou 1 once 1/2 de quinquina en poudre ; on laisse macérer pendant 8, 10 ou 12 heures, en ayant soin d'agiter le vase de temps en temps; ensuite on filtre au papier, et, de cette manière, on obtient une liqueur jaune parfaitement limpide. Cette préparation très-active, et dont l'effet est plus sûr

que celui de la décoction ou de l'infusion à chaud, se donne par doses d'une à quatre cueillerées. Pour des enfants on met de 2 gros à 1/2 once de quinquina avec 4 à 8 onces d'eau.

Mais de quelque manière que l'on traite le quinquina en substance, la préparation que l'on obtient ne peut être donnée que sous un volume assez considérable, et par conséquent elle est toujours ou difficile ou désagréable à prendre: aussi doit-on regarder comme un signalé service rendu à la pratique médicale, la découverte que MM. *Pelletier et Caventou*, Pharmaciens de Paris, ont faite du principe actif du quinquina, auquel ils ont donné le nom de *quinine*, et qu'on emploie le plus ordinairement à l'état de sel nommé *sulfate de quinine.*

Sulfate de quinine. Ce médicament, d'une amertume très-prononcée, se donne soit dissous dans une potion, soit en pilules ou seulement en poudre. Il se dissout difficilement dans l'eau froide, mais beaucoup mieux dans l'eau bouillante: on en rend la solution encore plus facile en ajoutant une goutte d'eau de Rabel par 2 grains de sulfate de quinine. Il faut aussi faire en sorte qu'il n'y ait pas plus de 4 à 5 grains de ce médicament par once de liquide; la solution est plus parfaite. La dose de sulfate de quinine nécessaire pour couper la fièvre, varie suivant le type et l'intensité de celle-ci, suivant l'âge du malade. Pour un enfant en bas âge, 4 à 6 grains donnés en trois, quatre, ou six doses, dans l'intervalle d'un accès à l'autre, sont suffisants. Pour un adulte atteint d'une fièvre tierce ordinaire, la dose est de 8, 10 ou 12 grains. Lorsque la fièvre est intense et qu'on veut se hâter de l'arrêter, on

porte la dose à 15 et 20 grains, et plus haut encore dans les fièvres pernicieuses. Dans les fièvres quartes, le temps d'apyrexie (intervalle entre les accès) étant plus long, et les accès ordinairement plus difficiles à couper, on donne une dose un peu plus considérable que pour la fièvre tierce : 12, 15 ou 20 grains. Chez les personnes très-irritables, on prévient l'agacement de l'estomac en joignant au sulfate de quinine une légère dose d'un calmant; soit du sirop de pavot, soit du laudanum ou de l'extrait gommeux d'opium.

Lorsque l'estomac est dans un état d'irritation que l'on craint d'accroître, ou si l'état du malade ne permet pas de lui administrer le sulfate de quinine de l'une des manières qui viennent d'être indiquées, on donne alors ce remède en lavement, et son effet n'est pas moins sûr de cette manière : on en fait dissoudre à chaud 6, 8 à 10 grains dans un quart de lavement, que l'on répète deux à trois fois dans l'apyrexie. Cette méthode est surtout très-commode pour les enfants à qui on fait difficilement avaler des remèdes.

Une autre manière d'administrer le sulfate de quinine consiste à le mettre en contact avec les absorbants de la peau; pour cela on en fait une pommade en l'incorporant dans de l'axonge, à dose de 1/2 gros à 1 gros et plus, pour 2 à 4 gros de graisse; on partage cette quantité en 3, 4, 6 portions ou un plus grand nombre, avec lesquelles on fait des frictions alternativement sur la poitrine, le ventre, en dedans des cuisses, et sur les bras : on met entre chacune un intervalle de quelques heures; on a soin de ne pas frotter deux fois de suite le même point, afin que l'absorption se fasse mieux; et lorsqu'on réapplique la pommade sur une partie

sur laquelle on en a déjà mis, on doit auparavant laver cette dernière avec de l'eau de savon chaude. Cette méthode ne réussit bien que chez les jeunes enfants qui ont la peau plus sensible, et chez lesquels l'absorption cutanée est très-active. Quant aux grandes personnes, on fait absorber le fébrifuge d'une autre manière; on applique préalablement deux larges vésicatoires aux cuisses ou aux jambes, et après que l'épiderme a été enlevé, on panse les plaies avec une pommade fortement chargée de sulfate de quinine. Cette méthode ne doit être employée que quand on ne peut pas faire autrement, parce qu'elle cause une très-vive douleur.

Ecorce de saule. On l'a proposée depuis quelque temps comme pouvant remplacer le quinquina; mais il s'en faut que son action soit aussi certaine que celle de l'écorce du Pérou. La dose est, en poudre de 4 gros à 1 once; en décoction, 2 gros à 1 once 1/2 dans une pinte d'eau. On a extrait de cette écorce une substance très-amère, qu'on appelle *salicine*, et qui a beaucoup de rapport avec la quinine : on l'administre de la même manière.

Ecorce de maronnier d'Inde. On lui a attribué aussi une vertu fébrifuge; mais elle ne la possède qu'à un faible degré: on la donne de la même manière que la précédente.

Ecorce de cerisier. Il faut en dire autant de celle-ci que des deux précédentes; c'est un remède infidèle. Néanmoins on a réussi plusieurs fois à couper des fièvres intermittentes avec cette écorce associée à d'autres amers, comme la centaurée, la camomille, les feuilles de cassis, l'absynthe.

Amers indigènes (de notre pays). Toutes les plantes amères de nos pays peuvent agir comme fébrifuges dans des cas de fièvres intermittentes légères; on les donne en décoction ou en infusion; deux, trois ou quatre tasses dans l'apyrexie.

Feuilles de houx. Ces feuilles desséchées sont regardées comme fébrifuges. En poudre, 1/2 gros à 1 gros : en décoction, de 1 gros à 1 once dans une pinte d'eau : en infusion vineuse, 6 gros à 1 once dans une bouteille de vin, dont on donne de 4 à 5 onces.

Café. Le café non torréfié (non brûlé) jouit de propriétés toniques à un très-haut degré; c'est ce qui l'a fait employer comme fébrifuge. On le donne en poudre par doses de 24 grains, répétées plusieurs fois dans l'apyrexie, ou en décoction prolongée faite avec 1 once de café dans 18 onces d'eau que l'on fait réduire à 12 onces. L'infusion de café torréfié et réduit en poudre a quelquefois agi aussi comme fébrifuge surtout chez des enfants : on en donne une tasse bien chaude peu d'instants avant l'accès, et même au début du frisson.

Sulfate de fer ou *Couperose verte.* (Voyez ce qui a été dit précédemment de cette substance employée comme fébrifuge, page 220.)

7.° ASTRINGENTS OU STYPTIQUES.

On donne le nom d'astringents à des Médicaments qui agissent en resserrant les tissus avec lesquels ils sont en contact, et en crispant les vaisseaux capillaires; voilà comment, appliqués

sur une plaie saignante, ils arrêtent l'hémorrhagie fournie par les petits vaisseaux. Pris à l'intérieur à petite dose, et continués pendant un certain temps, ils paraissent produire un effet semblable, même sur des organes éloignés; c'est ainsi qu'on les voit arrêter des hémorrhagies internes et autres évacuations, telles que l'hémoptysie, l'hématurie, des sueurs abondantes et trop affaiblissantes, des évacuations alvines excessives; etc. Leur emploi ne convient qu'autant que l'évacuation que l'on veut supprimer nuit par son excès, et que la faiblesse qu'elle occasionne va en augmentant. Dans les hémorrhagies actives ils ne conviennent point; mais on les oppose avec succès aux hémorrhagies passives: l'irritation de l'estomac en contre-indique l'emploi. Tous laissent sur la langue une sensation d'âpreté plus ou moins sensible.

Alun (sulfate acide d'alumine et de potasse). C'est un des meilleurs astringents. On l'emploie ordinairement en pilules, quelquefois dans une potion, à dose de 6 à 20 grains. —A l'extérieur, il est utile contre certaines affections atoniques; ainsi on le fait entrer dans des gargarismes détersifs contre le gonflement scorbutique des gencives; on en met 15 à 24 grains dans 4 à 5 onces de véhicule. On combat avec succès des angines couenneuses en insufflant dans la gorge de la poudre d'alun à l'aide d'un tuyau de plume. L'alun calciné réduit en poudre est une espèce d'escharrotique très-utile pour réprimer les chairs fongueuses et indolentes de quelques plaies ou ulcères.

Sulfate de fer (couperose verte). Astringent énergique : à l'intérieur on en donne de 1 à 5 grains unis à un extrait amer.

Safran de mars astringent. Il en a été parlé à l'article des toniques (voyez page 220).

Acide sulfurique (huile de vitriol). C'est un fort astringent; mais on le donne peu à l'intérieur en cette qualité, du moins quand il est à l'état de pureté; on en prépare une sorte de limonade en en mettant quelques gouttes dans de l'eau sucrée, de manière que le mélange acquiert une agréable acidité. Cette boisson peut être donnée froide dans les cas d'hémorrhagie interne en même temps que l'on administre d'autres astringents. L'*élixir vitriolique de Mynsicht*, qui est une liqueur dans la composition de laquelle entre l'acide sulfurique, peut se donner dans les mêmes circonstances; c'est aussi un très-bon antiseptique; dose de 15 à 30 gouttes dans une potion.

Eau de Rabel ou *acide sulfurique alcoolisé.* C'est de l'acide sulfurique affaibli par l'alcool. Ce remède est très-astringent. On en met de 6 à 24 gouttes dans une potion, ou de 24 gouttes à 1 gros dans une pinte de tisane mucilagineuse.

Acétate de plomb (*extrait de Saturne* quand il est liquide, et *sel de Saturne* quand il est à l'état sec). Donné à l'intérieur, c'est un astringent assez prononcé; à l'extérieur il est dessicatif et répercussif. On a proposé son emploi à l'intérieur pour diminuer les sueurs colliquatives dans les maladies de consomption, pour arrêter certaines diarrhées, des hémorrhagies passives, etc. Cependant il faut en user avec beaucoup de réserve. On le donne en pilules ou dans une potion d'abord à dose de 1 grain qu'on porte progressivement jusqu'à 12 grains. On verra plus loin ses usages extérieurs.

Cachou. Extrait préparé avec le bois et les fruits d'un arbre des Indes Orientales. Il y en a de deux sortes, celui de *Bombay*, en morceaux carrés d'une couleur brune rougeâtre ; l'autre, le *Cachou du Bengale* en pains arrondis du poids de 3 à 4 onces, d'une couleur de chocolat foncé à l'intérieur, et de couleur de rouille à l'extérieur. Ce remède est un des meilleurs astringents que possède la matière médicale, et l'un des plus employés. Doses : en poudre ou en pilules, de 6 grains à 1/2 gros ; en décoction, de 1 gros à 1/2 once par pinte : *teinture de cachou*, de 1 gros à 3 : *pastilles de cachou simples* et *tablettes de cachou et de magnésie*, au nombre de 3 à 10, pesant chacune 12 grains.

Ecorce de chêne (tan). Saveur très-styptique; astringent énergique, plus employé cependant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On l'a vanté comme fébrifuge; mais sous ce rapport il est très-infidèle. En poudre, de 4 gros à 1 once dans les fièvres intermittentes : en décoction, 2 gros à 1/2 once pour une chopine d'eau, dans des hémorrhagies passives, etc.

Noix de Galle. Plus employée aussi à l'extérieur : en poudre, à l'intérieur, de 8 grains à 24 : en infusion, 1 gros à 2 pour une pinte.

Ratanhia. Arbuste du Pérou dont on emploie l'écorce de la racine. C'est un astringent très-énergique. En décoction, 1/2 once à 1 once dans une pinte réduite à chopine : *extrait aqueux* ou *alcoolique*, 24 grains à 2 gros : *sirop*, de 2 gros à 1 once.

Bistorte. Racine indigène très-astringente :

en poudre, 1/2 gros à 1 gros : en décoction, 1 once à 2 dans une pinte d'eau : *extrait*, 24 grains à 1 gros.

Grenadier. On emploie les pétales des fleurs et l'écorce du fruit comme astringents ; leur propriété est assez énergique. Fleurs en infusion, 1/2 once à 2 onces par pinte : écorce de grenade en poudre, 1/2 gros à 1 gros : en infusion, 2 gros à 1 once 1/2, dans une pinte : la poudre est aussi employée à l'extérieur : *sirop de grenade*, de 2 gros à 2 onces. L'écorce de la racine du grenadier a été employée depuis quelque temps avec beaucoup de succès contre le tœnia ; il en sera question plus loin sous ce rapport.

Roses rouges ou de *Provins*. On emploie les pétales des fleurs qui sont astringentes et toniques, dans les hémorrhagies passives et surtout dans les fleurs blanches abondantes. Doses : en *infusion* 2 à 4 pincées dans une pinte d'eau pour tisane, ou d'une manière plus rapprochée, 1 pincée dans une tasse d'eau : le *sirop*, 1/2 once à 1 once : la *conserve des roses rouges*, 1/2 gros à 1 gros : le *miel rosat*, 1 once à 2, en lavement, en gargarisme. L'*eau distillée de roses* s'emploie à l'extérieur surtout pour les maux d'yeux.

Tormentille. Plante indigène dont la racine est très-astringente. En poudre, de 1/2 gros à 1 gros : en décoction, de 2 gros à 2 onces dans une pinte d'eau. On l'emploie souvent en gargarismes.

Grande Consoude. La racine de cette plante indigène est regardée comme astringente, mais elle ne l'est qu'à un faible degré. On en prépare

un *sirop* qu'on emploie pour édulcorer les tisanes et potions astringentes. On la donne aussi en décoction jointe au riz dans les diarrhées anciennes.

Coing. Les pelures de ce fruit s'emploient en tisane dans les diarrhées chroniques : on les unit au riz et à la racine de grande consoude. On en prépare un *sirop* qui sert comme le précédent.

Ronce. Les jeunes pousses et les feuilles de cette plante sont légèrement astringentes ; on les emploie en décoction dans les gargarismes détersifs.

Plantain. Ses feuilles sont un peu astringentes : on les emploie aussi en gargarismes et en collyre. (liquide dont on se sert pour bassiner les yeux.)

8.° EXCITANTS ou STIMULANTS.

Les excitants sont des remèdes qui, ainsi qu'on l'a vu précédemment, ont dans leur manière d'agir quelque rapport avec les toniques ; ils excitent l'activité de tout le système ; mais leur action est plus vive, plus prompte ; peut-être cependant est-elle moins durable ; elle porte principalement sur le système nerveux. Ils augmentent la chaleur générale, accélèrent le pouls en le relevant, et causent de l'agitation ; aussi doit-on être en garde contre leurs effets chez des sujets très-irritables ; et, lorsqu'on juge à propos de les employer dans ce cas, doit-on faire choix des moins actifs. Leur action irritante sur l'estomac est aussi beaucoup plus marquée que celle des toniques ; et, dans beaucoup de circonstances

où ces derniers passent sans produire d'impression désagréable, les stimulants auraient un effet nuisible. Toutefois ces remèdes, qui forment dans la matière médicale, la classe la plus nombreuse, ont une infinité de degrés quant à leur force : il en est de très-actifs; il en est au contraire dont la vertu est peu marquée; de sorte qu'on a la possibilité, et on doit avoir l'attention dans le choix qu'on en fait, de les proportionner à l'état général, au genre de maladie, au tempérament du sujet, et à l'effet qu'on veut produire. Dans des maladies avec prostration profonde, adynamie véritable, lorsque la sensibilité générale est anéantie comme les forces, les stimulants les plus énergiques conviennent ; on doit même les préférer aux simples toniques, et si on emploie ces derniers, il faut accroître leur puissance en les associant avec des stimulants : mais on ne doit pas perdre de vue que des cas de cette nature sont très-rares ; qu'il y aurait bien du danger à se méprendre, une stimulation trop vive et disproportionnée avec l'état véritable de l'économie pouvant amener une réaction qu'on aurait peine ensuite à maîtriser. Quand la sensibilité n'est qu'engourdie, que la prostration n'est qu'apparente; quand la constitution du sujet, son tempérament, la nature et l'époque de la maladie, et toutes les circonstances qui ont été développées dans les généralités, ôtent l'idée qu'il puisse y avoir faiblesse radicale; mais qu'il y a seulement une torpeur passagère, alors on doit n'employer que les stimulants les plus faibles, dans le but uniquement de rétablir l'équilibre des mouvements vitaux. On doit s'abstenir des excitants lorsqu'il existe quelque part un point d'irritation un peu vive qui pourrait se ressentir de

leur action, et surtout si l'estomac, la voie par laquelle on les administre le plus souvent, est dans un état qui n'en permette pas l'emploi, c'est-à-dire, s'il est lui-même le siége d'une irritation marquée par la soif vive, la sécheresse ou la rougeur de la langue. Ces symptômes seraient des contre-indications évidentes à l'emploi des stimulants, à moins que l'état général n'annonçât une prostration réelle, comme l'abolition de la chaleur, la petitesse et la faiblesse du pouls, la pâleur et la flaccidité des chairs, dans une maladie essentiellement adynamique.

Il est rare que les stimulants agissent sur toute l'économie sans produire en même temps quelques phénomènes locaux plus marqués : ainsi beaucoup sont sudorifiques, d'autres diurétiques; et c'est probablement d'après ces propriétés que certains excitants sont en même temps antispasmodiques. Il en est même qui exercent une action stimulante tout-à-fait spéciale sur le système nerveux, et raniment son énergie engourdie; nous en citerons deux fréquemment employés dans les cas de paralysie; ce sont l'arnica et la noix vomique.

Nous n'allons citer que les stimulants les plus usités.

Sel ammoniac (muriate d'ammoniaque, hydrochlorate d'ammoniaque). Ce sel, en même temps qu'il est excitant, est sudorifique et apéritif; on l'a même préconisé comme fébrifuge : on l'administre aussi dans les affections scrofuleuses. Dose, à l'intérieur, de 6 à 8 grains, deux ou trois fois par jour : comme fébrifuge, de 24 grains à 1/2 gros uni au quinquina et à l'extrait de gentiane. Il entre dans la

composition du vin antiscorbutique; on le fait aussi entrer quelquefois dans la composition du vin amer diurétique.

Esprit de Mindérérus (Acétate d'ammoniaque). L'action stimulante de ce médicament paraît se porter principalement sur la peau et sur les voies urinaires, ainsi que la plupart des composés dans lesquels entre l'ammoniaque; aussi l'administre-t-on quand, en même-temps que l'on veut relever les forces, on cherche à les diriger vers la surface du corps, comme, par exemple, dans les fièvres éruptives, lorsque l'éruption pâlit, s'affaisse et que le pouls se déprime; on le fait entrer dans des potions à dose de 1/2 gros à 1/2 once.

Vin et *alcool*. Le vin est un stimulant énergique, mais on le donne rarement pur; ce n'est que dans le cas d'une débilité extrême, comme après une grande hémorrhagie, des évacuations excessives, et dans la dernière période de maladies accompagnées d'une adynamie profonde: mais lorsqu'on veut n'entretenir qu'une legère excitation, une tisane préparée avec une petite quantité de vin mêlée soit à de l'eau sucrée, soit à une tisane mucilagineuse, ou à de l'eau panée, est une boisson très-convenable. Le vin blanc est beaucoup plus excitant que le rouge qui est tonique. L'*alcool* ou *esprit de vin*, dont le degré le plus faible est l'*eau-de-vie*, est encore plus excitant que le vin; on ne l'emploie point à l'état naturel dans les boissons du malade, mais il sert à composer diverses teintures et élixirs qu'on emploie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Acide hydrochlorique ou *acide muriatique*.

Il ne s'emploie guère qu'à l'extérieur dans les bains de pieds où il agit comme la moutarde ; la dose est de 2 à 4 onces ; on le fait entrer aussi dans les gargarismes détersifs, à dose de 15 à 24 gouttes pour 3 ou 4 onces de liquide; l'acide sulfurique s'emploie aussi de la même manière dans les gargarismes.

Canelle. Ecorce d'un arbre des Indes-Orientales. C'est un puissant excitant, qu'on ne doit employer qu'avec réserve ainsi que tous les aromates chauds. En poudre de 10 grains à 1 scrupule : en infusion faite à vaisseau clos, 1 once dans une chopine d'eau; *eau-distillée*, 1 once à 2 dans une potion : *teinture*, 2 gros à 1 once dans un véhicule quelconque. Les frictions sur l'épigastre avec la teinture de canelle relèvent bien l'estomac languissant.

Ecorce de Winther. Elle a quelque rapport avec la canelle, et se donne en poudre à la même dose. Elle entre dans la composition du vin diurétique amer.

Vanille. Fruit d'un arbrisseau de l'Amérique. Stimulant actif; en poudre, de 15 grains à 1 gros : en infusion, de 1 gros à 2 dans une pinte.

Muscade ou *noix muscade*. C'est plutôt un assaisonnement qu'un médicament. On la donne cependant quelquefois en poudre à dose de 10 grains à 24. Le *macis*, espèce de production de la muscade, s'emploie de la même manière.

Gérofle. Stomachique, cordial, excitant, s'emploie de la même manière que la substance précédente. L'huile essentielle sert à cautériser les nerfs des dents cariées.

Gingembre. Racine aromatique : même propriété, même usage.

Roseau aromatique (calamus aromaticus). Excitant employé quelquefois comme fébrifuge. En poudre, 24 grains à 1 gros; en infusion, 6 gros par chopine d'eau, dont on donne 1 à 2 onces, deux ou trois fois le jour.

Cascarille. Arbuste originaire d'Amérique. L'écorce est excitante et tonique : on l'associe quelquefois au quinquina pour le rendre plus tonique. Dose, en poudre, de 10 à 36 grains; en infusion, de 1 à 4 gros dans une chopine d'eau; la teinture se donne à dose de 1 gros à 1/2 once.

Serpentaire de Virginie. La racine de cette plante de l'Amérique est excitante et sudorifique : on l'emploie assez fréquemment dans la période de prostration des fièvres adynamiques, et dans toutes les maladies où il y a débilité marquée; dans quelques péripneumonies graves, lorsque l'irritation inflammatoire est tombée, et qu'il reste de l'engouement au poumon, ou qu'il survient de la prostration. En poudre, de 10 grains à 1/2 gros : plus souvent en infusion, 1/2 gros à 3 gros dans une chopine; on l'unit souvent au quinquina.

Polygala. Cette racine est un peu plus active que la précédente; à fortes doses, elle détermine des vomissements et des déjections alvines. En poudre de 10 grains à 1/2 gros : en décoction, 1 once dans une pinte d'eau réduite à chopine.

Café. Le café torréfié (brûlé) pris en infusion, est très-excitant; il facilite la digestion, augmente la fréquence du pouls, réveille les facultés intellec-

tuelles. On l'emploie avec succès contre la migraine, qui ne tient point à une congestion cérébrale. On s'en sert dans les cas d'empoisonnement par les narcotiques.

Plantes aromatiques indigènes, telles que les fleurs de *camomille*, les sommités fleuries de *menthe poivrée* et *crépue*, de *petite sauge*, de *lierre terrestre*, de *véronique officinale*, de *serpolet*, de *mélisse*, de *romarin*, etc. Elles sont toutes plus ou moins stimulantes; on leur donne le nom commun d'*espèces aromatiques* : elles se prennent en infusion; on en met une pincée dans une tasse d'eau bouillante, une, deux ou trois fois le jour. Les fleurs d'*ortie blanche* sont employées plus spécialement contre les fleurs blanches; elles sont très-peu actives.

Térébenthine. Résine visqueuse qu'on retire de plusieurs espèces de pins; on préfère ordinairement celle de Venise. C'est un excitant général assez puissant; mais son action paraît se porter spécialement sur les reins et sur les membranes muqueuses : elle donne à l'urine une odeur de violette, et souvent la rend rouge. On l'emploie dans la leucorrhée, le catarrhe chronique de la vessie, et quelquefois dans les catarrhes pulmonaires pour faciliter l'expectoration. Doses : de 10 grains à 1 gros, deux ou trois fois le jour, dans une émulsion : *térébenthine cuite*, 1/2 gros à 2 gros en pilules. Elle entre dans beaucoup de baumes et onguents, pour l'usage extérieur.

Huile essentielle de térébenthine. A hautes doses, elle agit comme purgative et ne produit pas d'effets généraux; mais à petites doses, elle détermine une excitation vive, l'accélération de la

circulation, la céphalalgie, des vertiges, de l'anxiété, de l'ardeur d'urine. On a préconisé son emploi à l'intérieur dans le traitement des névralgies, surtout dans celui de la sciatique et du tic douloureux; on l'a vantée aussi dans le rhumatisme, dans l'épilepsie. Doses: de 10 gouttes à 1/2 gros dans du miel, trois ou quatre fois par jour: comme purgative, 1 gros à 1 once dans une émulsion. A l'extérieur, on l'emploie comme stimulant et styptique.

Goudron. Liquide d'un brun noirâtre, ayant la consistance d'un sirop épais très-tenace. On prépare avec cette substance, l'*eau de goudron* que l'on emploie à l'intérieur dans les catarrhes chroniques accompagnés d'une expectoration abondante et qui épuise; dans les vomiques, et la phthisie; dans toutes les suppurations internes, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas de signes d'irritation. On la donne ordinairement coupée avec du lait, une demi-tasse ou une tasse à café deux ou trois fois le jour. Le goudron entre dans la composition de beaucoup d'onguents et emplâtres. On en fait, mêlé avec six ou sept fois son poids de cérat ou d'axonge, une pommade employée avec succès contre certaines éruptions, la teigne, et autres affections croûteuses du cuir chevelu, la gale, le prurigo, certaines dartres, etc. On a recommandé la vapeur de goudron contre la phthisie pulmonaire: pour cela on met de cette résine à bouillir dans de l'eau qu'on laisse s'évaporer dans la chambre du malade.

Baumes de la *Mecque*, de *Copahu*, du *Pérou*, de *Tolu*. Ils sont tous stimulants; celui de tolu paraît l'être plus que les autres. On les emploie dans les

catarrhes chroniques lorsqu'il n'y a plus de signes d'irritation ; dans la leucorrhée ancienne. La dose de celui de tolu est de 6 grains à 20 en pilules ou dans une émulsion ; on en prépare des *tablettes* dont on donne de 3 à 6 par jour, et un *sirop* qui se met dans des potions. Les autres s'emploient à dose de 1/2 gros à 2 gros.

Myrrhe. Gomme résineuse provenant d'un arbrisseau d'Arabie. On s'en sert à l'intérieur dans les mêmes circonstances que les autres résines. On l'emploie extérieurement en teinture dans la carie, les ulcères atoniques, le relâchement des gencives. Dose : en poudre, de 10 grains à 1 gros incorporée dans des pilules. La *teinture* se donne à l'intérieur à dose de 15 à 50 gouttes : on en met la même quantité dans un gargarisme de 6 onces. La myrrhe entre dans l'*élixir de Garus*.

Benjoin. Résine provenant des Indes-Orientales. Même usage que ceux des autres résines balsamiques. On s'en est quelquefois servi contre les fièvres intermittentes. Dans quelques cas de catarrhes chroniques, on a fait respirer aux malades la vapeur qui se dégage du benjoin placé sur des charbons ardents. Dose : en poudre, de 6 à 10 grains. *Teinture*, de 15 gouttes à 1 gros. Le *baume du commandeur* est une préparation dans laquelle entre le benjoin : on en donne à l'intérieur comme stomachique, de 10 grains à 1/2 gros ; on l'emploie plus souvent à l'extérieur pour les contusions, les douleurs, etc...

Encens. On s'en sert en fumigation contre les douleurs rhumatismales anciennes : pour cela on le projette sur du feu par pincées, et on en reçoit la fumée sur la partie souffrante.

Camphre. A petites doses, il est antispasmodique; mais à fortes doses, il devient un excitant très-énergique, et donne lieu à des vertiges, à des syncopes, à des convulsions, accompagnés de pâleur du visage, de frisson, de ralentissement du pouls; quelquefois même il peut occasionner la mort. De tels effets doivent rendre très-circonspect dans l'emploi de ce moyen comme stimulant; il vaut mieux ne l'administrer qu'à faibles doses comme antispasmodique, c'est-à-dire, de 1 à 15 grains en pilules; on le donne souvent uni à la digitale ou au nitre dans les maladies du cœur. On l'administre quelquefois en lavement, uni à l'assa-fœtida, dans les fièvres ataxiques. A l'extérieur il est très-employé, dissous dans l'huile ou l'alcool, contre les douleurs, les contusions, etc.

Arnica. On emploie les fleurs et la racine de cette plante; toutefois la racine est d'un usage beaucoup moins fréquent. Le premier effet qui résulte de l'ingestion de ce médicament, est une irritation des voies digestives, caractérisée par un sentiment de pesanteur à la région épigastrique, des nausées, quelquefois des vomissements, des coliques et même des déjections; mais ces phénomènes ne sont que passagers, et cessent promptement si l'on persiste dans l'emploi de cette plante à doses modérées; les organes paraissent s'habituer facilement à son action. Le second effet se porte sur le cerveau et sur tout le système nerveux; il se manifeste par une céphalalgie plus ou moins vive, des mouvements spasmodiques, des picotements et des fourmillements dans les membres, et une sorte de contraction permanente des muscles respirateurs.

L'arnica s'emploie dans les paralysies : on l'a préconisée comme fébrifuge, mais elle a peu d'action sous ce rapport. La poudre, prise par le nez, est un violent sternutatoire. Doses : fleurs en poudre, de 10 grains à 1/2 gros incorporés dans des pilules ; en infusion, 1 gros à 4 dans une pinte d'eau, ou mieux une petite pincée dans une tasse d'eau, deux ou trois fois le jour : racine en poudre, 1 gros à 3 dans les vingt-quatre heures. — On fait un *extrait* d'arnica qu'on donne à dose de 12 à 24 grains.

Noix vomique. Fruit d'un arbre qui croît dans l'Inde. On en extrait, par des procédés chimiques, un principe qui agit sur le corps avec une grande violence : c'est le plus énergique stimulant du système nerveux. A dose de quelques grains, il donne lieu à des contractions spasmodiques des muscles, au tétanos ; et si la quantité est un peu plus considérable, il peut occasionner la mort. Aussi les personnes auxquelles est destiné ce Traité élémentaire de médecine doivent-elles être très-circonspectes dans l'emploi d'un moyen aussi dangereux.

L'extrait de noix vomique est un remède vraiment héroïque dans la paralysie, et son effet a cela de remarquable qu'il produit des mouvements convulsifs surtout dans le côté paralysé. Il y en a de deux espèces ; l'*extrait aqueux* et l'*extrait alcoolique* : ce dernier est beaucoup plus énergique que l'autre, et son emploi demande de grandes précautions. L'extrait aqueux s'administre ordinairement en pilules ; on en donne d'abord une faible dose, 1 à 2 grains dans les vingt-quatre heures, et on augmente ensuite progressivement jusqu'à 8 ou 10 grains. La *teinture* qui se prépare avec l'extrait

alcoolique, s'emploie à l'extérieur en frictions sur les parties paralysées : on peut, pour l'étendre davantage, la mêler avec deux ou trois fois la même quantité d'alcool, ou d'eau-de-vie camphrée.

Eaux minérales gazeuses. Elles sont toutes stimulantes et apéritives : les plus renommées sont celles du *Mont-d'Or*, dans le département du Puy-de-Dôme. Les eaux de *Vichy*, qui sont en même temps gazeuses et salines, sont moins stimulantes, mais plus apéritives.

9°. ANTISPASMODIQUES.

On appelle de ce nom des Médicaments qui ont pour effet spécial de calmer les mouvements désordonnés dus à l'irritation du système nerveux, et tous les phénomènes qu'on désigne par l'expression générale de spasmes. Ils paraissent régulariser l'action du système nerveux en modifiant la sensibilité ; ils apaisent la douleur et calment l'agitation, sans occasionner un état d'assoupissement comme font les remèdes de la classe suivante ; ils tendent à diminuer les mouvements convulsifs des muscles, pourvu toutefois que ces mouvements n'aient pas pour cause une inflammation ou autre affection grave du cerveau ; car, dans ce cas, il faudrait combattre d'abord le principe du mal ; sans cela les antispasmodiques pourraient avoir un effet tout contraire à celui qu'on croirait obtenir. Il n'est pas facile d'expliquer la manière d'agir de ces Médicaments, qui tous sont plus ou moins excitants ; ordinairement leurs effets se manifestent très-rapidement ; mais ils sont de courte durée, et leur action est bientôt émoussée par l'habitude : plusieurs sont en même temps sudorifiques.

La plupart des antispasmodiques sont remarquables par leur odeur pénétrante, et par la grande volatilité de leurs principes actifs. Leur emploi est contre-indiqué toutes les fois qu'il existe une inflammation de quelque organe important. On les unit souvent aux calmants. On peut voir à l'article *maladie nerveuse*, et dans les descriptions des diverses névroses, les manières variées dont on les met en usage.

Ether sulfurique. C'est une liqueur extrêmement volatile, d'une odeur pénétrante et toute particulière, produisant, quand on la met dans la bouche en petite quantité, une sensation de chaleur, et quand on la fait évaporer sur la peau, un froid très-vif. C'est un des meilleurs antispasmodiques, qui deviendrait un excitant général si on le prenait à haute dose. On l'emploie avec avantage dans toutes les affections spasmodiques, les coliques nerveuses, le hoquet convulsif, l'hystérie; dans les fièvres ataxiques, lorsqu'il n'y a point d'irritation inflammatoire des organes digestifs. Donné en lavement, il est souvent utile pour calmer les douleurs néphrétiques. On l'a vanté comme vermifuge. Respiré, il est très-propre à faire cesser la syncope, et à diminuer l'angoisse de la respiration qui a lieu chez quelques personnes atteintes, soit de maladies du cœur, soit d'hydrothorax: mêlé à l'huile et appliqué en frictions, il est très-utile dans les douleurs de crampe, et même les douleurs rhumatismales anciennes. On l'administre à l'intérieur dans des potions, à doses de 15, 20, 30 gouttes, ou, sur du sucre, de 4 à 6 gouttes répétées plusieurs fois suivant le besoin. Il ne faut point le mettre dans un liquide chaud parce qu'il

s'évaporerait. On en prépare un sirop qu'on donne à dose de 1/2 once à 1 once. Quand on administre l'éther comme vermifuge, on le donne à plus forte dose que comme antispasmodique ; 1 à 2 gros et même plus.

La *liqueur anodine d'Hoffmann* n'est que de l'éther sulfurique affaibli par une égale quantité d'alcool. On l'administre à dose un peu plus élevée que l'éther, et il s'emploie dans les mêmes cas.

Ether nitrique. C'est une autre espèce d'éther qui diffère du précédent en ce que c'est l'acide nitrique qui entre dans sa préparation, tandis que, pour l'autre, c'est l'acide sulfurique. Il est un peu plus actif; son odeur est plus forte et occasionne une sorte d'étourdissement; sa saveur est âcre et brûlante ; son application sur le corps produit un froid plus intense. Il sert au mêmes usages que l'éther sulfurique ; sa dose doit être un peu moindre.

Musc. Substance provenant d'un animal qui habite l'Asie méridionale; il a une odeur très-pénétrante, qui se communique facilement à tous les corps avec lesquels il est en contact, et qui persiste longtemps ; c'est un puissant antispasmodique employé dans les fièvres ataxiques pour combattre les symptômes nerveux, tels que les soubresauts de tendons, les mouvements convulsifs, le délire, pourvu, toutefois, qu'ils ne dépendent pas d'une inflammation du cerveau. On l'a encore préconisé contre la coqueluche, l'épilepsie, le tétanos, l'hydrophobie, l'hystérie, etc., en un mot, contre toutes les affections purement spasmodiques.

On le donne en pilules ou dissous dans une potion à dose de 2, 4, 6, 8, 10 grains ; on peut en

mettre jusqu'à 24 grains. On en prépare une *teinture* qu'on fait également entrer dans des potions à dose de 15 gouttes à 1/2 gros.

Castoréum. Substance analogue au musc et provenant aussi d'un animal (le castor) qui habite les régions septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; il est moins actif que le musc. En substance sous forme de pilules, de 6 à 24 grains : *teinture*, de 10 à 30 gouttes.

Assa-fœtida. Gomme-résine provenant d'une plante qui croît en Perse. On l'emploie dans l'hystérie, l'hypochondrie, l'asthme, etc. On l'a aussi vantée comme emménagogue et vermifuge.

En substance, de 6 grains à 1 scrupule en pilules, ou étendue dans une émulsion ; en *teinture*, de 25 gouttes à 1 gros 1/2 dans une potion. L'*esprit d'ammoniaque fétide*, qui est un composé dans lequel entre l'ammoniaque et l'assa-fœtida, se donne à dose de 1/2 gros à 1 gros. On donne encore l'assa-fœtida en lavement à dose de 1/2 gros à 1 gros 1/2, dissous dans du jaune d'œuf.

Valériane sauvage. La racine de cette plante est un assez bon antispasmodique ; on la conseille surtout dans l'épilepsie, l'hystérie, la danse de St-Guy. Doses : en *poudre* de 1 scrupule à 2 gros et plus : *infusion*, 2 gros à 1 once pour une pinte d'eau, ou bien une pincée pour une tasse d'eau, deux ou trois fois le jour. *Eau-distillée*, 1 once à 2. *Extrait*, 1 scrupule à 1 gros. *Teinture*, 1/2 gros à 1 gros. *Teinture de valériane ammoniacale*, 1/2 gros à 2 dans du lait.

Oranger. Les feuilles et les fleurs de l'oranger

sont employées comme antispasmodiques. Les *feuilles* s'administrent en poudre, incorporées dans des pilules avec quelques autres antispasmodiques ou des calmants à doses de 10, 15, 20 grains jusqu'à 2 et 4 gros; on les donne aussi en infusion, 2 à 3 feuilles pour une tasse d'eau; on les unit souvent au tilleul et aux fleurs de coquelicot: on en prépare une tisane. Les *fleurs* sont plus antispasmodiques; on en prépare une *eau distillée* qui entre dans les potions à dose de 1/2 once à 2 onces; ou, quand on ne veut qu'aromatiser, seulement 2 à 3 gros; un *sirop* qu'on donne en même quantité: enfin on en extrait une *huile essentielle* dont il ne faut que 2 à 5 gouttes pour aromatiser divers médicaments.

Tilleul. Les fleurs de cet arbre sont un antispasmodique devenu pour ainsi dire banal; mais elle ont une action faible; elles sont en même temps sudorifiques, comme sont toutes les infusions légèrement aromatiques prises chaudes. On en prépare une *eau distillée* qui ne sert guère que d'excipient aux diverses potions, car elle est à peu près inerte.

Succin ou *ambre jaune* ou *karabé.* C'est une substance résineuse qu'on recueille sur les bords de la mer Baltique : on en fait diverses préparations employées contre les rhumatismes, la paralysie, les névroses. La *teinture* se donne à dose de 20 à 60 gouttes dans une potion ; l'*huile empyreumatique de succin,* à dose de 5 à 20 gouttes; l'*acide succinique,* de 5 à 24 gouttes. Le *sirop de karabé* contient une certaine quantité d'opium, de sorte qu'il est calmant; il convient dans les catarrhes anciens. A l'extérieur, on emploie l'*huile*

de succin en liniment. Enfin dans les douleurs rhumatismales chroniques, on obtient beaucoup d'avantage de fumigations sèches que l'on fait en projetant sur du feu quelques pincées de succin en poudre, et en exposant les parties malades à la vapeur qui se dégage.

Camphre. Il a déja été parlé de ce médicament actif à l'article des excitants. On l'emploie comme antispasmodique dans les diverses névralgies, l'hystérie, la danse de Saint-Guy, etc... Il faut le donner à faibles doses, à moins que le sujet ne soit pas du tout irritable. Il est formellement contre-indiqué lorsqu'il y a des signes d'excitation dans les premières voies.

Sous-nitrate de bismuth. Depuis quelque temps on l'emploie avec beaucoup de succès pour arrêter les vomissements spasmodiques ; il paraitrait aussi agir comme astringent, car il suspend la diarrhée ; on le donne en pilules ou en potion à dose de 6 à 20 grains et davantage par jour.

Oxide blanc de zinc. C'est, comme le remède précédent, une préparation chimique qu'on a préconisée contre l'épilépsie, la chorée ou danse de Saint-Guy, les névralgies, la coqueluche. On le donne à dose de 1 à 20 grains progressivement, ordinairement en pilules.

Menthe poivrée. Cette plante de nos contrées, qui fait partie des espèces aromatiques dont il a été question dans la classe des stimulants, est donnée quelquefois en infusion comme antispasmodique; elle est très-propre à arrêter les vomissements nerveux.

La *gomme-ammoniaque* dont il a été question

à l'article des médicaments incisifs, est antispasmodique.

10.° NARCOTIQUES OU CALMANTS.

Les Médicaments de cette classe exercent, comme les précédents, une influence spéciale sur le système nerveux, et, sous ce rapport, ils se rapprochent des antispasmodiques; mais ils s'en distinguent parce qu'ils agissent plus particulièrement sur le cerveau, et parce que leur effet, au lieu d'être une stimulation, est, au contraire, une diminution, un engourdissement de l'activité des organes, une interruption momentanée de leurs fonctions. On leur a donné les noms de *stupéfiants*, de *narcotiques*, de *soporifères*, de *sédatifs*, d'*anodins*, de *calmants*, qui tous désignent leur propriété. A dose modérée, ils déterminent un état de calme, un engourdissement léger qui porte au sommeil. Pris en quantité un peu plus forte, la plupart occasionnent de la pesanteur de tête, l'obscurcissement de la vue, la diminution des facultés intellectuelles, l'affaiblissement musculaire, et enfin un sommeil plus ou moins agité; ou bien de la céphalalgie, des vertiges et un état pénible qui tient le milieu entre le sommeil et la veille, et pendant la durée duquel les facultés intellectuelles sont comme anéanties, et le malade, quoiqu'engourdi et abattu, éprouve une agitation intérieure, de l'anxiété, etc... C'est ce qu'on appelle le *narcotisme* (voyez l'article *empoisonnement*).

C'est principalement pour calmer la douleur et pour combattre l'insomnie et l'agitation, qu'on emploie les narcotiques. Administrés d'une ma-

nière convenable, ils peuvent être du plus grand secours dans les névroses, les fièvres nerveuses, dans toutes les affections où existe une vive douleur qui ôte le repos au malade, dans les toux opiniâtres qui ne dépendent point d'un état inflammatoire de la poitrine, ou qui résistent aux émissions sanguines. On les emploie avec succès, surtout l'opium, dans beaucoup d'affections catarrhales : la diarrhée cède souvent à ce moyen. On les associe très-souvent aux antispasmodiques et ils conviennent presque toujours dans les cas où ces derniers sont prescrits. Mais ils ne conviendraient pas dans ceux où il existe une inflammation du cerveau, ou une congestion sanguine à cette partie ; on ne calmerait pas par les narcotiques le délire et l'agitation qui ont lieu alors. Il faut être aussi extrêmement réservé sur l'emploi des narcotiques chez les enfants en bas âge, l'opium surtout déterminerait facilement chez eux des accidents.

Opium. C'est le suc concret qu'on retire des capsules encore vertes et des autres parties du pavot d'Orient. C'est le remède calmant par excellence. Administré à petites doses, il diminue la sensibilité trop exaltée, et produit un état de calme qui porte au sommeil. A doses un peu plus fortes, il agit comme un stimulant très-énergique; il augmente la force, la fréquence et la plénitude du pouls, ainsi que la chaleur animale et les forces musculaires; il exalte les fonctions intellectuelles: cet effet est surtout très-marqué chez les peuples Orientaux qui prennent l'opium comme excitant: mais bientôt on voit succéder à ces phénomènes, de la langueur, de la pesanteur de tête, un affaisse-

ment général, un sommeil agité et non réparateur; A hautes doses, c'est un poison des plus violents; il détermine une inflammation très-intense des organes digestifs; il accélère la circulation, quelquefois il la ralentit; mais dans tous les cas le pouls est irrégulier; il produit une sorte d'ivresse, le coma, et, en un mot, tous les symptômes qui caractérisent le narcotisme, et qui peuvent être suivis de la mort.

L'opium est, de tous les narcotiques, celui qu'on emploie le plus souvent. Il peut être administré avec avantage dans tous les cas qui ont été énumérés plus haut. Il a été regardé comme astringent parce qu'il arrête les diarrhées; mais cet effet n'est point le résultat d'une propriété astringente; il tient à ce que le flux diarrhéique dépendant presque toujours d'un état d'irritation de la membrane muqueuse des intestins, cette irritation est calmée par l'opium. Il agit assez souvent aussi comme sudorifique. Il y a des affections qui demandent une bien plus forte dose d'opium que d'autres, et, dans ce cas, il est facilement supporté par les malades: il n'en est pas qui soit plus remarquable sous ce rapport que le tétanos; on peut voir au traitement de cette maladie quelle quantité on en fait prendre à quelques malades. Au reste il est peu de remèdes auxquels l'économie s'habitue plus facilement; aussi est-on souvent obligé dans les affections longues, ou d'en augmenter progressivement la dose, ou d'en suspendre l'emploi pour rompre l'habitude contractée par l'économie. On a vu des personnes qui, à force d'user de cette substance, étaient parvenues à en prendre impunément des quantités énormes chaque jour, telles que 1/2 gros, 1 gros, et même bien da-

vantage ; et elles s'y étaient tellement accoutumées qu'elles ne pouvaient plus avoir de sommeil qu'avec ce secours. Ce remède précieux se donne sous une foule de formes; on en fait un grand nombre de préparations pharmaceutiques dont nous allons indiquer les principales avec les doses auxquelles il convient de les administrer.

1.° *Extrait gommeux d'opium* ou *extrait thébaïque*. C'est l'opium purifié ; on le donne ordinairement en pilules soit seul, soit uni à d'autres substances , depuis 1/5 de grain jusqu'à 2 et 3 grains progressivement suivant l'âge et l'effet qu'on veut obtenir. On le donne aussi dissous dans des potions ; de cette manière la dose étant prise par très-petites quantités pendant la journée , l'effet est assez soutenu , et le remède est bien supporté.

2.° *Laudanum de Sydenham*. C'est une dissolution d'opium dans le vin d'Espagne ; il contient en outre du safran , de la canelle et du gérofle ; il faut à peu près 20 gouttes de cette préparation pour faire 1 grain d'opium.

3.° *Laudanum de Rousseau* ou *gouttes de Rousseau*. Cette préparation est plus active que la précédente ; il n'en faut que 7 à 8 gouttes pour faire 1 grain d'opium : elle ne contient point non plus les aromates du laudanum de Sydenham.

4.° *Sirop diacode* ou *d'opium*. 1 once contient 1 grain d'opium ; ainsi on en met, dans les potions, de 2 gros à 1 once.

5.° *Acétate de morphine*. A l'aide de procédés chimiques, on est parvenu à découvrir et isoler le principe actif de l'opium ; on lui a donné le nom de *morphine* ; mais cette substance ne s'emploie pas à l'état de pureté; on en prépare deux espèces de sels, l'*acétate* et le *sulfate de morphine*. Le

premier est moins employé; il paraît être plus actif que l'autre; on le donne à dose de 1/4 de grain à 1 grain dans des potions. On en fait un sirop dont on met de 2 gros à 1/2 once dans une potion à prendre en vingt-quatre heures.

6.° *Sulfate de morphine.* Ce sel, beaucoup plus employé que le précédent, est maintenant d'un usage assez répandu. On le préfère à l'extrait gommeux d'opium l'orsqu'on veut produire un effet prompt, comme, par exemple, dans les cardialgies violentes, et dans toutes les autres douleurs nerveuses dont l'intensité fatigue et agite le malade. On le réduit en pilules, que l'on fait de 1/4 de grain seulement, et on en fait prendre 1 à 4 dans les vingt-quatre heures : ou bien on le fait dissoudre dans une potion. On fait aussi un *sirop de sulfate de morphine* qui s'administre comme celui d'acétate.

7.° *Pilules de cynoglosse.* Composé pharmaceutique contenant de plusieurs substances parmi lesquelles l'opium entre dans la proportion d'un neuvième. Ce remède, bien moins actif que l'extrait gommeux d'opium et les préparations précédentes, se donne dans les circonstances où le besoin de calmer n'est pas très-urgent, ou lorsque le malade ne supporte pas l'opium en substance, à doses un peu notables. Il est très-propre à calmer la toux nocturne qui fatigue souvent les personnes qui ont des catarrhes pulmonaires. On fait faire des pilules de 2 à 3 grains, et on en fait prendre une, deux ou trois fois par jour, surtout le soir.

8.° *Elixir parégorique* ou *teinture d'opium ammoniacale.* Cette préparation calmante est en même temps expectorante. Elle se donne surtout dans les accès d'asthme humide, dans les catarrhes

pulmonaires accompagnés de beaucoup d'oppression. 1 gros d'elixir contient 1 grain d'opium. Ainsi la dose est de 1/2 gros à 1 gros.

9.° *Sirop de karabé.* Ce sirop, dont il a été parlé précédemment à l'article *succin* (page 251), contient environ 1 grain d'opium par once; on en met de 1/2 once à 1 once dans les potions.

La *thériaque* et le *diascordium*, dont la composition et les propriétés seront données dans les préparations pharmaceutiques, contiennent une petite quantité d'opium; mais elle y est trop minime pour qu'elle produise des effets sensibles.

Pavot blanc. Ses capsules ou têtes contiennent un principe narcotique analogue à l'opium, mais qui est beaucoup plus faible. Leur décoction est employée fréquemment en lavement dans le cas de colique ou de diarrhée; on en met la moitié d'une ou une entière et même davantage pour un demi-lavement On peut aussi donner à l'intérieur, comme calmante, la décoction d'un quart ou de la moitié d'une tête de pavot dans une tasse d'eau.

On prépare, avec les têtes de pavot, un *sirop de pavot blanc* qui est loin d'avoir la vertu du sirop diacode, mais qui, néanmoins, est employé quelquefois avec avantage surtout chez les enfants.

Le *coquelicot*, ou pavot rouge, est très-peu calmant; il est plutôt sudorifique.

Belladone. Cette plante est un poison assez actif quand elle est donnée à fortes doses : elle occasionne des vertiges, des éblouissements, la dilatation des pupilles, et la diminution de la sensibilité des yeux : ce dernier phénomène a lieu

surtout lorsqu'on applique sur les yeux ou aux environs, de l'extrait de belladone en quantité notable; on peut produire de la sorte une paralysie momentanée de ces organes. On met à profit cette propriété pour faciliter l'opération de la cataracte. On a beaucoup vanté l'usage de la belladone contre la coqueluche, les toux convulsives, le tic douloureux de la face. On a employé avec quelque succès dans cette dernière affection une espèce de cataplasme fait avec de la racine fraîche de belladone que l'on réduit en pulpe en l'écrasant dans un mortier, et que l'on applique sur le point qui est le siége du mal.

On la donne rarement en substance; on emploie alors la poudre qu'on administre d'abord à dose de 1 grain; on va ensuite en augmentant progressivement jusqu'à 20 et 24 grains. L'*extrait* est bien plus souvent employé; la dose en est depuis 1/2 grain jusqu'a 3 grains : on l'associe souvent à l'opium; on mêle 1 grain 1/2 d'extrait de belladone avec 1 grain d'extrait gommeux thébaïque, et on divise le tout en 3 ou 4 pilules qu'on fait prendre dans les vingt-quatre heures. Ce moyen, continué pendant plusieurs jours, est employé avec beaucoup de succès contre les toux nerveuses. Chez les très-jeunes enfants, au lieu de donner l'extrait de belladone à l'intérieur pour combattre la coqueluche, on l'administre à l'extérieur en frictions; pour cela on en incorpore de 6 à 10 grains dans 1 ou 2 gros d'axonge. On fait deux ou trois frictions par jour sur la poitrine avec gros comme une petite fève de cette pommade.

Jusquiame noire. Cette plante a beaucoup d'analogie avec la précédente dans sa manière

d'agir ; cependant elle ne produit pas comme elle la dilatation des pupilles. On l'a préconisée dans le traitement de l'hypochondrie, pour combattre les symptômes nerveux qui l'accompagnent; dans celui de l'épilepsie, de la paralysie, des tremblements musculaires, des toux nerveuses. On a conseillé l'application sur les tumeurs cancéreuses de cataplasmes faits avec les feuilles de cette plante, pour calmer la douleur. La dose en poudre est de 2 à 10 grains, une, deux, ou trois fois le jour. L'*extrait*, qui est aussi beaucoup plus souvent employé, se donne à la même dose que celui de belladone.

Laitue vireuse. Cette plante de nos pays est assez active; on l'appelle *vireuse* parce que c'est un poison. Elle agit sur le système nerveux à la manière de la jusquiame et de la belladone. A forte dose, elle produit des nausées, des évacuations alvines, et une augmentation notable dans la sécrétion urinaire. On l'a recommandée comme calmante dans les névroses, dans les douleurs rhumatismales anciennes : on l'a aussi donnée avec succès dans l'hydropisie ascite, dans les engorgements chroniques des viscères abdominaux, la jaunisse, etc.

On n'emploie que l'*extrait* ou le *suc épaissi* à dose de 2 grains d'abord, qu'on porte progressivement jusqu'à 10 et 12 grains, et même plus.

Laitue cultivée. On extrait de cette plante un suc que l'on fait dessécher, et auquel on a donné le nom de *thridace* ou *lactucarium*. Il a une odeur et une saveur analogues à celles de l'opium; exposé à l'air, il attire fortement l'humidité, et prend une consistance molle. On lui attribue la

propriété de provoquer le sommeil sans jamais déterminer le narcotisme, et sans agir sur l'estomac comme stimulant, inconvénient qu'on reproche à l'opium, de sorte qu'on peut l'administrer même dans les cas d'inflammation aiguë. L'expérience n'a point sanctionné tous les éloges qu'on a donnés à ce médicament; cependant on ne peut nier que ce ne soit un calmant; mais il l'est à un degré bien plus faible qu'on ne l'a dit. Quelquefois on a obtenu des effets assez sensibles avec une dose de 2 à 4 grains, et d'autrefois on s'est élevé jusqu'à 10, 12, 15 grains et plus, sans rien obtenir.

Les feuilles de laitue cultivée sont plutôt émollientes que calmantes; il en a été parlé au chapitre des émollients.

Ciguë (grande ciguë). Toutes les parties de cette plante indigène répandent une odeur vireuse très-prononcée, lorsqu'on les froisse entre les doigts. Elle agit sur l'économie animale à la manière de la jusquiame et de la belladone; à forte dose elle produit des vertiges, l'agitation, le délire, auxquels succèdent les symptômes d'une congestion cérébrale.

On l'emploie comme sédative dans plusieurs affections nerveuses, les toux rebelles: on l'a aussi beaucoup vantée contre les engorgements squirrheux du sein, et même dans les cancers déclarés. On a quelquefois retiré beaucoup d'avantages des applications extérieures de ciguë sur des engorgements chroniques.

A l'intérieur, on n'emploie guère que l'*extrait* qu'on donne d'abord à petites doses, puis on augmente progressivement de manière à finir par en

donner une quantité assez notable; ainsi on commence par 1/2 grain à 1 grain par jour, et on s'élève, par degrés, jusqu'à 8, 10, 12 et même davantage. Il faut, comme pour l'opium et les autres narcotiques, lorsqu'on a porté la dose un peu haut, diminuer graduellement, interrompre quelques jours, puis reprendre par de faibles quantités, et aller de nouveau en augmentant. On donne quelquefois les feuilles réduites en poudre à dose de 2 grains à 24.

A l'extérieur, ce sont les feuilles fraîches que l'on emploie; on en prépare un *emplâtre* que l'on applique sur des tumeurs chroniques et d'anciennes douleurs.

Laurier-cerise. Cette plante a une action sédative assez marquée; elle produit d'abord des effets stimulants; mais ils ne sont que momentanés et font bientôt place à une diminution notable de la contractilité musculaire; cependant elle n'occasionne pas de somnolence comme l'opium. On l'a conseillée contre les convulsions, le tétanos, les palpitations nerveuses, l'asthme. On n'emploie que l'*eau distillée* à dose, d'abord, de 4 à 5 gouttes, que l'on porte successivement à 24, 48 gouttes: à quelques malades on a donné jusqu'à plusieurs onces de cette eau, ce qui prouve que son action est inconstante et variable.

Digitale pourprée. Cette plante indigène exerce aussi elle une action assez vive sur l'économie animale. A hautes doses, elle occasionne des nausées, des vomissements, des déjections alvines; elle porte ensuite son action sur le système nerveux, et produit des vertiges, l'obscurcissement de la vue, le délire, des convulsions, et elle peut

occasionner la mort. A moindre dose, elle devient un remède dont la médecine tire un grand avantage; elle augmente la sécrétion de l'urine, et, sous ce rapport, elle doit compter parmi les diurétiques; en outre, elle diminue l'énergie musculaire; elle ralentit d'une manière remarquable les battements du cœur, propriété précieuse dans les maladies de cet organe. On l'emploie dans les hydropisies, l'anasarque, dans les palpitations nerveuses, l'asthme, les toux convulsives: on l'a aussi conseillée dans les scrofules.

On la donne en *poudre* à dose de 1 à 6 grains, et plus, successivement dans les vingt-quatre heures; on en a donné jusqu'à 24 grains; mais cette quantité est forte, et on ne peut l'atteindre qu'avec précaution : en *infusion*, 12 à 15 grains pour 4 à 6 onces d'eau bouillante; en *teinture*, de 5 à 20 gouttes progressivement, dans un liquide convenable, une potion; on peut aller même, par degrés, jusqu'à 50 et 60 gouttes dans les vingt-quatre heures: la *teinture éthérée* se prescrit de la même manière. On unit souvent la digitale à d'autres substances soit diurétiques, soit calmantes.

Tabac. Plante originaire de l'Amérique et cultivée en France. Administrée à l'intérieur, il irrite vivement l'estomac, et cause par fois des vomissements et même des déjections sanguinolentes. Il agit aussi comme narcotique et produit de la pesanteur de tête, des tremblements, des vertiges, de la somnolence ; à hautes doses, c'est un poison violent. On l'a employé quelquefois comme vomitif; mais c'est un remède trop dangereux. Il est administré avec avantage en lave-

ment dans le cas de hernies étranglées, et pour détruire des vers qui se tiennent dans les gros intestins. On l'a préconisé en lotions contre la gale, la teigne, etc. Les lavements de tabac se préparent en faisant infuser de 1/2 gros à 2 gros des feuilles dans 1 livre d'eau. Pour l'usage extérieur dans les maladies cutanées, on en met de 1/2 gros à 4 dans 4 onces d'eau.

11.° SUDORIFIQUES ET MÉDICAMENTS QUI AGISSENT SUR LA PEAU.

Les Médicaments qui exercent une action spéciale sur la peau le font de deux manières; les uns sont administrés à l'intérieur, et alors, ou bien ils provoquent l'augmentation de l'exalation cutanée, ce qui est le plus ordinaire; ou bien, sans produire aucune évacuation par la surface de la peau, ils modifient la vitalité de cette enveloppe du corps, d'où résulte la guérison des maladies dont elle est le siége: les autres sont appliqués extérieurement, de sorte que leur action est directe. On appelle *sudorifiques* les Médicaments qui provoquent la sueur d'une manière plus ou moins marquée; ceux qui ne produisent qu'une disposition à la transpiration, que de la *moiteur* (ce qu'on appelle *diaphorèse*), portent le nom de *diaphorétiques*. Les Médicaments qui, employés à l'intérieur, exercent une action spéciale sur la peau, sans produire spécialement de sueur, se rapprochent beaucoup des dépuratifs dont il va être question plus loin : toutefois il n'y a guère que le soufre qui soit dans ce cas. Les Médicaments

externes consistent dans des pommades, des lotions diverses, et surtout des bains dont l'action est si puissante, non-seulement sur la peau en particulier, mais encore sur toute l'économie.

Les Médicaments de cette classe s'emploient dans deux circonstances; ou bien dans le but de combattre des maladies qui ont leur siége à la peau, maladies qu'on désigne par le nom général d'affections cutanées; ce sont toutes les éruptions chroniques, comme la gale, les dartres, le prurigo, etc.; ou bien pour opérer vers la peau une *révulsion* qui, en portant les mouvements vitaux vers la surface du corps, débarrasse les organes intérieurs. C'est ainsi qu'une transpiration abondante, provoquée à propos, décide la résolution d'une inflammation interne, ou que le rappel d'une éruption rentrée, d'une douleur extérieure disparue tout-à-coup, arrête les progrès d'une affection grave qui s'était fixée sur quelque partie interne.

Soufre sublimé. C'est le plus précieux de tous les médicaments de cette classe. Il exerce sur la peau une action réellement spécifique; mais il agit aussi plus ou moins sur toute l'économie. De quelque manière qu'il soit administré, il est certain qu'il est absorbé, et qu'il pénètre tous les tissus, toutes les humeurs du corps. Les personnes qui en ont pris en substance à l'intérieur, ou qui en ont appliqué une certaine quantité sur une partie quelconque, en conservent l'odeur assez long-temps, et si elles en continuent l'usage, elles en sont comme pénétrées. Administré à l'intérieur à hautes doses, le soufre est purgatif; mais pris en moindre quantité, il détermine

l'augmentation de la chaleur animale et l'accélération du pouls, active les sécrétions bronchique et rénale, et surtout l'exalation cutanée; continué long-temps, et à doses un peu élevées, il produit de l'agitation, des hémorrhagies, etc., ce qui prouve qu'il est excitant. Il paraît stimuler la peau d'une manière spéciale et en changer, pour ainsi dire, le mode de vitalité; aussi est-il employé avec le plus grand avantage dans le traitement des maladies cutanées chroniqnes, surtout la gale et les dartres. On l'emploie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est aussi un moyen très-utile pour combattre l'espèce de dégénération scorbutique qu'on observe chez les individus qui ont pris une trop grande quantité de mercure.

Doses : à l'intérieur en substance, comme purgatif, de 1 à 2 gros; mais on l'emploie rarement à ce titre : comme stimulant général et agissant sur la peau, de 8 à 24 grains en pilules ou en poudre. On fait, avec cette substance et le sucre, des *tablettes de soufre* qu'on donne au nombre de 8, 10, 12, 20 par jour. Il y a des *tablettes de soufre composées* qui sont plus actives; on n'en donne que 3 ou 4. Le *baume de soufre anisé* se donne à dose de 5 à 10 gouttes : le *baume de soufre térébenthiné* ou *baume de Rulland* entre dans la composition des *pilules balsamiques de Morton.*

A l'extérieur, le soufre s'emploie en fumigations sous forme de vapeur : on l'administre aussi en *lotions* sous forme liquide, et, en *frictions*, incorporé dans des pommades. Les liquides dont on se sert pour faire les lotions sulfureuses ne contiennent point de soufre en nature, qui est insoluble, mais bien une préparation de cette

substance; il en est parlé ci-dessous, sous le nom de *sulfure*. Quant aux *pommades sulfureuses*, on en verra diverses formules dans les remèdes pharmaceutiques et le formulaire.

Sulfure de potasse (foie de soufre). Substance solide, d'une couleur brune, d'une saveur caustique, sans odeur lorsqu'elle est bien sèche, mais ayant une odeur fétide semblable à celle des œufs gâtés, lorsqu'elle est humide ou qu'on la dissout dans l'eau. Elle attire fortement l'humidité de l'air et se liquéfie en se décomposant. C'est un stimulant très-énergique : concentrée et à hautes doses, cette préparation agit comme un poison violent; aussi ne doit-on pas l'administrer à l'intérieur. On en a cependant fait un sirop préconisé contre le croup; mais l'emploi en est dangereux.

Le sulfure de potasse s'administre en lotions et en bains dans les affections cutanées chroniques, telles que la gale, les dartres, la teigne. Les lotions se préparent en mettant de 3 gros à 1/2 once de cette substance dans une bouteille d'eau que l'on a soin de tenir bien bouchée; lorsqu'on veut s'en servir, on agite la bouteille, on imbibe de ce mélange un linge fin, ou une éponge fine que l'on applique à plusieurs reprises sur tous les endroits où existent des boutons ou l'éruption que l'on veut détruire. Cette méthode réussit très-bien contre la gale. On pourrait faire des bains sulfureux simples, en mettant dans l'eau du bain de 4 à 8 onces de sulfure de potasse : mais ordinairement on les prépare d'une autre manière qui sera indiquée plus loin.

Eaux minérales sulfureuses. Elles doivent

principalement leurs propriétés à un composé de soufre qu'elles tiennent en dissolution; elles sont presque toutes d'une température élevée. Les plus renommées de la France sont celles de *Barèges*, de *Bonnes*, de *Cauterêtz*, de *Bagnères*, situées dans le midi, près des Pyrénées. Elles sont employées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un grand nombre de cas: à l'extérieur, dans toutes les éruptions cutanées chroniques, dans les rhumatismes invétérés, les dépôts froids, les engorgements glanduleux, et autres qui ne sont point accompagnés d'inflammation, les fausses ankyloses, les ulcères atoniques.

A l'intérieur, on s'en sert avec avantage dans les catharres chroniques accompagnés d'une expectoration muqueuse qui épuise par son abondance; elles donnent alors du ton à la muqueuse pulmonaire, et relèvent les forces générales; elles conviennent également à l'intérieur, comme poussant à la peau dans les rhumatismes chroniques, et dans toutes les affections où domine la débilité; on les a préconisées à juste titre dans le traitement des scrofules, dans toutes les suppurations internes: on les administre dans le deuxième et troisième degrés de la phthisie pulmonaire lorsqu'il n'y a pas de signes d'irritation; dans la vomique, le catharre chronique de la vessie.

Leur emploi est contre-indiqué lorsqu'il y a fièvre vive, sécheresse et chaleur âcre de la peau, soif, chaleur intérieure, aridité de la langue; ces signes indiquent un état d'irritation que les eaux sulfureuses augmenteraient.

On les emploie à l'extérieur en bains et en lotions locales. A l'intérieur, on les administre à dose de 2, 3 et 4 verres par jour, tantôt seules, -

tantôt coupées avec du lait : on suit cette dernière méthode pour les personnes dont l'estomac est irritable et supporte difficilement les eaux sulfureuses pures ; alors aussi on les donne à plus faible dose, pour ne pas surcharger de boissons.

Antimoine diaphorétique lavé (oxide blanc d'antimoine). C'est un sudorifique assez puissant qu'on administre avec succès dans les rhumatismes, et dans toutes les affections où l'on veut provoquer ou aider la transpiration. On l'a dernièrement préconisé comme une espèce de spécifique dans le traitement de la péripneumonie : il n'y a pas de doute que des sueurs abondantes ne soient très-utiles dans cette maladie ; mais il vaut encore mieux se fier au traitement antiphlogistique ordinaire qui est plus sûr dans ses résultats. Dose, de 20 grains à 2 gros qu'on divise en plusieurs prises, lesquelles sont administrées dans un peu d'eau sucrée.

Ammoniaque liquide (esprit de sel ammoniac, alcali volatil). Cette substance, à l'état de pureté, est un caustique très-fort ; on s'en sert pour préparer le vésicatoire ammoniacal de Gondret : elle entre également dans la composition des *liniments volatils*, topiques irritants dont on fait usage dans les douleurs rhumatismales anciennes : mais on l'emploie aussi à l'intérieur à très-petites doses ; alors, au lieu d'irriter les organes digestifs, elle devient un sudorifique assez actif. On en fait usage dans la morsure de la vipère, dans les éruptions cutanées fébriles devenues indolentes, ou arrêtées brusquement ; en un mot dans tous les cas où on veut porter à la peau. On en met de 20 à 30 gouttes dans une pinte d'une tisane

quelconque, ou de 6 à 15 gouttes dans une potion que l'on administre par cuillerées.

Eau de luce. On appelle ainsi une préparation balsamique dans laquelle l'ammoniaque entre en grande proportion. On l'emploie dans les mêmes circonstances que la précédente; mais elle est un apeu moins ctive : on en met 15 à 20 gouttes dans une potion à prendre par cuillerées; ou bien, lorsqu'on veut provoquer promptement la transpiration, dans le cas de morsure de la vipère, on en fait prendre 5 ou 6 gouttes dans une tasse d'infusion de tilleul : on repète cette dose toutes les deux heures.

Esprit de Mindérérus. Cette préparation d'ammoniaque, dont il a été parlé dans les remèdes excitants, provoque également la transpiration.

Gaïac. Arbre de l'Amérique méridionale. On emploie le bois et la résine qu'on en retire. C'est un des *quatre bois sudorifiques* qui sont : le *Gaïac*, la *Salsepareille*, la *Squine* et le *Sassafras*. Le Gaïac est fréquemment employé comme sudorifique dans la goutte et le rhumatisme chroniques; on en retire aussi de très-bons effets dans le traitement de quelques affections chroniques de la peau. Doses : en décoction; bois de gaïac râpé, de 1/2 once à 2 onces par pinte d'eau : on l'unit souvent aux autres bois sudorifiques, surtout à la salsepareille : *résine* de gaïac, de 10 à 24 grains par jour en pilules : *teinture*, 1 gros à 2 : *teinture ammoniacale*, mêmes doses.

Salsepareille. Arbuste d'Amérique. On emploie sa racine aux mêmes usages que le gaïac : elle paraît être en outre diurétique. En poudre, de 1/2

gros à 1 gros : en décoction, 1 once à 2 par pinte, qu'on fait réduire à une chopine. On en prépare un *sirop* qu'on donne à dose de 1/2 once à 2 onces.

Squine. Arbuste de la Chine. Sa racine s'emploie comme la précédente. En décoction, 2 à 3 onces par pinte : *extrait*, de 24 grains à 1 gros par jour.

Sassafras. Arbre odorant de l'Amérique septentrionale, et dont on emploie le bois, l'écorce et la racine. En poudre, 1/2 gros à 1 gros : en infusion, 1/2 once à 2 pour une pinte : *huile volatile* de *sassafras*, de 2 à 8 gouttes dans une potion : *eau distillée*, de 1 once à 4 : *teinture*, 1/2 gros à 1 gros : *extrait*, 24 grains à 1 gros.

On prépare avec les quatre bois sudorifiques une tisane dont la composition sera donnée plus tard.

Sureau. On emploie les fleurs, les fruits et l'écorce de cet arbre indigène. Les fleurs sont légèrement excitantes et sudorifiques; on en fait infuser une pincée dans une tasse d'eau, et on répète cette dose deux à trois fois dans le jour pour provoquer la sueur, que l'on aide en couvrant convenablement le malade, sans toutefois le charger trop. On se sert aussi à l'extérieur de l'infusion de fleurs de sureau comme émolliente et un peu résolutive. Les *fruits* ou *baies* de sureau sont également très-sudorifiques; on ne les fait point bouillir ni infuser pour en préparer une boisson, mais on en extrait un suc que l'on donne à dose de 1/2 à 2 onces. Ce suc, épaissi à l'aide de l'évaporation, porte le nom de *Rob de Sureau* : on l'administre à dose de 1 gros à 4. L'*écorce* est purgative; elle agit avec beaucoup d'énergie, et

peut poduire des vomissements : on s'en sert dans les hydropisies, en décoction, de 2 à 6 gros bouillis dans une pinte d'eau.

Canne de Provence. La racine de cette plante est diaphorétique et diurétique. C'est un remède populaire contre la trop grande abondance du lait. On en fait bouillir 1/2 once à 2 onces dans une pinte d'eau.

Coquelicot ou *Pavot sauvage.* Ses fleurs en infusion sont diaphorétiques.

Thé. L'infusion de cette plante est légèrement excitante et diaphorétique : elle favorise l'action de l'estomac : c'est un remède vulgaire contre les indigestions.

Toutes les *boissons chaudes* et *abondantes*, surtout les *infusions* de *plantes légèrement aromatiques*, sont sudorifiques ou au moins diaphorétiques.

12.° APÉRITIFS ET DIURÉTIQUES.

On donne le nom d'apéritifs à des Médicaments auxquels on attribue la propriété de provoquer certaines sécrétions et évacuations, surtout celles de l'uerine et de la bile ; de dissoudre les engorgements chroniques internes ; de favoriser la résorption de fluides épanchés. Cette dénomination vient de ce que, suivant l'ancienne théorie médicale, on croyait que tous ces engorgements, auxquels on donnait le nom d'*obstructions*, ces amas internes de liquides, ces défauts de sécrétion ou d'excrétion de bile, ou autres fluides, avaient

pour cause l'occlusion des vaisseaux, ou des couloirs, et par conséquent l'impossibilité où étaient les humeurs d'y passer. Alors on attribuait aux remèdes dont il s'agit, la vertu de rouvrir les conduits obstrués, et d'y rétablir la circulation interrompue. Si cette théorie humorale ne peut plus être admise dans l'état actuel de la science, du moins on ne peut nier qu'il n'y ait des remèdes dont l'action prolongée a pour effet de détruire certains engorgements lents des viscères, ou de dissiper des collections de liquides, en provoquant la sécrétion, et, par suite, l'excrétion plus abondante d'autres humeurs : ils opérent une sorte de révulsion qui, en changeant la direction des mouvements vitaux, débarrasse à la longue les organes ou les parties depuis long-temps envahies par une affection chroniqne. Ces remèdes ne produisent pas toujours des phénomènes sensibles; leurs effets ne sont quelquefois appréciables que par la diminution lente et progressive du mal contre lequel ils sont employés: on les a désignés alors par le nom de *fondants*, ou de *résolutifs*. D'autrefois ils donnent lieu à des phénomènes remarquables; c'est le plus souvent l'augmentation de la sécrétion urinaire; on les appelle dans ce cas *diurétiques :* ils forment la portion la plus considérable des apéritifs, et sont employés avec succès contre les hydropisies. Quelques-uns paraissent exercer une action spéciale sur la sécrétion biliaire dont ils accroissent l'activité; presque toujours alors ils agissent en même temps comme laxatifs, et, en entraînant dans les intestins une plus grande quantité de bile, ils débarrassent le foie : ceux-ci se confondent sous ce rapport avec les évacuants dont il sera question plus tard. D'autres, en même-temps

qu'ils excitent la sécrétion de l'urine, accroissent l'expectoration. Enfin il en est qui portent plus ou moins vers la transpiration, se rapprochant par là des sudorifiques. Dans les apéritifs, ainsi que dans les autres ordres de Médicaments, il arrive souvent que la même substance agit tout différemment suivant qu'elle est donnée à dose forte ou à dose faible.

Sel de nitre (nitrate de potasse). A hautes doses, il est très-irritant; mais à petites doses, il est très-bien supporté par l'estomac: il agit d'une manière spéciale sur les reins en augmentant la sécrétion urinaire. C'est un diurétique fréquemment employé : on en met de 6 à 20 grains dans une chopine de tisane de chiendent ou de pariétaire. 5 à 6 grains de sel de nitre dans une tasse d'infusion de pariétaire, répétée deux ou trois fois le jour, provoquent assez bien l'urine. On l'unit souvent au camphre dans des pilules.

Esprit de nitre dulcifié (acide nitrique alcoolisé). C'est de l'acide nitrique affaibli avec de l'alcool. Ce mélange est diurétique et antispasmodique ; on l'emploie dans les fièvres ataxiques et adynamiques, et dans toutes les affections avec faiblesse, où on veut exciter le cours de l'urine. Dose : de 10 gouttes à 1 gros dans une potion que l'on donne par cuillerées.

Terre foliée de tartre (acétate de potasse). Cette substance, qui est cristallisée en paillettes blanches, se liquéfie facilement à l'air. C'est un diurétique assez actif, très-utile dans les hydropisies, surtout celle du bas-ventre. On en donne 24 grains, 1 et 2 gros, et jusqu'à 1/2 once par jour, lorsque l'estomac la supporte bien.

On l'administre dans une potion ou dans une tisane. Elle produit quelquefois des selles ; c'est quand elle est donnée à fortes doses.

Terre foliée minérale (acétate de soude). Ses propriétés sont les mêmes que celles de la substance précédente; seulement, elles sont plus faibles: on la donne à dose de 2 à 4 gros.

Sel de tartre (sous-carbonate de potasse). On l'appelle encore *sel d'absynthe*. Ce sel, à certaine dose, est caustique ; il provoque les selles ; mais en même temps son effet diurétique est très-marqué. On l'emploie dans les hydropisies indolentes, les engorgements des viscères, les scrofules, la gravelle. Dose : de 10 grains à 1 gros dans un véhicule quelconque. Il entre dans la composition de la potion anti-émétique de Rivière.

Alcali minéral (sous-carbonate de soude). Il a les mêmes propriétés que le précédent ; on en donne de 10 grains à 1/2 gros, mêlé ordinairement avec des amers.

Pariétaire ou *Aumur*. Cette plante est légèrement diurétique : elle est d'un usage presque banal dans les rétentions d'urine, et dans les affections inflammatoires des voies urinaires. On l'emploie à l'intérieur en infusion qn'on donne, soit comme boisson habituelle, soit à dose de 2 ou 3 tasses seulement; on y ajoute souvent du sel de nitre. On l'administre aussi en lavement. Al'extérieur, on l'applique en cataplasme sur le bas-ventre, dans le cas de rétention d'urine avec douleur à cette partie.

Asperge. La racine, qui est une des cinq qu'on appelle *apéritives*, est fortement diurétique : on

l'emploie dans les hydropisies: 1/2 once à 1 once en décoction dans une pinte d'eau. Elle entre dans la composition du *sirop des cinq racines*. Le *sirop de pointes d'asperges* est également apéritif: on lui attribue aussi la propriété de calmer les mouvements désordonnés du cœur; il est analogue en ce sens à la *digitale*.

Fraisier. La racine de cette plante est apéritive et favorise la sécrétion urinaire : on l'administre en décoction ordinairement associée à la précédente : la dose est la même.

Petit-Houx. Sa racine, vantée comme diurétique, est peu active ; elle forme, avec celles d'*Asperge*, d'*Ache*, de *Fenouil* et de *Persil*, ce qu'on appelle les *cinq racines apéritives*, qu'on emploie en décoction comme diurétiques, et dont on fait un sirop qui a la même propriété.

Genièvre. On emploie les fruits ou baies de cet arbrisseau : ils sont diurétiques à un degré assez marqué, et conviennent dans toutes les hydropisies. On en fait infuser de 3 à 6 gros dans 1 livre d'eau. On peut aussi les faire infuser dans du vin, conjointement avec d'autres substances diurétiques et amères. On en fait un *extrait* qu'on donne à dose de 1 scrupule à 1 gros : c'est un bon stomachique.

Aubépine. Les baies de cet arbrisseau sont très-diurétiques : on les donne en décoction.

Chanvre. Ses graines, connues sous le nom de *chénevis*, sont diurétiqnes et rafraîchissantes : on les emploie en émulsion dans les inflammations des voies urinaires.

Uva-ursi ou *Raisin d'ours*. Les feuilles de cet

arbuste sont légèrement diurétiques : on les emploie dans les douleurs néphrétiques, la gravelle : en poudre, à dose de 24 grains à 1 gros: en décoction, 1 à 4 gros pour 1 livre d'eau.

Scille. C'est une espèce d'oignon qui croît sur les bords de la mer. Les écailles ou couches qui le forment portent le nom de *squammes de scille.* Nous avons déjà parlé d'une des propriétés de cette substance, à l'article des expectorants. Son action principale porte sur les reins, et augmente d'une manière notable la quantité de l'urine. Lorsque la dose est poussée un peu loin, il en résulte de l'ardeur d'urine, et ce fluide devient sanguinolent. On emploie la *scille* comme diurétique dans les hydropisies: rarement on la donne seule; on l'unit au nitre, au savon, etc. On la donne en substance incorporée dans des pilules, à dose de 1 à 10 grains. On en fait diverses préparations qui toutes sont plus ou moins actives, telles que la *teinture* dont on donne de 10 gouttes à 1/2 gros dans une potion; le *vinaigre scillitique,* dose de 1/2 gros à 1 gros; le *miel scillitique*, 1/2 gros à 2 gros; *l'oxymel scillitique* employé plus souvent comme expectorant, 2 gros à 1 once; le *vin scillitique amer* ou *vin diurétique,* dose, 1/2 once à 2, une ou deux fois le jour.

La *scille* produit encore un effet diurétique assez marqué, lorsqu'on l'emploie en frictions, soit en poudre incorporée dans l'axonge, soit en teinture,

Digitale pourprée. Il a été parlé de cette substance à l'article des calmants, page 262. En même temps qu'elle agit comme narcotique, elle exerce une action très-marquée sur la sécrétion de

l'urine; aussi en obtient-on assez d'avantages dans le traitement des hydropisies. On l'emploie dans ces cas de la manière qui a déjà été indiquée. La teinture peut s'administrer en frictions.

Savon médicinal. Administré à l'intérieur, il agit comme *fondant*, et est un peu diurétique. On l'emploie pour combattre les indurations, les engorgements des viscères abdominaux, les tumeurs scrofuleuses. Doses : depuis 10 grains jusqu'à 1 gros progressivement, incorporés dans des pilules. Il entre dans la composition d'un emplâtre qu'on applique comme fondant sur des tumeurs anciennes et indolentes.

Calomel ou *Mercure doux* (proto-chlorure de mercure). Ce sel métallique est, comme la plupart des préparations mercurielles, un puissant fondant; il augmente l'activité de l'absorption; aussi l'emploie-t-on avec succès dans certaines hydropisies ; on l'a beaucoup conseillé dans l'hydrocéphale aiguë des enfants. Continué pendant long-temps, et à petites doses, il a fait dissoudre et disparaître quelquefois des tumeurs plus ou moins volumineuses, des engorgements viscéraux anciens. Il agit en même-temps comme purgatif. Quand on ne veut l'employer que comme fondant, on le donne à dose de 1 à 5 grains par jour ; cependant, chez les enfants atteints d'hydrocéphale, on peut en donner 15 et 20 grains dans le jour, par dose de 2 grains, sans produire d'évacuations. On l'administre soit simplement en poudre, délayé dans une cuillerée de liquide quelconque, soit en tablettes. Quand on veut obtenir un effet purgatif, on en donne de 5 à 15 grains. On l'administre quelquefois à l'extérieur par voie

de frictions pour dissoudre des tumeurs indolentes ; on l'incorpore alors dans une pommade.

Onguent mercuriel, ou *napolitain*, ou *gris*. Quoique ce médicament ne soit employé qu'à l'extérieur, nous croyons devoir en parler ici à cause des services éminents qu'on en retire dans certaines affections internes. Le mercure qu'il contient est absorbé par la peau, et exerce sur l'économie une action puissante. Depuis quelque temps, on l'emploie avec le plus grand succès dans le traitement de l'hydrocéphale aiguë des enfants, (Voyez l'histoire de cette maladie, Tom. II.) et en général dans les affections cérébrales aiguës. Il paraît agir, d'après cela, comme antiphlogistique, du moins dans quelques circonstances; c'est aussi probablement à ce titre qu'il est utile, appliqué en frictions sur le ventre, dans la *Péritonite puerpérale*, car il fait cesser les symptômes inflammatoires. On emploie pour chaque friction 1 scrupule, 1/2 gros, et même 1 ou 2 gros d'onguent mercuriel, et on répète cette opération toutes les trois ou quatre heures, ayant soin de ne pas appliquer deux fois de suite le topique sur la même place. La friction se doit faire avec les doigts, et il ne faut pas se contenter d'étendre seulement la pommade, mais il faut frotter longtemps, afin de faire pénétrer le mercure. Si on avait aux doigts des bagues en or, il serait bon de les ôter avant de toucher à la pommade.

Safran de mars apéritif, et *Teinture de mars tartarisée*. Ces deux préparations ferrugineuses indiquées déjà parmi les remèdes toniques (pages 220 et 221), sont en même temps apéritives:

la *teinture* agit aussi assez fortement sur les reins.

Sel ammoniac. Rangé parmi les excitants (page 238), il est regardé aussi comme un fondant assez actif.

Extrait de bile de bœuf. Cette substance, qu'on a regardée comme un apéritif, a été spécialement recommandée dans les affections chroniques du foie; on l'administre en pilules unies au calomel ou autre fondant; c'est peut-être plutôt à ce dernier qu'il faut attribuer les effets que l'on obtient: dose, 1/2 gros à 2 gros par jour.

Carotte. Le suc de cette racine est un bon apéritif; on l'emploie avec avantage dans l'ictère; on en donne 2 onces, matin et soir: on joint quelquefois à chaque dose de 12 à 24 grains de terre foliée de tartre.

Chicorée sauvage, Pissenlit. Ces plantes légèrement amères, et rangées, comme telles, parmi les toniques, sont en même temps apéritives, surtout leur *suc* qu'on donne, soit seul, soit mêlé à celui de quelques autres plantes, comme le sang-dragon, le cresson, etc., à dose de 2 à 4 onces, une ou deux fois le jour.

Quelques *eaux minérales*, prises à l'intérieur, agissent comme apéritives: ce sont surtout celles qui sont ferrugineuses et en même temps acidules ou gazeuses. Les plus renommées et les plus actives de cette classe sont celles de *Vichi*, qui ne contiennent qu'une très-faible dose de fer, mais qui, par leur qualité saline et acidule, sont un fondant très-actif; celles de *Bourbon-l'Archambault*, de *Forges*, de *Passy*, de *Dinan*. On fait un grand

usage des ces eaux dans les engorgements chroniques des viscères abdominaux.

Les *eaux salines* purgent légèrement, mais elles sont aussi apéritives. Les principales sont celles de *Plombières*, de *Bourbonne-les-Bains*, de *Balaruc*.

13.° DÉPURATIFS ET ANTISCORBUTIQUES.

Voici encore un ordre de Médicaments dont l'action actuelle n'est pas toujours, ainsi que celle de beaucoup de remèdes de la classe précédente, marquée par des phénomènes sensibles, tels que des évacuations. Ils modifient lentement l'économie; aussi les affections contre lesquelles ils sont employés sont-elles toutes chroniques. Les uns, doués d'une assez grande énergie, qui paraît avoir sa source dans un principe aromatique particulier, agissent en donnant du ton aux tissus, et en remontant l'énergie vitale. Ils portent le nom d'*antiscorbutiques*, et, par leurs effets, ils ont quelque analogie avec les toniques. Le scorbut, dans lequel ils conviennent spécialement, est, comme on le verra dans l'histoire des maladies en particulier, une affection marquée par la faiblesse générale du système, et une sorte de décomposition du sang. Les autres, sous le nom de *dépuratifs*, ont une action plus obscure encore. Ils sont employés pour combattre certaines affections que l'on attribue à une cause humorale, telles que les dartres, les éruptions muqueuses, les scrofules, l'altération de la constitution qui succède à de longues suppurations internes, les abcès froids; etc. On a nommé ces médicaments *dépuratifs*, parce qu'on a pensé

qu'ils avaient la propriété d'enlever à la masse des humeurs les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelque émonctoire. Cette théorie peut, sous quelques rapports, être erronée; mais du moins il est certains remèdes qui agissent en provoquant, soit les selles, soit les sueurs, soit les urines, et dont l'expérience a démontré l'efficacité dans les maladies qui viennent d'être désignées; ils ont, comme l'on voit, du rapport avec les apéritifs dont il a été parlé plus haut.

Raifort sauvage. La racine de cette plante est fréquemment employée comme antiscorbutique : on en fait bouillir 1/2 once à 1 once dans une chopine 1/2 d'eau. Le *suc* se donne à la même dose. Cette substance entre dans la composition du *vin* et du *sirop antiscorbutiques*.

Cochléaria. Mêmes propriétés que le précédent. On emploie les feuilles. Infusion, 1 à 2 onces par 2 livres d'eau: *suc exprimé*, 1 once à 3 : la *teinture* ou *esprit ardent de cochléaria* se met dans des potions ou dans des gargarismes à dose de 20 gouttes à 1 gros.

Cresson de fontaine. Il est moins antiscorbutique que les précédents. On emploie le suc exprimé mêlé ordinairement à d'autres sucs.

Chou rouge. Cette espèce de chou est regardée comme antiscorbutique et dépurative; on en prépare un sirop et un bouillon que l'on conseille dans le scorbut, dans quelques suppurations internes, surtout dans la phthisie pulmonaire.

Beccabunga ou *véronique aquatique.* Plante indigène dont les feuilles sont employées comme antiscorbutiques. — En infusion, une à deux poi-

gnées pour une pinte d'eau : *suc* exprimé, de 2 à 4 onces, seul ou mêlé à celui de cresson ou autre : *extrait*, 24 grains à 1 gros.

Trèfle d'eau ou *Ményanthe*. Plante stomachique et antiscorbutique : *suc*, de 2 à 3 onces : décoction, de 2 gros à 1/2 once pour une chopine d'eau : *extrait*, 24 grains à 1 gros.

Fumeterre. Plante amère très-employée comme dépurative dans les affections cutanées, la jaunisse. En décoction, une poignée pour une pinte d'eau dont on donne deux ou trois verres par jour : *suc*, 2 ou 3 onces ; on le mêle ordinairement à d'autres sucs : *extrait*, 1 à 2 gros : *sirop* très-souvent employé pour édulcorer les boissons dépuratives ou antiscorbutiques, par exemple, la décoction de douce-amère.

Douce-amère ou *Morelle grimpante*. Très-vantée contre les affections dartreuses. En infusion, 1 gros à 1 once progressivement pour une chopine d'eau. On en fait aussi une décoction prolongée ; 1 once dans une chopine et demie d'eau, qu'on fait réduire à chopine, et dont on donne une à deux tasses par jour. L'*extrait* se donne à dose de 10 grains à 1/2 gros ; le *sirop*, de 1 gros à 1/2 once. La décoction de douce-amère s'emploie aussi en lotions sur les parties affectées de dartres.

Souci. Les fleurs de cette plante s'emploient dans l'affection scrofuleuse et les dartres, en infusion, une ou deux tasses par jour, édulcorées avec le sirop de fumeterre ou le sirop antiscorbutique.

Pensée sauvage. Les fleurs sont vantées contre les dartres : elles s'emploient comme les précédentes.

Saponaire. Cette plante, qui est un peu tonique, a été conseillée contre les dartres, la jaunisse, la goutte, les rhumatismes chroniques. En décoction, 1/2 once pour une chopine d'eau; *extrait*, 1/2 gros à 1 gros: *sirop*, 1 once à 2 : *suc exprimé*, même dose; on le donne ordinairement mêlé à d'autres sucs dépuratifs.

Houblon. On emploie les fruits et les sommités de cette plante, qui a été conseillée comme dépurative et tonique, dans les scrofules, le carreau, le rachitis. Décoction, 1/2 once à 1 once pour une pinte d'eau: *extrait*, 1/2 gros à 1 gros.

Patience ou *Parelle*. La racine est un tonique faible très-employé dans les affections cutanées chroniques, dans le scorbut: en décoction, 1 once par pinte.

Bardane. La racine paraît avoir les mêmes propriétés que la précédente; on l'emploie de la même manière. On prescrit souvent une tisane dépurative composée de sommités de fumeterre, de racines de bardane, et de patience.

Sucs d'herbes dépuratifs. Ce sont des sucs que l'on extrait de quelques-unes des plantes qui ont été indiquées ci-dessus, et de celles qui sont amères, telles que le cresson de fontaine, la chicorée sauvage, la chicorée de jardin, la bourrache, le pissenlit, le sang-dragon, la fumeterre, le beccabunga, la saponaire: on réunit trois ou quatre de ces plantes, et on les pile ensemble, pour en extraire le suc que l'on donne à dose de 2, 3, ou 4 onces, matin et soir, ou seulement le matin: on les tempère souvent en y ajoutant du suc de laitue cultivée.

14.° EVACUANTS.

On appelle ainsi les remèdes qui provoquent la sortie (l'évacuation) des matières contenues dans les organes digestifs. Celles qui sont renfermées dans l'estomac sont ordinairement rejetées par la bouche ; celles que contiennent les intestins sont évacuées par les voies inférieures. Les remèdes qui évacuent par le haut, sont appelés *vomitifs* ; ceux qui agissent par le bas, sont les *purgatifs*.

VOMITIFS.

Les *vomitifs* ou *émétiques* exercent deux actions : une *locale* sur l'estomac qu'ils font entrer en contraction par l'irritation spéciale qu'ils produisent sur ses parois ; et une *générale*, qui succède à la précédente, et qui se fait sentir plus ou moins, suivant que la première a été plus ou moins forte et prolongée. Peu de temps après l'ingestion de ces remèdes, on éprouve un malaise, une tension incommode à l'épigastre, et comme un mouvement intérieur à cette partie : bientôt la salive abonde dans la bouche, des gaz s'échappent de l'estomac, puis surviennent des nausées ; enfin le vomissement se déclare tout à coup, et d'une manière comme convulsive. Pendant qu'il a lieu, la figure rougit, se gonfle, tous les vaisseaux paraissent gorgés de sang, les yeux sont larmoyants, quelquefois il sort un peu de sang par les narines. L'estomac, débarrassé par ce premier effort des matières qui l'engor-

geaient, s'apaise d'abord; mais les portions du remède restées dans ce viscère continuant d'agir, ou de nouvelles doses étant introduites, le vomissement ne tarde pas à recommencer, et il se renouvelle à plusieurs reprises. La violente secousse que produit ce phénomène se communique à toute l'économie. La tête est la partie qui paraît recevoir le choc le plus marqué; la figure reste pendant quelque temps rouge; tous les traits sont animés; il y a une céphalalgie plus ou moins forte, résultat d'une congestion sanguine qui s'est momentanément établie vers le cerveau. La peau se couvre d'une transpiration abondante; le pouls s'élève, s'élargit et bat plus vivement; la sécrétion urinaire est momentanément augmentée, et souvent au vomissement succèdent quelques selles en dévoiement. Peu de temps après, tous ces phénomènes cessent, le calme renaît, et, si on avait eu pour but de combattre un embarras gastrique, la plénitude et la gêne de l'estomac qui étaient dus à cette cause, ne se font plus sentir. Chez quelques personnes très-nerveuses, l'action des vomitifs excite des phénomènes assez graves; ce sont, une angoisse extraordinaire, une cardialgie (douleur d'estomac) violente, des sueurs froides, des tremblements, des syncopes, et même des convulsions. Lorsqu'on est prévenu d'une disposition aussi fâcheuse, on doit s'abstenir de l'emploi de ces moyens qui deviennent alors de véritables poisons. Toutefois ces circonstances particulières se rencontrent rarement.

Les vomitifs trouvent leur principal et leur plus fréquent emploi dans l'embarras gastrique, et en général dans toutes les affections où il se présente comme complication. Il y a des constitu-

tions épidémiques où la plupart des maladies sont accompagnées de symptômes bilieux ; ceux-ci, à moins de contre-indications, sont presque immédiatement enlevés par l'administration d'un émétique. Les fièvres intermittentes, surtout les tierces du printemps, cèdent avec beaucoup de facilité aux évacuants, et l'on doit donner la préférence à ceux qui agissent par le haut, lorsque l'amertume de la bouche et les nausées dénotent l'embarras bilieux de l'estomac. Dans les empoisonnements, lorsqu'on est appelé dès le commencement, c'est-à-dire, à une époque où la substance vénéneuse est encore contenue dans l'estomac, et où sa présence entretient et aggrave les accidents, les vomitifs sont indiqués immédiatement pour prévenir, s'il est possible, un plus grand mal : ils le sont encore dans certains coups de sang produits par la surcharge de l'estomac après un repas trop copieux ; mais alors on tâche d'exciter le vomissement par les moyens les plus doux possibles afin d'éviter les violents efforts qui auraient beaucoup d'inconvénient et même de danger.

Mais ce n'est pas seulement comme évacuants des organes gastriques que les vomitifs sont utiles ; on tire encore beaucoup d'avantages de la secousse qu'ils impriment aux autres organes et à toute l'économie, comme aussi de la disposition à la transpiration qu'ils développent. Ainsi dans les catarrhes pulmonaires accompagnés de l'engouement muqueux des bronches, de dégoût, d'empâtement de la bouche, d'oppression, lorsque les symptômes inflammatoires sont entièrement tombés, l'administration d'un vomitif soulage sensiblement le malade ; il agit secondairement

sur la poitrine; l'expectoration est singulièrement facilitée, et la respiration bien dégagée. Dans la coqueluche sans fièvre et sans inflammation, ce moyen est également très-avantageux; il éloigne les accès en dégorgeant les bronches en même temps que l'estomac qui participe à l'embarras muqueux. Dans l'asthme essentiel humide, les vomitifs ont le même résultat. On les emploie avec succès dans la seconde période du croup, lorsque les symptômes inflammatoires étant tombés, les bronches sont obstruées par des mucosités et des lambeaux de fausses membranes qui interceptent le passage de l'air, et menacent de suffoquer les enfants. Dans ce qu'on a appelé l'*apoplexie séreuse des vieillards*, et qui n'est qu'un épanchement séreux dans l'intérieur du crâne, on retire quelquefois un bon succès de la secousse produite par le vomissement; elle favorise la résorption du fluide épanché, et réveille le malade de son engourdissement; toutefois, dans des cas de cette nature, il faut une grande prudence. Dans les fièvres muqueuses, et surtout dans certaines maladies épidémiques marquées dès leur début par un état de langueur et de prostration, la mollesse du pouls, des nausées, l'état saburral de la langue qui est humide, les émétiques sont très-utilement employés : sans doute, par l'ébranlement général qu'ils occasionnent, ils relèvent l'énergie vitale, en même temps qu'ils détruisent la complication gastrique : beaucoup d'angines épidémiques, des diarrhées de même nature cèdent aussi à ce moyen qui simplifie les symptômes. Enfin dans quelques fièvres éruptives, surtout la petite vérole, lorsque l'éruption tarde à se faire, lorsque la fièvre n'est pas trop vive, qu'aucun signe n'indique

l'irritation de l'estomac, l'administration d'un vomitif est souvent, à cette période de la maladie, un moyen héroïque qui reporte vivement vers la peau les mouvements qui avaient pris une direction vicieuse; on voit ordinairement dans ce cas les boutons paraître immédiatement ou très-peu de temps après le vomissement.

Nous venons de voir les avantages que la thérapeutique retire de l'action des vomitifs dans un grand nombre de maladies; mais néanmoins il est des circonstances qui les contre-indiquent, et qui demandent qu'on en ajourne au moins l'emploi. La principale et la plus fréquente de ces contre-indications est l'irritation vive de l'estomac et du canal intestinal; elle est marquée par la soif vive, la sécheresse ou la rougeur de la langue, coïncidant le plus souvent avec une douleur plus ou moins marquée à l'épigastre : une fièvre vive avec forte chaleur de la peau, serait exaspérée par ce genre de médication. La congestion cérébrale est aussi une contre-indication qu'on est obligé de combattre d'abord, l'effort du vomissement pouvant l'accroître beaucoup, et occasionner même des accidents graves.

Tartre stibié, tartre émétique, émétique (tartrate de potasse et d'antimoine). L'action locale de ce sel est essentiellement irritante; aussi, appliqué sur la peau, détermine-t-il assez souvent une éruption pustuleuse, et une inflammation plus ou moins intense. Pris à l'intérieur en grande quantité à la fois, il agit comme un poison violent, et peut occasionner une phologose très-vive de l'estomac et de tout le canal intestinal, et même la mort; mais, administré à très-petites doses, il

agit sur l'estomac d'une manière spéciale; il produit des nausées d'abord, puis des vomissements. La pratique médicale tire un grand avantage de cette propriété évacuante. Le tartre stibié est le vomitif dont on se sert le plus souvent, et dont l'emploi est le plus sûr et le plus commode: pourvu qu'on en proportionne la dose à l'âge et à la force du sujet, à l'effet qu'on veut obtenir, et aux autres circonstances, il ne cause point de douleur à l'estomac. Depuis quelques années, on l'emploie dans un autre but. On a observé que si on continue l'usage de l'émétique à doses modérées et à de courts intervalles, par exemple, une ou deux heures, l'effet évacuant cesse, et l'estomac supporte le remède sans en être incommodé : on en peut donner de la sorte une assez grande quantité dans les vingt-quatre heures : il devient alors un résolutif puissant qu'on donne avec beaucoup de succès dans les phlegmasies de poitrine. On a été jusqu'à le regarder comme spécifique dans ces cas, lui attribuant une vertu antiphlogistique. Il produit, ainsi administré, de la transpiration, quelquefois des selles, souvent des urines plus abondantes; il favorise l'expectoration. S'il provoque des vomissements, c'est qu'il n'est pas toléré par l'estomac; on doit alors le suspendre ou l'abandonner tout-à-fait : il faut y renoncer également si la langue est sèche ou rouge, parce qu'il augmenterait l'irritation de l'estomac, de même que quand il produit des selles abondantes. Ce remède agit donc suivant les cas comme vomitif, comme purgatif, comme sudorifique, comme diurétique, comme expectorant, comme résolutif, puis enfin, à l'extérieur, comme révulsif. Doses: à l'intérieur, comme *vomitif*, de 1 à 4 grains

dans du petit lait ou de l'eau tiède: on donne cette dose en 2 ou 3 verres qu'on administre à demi-heure ou une heure d'intervalle: on peut se dispenser de donner le dernier verre si les premiers ont produit un effet suffisant. Pour de jeunes enfants, on fait dissoudre 1 à 2 grains de tartre stibié dans un verre d'eau tiède, et on donne cette solution par cuillerées à café ou cuillerées à bouche de quart-d'heure en quart-d'heure, jusqu'à ce que plusieurs vomissements aient eu lieu. Il est des cas où 2, 3, 4 grains suffisent à peine pour exciter l'estomac; quelquefois ils ne produisent aucun effet, ou bien ils agissent par les voies inférieures; cela s'observe dans les affections cérébrales graves, comme l'apoplexie, la commotion du cerveau: c'est qu'alors la sensibilité est engourdie; il faut, dans ces cas, augmenter avec prudence la dose du remède pour obtenir l'effet désiré. On donne quelquefois l'émétique comme *purgatif*; on en met alors 1/2 grain, 1 ou 2 grains dans une pinte d'une tisane rafraîchissante ou laxative, dans du petit lait, qu'on administre par verres dans la journée; c'est ce qu'on appelle donner l'*émétique en lavage*. Comme *expectorant*, on en met 1/2 grain ou 1 grain dans un looch qu'on donne par cuillerées; il ne fait point vomir de la sorte; il agit à la manière du kermès. Comme *résolutif*, dans les phlegmasies de poitrine, on en met de 6 à 20 grains progressivement dans des potions qu'on administre par cuillerées, à une ou deux heures d'intervalle; on le continue de la sorte pendant plusieurs jours, s'il passe bien, commençant par une dose modérée et augmentant chaque jour de quelques grains; puis on va en rétrogradant si on a obtenu

l'effet qu'on se proposait. On prépare en pharmacie, avec cette substance, un *vin émétique* qu'on donne comme vomitif, à dose de 1 à 2 onces, et comme diaphorétique, à celle de 1 à 4 gros.

A l'extérieur, l'émétique produit une éruption pustuleuse de nature inflammatoire, et qu'on provoque quelquefois dans le dessein d'opérer une révulsion à la peau. C'est ordinairement sous forme d'une pommade qu'on appelle *pommade stibiée* ou *d'Authenrieth,* qu'on l'emploie (Voyez plus loin la composition de cette pommade.) On remplit le même but et on produit le même effet en mettant 10 à 20 grains de tartre stibié sur le milieu d'un emplâtre de poix de Bourgogne, qu'on applique ensuite sur le point malade: le plus ordinairement c'est dans les affections chroniques de l'estomac que cette méthode est employée; alors on applique la pommade ou l'emplâtre sur l'épigastre.

Kermès minéral. Il a déjà été parlé de cette substance parmi les expectorants. Elle est rarement employée comme vomitive: son effet est moins prononcé que celui de l'émétique ; il en faut de 6 à 10 grains pour le produire.

Ipécacuanha. La racine de cet arbuste du Brésil jouit à un très-haut degré de la propriété d'exciter le vomissement. C'est un précieux médicament dont on retire de grands avantages dans plus d'une circonstance. Dans l'embarras muqueux des premières voies, on le préfère comme vomitif au précédent, parce qu'il est en même temps tonique. A petites doses, il agit sur les poumons et devient expectorant. On l'a préconisé comme spécifique dans la dyssenterie ; mais il ne

conviendrait pas s'il y avait inflammation évidente des intestins : ce n'est que vers la fin, lorsque les symptômes inflammatoires sont tout-à-fait tombés, ou dans certaines dyssenteries épidémiques accompagnées de symptômes d'adynamie, qu'il peut produire de bons effets. Dans les diarrhées entretenues par l'embarras des premières voies, il réussit bien, de même que dans les diarrhées adynamiques; dans ces dernières, c'est surtout l'ipécacuanha en infusion qu'on emploie avec plus de succès (on peut voir à l'article *Diarrhée*, la manière de préparer et d'administrer ce médicament dans ce cas). On donne encore l'ipécacuanha à doses fractionnées (à très-petites doses), pour relever le ton de l'estomac dans certaines circonstances où la lenteur des digestions, le dégoût pour les aliments paraissent être occasionnés par l'inertie de ce viscère; il serait nuisible au contraire si ces phénomènes tenaient à un état d'inflammation chronique. D'autres fois enfin, ce remède, ainsi que l'émétique, pousse à la peau, et agit comme sudorifique. Lorsqu'on l'administre dans l'intention de produire le vomissement, il arrive quelquefois qu'il manque son effet; il agit alors par le bas et devient purgatif.

Quand on l'emploie comme vomitif, on le donne en poudre à la dose de 15 à 25 et même 30 grains pour un adulte : quelquefois on l'unit au tartre stibié; alors on en met un peu moins, 12 à 15 grains avec 1 grain de ce sel. En tout cas, quelle que soit la dose, on la divise en deux prises; chacune est mise dans une tasse ou une demi-tasse d'eau tiède, et elles sont données à une demi-heure ou une heure l'une de l'autre. Pour les

enfants on varie de 4 à 10 grains, suivant l'âge et la force; on suspend le remède dans un sirop ou dans une potion que l'on donne par cuillerées à de courts intervalles. On se sert aussi pour eux du *sirop d'ipécacuanha*, ou d'une infusion légère de cette racine, qu'on donne par cuillerées. Quelques personnes préfèrent prendre l'ipécacuanha en pilules; alors on distribue la dose dans un nombre de pilules suffisant pour que celles-ci puissent être avalées commodément, et on les fait prendre une à une, ou deux à deux, de manière que le tout soit pris dans l'espace d'une heure, ou au plus une heure et demie. Pendant l'effet du remède, et ce précepte s'applique également à toutes les espèces de vomitifs, on fait boire au malade quelques tasses d'eau tiède non sucrée. Par ce moyen on favorise le vomissement, et on prévient les trop fortes contractions de l'estomac. Comme *expectorant*, on administre l'ipécacuanha à dose de 1 à 2 grains en poudre, ou dans des *pastilles*, ou bien en *sirop* dont on met depuis 2 jusqu'à 4 et 6 gros dans des potions. On le donne avec beaucoup de succès de la sorte dans les catarrhes anciens, dans la coqueluche, l'asthme, etc. La *poudre de Dower*, préparation dans laquelle entre l'ipécacuanha, est un puissant sudorifique; on la donne à dose de 5 à 20 grains qu'on divise en deux ou plusieurs prises distribuées dans la journée; elle est aussi expectorante et calmante; on la donne avec beaucoup de succès dans les catarrhes chroniques lorsqu'il y a engouement des bronches et toux fréquente. Comme *stomachique*, l'ipécacuanha se donne à la même dose que comme expectorant.

Il est deux autres moyens qu'on emploie quel-

quefois pour produire le vomissement lorsque l'on craint d'accroître l'irritation déjà développée dans l'estomac : ils consistent, l'un à titiller la luette avec les barbes d'une plume ; l'autre, à faire boire au malade une grande quantité d'eau tiède. Ces moyens sont mis en usage dans les cas d'empoisonnement par des substances âcres et irritantes, lorsqu'on est appelé dès le commencement.

PURGATIFS.

Si les vomitifs agissent en irritant l'estomac, les purgatifs produisent le même effet sur le canal intestinal; aussi, dans leur emploi, ne doit-on pas perdre de vue cette circonstance, afin d'éviter de les administrer lorsque les intestins et l'estomac (car leur action irritante se fait d'abord sentir à ce viscère) sont dans un état de phlogose manifeste.

Les purgatifs s'emploient comme *évacuants* et comme *révulsifs*. Comme *évacuants*, ils trouvent leur application dans l'embarras bilieux et muqueux des premières voies. Les symptômes de cet état sont exposés dans l'article *fièvre gastrique*. Souvent on les fait succéder aux vomitifs, pour achever de nettoyer les voies digestives, lorsque l'estomac a été débarrassé par le vomissement. D'autres fois on les emploie de prime abord; c'est lorsque l'indication d'évacuer étant évidente, l'embarras gastrique n'est pas assez prononcé pour décider à commencer par un émétique. Beaucoup de fièvres intermittentes tierces cèdent sans retour et sans aucun autre secours, à l'ad-

ministration d'un purgatif dans l'intervalle de deux accès. Les *fièvres bilieuses* et *pituiteuses* (voyez ces articles) nécessitent cette médication, lorsque le mouvement fébrile est tombé ou à peu près. Ce moyen réussit aussi bien que les vomitifs dans quelques diarrhées entretenues par les saburres des premières voies, ou du moins compliquées de cet état ; dans certaines dyssenteries indolentes. Toutefois, dans ces cas il faut être prudent, et ne pas s'exposer à exaspérer une inflammation que son faible degré pourrait facilement faire méconnaître. On doit au reste dans de telles conjonctures, faire choix des évacuants les plus doux.

Les purgatifs agissent souvent comme *révulsifs* par l'irritation qu'ils produisent sur les parois des intestins, et il est quelques cas où on les emploie à ce titre plutôt que dans l'intention de provoquer des évacuations. Ainsi dans quelques affections cérébrales graves, l'apoplexie ou le coup de sang, la commotion du cerveau, l'hydrocéphale aiguë, etc., l'action de ce genre de remède produit une diversion puissante qui est d'autant mieux indiquée, et par conséquent d'autant plus salutaire, qu'alors toutes les forces, toute la sensibilité se trouvent en quelque sorte réfugiées vers les parties supérieures, et qu'en les attirant vers le bas ou vers d'autres organes, on débarrasse d'autant le cerveau. Les purgatifs agissent dans ce cas d'une manière à-peu près analogue à celle des synapismes et des vésicatoires. Comme on ne peut pas toujours alors faire avaler au malade une dose de remède suffisante pour produire l'effet qu'on désire, on administre des lavements purgatifs, qui ont d'ailleurs un avantage, c'est que,

n'agissant que sur le point le plus éloigné du canal intestinal, la révulsion peut être plus décisive. Dans certaines péripneumonies où l'inflammation étant presque tombée, il est resté de l'engouement, de l'oppression, parce que la résolution est incomplète, dans les catarrhes pulmonaires où les mêmes phénomènes existent, dans l'asthme, un purgatif employé à propos peut produire une révulsion salutaire et décisive. A la suite des suppurations anciennes qui se tarissent, il est bon de donner un évacuant, non point pour remédier à un embarras humoral qui n'existe point, mais bien pour rompre l'habitude qu'avait contractée la nature de diriger les mouvements vers le point d'où venait la suppuration. Voilà pourquoi on conseille avec raison de purger les personnes qui suppriment d'anciens exutoires, ou qui font guérir un vieil ulcère.

L'action stimulante des purgatifs se fait souvent ressentir jusqu'au foie, et provoque l'écoulement de la bile dans les intestins; c'est ce qui explique les selles bilieuses abondantes qui ont lieu alors. On tire parti de cette circonstance dans l'ictère ou jaunisse; un purgatif administré, lorsqu'il n'y a plus de symptômes inflammatoires, ranime la sécrétion biliaire, et dégorge le foie. Enfin, ces remèdes sont extrêmement utiles dans les hydropisies, surtout dans celle du bas-ventre : ils favorisent la résorption du liquide épanché : après les diurétiques, ce sont les moyens les plus efficaces. Toutefois, ils seraient contre-indiqués s'il y avait des signes d'inflammation dans les premières voies.

Il n'est pas hors de propos de prémunir les personnes auxquelles nous nous adressons, contre

un préjugé, une routine assez généralement accréditée. On regarde comme une précaution indispensable de donner un purgatif dans la convalescence de toutes les maladies graves, et cela dans le but de chasser du corps ce qui aurait pu rester de *mauvais levain.* Cette pratique, non-seulement est inutile parce que le raisonnement sur laquelle on l'appuie est faux, les maladies n'ayant point leur source dans une humeur particulière répandue dans le corps; mais encore elle serait très-souvent nuisible en excitant dans les organes gastriques, à peine remis de l'état de maladie, une irritation dont le moindre inconvénient serait de rendre la convalescence très-pénible. Ce n'est pas à dire cependant que les purgatifs doivent être proscrits dans tous les cas à la suite des maladies : il en est même où nous les conseillons; par exemple, la petite vérole, qui consiste, comme on sait, dans l'inflammation, puis la suppuration, sous forme de pustules, de toute la surface de la peau. Il est possible qu'une partie du pus ait été absorbée et portée dans le torrent de la circulation; et ce qui le ferait croire, c'est la facilité avec laquelle surviennent les dépôts et autres maux extérieurs à la suite de cette maladie; il est prudent alors d'exciter de fortes évacuations alvines, qui deviennent en même-temps révulsives. Les praticiens expérimentés conseillent aussi de purger les enfants convalescents de la scarlatine et de la rougeole. Cette pratique a de l'avantage; dans la scarlatine, la peau conserve pendant long-temps une grande sensibilité qui n'est pas sans inconvénient, surtout dans le temps frais et humide; dans la rougeole, la membrane muqueuse pulmonaire reste

plus ou moins irritée pendant un certain temps; dans ces deux cas, l'action d'un purgatif produit une révulsion qui détruit l'habitude d'irritation contractée pendant la maladie.

Les purgatifs n'agissent pas tous avec la même force ; les uns n'évacuent que doucement et sans produire de perturbation ; les organes s'aperçoivent à peine de leur passage : les autres, au contraire, agissent vivement ; ils irritent fortement les intestins ; les selles qu'ils déterminent sont fréquentes et très-nombreuses, souvent accompagnées de coliques et quelquefois de ténesme : d'autres enfin purgent assez fortement, mais sans irriter d'une manière aussi prononcée ; ils ne laissent point, après leur effet, de fatigue comme les précédents. Ceux qui purgent légèrement portent le nom de *minoratifs*, et les plus doux celui de *laxatifs* : ceux qui purgent le plus violemment s'appellent *drastiques* : entre ces deux extrêmes sont les *cathartiques* qu'on emploie plus souvent que tous les autres. Au reste, les effets sur l'économie de ces trois ordres de purgatifs ne sont pas toujours tels qu'ils viennent d'être exposés ; ils dépendent aussi de la disposition particulière des sujets ; ainsi un remède qui évacue fortement une personne en causant des coliques et un trouble plus ou moins grand, est absolument sans effet chez une autre. On associe quelquefois des émétiques et des purgatifs pour produire un double effet ; cette combinaison porte le nom d'*éméto-cathartique*.

Huile de Ricin ou de *Palma-Christi*. On l'extrait d'une plante originaire de l'Inde et de l'Afrique, et cultivée dans le midi de la France.

On doit préférer celle qui est exprimée à froid ; elle est la plus douce, et purge ordinairement sans coliques. Celle qui est trop ancienne ou qui a été mal préparée est âcre et irrite vivement. Ce purgatif est très-usité ; on l'emploie quelquefois comme vermifuge. La dose, pour une grande personne, est de 1 à 2 onces : on la débat dans une tasse de thé à l'eau, ou de tilleul sucrée ; on diminue le dégoût qu'elle cause souvent en y ajoutant du sirop de limon ou du suc de citron ou d'orange ; ou bien encore on la suspend au moyen d'un jaune d'œuf qui en fait une émulsion qu'on édulcore convenablement. Quelques personnes sont dans l'usage de prendre ce remède dans un bouillon. Aux enfants on en donne depuis 1 gros jusqu'à 1 once. Quand on ne veut produire qu'un effet laxatif pour vaincre une constipation opiniâtre, on se contente de donner 1/2 once d'huile de Ricin dans un véhicule quelconque.

Crême de tartre (tartrate acidule de potasse). Il en est de deux sortes : la crême de tartre *ordinaire*, et la crême de tartre *soluble* : l'une et l'autre sont également employées : la seconde se dissout plus facilement. A petites doses, cette substance, dont la saveur est acide, ne purge pas, mais elle est rafraîchissante ; on en fait une sorte de limonade très-convenable dans la jaunisse, l'embarras gastrique, les fièvres ardentes, etc. Doses : comme tempérante, 2 gros à 1/2 once dans une pinte d'eau qu'on donne par verres dans la journée : comme laxative, de 2 gros à 1 once en solution, dans 5 à 6 onces d'un liquide quelconque, qu'on prend le matin en une fois ; ou 1/2 once à 1 once dans une

chopine, soit de bouillon aux herbes, soit d'une tisane de chiendent donnés par tasse.

Fleurs de pêcher. Elles purgent assez bien : on en fait infuser 2 à 6 gros dans un verre d'eau qu'on édulcore avec un sirop ou du sucre. On en prépare un *sirop* très-employé pour purger les enfants ; la dose est de 2 gros à 2 onces ; on l'unit souvent à l'huile de Ricin.

Manne. Suc épaissi fourni par un arbre qui croît en Calabre et en Sicile. On en distingue trois espèces : 1.° la *Manne en larmes* ou *Manne blanche*, qui est en grains ou en petites masses, d'une couleur blanche, d'une saveur sucrée et peu nauséabonde ; 2.° la *Manne en sorte* de couleur jaunâtre, d'une saveur moins douce, nauséabonde ; 3.° la *Manne grasse* qui est molle, gluante, d'une couleur brunâtre, d'une saveur désagréable, et mêlée de beaucoup d'impuretés. Les deux dernières purgent plus que la première ; mais leur goût les rend moins commodes à prendre. La manne est un purgatif très-doux qui convient aux enfants. Elle entre très-souvent dans les purgatifs composés, unie alors au séné et à quelque sel. On la donne souvent comme laxatif à la fin des catarrhes pulmonaires. Dose : 1/2 once à 2 onces 1/2.

Pruneaux. C'est plutôt un laxatif doux qu'un purgatif. On fait prendre de l'eau de pruneaux aux personnes qui sont constipées, et souvent ce moyen suffit pour produire quelques selles.

Tamarins. Fruits d'un arbre des pays chauds. Leur acidité les rend rafraîchissants ; une décoction légère de tamarins est une boisson très-

agréable et très-convenable dans les maladies accompagnées de fièvre et de chaleur. Une décoction plus forte est légèrement purgative. Les tamarins servent souvent, comme la manne, à composer des purgatifs. Doses : en décoction légère, comme tempérants, 1/2 once à 1 once dans une pinte d'eau ; en décoction, comme laxatifs, 1 à 2 onces dans une pinte d'eau. Dans les purgatifs composés on met 1/2 once à 1 once de tamarins ; on les joint à la manne, au séné, etc.

Casse. C'est la pulpe du fruit d'un arbre originaire de l'Egypte et de l'Inde. Elle est, comme les tamarins, rafraîchissante et laxative : cependant sa saveur est moins acide. Mêmes doses que les tamarins. On fait avec la pulpe de casse, la manne, l'huile d'amandes douces, le sirop de violettes et l'eau de fleur d'oranger, une espèce d'électuaire purgatif qu'on appelle *Marmelade de Tronchin.*

Mercuriale. Il a déjà été parlé de cette plante dans les émollients (page 211) ; elle est en même temps laxative, surtout le miel de mercuriale simple et composé qu'on emploie en lavement.

Rose pâle. Les pétales de cette fleur jouissent d'une propriété légèrement laxative ; on en prépare un sirop utile pour purger les enfants et les femmes délicates.

Miel. Cette substance, préparée en tisane, agit comme émolliente ; mais dissoute dans un peu d'eau, elle est laxative, et, comme telle, elle est utile administrée en lavement.

Magnésie non calcinée (sous carbonate de Magnésie, Magnésie anglaise). Elle est légère-

ment purgative. Dose : de 3 à 6 gros dans de l'eau sucrée.

Calomel, *Mercure doux* (Proto-chlorure de Mercure). Ce remède, dont il a été parlé dans le chapitre des *apéritifs* (page), est purgatif; on le donne à ce titre depuis 5 jusqu'à 15 grains.

Sel de Glauber (sulfate de soude). Purgatif doux que l'on associe souvent à la manne et au séné : à faibles doses, il ne purge pas; mais il devient diurétique, surtout quand on l'unit au sel de nitre. Doses : dans les purgatifs composés, de 2 à 4 gros; seul, 1 once à 1 once 1/2 dans une chopine de tisane de chiendent, ou d'infusion légère de chicorée sauvage, ou de petit lait qu'on donne par tasses; comme diurétique, on en donne de 1/2 gros à 1 gros 1/2, mêlé avec un tiers de sel de nitre dans une pinte d'eau ou d'infusion de pariétaire.

Sel d'Epsom (sulfate de magnésie). On l'appelle encore *sel de Sedlitz* ou *d'Egra*. Il a une saveur amère désagréable; sa vertu purgative est semblable à celle du précédent; on le donne à la même dose : mais il n'est pas diurétique.

Sel de Duobus, *Tartre vitriolé*, *Sel polychreste de Glazer* (sulfate de potasse). Purgatif comme les précédents, à dose de 4 gros à 1 once dans un véhicule quelconque. Il est préconisé comme anti-laiteux; on en donne à ce titre 1 gros pendant quatre à cinq jours, le matin, dans une ou deux tasses de petit lait ou d'infusion de canne de Provence.

Sel végétal, *Tartre soluble* (tartrate de potasse neutre). Cathartique doux : mêmes doses que le précédent.

Sel de Seignette, sel Polychreste de la Rochelle (tartrate de potasse et de soude). Même propriété, mêmes doses que le précédent.

Eaux minérales purgatives. Ces eaux, d'une saveur amère et salée, doivent leur propriété purgative à la présence du muriate de soude (sel marin), du muriate et du sulfate de magnésie. Administrées à petites doses, elles sont seulement excitantes ; mais prises en grande quantité, elles sont purgatives. Les principales sont celles de *Balaruc*, dans le département de l'Hérault, et celles de *Bourbonne-les-Bains*, dans le département de la Haute-Marne. On prépare une dissolution de sel de Sedlitz, à laquelle on donne le nom d'*eau de Sedlitz forte* : on met 1 once de ce sel dans une bouteille d'eau qu'on donne par verres dans la matinée, et qui purge assez bien. L'*eau de Sedlitz naturelle* se trouve en Bohême.

Séné. Petit arbuste d'Egypte. On emploie ses gousses, qui portent le nom de *follicules*, et ses feuilles, qui sont un peu plus actives que les follicules. C'est un bon purgatif qu'on donne rarement seul ; on l'associe ordinairement avec la manne et un sel purgatif. Dose : de 2 gros à 1/2 once en infusion, pour 6 onces d'eau. Les feuilles sont souvent données en lavement, à dose de 1/2 once à 1 once.

Nerprun. Arbrisseau indigène dont les fruits ou baies sont un bon purgatif. On en prépare un *sirop* dont on donne de 1/2 once à 1 once dans des potions, soit seul, soit, ce qui est plus ordinaire, uni à quelque autre purgatif.

Rhubarbe. La meilleure est celle de Chine : elle est à la fois tonique et purgative : comme

tonique, il en a été parlé précédemment, page 225. Quand on l'emploie comme purgative, on ne l'administre point seule; on l'associe à quelque autre purgatif. Elle convient surtout dans les cas où il y a faiblesse. On la donne, jointe à la manne, pour arrêter les dévoiements entretenus par les saburres des premières voies. On fait entrer de 2 à 4 gros de rhubarbe concassée dans les purgatifs. Le *sirop de chicorée composé* contient de la rhubarbe ; on en donne de 2 gros à 1 once.

Jalap. La racine de cette plante, prise à petites doses, est un bon purgatif; mais à fortes doses, elle produit des coliques et une vive irritation d'entrailles. Dose : en poudre, de 15 grains à 1/2 gros et plus. La *résine* de jalap est plus active; c'est un drastique ; on en donne, en pilules, de 5 grains à 12 ; on met une plus faible dose quand on la mêle à d'autres substances purgatives. On prépare un sirop de jalap qu'on donne surtout aux enfants, à dose de 2 gros à 1/2 once.

Scammonée d'Alep. Gomme-résine fournie par une plante de l'Asie. C'est un purgatif drastique qu'on emploie chez les personnes difficiles à évacuer, ou lorqu'on veut produire une forte révulsion vers les intestins. Pour la rendre moins active, on lui fait subir une préparation ; le résultat s'appelle *diagrède.* Doses : *scammonée*, de 6 à 15 grains en pilules; *diagrède*, de 10 à 20 grains, soit en pilules, soit mêlé à du sucre. La *poudre cornachine*, mélange de scammonée, de tartrate de potasse et d'oxide blanc d'antimoine, est purgative à la dose de 12 à 36 grains.

Aloès. Résine provenant de plusieurs plantes que l'on cultive à la Jamaïque. On connaît trois

espèces d'aloès; le plus employé est celui qu'on appelle *aloès succotrin*. A petites doses, il agit sur l'estomac comme un tonique amer; il réveille l'action de cet organe et favorise la digestion. A plus hautes doses, il devient plus purgatif énergique, et porte principalement son action sur le gros intestin qu'il irrite quelquefois au point d'y déterminer une véritable fluxion; aussi l'emploie-t-on souvent dans le but de provoquer les hémorrhoïdes. On le donne avec avantage dans les cas de constipation habituelle dépendante de l'atonie du canal intestinal, dans la jaunisse, la chlorose, les scrofules. Il ne conviendrait pas dans les cas où il y aurait des signes d'irritation, si, par exemple, la constipation était accompagnée de chaleur dans les entrailles, si la jaunisse était liée à une inflammation du foie encore existante. Il ne faudrait pas non plus le donner pendant les hémorrhoïdes. Il agit quelquefois comme emménagogue. Doses: en substance, comme tonique, de 1 à 3 grains; comme purgatif, de 10 à 24 grains en pilules, soit seul, soit uni à quelque autre purgatif, comme la racine de jalap. La teinture d'aloès se donne à dose de 12 à 24 gouttes. Les pilules argentées, qu'on débite sous le non de *pilules de Franck*, sont composées d'aloès; on en prend de 8 à 15 pour se purger; elles n'agissent ordinairement qu'après plusieurs heures. L'*opiat mésentérique*, dans lequel entre l'aloès, purge à la dose de 1/2 gros à 2 gros.

Gomme-gutte. Gomme-résine fournie par un arbre des Indes-Orientales. C'est un drastique très-énergique qui convient surtout dans les hydropisies atoniques. On la donne, en poudre, à dose de 2 à 6

grains, mis en pilules ou dissous dans une potion.

Coloquinte. La pulpe de ce fruit est un drastique violent, qui agit surtout sur l'estomac et le rectum : elle cause des coliques; aussi ne doit-on l'employer qu'avec beaucoup de réserve, et uniquement chez des sujets d'une constitution molle et peu irritable. On l'a quelquefois employée avec avantage dans des hydropisies passives, c'est-à-dire, entièrement exemptes d'irritation : toutefois, même dans ce cas, il faut se défier de ce purgatif. Doses : en poudre, 2 à 6 grains dans du miel ou une émulsion; *extrait de coloquinte*, 1 à 4 grains.

15.° EMMÉNAGOGUES.

On appelle ainsi les Médicaments qui ont la propriété de provoquer l'écoulement des règles. Il en est peu qui la possèdent d'une manière marquée; beaucoup de substances, désignées comme emménagogues, n'agissent dans ce sens que parce qu'elles sont excitantes ou toniques : les ferrugineux sont dans ce cas; on les emploie avec avantage chez les jeunes personnes atteintes de *chlorose* ou des *pâles couleurs*. Les préparations ferrugineuses ayant la propriété de donner plus de consistance et de couleur au sang, peuvent concourir avec efficacité à rétablir la menstruation qui est ordinairement supprimée dans ce cas.

Rue odorante. Arbuste qui croît dans le midi de la France. On emploie principalement ses feuilles : elles ont une odeur forte et désagréable; une saveur âcre, amère et chaude, et paraissent

agir assez fortement sur l'utérus. Doses : en poudre, de 10 grains à 2 scrupules : en *extrait*, de 10 grains à 1/2 gros.

Sabine. Arbuste de la même contrée que le précédent; ses feuilles ont la même propriété. En poudre, même dose que ci-dessus. *Extrait*, de même. On emploie quelquefois la poudre de sabine à l'extérieur, sur les ulcères fongueux.

Safran. Ce remède est fréquemment employé comme emménagogue ; mais il est beaucoup moins actif que les deux précédents; il est aussi stomachique. En *poudre*, de 6 grains à 1/2 gros; en *sirop*, de 2 gros à 1/2 once; en *infusion*, une petite pincée pour une tasse d'eau bouillante, deux ou trois fois le jour; en *teinture*, 1/2 à 2 gros. A l'extérieur, le safran s'emploie en collyres et en cataplasmes excitants.

Armoise. Plante de notre pays. Ses feuilles et sommités s'emploient comme emménagogues; en infusion, une pincée dans une tasse d'eau, deux ou trois fois le jour; en *sirop*, 1/2 once à 1 once. On peut se servir de ce dernier pour édulcorer l'infusion de safran.

Santoline. Plante du midi de la France. Ses sommités fleuries s'emploient en poudre, à dose de 24 à 36 grains; en infusion, comme l'armoise.

Gomme ammoniaque. Il en a déjà été question parmi les expectorants : elle est vantée comme emménagogue.

Fleurs de sel ammoniac martiales (hydrochlorate de fer et d'ammoniaque). Il a déjà été question de ce sel à l'article des toniques; on l'emploie quelquefois comme emménagogue : de 5 à 15 grains en pilules.

16.° ANTHELMINTIQUES ou VERMIFUGES.

On a préconisé un grand nombre de substances comme étant propres à expulser les vers renfermés dans les organes digestifs ; il s'en faut que toutes jouissent des propriétés qu'on a voulu leur attribuer. Nous n'allons citer que celles qui ont une action constatée par l'expérience. La plupart des vermifuges sont irritants ; ainsi on ne doit pas les employer quand les organes digestifs sont déjà irrités ou, du moins, on doit alors choisir les plus doux.

Mercure. Ce métal communique une propriété vermifuge à l'eau avec laquelle on l'a fait bouillir. On en met 1 livre dans 1 pinte d'eau, et on fait bouillir pendant une heure. On donne une, deux, trois tasses de cette décoction, par jour.

Mousse de Corse. Plante marine qui croît sur les côtes de l'île de Corse. C'est un vermifuge assez actif. En poudre, de 15 grains à 1 gros ; en infusion, de 1 à 4 gros dans 8 onces d'eau ou de lait, qu'on donne en 2 ou 3 prises. On en prépare une gelée dont on donne de 2 gros à 1 once.

Fougère mâle. On emploie la racine : en poudre, de 1/2 gros à 2 gros ; en décoction, 1/2 once à 1 once dans 1 ou 2 livres d'eau ; on la joint souvent à la précédente. Quand on veut aider son action, on donne un purgatif ; le mercure doux ou l'huile de Ricin doivent être préférés.

Semen-contra. Poudre de plantes qui croissent en Arabie : c'est un bon vermifuge souvent employé. On en donne de 20 grains à 1 gros,

soit suspendus dans un liquide quelconque, soit enveloppés dans du miel ; en infusion, de 1 à 4 gros dans 2 livres d'eau, qu'on donne par tasses.

Absynthe. Cette plante passe pour vermifuge, mais elle ne l'est qu'à un faible degré. Il faut en dire autant des fleurs de *camomille romaine.* On les donne en infusion, une pincée dans une tasse d'eau, une ou deux fois le jour.

Sanguenite ou *absynthe de mer.* Vermifuge d'un usage populaire. On en fait infuser une pincée dans une tasse d'eau ou de lait. On la donne encore en substance incorporée dans quelque aliment.

Coralline de Corse. Cette substance a peu d'action. On l'emploie comme la mousse de Corse.

La *santoline* indiquée plus haut dans les emménagogues, est aussi vantée comme authelmintique.

Grenadier. L'écorce fraîche de la racine de cet arbuste jouit d'une propriété toute spéciale pour expulser le tœnia ou vers solitaire; on en fait bouillir 2 onces dans une pinte d'eau qu'on laisse réduire à moitié. On donne cette quantité en trois fois (voyez l'article *vers intestinaux*, t. II.)

Huile de Ricin. Elle agit souvent comme vermifuge en même temps que comme purgative. On accroît son action sous le premier rapport en y joignant de l'éther ou de la liqueur d'Hoffmann; ainsi une potion dans laquelle on fait entrer 1 once ou 1 once 1/2 de cette huile avec 24 gouttes à 1/2 gros, même 1 gros d'éther, est un bon vermifuge : on la donne en trois ou quatre fois ; mais il faut pour cela que l'estomac et les intestins ne soient pas irrités.

17.° ABSORBANTS.

Ces Médicaments sont employés pour neutraliser (absorber) les acides ou aigreurs qui se développent dans l'estomac et dans les intestins. Ce genre d'affection est très-commun chez les enfants en bas âge : mais chez eux les acides sont dans les intestins plutôt que dans l'estomac ; ils occasionnent des coliques assez vives , de la diarrhée , et les matières rendues sont très-vertes. Chez les grandes personnes , les acides sont ordinairement dans l'estomac; ils occasionnent des rapports aigres, surtout pendant la digestion , des nausées et même des vomissements.

Magnésie calcinée. C'est le meilleur de tous les absorbants. On en donne aux enfants, suivant leur âge, de 1 à 6 grains qu'on partage en deux ou trois prises. Aux grandes personnes on en donne de 6 à 24 grains. On l'administre dans de l'eau ou un autre véhicule quelconque. Cette substance est précieuse dans les cas d'empoisonnement par les acides : on la donne alors à plus haute dose ; de 24 grains à 1 gros en plusieurs prises.

La *craie* , les *écailles d'huitres calcinées*, et les *yeux d'écrevisse* sont également des substances absorbantes qu'on peut employer avec beaucoup d'avantage dans les mêmes cas que la magnésie : on les donne délayées à dose de 15 à 36 grains.

18.° CARMINATIFS.

C'est le nom qu'on donne aux Médicaments

qui sont employés pour expulser les gaz ou flatuosités renfermées dans les voies digestives, où leur accumulation occasionne beaucoup de gène, et surtout de la douleur. Dans les inflammations de l'estomac, des intestins et du péritoine, il se forme des gaz ; mais il serait dangereux de chercher à en provoquer l'issue par l'emploi des carminatifs qui sont tous des remèdes excitants ; au reste, dans ces cas, la nature et l'intensité des accidents sont telles qu'il ne peut pas y avoir d'équivoque. On n'a recours à ces remèdes que pour les gaz (les vents) qui se développent sans fièvre, et sans même que la santé générale en souffre.

Presque toutes les graines des plantes qu'on appelle *ombellifères*, telles que l'*anis*, l'*aneth*, le *fenouil*, le *cumin*, la *coriandre*, le *carvi*, sont carminatives. On les donne en infusion ; une pincée dans une tasse d'eau qu'on répète au besoin. Les fleurs de *camomille romaine* ont la même propriété.

PREPARATIONS PHARMACEUTIQUES

OU OFFICINALES

LES PLUS USITÉES.

MÉDICAMENTS INTERNES.

EAUX DISTILLÉES.

Les eaux distillées n'ont pas toutes des propriétés bien marquées : il n'y a que celles qui sont préparées avec des plantes odorantes, et conte-

nant par conséquent des principes volatils plus ou moins actifs qu'on puisse regarder réellement comme des Médicaments; les autres diffèrent peu de l'eau distillée simple. Ces dernières ne servent guère que d'*excipient* pour composer les potions, juleps, etc., dont elles forment la plus grande partie, et, par conséquent, on peut les employer à larges doses sans inconvénient. Les eaux distillées aromatiques s'emploient à plus faibles doses, suivant leur activité; ce ne sont point de simples excipients, mais bien des Médicaments, dont quelques-uns même sont assez énergiques. Leurs propriétés sont analogues à celles des plantes qui servent à leur préparation.

EAUX DISTILLÉES AROMATIQUES.

Eau distillée de Laurier-Cerise.
— de Canelle.
— d'Armoise.
— de Rue.
— de Menthe poivrée.
— de Fleurs d'oranger.
— de Fenouil.
— d'Anis.
— de Véronique.
— de Camomille.
— de Tanaisie.
— de Roses.
— de Valériane.

EAUX DISTILLÉES PEU ODORANTES.

Eau distillée de Laitue.
— de Bourrache.

Eau distillée de Tilleul.
— de Chicorée.
— de Buglosse.
— de Chardon-bénit.
— de Pariétaire.
— de Plantain.
— de Raifort sauvage.
— de Beccabunga.
— de Tussilage.
— de Pourpier.

POUDRES COMPOSÉES.

Poudre de Dower. Elle contient de l'ipécacuanha, du sulfate de potasse, du nitrate de potasse, de l'opium et de la poudre de réglisse. L'ipécacuanha et l'opium y entrent chacun pour environ un seizième. C'est un sudorifique très-énergique; elle est en même temps expectorante et calmante. La dose est de 12 à 15 grains par jour, divisés en deux ou trois prises qu'on délaie à chaque fois dans de l'eau sucrée ou autre excipient.

Poudre tempérante de Stahl. Composée de nitrate de potasse, de sulfate de potasse et de cinabre. Elle est rafraîchissante et un peu sudorifique; elle convient dans l'ardeur d'urine; dans toutes les affections où il y a de l'agitation et une forte chaleur à la peau. La dose est de 6 à 24 grains dans le jour.

Poudre chalybée. Elle contient de la limaille de fer porphyrisée et mêlée à beaucoup de plantes aromatiques pulvérisées. Elle est tonique, excitante, emménagogue, stomachique. Dose, de 18 grains à 1 gros.

Sel de Guindre. C'est un mélange de 6 gros de sulfate de soude, 12 grains de sel de nitre et 1/2 grain d'émétique. On fait dissoudre le tout dans une pinte d'eau ou de bouillon aux herbes, qu'on prend par verres pour se purger.

Poudre cornachine ou *de tribus.* Mélange à parties égales de poudre de scammonée, de crême de tartre et d'antimoine diaphorétique lavé. Elle est purgative : on la donne à la dose de 12 à 36 grains.

EXTRAITS.

On donne ce nom à un principe médicamenteux retiré d'une substance végétale ou animale à l'aide d'un dissolvant convenable, et réduit par l'évaporation à une consistance le plus ordinairement molle, quelquefois solide. Quelques-uns sont peu actifs et servent seulement d'excipients pour composer des pilules : les autres ont des propriétés assez marquées et s'emploient à doses plus faibles. Leurs usages et leurs doses sont indiqués aux articles des substances dont ils proviennent.

Extrait de Réglisse.
— de Chicorée sauvage.
— de Pissenlit.
— de Bourrache.
— de Saponaire.
— de Fumeterre.
— de Trèfle d'eau.
— d'Aunée.
— de Cochléaria.
— de Douce-Amère.
— de Rue.

Extrait de Souci.
— de Genièvre.
— de Valériane.
— de Gentiane.
— de Chardon bénit.
— de Centaurée.
— de Quinquina mou.
— *Id.* sec.
— gommeux d'Opium.
— de Belladone.
— de Jusquiame.
— de Ciguë.
— de Laitue vireuse.
— de Laitue cultivée (thridace).
— de Ratanhia.
— de noix vomique.
— de Bile de bœuf.

Ces différents extraits s'emploient à des doses variées, suivant leurs propriétés et leur degré d'énergie. On peut voir dans la nomenclature des Médicaments simples, aux ariicles correspondants, la manière de les administrer, et les cas dans lesquels ils conviennent.

ROBS.

On appelle ainsi le suc épaissi de certains fruits; on en emploie principalement deux :

Rob de Sureau; sudorifique
— de Nerprun; purgatif.

ELECTUAIRES ET OPIATS.

Ces remèdes composés sont sous forme d'une pâte molle semblable à des confitures ; quelques-uns cependant sont un peu solides : les substances qui

les constituent sont liées au moyen du sucre ou du miel.

Conserve ou *électuaire de roses rouges.* C'est un mélange de roses rouges en poudre, d'eau distillée de roses pâles et de sucre en poudre. Elle est astringente; on s'en sert pour arrêter certains devoiements atoniques. Elle sert aussi d'excipient pour des pilules toniques ou astringentes.

Opiat mésentérique. Cet électuaire est composé de plusieurs substances purgatives et de limaille de fer porphyrisée; il est apéritif et purgatif. Il est vanté contre les obstructions de la rate et du foie, et contre le carreau. La dose est de 1/2 gros à 2 gros.

Conserve de tamarins. Elle est rafraîchissante et laxative. Dose: de 4 gros à 2 onces.

Conserve de casse. Mêmes propriétés et mêmes doses que la précédente.

Marmelade de Tronchin. C'est un électuaire purgatif composé de conserve de casse, de manne en larmes, de sirop de violettes, d'huile d'amandes douces et d'eau de fleurs d'oranger. Dose: de 2 gros à 1 once.

Electuaire diaphœnix. C'est un composé de substances purgatives et aromatiques. On ne l'emploie guère maintenant que dans le purgatif des peintres.

Conserve d'angélique. Elle est carminative et stomachique. Dose: de 1/2 gros à 1 gros.

Conserve d'aunée. Elle se prépare avec la poudre de racine d'aunée. Elle est amère et par

conséquent tonique et stomachique : de 1/2 gros à 1 gros 1/2.

Confection d'hyacinthe. C'est un mélange de substances aromatiques et d'absorbants. Elle est cordiale et excitante. Dose: de 1/2 gros à 2 gros.

Confection d'écorces d'orange. Bon stomachique, à dose de 2 à 6 gros.

Thériaque. C'est la plus compliquée de toutes les préparations pharmaceutiques ; et quoiqu'on ait beaucoup simplifié sa composition, il y entre encore actuellement environ 70 substances diverses; elle contient la valeur de 1/3 de grain d'extrait d'opium par gros. La thériaque est stomachique, tonique, sudorifique, calmante. Dose : de 1 scrupule à 1 gros en bols, ou dissoute dans du vin, ou une infusion aromatique.

Discordium. Autre préparation assez compliquée, mais cependant beaucoup moins que la précédente : elle contient un peu moins de 1/3 de grain d'extrait gommenx d'opium par gros. C'est un tonique très-usité dans les diarrhées indolentes. Mêmes doses que la thériaque, en bols ou dissoute dans une potion : on peut aussi en faire dissoudre 1 à 2 gros dans des lavements.

Conserve de cochléaria. Antiscorbutique. Dose : de 1 à 6 gros.

TABLETTES, PASTILLES, PATES PECTORALES

Tablettes d'althœa. Elles sont adoucissantes : on les donne dans les rhumes et toutes les irritations de poitrine.

Gomme sucrée. Même propriété que les précédentes : on la préfère souvent parce qu'elle fond plus facilement dans la bouche.

Pâte de guimauve. Même propriété que la gomme sucrée.

Pâte de jujubes. C'est une pâte pectorale très-usitée ; elle est un peu moins adoucissante que les préparations qui précèdent.

Pâte de lichen. Pâte béchique et un peu amère, qui convient surtout dans les catarrhes pulmonaires chroniques.

Pastilles d'ipécacuanha. Elles contiennent chacune 1/4 de grain d'ipécacuanha : elles sont expectorantes, et conviennent quand l'irritation de la poitrine est calmée, et qu'il est nécessaire d'exciter l'expectoration. Elles sont utiles aussi pour stimuler l'estomac et favoriser la digestion, pourvu qu'il n'y ait pas de signes d'irritation : 2 à 6 par jour.

Tablettes de kermès. Chacune contient 1/6 de grain de kermès : elles sont incisives et plus expectorantes que les précédentes ; elles font vomir les enfants. On en donne 2, 3 ou 4 par jour.

Tablettes anti-catarrhales de Tronchin. Elles contiennent du kermès et une petite quantité d'opium. On en prend 6 à 8 par jour.

Tablettes antimoniales de Kunkel. Elles contiennent du sulfure d'antimoine. On les a préconisées dans les affections cutanées, le rhumatisme, la goutte. De 4 à 10 par jour.

Tablettes de tolu. Elles sont balsamiques et conviennent dans les catarrhes chroniques avec épuisement. De 4 à 10 par jour.

Tablettes de calomel ou de *mercure doux*. Il y en a de deux degrés; les unes contiennent 1/2 grain, les autres 1 grain de calomel: elles sont laxatives. On en donne de 2 à 8 par jour.

Tablettes de magnésie. Elles contiennent chacune 2 grains de magnésie. Elles sont absorbantes. On en donne de 2 à 10 par jour.

Tablettes de soufre. Elles sont sudorifiques et dépuratives: de 6 à 12 et plus par jour.

Pastilles de menthe poivrée. Elles sont très-excitantes, et s'emploient rarement comme médicament, parce qu'elles irritent l'estomac.

Tablettes de Darcet ou *de Vichy*. On les appelle encore tablettes de *bi-carbonate de soude*. Elles sont apéritives, et stimulent l'appétit. On les emploie avec succès pour aider la digestion, lorsque toutefois il n'y a pas d'inflammation à l'estomac. Dose: 4 à 8 par jour.

Grains de cachou et *Tablettes de cachou*. Astringent utile dans les diarrhées chroniques. On en donne en poids de 24 grains à 1 gros 1/2 par jour.

COMPOSITIONS PILULAIRES.

On conserve dans les pharmacies des masses ou pâtes diversement composées et propres à être mises en pilules, dont le médecin, dans ses prescriptions, détermine le nombre et le poids. Les plus usitées sont les suivantes:

Pilules toniques de Bacher. Elles contiennent de l'ellébore et sont fortement purgatives. On les conseille dans l'hydropisie, les dartres, la gale;

elles ne conviennent pas quand il y a de l'irritation dans les voies digestives. On en donne le soir une du poids de 1 à 2 grains au plus, ou bien 2 à 4 de 1/2 grain.

Pilules angéliques. Entre autres substances, elles contiennent de l'aloès qui en forme le tiers. Les *grains de santé* du docteur Franck ont à peu près la même composition. Elles sont purgatives et provoquent les hémorrhoïdes. On en donne, comme toniques, 1, 2 ou 3 du poids de 2 grains, et, pour purger, de 6 à 12.

Pilules de Bontius. Elles contiennent de l'aloès et de la gomme-gutte. C'est un purgatif drastique. On les emploie dans les hydropisies: on fait des pilules de 2, 3 ou 4 grains, et on en donne la valeur de 10 à 24 grains.

Pilules bénites de Fuller. L'aloès, le séné, l'assa-fœtida, le safran, le sulfate de fer et diverses substances balsamiques, entrent dans leur composition. Elles sont antispasmodiques, laxatives; on les conseille dans l'hystérie. On en donne deux le matin, et autant le soir, de 4 grains chacune.

Pilules de Rufus. Elles contiennent de l'aloès qui en forme à peu près le tiers, de la myrrhe et du safran; elles sont stomachiques et purgatives. On en donne de 2 à 10 du poids de 4 grains chacune.

Pilules cochées mineures. L'aloès, la coloquinte et la scammonée qu'elles contiennent, les rendent très-purgatives: elles peuvent convenir dans l'hydropisie: la dose est de 6 à 36 grains, suivant l'effet qu'on veut obtenir.

Pilules hydragogues d'Helvétius. Elles contiennent de la gomme-gutte et du jalap. Elles sont préconisées contre l'hydropisie et les vers. Dose : de 6 à 12 grains.

Pilules balsamiques de Morton. Elles sont composées de poudre de Cloportes, de gomme ammoniaque, de safran, de benjoin, de baume de tolu, etc. Elles sont stimulantes, emménagogues, stomachiques, antispasmodiques : on en donne de 6 à 20 grains.

Pilules de Béloste. Composées de mercure, de scammonée, de jalap, etc. Elles sont purgatives, fondantes. On les donne dans les maladies de la peau, les scrofules. Dose : de 8 à 16 grains.

Pilules d'alun d'Hélvétius. Elles contiennent de l'alun et du sang-dragon. Elles sont astringentes : on les donne dans les hémorrhagies passives, à la dose de 6 grains à 1/2 gros.

Pilules anti-scrofuleuses. Elles contiennent de la scammonée, du sulfure noir de mercure, de l'antimoine diaphorétique et du savon médicinal. Leur nom indique leur usage. On fait des pilules de 4 grains, dont on donne de 2 à 6 par jour.

Pilules de Plummer. Elles sont composées de soufre doré d'antimoine, de calomel et d'extrait de fumeterre, à parties égales. On fait des pilules de 2 à 3 grains. Elles conviennent dans les affections cutanées chroniques, surtout les dartres. On en donne la valeur de 5 à 20 grains par jour, progressivement.

Pilules de cynoglosse. C'est un mélange de poudre et de suc de cynoglosse avec une certaine

quantité d'opium, de jusquiame et plusieurs substances balsamiques. Elles sont très-calmantes; on les conseille dans tous les cas où on veut procurer du sommeil ou apaiser des douleurs; une pilule de 4 grains contient environ 1/2 grain d'extrait gommeux d'opium.

SIROPS, MIELS COMPOSÉS.

La dose du plus grand nombre des sirops est à peu près indifférente ; on en met de 1 à 2 onces dans des potions pour les édulcorer; il n'y a que ceux qui sont actifs, comme les sirops calmants, toniques, purgatifs, etc., qu'on prescrit avec plus de réserve; leur dose est en général plus restreinte: on les donne depuis 1 gros jusqu'à 1 once et plus, suivant l'âge du sujet, et les effets qu'on veut obtenir. Rarement ces remèdes sont donnés purs et sans intermédiaires : presque toujours on les met dans des potions qu'on administre par cuillerées. Il en est, comme le sirop simple, les sirops adoucissants, rafraîchissants et pectoraux, dont on se sert pour édulcorer les boissons journalières du malade. Les sirops dépuratifs, comme le sirop sudorifique, le sirop antiscorbutique, celui de fumeterre, se prescrivent par 1/2 once ou 1 once matin et soir, dans une tasse d'une tisane appropriée.

Sirop simple ou *de sucre*. Il est adoucissant.
— *de gomme arabique ;* adoucissant et pectoral.
— *d'althœa* ou *de guimauve;* adoucisssant, mucilagineux.
— *de nénuphar* ou *nymphœa ;* rafraîchissant.

Sirop d'orgeat ou *d'amandes;* rafraîchissant.
— *de mou de veau;* pectoral, adoucissant: on le prend souvent pur, par cuillerées.
— *de limaçons;* mêmes propriétés.
— *de tussilage;* pectoral.
— *de violettes;* même propriété.
— *de capillaire;* même propriété.
— *d'érysimum;* béchique, légèrement expectorant.
— *de groseilles;* rafraîchissant, acidule.
— *de limons;* mêmes propriétés.
— *de vinaigre framboisé;* mêmes propriétés.
— *d'oranges;* mêmes propriétés.
— *de mûres;* mêmes propriétés; il sert aussi pour les gargarismes.
— *de coquelicot;* pectoral et légèrement calmant.
— *de pavot blanc;* calmant. Dose: de 2 gros à 1 once 1/2.
— *diacode* ou *d'opium;* calmant: il contient 1 grain d'opium par once.
— *d'acétate de morphine;* très-calmant. Dose: de 1 à 6 gros.
— *de karabé* ou *succin;* balsamique: il contient de l'opium. On l'administre dans les catarrhes chroniques pour apaiser la toux: de 2 gros à 1 once.
— *d'éther;* antispasmodique: on ne doit pas le donner dans un véhicule chaud.
— *de valériane;* antispasmodique.
— *de fleurs d'oranger;* antispasmodique.
— *de menthe poivrée;* antispasmodique, stimulant.

Sirop de serpolet; aromatique, expectorant; conseillé dans la coqueluche.
— *d'écorce d'orange ;* amer, légèrement tonique.
— *de quinquina;* amer, tonique, un peu fébrifuge.
— *de quinquina vineux;* mêmes propriétés; plus actif.
— *de sthœcas;* excitant, antispasmodique, emménagogue.
— *d'absynthe;* amer, stomachique.
— *d'armoise;* emménagogue, aromatique, excitant.
— *de tolu;* excitant, balsamique, expectorant.
— *de roses rouges;* astringent.
— *de cachou;* astringent.
— *d'écorce de grenade;* astringent.
— *de consoude;* légèrement astringent.
— *de coings;* légèrement astringent.
— *de ratanhia;* très-astringent. Dose: de 2 gros à 1/2 once.
— *magistral astringent;* très-astringent.
— *d'ipécacuanha;* vomitif pour les enfants; expectorant, apéritif.
— *de pommes composé;* légèrement purgatif, apéritif.
— *de roses pâles;* purgatif.
— *de chicorée composé;* purgatif, tonique.
— *de fleurs de pêcher;* purgatif.
— *de nerprun;* purgatif actif.
— *d'œillets;* légèrement purgatif, apéritif.
— *de choux rouges;* apéritif, dépuratif.
— *de fumeterre;* dépuratif, légèrement purgatif.

Sirop des cinq racines apéritives; diurétique.
— *de pointes d'asperges;* apéritif, un peu calmant.
— *sudorifique;* composé avec la salsepareille, la squine, le gaïac et le sassafras; utile dans les rhumatismes anciens, la goutte, les affections cutanées.
— *de cochléaria;* antiscorbutique.
— *antiscorbutique;* d'un goût désagréable: dose de 1 à 2 onces.
— *antiscorbutique de Portal;* un peu moins actif que le précedent.

Miel mercurial. Il est préparé avec le suc de mercuriale et le miel. C'est un laxatif qu'on n'emploie qu'en lavement, à dose de 1/2 once à 2 onces.

Miel mercurial composé ou *sirop de longue vie.* Outre le suc de mercuriale, il contient les sucs de bourrache et de buglosse, les racines de gentiane et d'iris digérées dans du vin blanc. Il est purgatif, et passe pour emménagogue: dose, de 2 gros à 1 once.

Miel scillitique. La scille y entre pour un sixième: il est expectorant. On le donne à dose de 1/2 gros à 2 gros.

Oxymel simple. C'est une espèce de sirop préparé avec le miel et le vinaigre. On s'en sert pour édulcorer les tisanes rafraîchissantes.

Oxymel scillitique. Oxymel préparé avec la scille. C'est un expectorant très-actif: on le met dans des potions depuis 1 gros jusqu'à 6 gros et une once.

VINS MÉDICINAUX.

Ces préparations, à l'exception des deux premières, le Laudanum de Sydenham, et celui de Rousseau, sont très-stimulantes; toutes contiennent des substances stimulantes; et, de plus, le véhicule qui sert à les composer est lui-même très-actif. Il s'en suit que les *vins médicinaux* ne conviennent point en général aux personnes nerveuses, ni à celles dont les organes digestifs sont accidentellement irrités. On ne doit surtout les donner aux enfants qu'avec réserve; il faut pour cela des motifs non équivoques, c'est-à-dire, une débilité manifeste, un grand épuisement, l'anasarque.

Laudanum liquide de Sydenham ou *vin d'opium.* Il contient, outre l'opium, du safran, de la canelle, des gérofles; le tout digéré dans du vin de Malaga; il est par conséquent un peu excitant. Vingt gouttes font environ un grain d'opium.

Gouttes de Rousseau. C'est un laudanum préparé avec l'opium, le miel et la levure de bière. Il est beaucoup plus actif que le précédent, et contient 1 grain d'opium par 8 gouttes. Il n'est point excitant, parce qu'il n'entre point de substances aromatiques dans sa composition.

Vin d'absynthe. Il est tonique, vermifuge, et excite l'appétit. La dose est de 2 à 4 onces le matin à jeun.

Vin aromatique. C'est une infusion dans le vin, des espèces aromatiques: il est excitant.

Vin diurétique amer. Il est préparé avec du quinquina, plusieurs substances aromatiques, des squammes de scille et des baies de genièvre digé-

rées dans du vin blanc. On l'emploie surtout dans l'anasarque et les hydropisies internes. Dose : de 2 à 4 onces.

Vin anti-hydropique de Fuller. Il entre dans sa composition des écorces de sureau, de winter; des squammes de scille ; des racines d'aunée, d'iris de Florence, d'ellébore noir, de jalap; de l'agaric blanc et du séné. Sa dose est la même que celle du précédent.

Vin scillitique. Il se prépare en faisant infuser des squammes de scille dans du vin d'Espagne : la dose est de 2 gros à 1 once.

Vin martial ou *chalybé.* Il se prépare avec de la limaille de fer, qu'on fait infuser dans du vin blanc. Il est tonique, apéritif, stomachique et emménagogue : la dose est de 1 à 3 onces le matin.

Vin émétique. Il contient de l'émétique en assez grande proportion : on l'emploie ordinairement *trouble.* On ne le prescrit qu'en lavement, dans la colique de plomb.

Vin de quinquina. Il est tonique et fébrifuge: on en donne 1 à 2 onces. Il y a un vin de quinquina préparé avec le vin de Malaga ; on lui donne le nom de *vin de Séguin;* il est plus tonique et plus fébrifuge que le vin de quinquina ordinaire.

Vin fébrifuge. C'est un vin de quinquina auquel sont ajoutées de la racine de gentiane, de l'écorce d'oranges amères, et des fleurs de camomille.

Vin antiscorbutique. Son nom indique ses propriétés ; son goût est désagréable : on en donne depuis 1/2 once jusqu'à 2 onces.

Bière antiscorbutique ou *sapinette*. Elle est préparée avec des plantes antiscorbutiques que l'on fait macérer dans de la bière : on en donne 2 à 3 onces, deux fois le jour.

TEINTURES, ELIXIRS.

Ce que nous avons dit des vins médicinaux doit s'appliquer encore plus aux Médicaments appelés Teintures, Elixirs, etc. Comme tous sont préparés avec l'acool rectifié, ou même avec l'éther qui est beaucoup plus actif, ils jouissent au plus haut degré de la propriété stimulante : ils excitent une forte chaleur dans l'estomac; aussi ne doit-on les employer qu'avec réserve, et jamais purs; leur dose est ordinairement peu élevée. Leur activité doit les faire presque entièrement bannir de la thérapeutique des enfants.

Teinture de belladone. Calmante. Dose : de 10 à 25 gouttes dans une potion.

Teinture de jusquiame. Mêmes propriétés, même doses.

Teinture d'assa-fœtida. Antispasmodique. Dose : de 15 gouttes à 1 gros 1/2, dans une potion.

Teinture éthérée d'assa-fœtida. Elle est plus active que la précédente : la dose est un peu moindre.

Teinture de castoréum. Excitante, antispasmodique : même dose.

Teinture éthérée de castoréum. Mêmes propriétés.

Teinture de musc. Puissant antispasmodique : de 15 gouttes à 1/2 gros.

Teinture de tolu. Excitante, expectorante : de 1/2 gros à 1 gros.

Teinture de benjoin. Mêmes propriétés : de 15 gouttes à 1 gros.

Teinture de digitale pourprée. Antispasmodique, diurétique, calmant les mouvements du cœur. Dose : de 5 à 30 gouttes et même davantage dans une potion : on n'en élève la quantité que progressivement.

Teinture éthérée de digitale pourprée. Plus active que la précédente.

Teinture de scille. Diurétique et expectorante ; elle agit assez vivement sur l'estomac et produit quelquefois des vomissements. Dose : de 10 gouttes à 1/2 gros.

Teinture de valériane. Antispasmodique : de 1/2 gros à 1 gros 1/2.

Teinture nervale de Bestuschef. Elle est composée de muriate de fer dissous par l'éther sulfurique : on la préconise comme antispasmodique. Dose : de 10 à 30 gouttes.

Teinture de noix vomique. C'est un remède très-actif, employé contre la paralysie : on en met de 5 à 20 gouttes dans une potion ; cependant elle est plus souvent employée à l'extérieur, en frictions.

Teinture de gentiane. Amère, stomachique. Dose : de 1 à 2 gros. Elle est souvent employée en gargarisme.

Teinture stomachique amère. Elle est préparée avec la racine de gentiane, l'écorce d'o-

ranges amères, le safran et la cochenille. Dose: 1 à 4 gros.

Teinture d'aunée. Amère, stomachique: 1 à 2 gros.

Teinture de quinquina. Elle est préparée avec le quinquina rouge. Dose: de 1/2 gros à 2 gros. On l'emploie souvent à l'extérieur comme stimulante.

Teinture de genièvre. Préparée avec les baies de genièvre: diurétique. Dose: de 1/2 gros à 1 gros.

Teinture de canelle. C'est une des plus excitantes de toutes les teintures: on l'emploie dans les cas de grande débilité. Dose: 1 à 4 gros et plus. On en fait aussi des frictions.

Teinture antiscorbutique. On la prépare avec la racine de raifort sauvage, la semence de moutarde noire, le muriate d'ammoniaque, et le cochléaria. On en donne de 1/2 gros à 2 gros dans une boisson quelconque.

Teinture purgative ou *eau-de-vie allemande.* Ce remède, préparé avec le jalap, la scammonée et le turbith, est extrêmement actif; il a beaucoup de rapport avec le trop fameux remède Leroy. On ne doit l'employer, comme purgatif, qu'avec les plus grandes précautions, et seulement chez les sujets peu irritables, d'une constitution molle. Dose: de 1/2 once à 1 once dans un liquide sucré.

Elixir carminatif de Sylvius. C'est une teinture dans la composition de laquelle entrent beaucoup de substances aromatiques: on l'emploie

dans les débilités de l'estomac, les flatuosités. Dose : 1 à 2 gros dans un liquide sucré.

Esprit volatil-aromatique-huileux de Sylvius. Il est sudorifique et excitant ; usité contre la paralysie : de 6 à 30 gouttes dans un véhicule approprié.

Elixir stomachique de Stoughton. Composé avec des substances aromatiques ; bon stomachique : de 15 gouttes à 2 gros.

Elixir de propriété. Composé d'aloès, de myrrhe et de safran ; stomachique : de 15 à 50 gouttes.

Elixir de longue vie. Stomachique, vermifuge légèrement purgatif. Dose : de 2 gros à 1 once, le matin à jeun ou un quart d'heure avant le repas.

Baume de vie d'Hoffmann. Composé de beaucoup de substances aromatiques ; excitant : 10 à 40 gouttes sur du sucre ou dans un liquide approprié. On l'emploie aussi à l'extérieur comme fortifiant.

Esprit ardent de cochléaria. Composé avec le cochléaria et le raifort : puissant antiscorbutique. A l'intérieur, on en donne de 18 gouttes à 1 gros dans un liquide approprié : on l'emploie aussi beaucoup en gargarisme.

Elixir anti-apoplectique de Rouen, ou *eau des Jacobins de Rouen.* C'est une teinture aromatique assez compliquée. Dose : de 1/2 gros à 2 gros.

Elixir anti-scrofuleux. Composé de gentiane et de carbonate d'ammoniaque. Dose : de 1 à 4 gros.

Teinture ou *élixir de Peyrilhe.* Anti-scrofuleux. Dose : de 2 gros à 2 onces.

Eau de mélisse spiritueuse. Elle est excitante, et agit assez vivement sur l'estomac : on en met quelquefois dans des potions à dose de 1 à 3 gros. Elle est plus usitée pour l'extérieur : il faut en dire autant de l'*eau de Cologne*; prise à l'intérieur, cette dernière fait quelquefois vomir.

Alcool thériacal. Il est préparé avec un grand nombre de substances aromatiques auxquelles on joint la thériaque : il est sudorifique et stomachique. Dose : de 1/2 gros à 4 gros.

Gouttes anodines anglaises. Elles contiennent de l'opium : on les emploie dans les affections nerveuses et notamment l'épilepsie et l'hystérie. Un gros contient un peu plus de 1 grain d'opium. Dose : de quelques gouttes à 1/2 gros et plus.

Elixir parégorique. Il est antispasmodique et calmant : on le préconise surtout dans l'asthme. Un gros de ce remède contient 1 grain d'opium. Dose : de 1/2 gros à 1 gros dans une potion.

Elixir vitriolique de Mynsicht. Il contient de l'acide sulfurique en assez grande proportion ; c'est un puissant antiseptique, qui convient dans les fièvres adynamiques avec prostration profonde. Dose : de 15 à 30 gouttes dans une potion. A l'extérieur, employé pur, il agit comme astringent et même comme caustique.

MÉDICAMENTS EXTERNES.

EAUX ET TEINTURES POUR L'USAGE EXTÉRIEUR.

Eau d'arquebusade ou *eau vulnéraire spiritueuse.* C'est une infusion de toutes les plantes aromatiques dans l'esprit-de-vin : au bout de deux jours on distille au bain-marie.

Eau-de-vie camphrée. Elle se prépare en faisant dissoudre 1 once de camphre dans 2 livres d'eau-de-vie à 22 degrés.

Alcool camphré. Cette préparation est plus active que la précédente : pour la faire, on se sert d'*esprit-de-vin* ou *alcool rectifié* à 36 degrés, dans 7 onces duquel on fait dissoudre 1 once de camphre.

Eau de Bonferme ou *essence céphalique de Bonferme.* Elle est composée de muscades, 4 gros; gérofles, 4 gros; canelle, 3 gros; fleurs de grenade, 3 gros; le tout infusé dans 8 onces d'alcool à 32 degrés, pendant huit jours, au bout desquels on filtre la liqueur.

Eau d'Alibour. Elle est composée de sulfate de zinc, sulfate de cuivre; de chaque, 1 gros; camphre broyé avec une petite quantité d'alcool, 10 grains; safran, 4 grains; eau, 4 onces. Lorsque la dissolution est opérée, on filtre au papier. Cette eau s'emploie contre les contusions, les vieux ulcères, et l'inflammation chronique des paupières.

Eau céleste pour les yeux. On la prépare avec sulfate de cuivre (vitriol bleu), 4 grains ; ammoniaque liquide, 32 gouttes ; eau distillée, 4 onces.

Eau divine ou *Collyre d'Helvétius.* Composé de sulfate de cuivre, 24 grains ; alun, 24 grains ; sel de nitre, 24 grains ; camphre, 1/2 grain ; eau pure, 8 onces. On l'emploie contre l'ophtalmie chronique et les vieux ulcères.

Eau de chaux. Pour la préparer, on prend quatre onces de chaux vive : on la met dans une terrine de grès ; on l'arrose légèrement avec de l'eau : lorsque ce liquide est absorbé, on en ajoute d'autre qui dissout peu à peu la chaux ; on en verse ainsi successivement 5 livres. Le liquide alors est blanc et prend le nom de *lait de chaux* : on le met dans une grande bouteille que l'on bouche ; on laisse reposer, et on jette cette première eau. On remplit la bouteille avec de nouvelle eau ; on agite et on laisse reposer. C'est cette seconde liqueur reposée qu'on conserve pour l'usage ; on l'appelle *eau de chaux seconde.* On l'emploie contre les brûlures : elle a été aussi conseillée à l'intérieur contre la phthisie pulmonaire.

Eau phagédénique. Elle est composée d'eau de chaux, 4 onces ; sublimé corrosif, 8 grains. Elle est trouble et d'une couleur jaune orangé. On l'emploie contre les ulcères scrofuleux.

Lotion de Barlow contre la teigne. On la prépare avec sulfure de soude sec, 3 onces ; savon blanc, 1 once 1/2 ; alcool à 32 degrés, 1 livre ; eau de chaux, 8 livres.

Collyre de Lanfranc. Il se prépare avec vin blanc, 8 onces ; eau de roses, 1 once 1/2 ; eau de

plantain, 1 once 1/2; sulfure d'arsenic jaune, un gros; verdet gris (sous acétate de cuivre), demi-gros; myrrhe, 1 scrupule; aloës, 1 scrupule. Cette préparation, improprement appelée *collyre*, est corrosive, et sert à toucher certains ulcères de la bouche. On peut l'employer aussi contre les vieux ulcères atoniques. On l'applique à l'aide d'un pinceau.

Baume du Commandeur. Il est composé de plusieurs substances balsamiques digérées dans l'esprit de vin. On l'emploie contre les contusions.

Baume de Fioraventi. Il a quelques rapports avec le précédent; il contient, outre un grand nombre de substances balsamiques et aromatiques, une assez forte proportion de térébenthine du mélèse. On l'emploie en frictions contre les douleurs rhumatismales, et les engorgements chroniques et indolents.

Teinture de cantharides. On la prépare en mettant 1 once de cantharides en poudre, dans huit onces d'eau-de-vie à 22 degrés. On l'emploie en frictions pour combattre des douleurs anciennes, dissoudre des engorgements chroniques indolents. On l'unit ordinairement au baume de Fioraventi.

HUILES COMPOSÉES, POMMADES, ONGUENTS.

Huile de camomille. On l'emploie en frictions sur le ventre dans le cas de météorisme. On l'applique ordinairement chaude.

Huile de millepertuis ou *d'Hypéricum.* On l'a vantée pour la cure des plaies. On la fait souvent entrer dans la composition de quelques pommades.

Huile camphrée. Elle se prépare en faisant dissoudre 1 once de camphre dans 7 onces d'huile d'amandes douces. Elle s'emploie en liniment dans des douleurs rhumatismales anciennes.

Huile de lis. On l'a préconisée contre les douleurs d'oreille.

Huile rosat. Elle se fait en mettant à infuser pendant quatre jours dans 1/2 livre d'huile d'olives, 2 onces de pétales de roses rouges qu'on a préalablement pilées dans un mortier. Elle a peu d'action, les roses ne fournissant que peu de principes à l'huile.

Baume tranquille. C'est un composé de plusieurs plantes narcotiques, et de quelques plantes aromatiques, que l'on fait macérer dans l'huile d'olives. On s'en sert pour les douleurs d'oreille, et les douleurs rhumatismales.

Baume de Laborde. Il est aromatique et très-vanté pour guérir les gerçures du sein : on l'emploie aussi contre les engelures, les entorses, et les douleurs rhumatismales.

Baume opodeldoch. C'est une espèce de savon en consistance de gelée, dans la composition duquel entrent le camphre et l'ammoniaque. On s'en sert contre les douleurs rhumatismales, les contusions.

Cérat. C'est un mélange de cire et d'huile. Celui qu'on nomme *cérat de Galien*, et qui est le plus ordinairement employé, contient un peu d'eau distillée, qu'on y incorpore en les agitant long-temps ensemble dans un mortier. Ce cérat

est très-adoucissant et rafraîchissant : on en fait un usage journalier dans le pansement des plaies.

Cérat de Goulard ou *de saturne.* C'est du cérat dans lequel on a incorporé de l'extrait de saturne : il est dessicatif; on l'emploie pour hâter la cicatrisation des plaies.

Onguent blanc de Rhasis. Mélange de cérat simple et de céruse. Il a la même propriété que le précédent.

Pommade de concombre. Elle est très-adoucissante et rafraîchissante.

Onguent populéum. C'est un onguent émollient et calmant, de couleur verte, qu'on emploie surtout pour apaiser la douleur des hémorroïdes.

Onguent rosat. Il est légèrement fortifiant; très-souvent employé pour les gerçures, les excoriations.

Onguent de laurier. Aromatique: on l'emploie pour quelques plaies indolentes.

Baume nerval. Espèce d'onguent très-aromatique, employé surtout en frictions pour donner de la force à des membres affaiblis.

Baume de Lucatel. Il contient, entre autres substances, du baume du Pérou et de la térébenthine. On l'emploie pour hâter la cicatrisation.

Baume de Chiron. Analogue au précédent.

Baume de Geneviève. Composition à peu près semblable.

Baume d'Arcœus. On l'emploie ordinairement pour ranimer la vie dans les chairs où elle menace de s'éteindre.

Onguent styrax. Onguent résineux et balsamique plus actif que le précédent, employé dans les cas de gangrène, pour hâter la chute des escarres.

Onguent de la Mère. C'est un composé de plusieurs substances grasses dans lesquelles est incorporée de la litharge. Il est d'un usage journalier dans le pansement des furoncles, des maux de doigts, etc. Comme il est un peu excitant, il ne conviendrait pas s'il y avait de l'inflammation ou une vive douleur.

Onguent basilicum ou *suppuratif.* Composé d'un mélange de substances résineuses et de graisse. On s'en sert pour favoriser la suppuration.

Pommade épispastique. On appelle ainsi la pommade dont on se sert pour entretenir la suppuration des exutoires, et qui contient des mouches cantharides. Il en est de deux sortes: celle dans laquelle sont incorporées les mouches en poudre; c'est la plus active; et celle dont on a enlevé les mouches par la filtration; on l'appelle *pommade épispastique de Caen.*

Pommade de sain-bois ou au *garou.* C'est une autre espèce de pommade épispastique dans laquelle, au lieu de mouches cantharides, entre le *sain-bois* ou *garou.* Cette pommade, plus douce que la précédente, s'emploie surtout chez les personnes irritables; elle a aussi l'avantage de n'exercer aucune action fâcheuse sur la vessie, effet que produisent assez souvent les mouches.

Pommade stibiée ou *d'Autenrieth.* C'est un

mélange de 1 gros de tartre stibié avec 4 à 6 gros de graisse de porc. Elle jouit de la propriété singulière, étant appliquée sur la peau, d'y provoquer l'éruption de boutons semblables à ceux de la variole. C'est ordinairement contre les douleurs chroniques de l'estomac qu'on l'emploie; on en met à peu près 1/2 gros ou 1 gros par chaque friction qu'on répète matin et soir jusqu'à ce que l'éruption se manifeste.

Pommade de Lyon. On la prépare en incorporant 1/2 gros d'oxide rouge de mercure porphyrisé dans 1 once d'onguent rosat. Elle est très-usitée contre l'inflammation chronique et l'ulcération des paupières.

Pommade de Desault. Elle contient de l'oxide rouge de mercure, de la tutie préparée, de l'alun calciné, de l'acétate de plomb, et du sublimé corrosif, le tout incorporé dans l'onguent rosat. Elle s'emploie dans les mêmes cas que la précédente.

Pommade d'hydriodate de potasse. Composée de 1 gros d'iodure de potasse, et 1 once de graisse récente. Elle est fondante; on l'emploie avec avantage contre les engorgements glanduleux.

Onguent mercuriel. On l'appelle encore *onguent napolitain* ou *gris.* Il se prépare en triturant du mercure pur avec de la graisse. C'est un bon fondant employé avec succès contre beaucoup d'engorgements chroniques. Il est utile aussi dans les affections cérébrales des enfants (voyez à l'article *Inflammation du cerveau et de ses dépendances, la manière de l'administrer dans ce cas*).

Il en a été aussi question parmi les Médicaments apéritifs.

Onguent citrin. On l'appelle ainsi à cause de sa couleur jaune; il contient une préparation mercurielle. On l'emploie contre les gales invétérées : 1 à 2 gros par friction, deux fois le jour.

Pommade oxygénée. Mélange de 2 onces d'acide nitrique avec 1 livre d'axonge. On l'emploie dans le même cas que le précédent.

Pommade soufrée. Composé de soufre sublimé, 1 once; axonge, 3 onces. Elle est d'un usage journalier contre la gale.

Pommade antipsorique. Composé de graisse récente, 4 onces; soufre lavé, 2 onces; alun pulvérisé, 1 gros; sel ammoniac, 1 gros. Même usage.

Caustique ammoniacal de Gondret. C'est un mélange de suif de mouton, d'huile d'amandes douces, et d'ammoniaque liquide en égales proportions. Cette espèce de pommade, appliquée sur la peau à l'aide d'un papier, et retenue en place par un bandage approprié, produit, au bout d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, une vésication semblable à celle qui est produite par les cantharides.

EMPLATRES.

Toutes ces préparations sont d'une consistance solide, et ne s'appliquent qu'étendues sur une toile, ou sur un morceau de peau. On appelle *sparadrap* des pièces de linge recouvertes d'une couche d'emplâtre, et qu'on coupe ensuite en pièces

plus ou moins grandes et arrondies, ou en lanières, suivant l'usage qu'on veut en faire.

Emplâtre de ciguë. Il contient de l'huile de ciguë et de la poudre de la même plante, incorporées avec des résines et de la cire. On l'applique comme calmant et fondant sur des tumeurs anciennes accompagnées de douleur.

Emplâtre de savon. Il est employé comme fondant.

Emplâtre de Vigo cum-mercurio. C'est un fondant beaucoup plus actif que le précédent.

Emplâtre de gomme ammoniaque. On l'emploie comme fondant et résolutif.

Emplâtre de céruse. Il est résolutif.

Emplâtre diapalme. Il contient du sulfate de zinc et est résolutif.

Emplâtre de Nuremberg. On l'emploie comme dessicatif dans les excoriations du sacrum, qui menacent de se terminer par gangrène.

Toile de mai. C'est un sparadrap préparé avec la cire blanche, la térébenthine et l'huile d'olives. On l'emploie dans les mêmes circonstances que le précédent.

Emplâtre de diachylon gommé. On l'applique sur des furoncles lorsque l'inflammation est tombée. Il ne s'emploie guère qu'en sparadrap.

Poix de Bourgogne. On en fait une espèce d'emplâtre qui a une propriété rubéfiante assez marquée; chez quelques personnes, elle va jusqu'à détacher l'épiderme, comme fait un vésica-

toire; mais le plus ordinairement elle produit une éruption de petits boutons. On s'en sert à titre de révulsif dans les douleurs rhumatismales, surtout celles qui ont leur siége aux parois de la poitrine. On l'applique étendue sur de la peau. Si on mêle la poix de Bourgogne avec un cinquième d'emplâtre vésicatoire, on augmente beaucoup son activité; elle devient alors vésicante.

Emplâtre céroëne. On l'appelle ainsi parce qu'il contient de la cire mêlée à beaucoup de substances résineuses et balsamiques. Il agit à peu près comme la poix de Bourgogne, et on l'emploie dans les mêmes cas.

Emplâtre épispastique ou *vésicatoire.* Il contient des mouches qui y entrent pour un quart. Il sert à faire les vésicatoires : on en étend sur un linge, ou mieux sur de la peau taillée à la grandeur convenue, et on le recouvre d'une couche de cantharides en poudre. On pourrait aussi l'employer seul, comme rubéfiant.

Emplâtre agglutinatif d'André de la Croix. C'est un très-bon agglutinatif qu'on emploie pour maintenir réunis les bords des plaies. On l'étend en sparadrap qu'on coupe en bandelettes. Il est une autre espèce d'emplâtre ayant la même propriété : on l'appelle *emplâtre résineux* ou *adhésif.*

PRESCRIPTIONS MAGISTRALES.

MODÈLES DE FORMULES.

TISANES ET AUTRES BOISSONS DES MALADES.

Dans cette catégorie sont comprises des prépa-

rations aqueuses que l'on donne à larges doses aux malades. Les unes servent de boissons habituelles, et sont administrées toute la journée à des intervalles plus ou moins courts : ce sont les *tisanes*. Les autres, quoique données à chaque fois en quantité assez notable, ne servent pas néanmoins, comme les tisanes, de boissons journalières ; mais elles sont administrées, indépendamment de ces dernières, dans un but plus spécial encore, parce que leur action est plus énergique. De ce nombre sont les *apozèmes*, les *décoctions* et *infusions* amères, aromatiques, etc. ; mais on n'y comprend point les remèdes liquides donnés en petites doses, et dont il sera question plus bas, sous le nom de *potions*.

Les boissons de la première espèce, ou *tisanes*, sont ordinairement abondantes, peu chargées de principes médicamenteux ; souvent même leur composition est presque indifférente, et elles ne sont utiles que par l'eau qu'elles contiennent. Leur usage spécial est d'apaiser la soif ou de modérer l'excitation générale. Cependant on les compose de telle sorte qu'elles puissent en même temps contribuer à remplir l'indication principale fournie par la maladie : ainsi les unes sont simplement ou rafraîchissantes ou émollientes ; et elles ont pour effet, en combattant la chaleur générale ou l'irritation, d'augmenter la fluidité du sang ; aussi les appelle-t-on encore *boissons délayantes* ; les autres favorisent la transpiration ; d'autres augmentent la sécrétion urinaire ; d'autres sont plus ou moins excitantes. Les tisanes rafraîchissantes ou délayantes, qui conviennent dans les circonstances où il y a beaucoup de soif et une chaleur générale très-marquée, doivent en

général être agréables au goût. On les administre en abondance, et ordinairement par verres ou tasses; mais quand le malade est très-altéré, on n'en donne guère qu'une demi-tasse à la fois, afin d'y revenir plus souvent, et de moins fatiguer l'estomac. Les boissons froides tempèrent mieux la soif que celles qui sont chaudes; mais si la nature de la maladie s'oppose à ce qu'elles soient données froides, on doit du moins les faire très-peu chauffer.

Les boissons de la seconde espèce sont administrées concurremment avec les tisanes, mais en moins grande quantité; on les donne par tasses ou demi-tasses, deux ou trois fois le jour. Elles ont une action bien plus directe et bien plus marquée sur la maladie; mais aussi leur goût est souvent désagréable, et elles ne pourraient pas servir à désaltérer.

Les boissons habituelles du malade doivent, autant que possible, être variées, afin de ne pas fatiguer le goût ni l'estomac. C'est pour cela que lorsque la soif est vive, on doit prescrire plus d'une tisane à la fois, parce qu'on les donne alternativement. Toutefois quand on doit donner en même temps quelque remède important, il faut avoir l'attention de ne pas surcharger le malade de boissons.

Ces remèdes se préparent ou par *décoction*, ou par *infusion*, ou par *macération*. La *décoction* consiste à faire bouillir plus ou moins de temps dans l'eau les substances employées : tantôt l'ébullition est prolongée, et on fait réduire le liquide d'un quart, d'un tiers et même de la moitié; ce n'est que par ce moyen que l'eau se charge des principes médicamenteux ; beaucoup de racines,

d'écorces, de bois se font bouillir de la sorte : tantôt l'ébullition se borne à quelques minutes. L'*infusion* se fait en versant seulement l'eau bouillante sur les substances médicamenteuses, et en couvrant le vase dans la crainte que l'évaporation n'entraîne les principes volatils. On *décante* (on tire au clair) au bout de quelques minutes. Ce procédé s'emploie particulièrement pour les substances odorantes, telles que les plantes aromatiques. On l'emploie cependant quelquefois pour des médicaments qui ne contiennent point de principes volatifs; mais alors, le plus ordinairement, on prolonge l'infusion jusqu'à ce que le liquide se soit refroidi. On prépare assez souvent de la sorte une infusion de quinquina, qui est très-fébrifuge. Enfin la *macération*, qu'on appelle encore *digestion*, consiste à laisser les remèdes dans l'eau froide pendant plusieurs heures; au bout de ce temps, on passe le liquide, ou mieux on le filtre au papier, pour qu'il soit plus clair. Cette préparation est souvent beaucoup plus active que les deux précédentes : une macération de quinquina est plus fébrifuge qu'une décoction, même prolongée. Il n'y a guère que les substances amères qu'on traite de la sorte.

1. TISANE COMMUNE.

Racine de chiendent,	1 once.
Orge ordinaire,	1/2 once.
Racine de réglisse effilée,	2 à 3 gros.
Eau commune,	une pinte.

Il faut avoir soin de bien nettoyer la racine de chiendent et de la contondre; puis on l'échaude

ainsi que l'orge pour enlever un principe âcre qu'elles contiennent, et on les fait bouillir dans la quantité d'eau désignée. Cette boisson est très-rafraîchissante. Il est des personnes qui n'aiment pas le goût de réglisse; alors on supprime cette racine, et on édulcore la tisane avec du sucre, ou un sirop adoucissant quelconque; celui de groseilles ou un autre sirop acide ajouterait encore à la propriété rafraîchissante.

2. TISANE ÉMOLLIENTE.

Racine d'althæa,	1/2 once à 1 once.
Orge perlé,	1/2 once.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir.

Pour faire une tisane adoucissante, et en même temps rafraîchissante, on peut joindre à la racine d'althæa, le chiendent et l'orge ordinaire.

3. TISANE DE GOMME.

Gomme arabique,	1 once.
Eau commune,	une pinte.

Faites dissoudre.

On peut encore ajouter la gomme aux deux tisanes précédentes; alors on n'en met que 1/2 once, et même 2 gros.

4. TISANE PECTORALE.

Fleurs ou espèces pectorales,	2 à 3 gros.
Eau bouillante,	une pinte.

Laissez infuser.
Elle est adoucissante.

5. AUTRE.

Dattes, Jujubes	de chaque,	1 once.
Gomme arabique,		1/2 once.
Eau,		une pinte.

Faites bouillir et passez.

6. AUTRE.

Fleurs pectorales,	2 gros.
Capillaire de Montpellier,	1 à 2 gros.
Gomme arabique,	2 à 3 gros.
Eau,	une pinte.

Faites d'abord dissoudre la gomme par l'ébullition, puis faites infuser les fleurs pectorales et le capillaire.

7. LIMONADE.

On donne ce nom à une boisson acide qu'on prépare de diverses manières. La limonade au citron se prépare en coupant un citron par rouelles, et en versant dessus une chopine ou une chopine et demie d'eau bouillante. Quand on veut la faire plus légère, on ne fait qu'exprimer le suc du citron, ou bien on y ajoute seulement l'épiderme ou première peau qui contient l'huile essentielle; puis on édulcore convenablement. On prépare de même la limonade d'orange ou *orangeade*. Cette boisson faite ainsi à l'eau

bouillante prend le nom de *limonade cuite*. On fait encore des limonades très-agréables en débattant dans de l'eau de la gelée de groseilles, ou en édulcorant de l'eau avec du sirop de groseilles, du sirop de vinaigre, ou bien en versant sur des groseilles écrasées de l'eau froide ou bouillante; on passe ensuite, et on sucre convenablement. Enfin, on en prépare avec quelques acides particuliers; ainsi, on fait dissoudre de 12 à 36 grains d'*acide tartarique* dans une pinte d'eau, et on y ajoute du sucre ou du sirop; 1/2 once à 1 once de *crême de tartre soluble* dissoute dans une pinte d'eau bouillante, fait une boisson laxative et acidule; en mettant de 18 à 24 gouttes d'*acide sulfurique* dans une pinte d'eau, on fait ce qu'on appelle *limonade minérale*, donnée avec avantage dans les fièvres adynamiques graves, dans le scorbut, etc.

8. ÉMULSION SIMPLE OU LAIT D'AMANDES.

Amandes douces pelées,	1/2 once à 1 once.
Amandes amères,	1 gros.

Pilez-les dans un mortier de marbre en ajoutant une très-petite quantité d'eau, de manière à en former une pâte bien liée; versez ensuite peu à peu une chopine à une chopine et demie d'eau chaude, en mêlant à mesure; édulcorez avec 1 once ou 1 once 1/2 de sucre ou de sirop, et passez à travers un linge fin. On peut aromatiser avec un peu d'eau de fleurs d'oranger.

Cette boisson est très-rafraîchissante; on l'emploie quand il y a une soif ardente : elle est très-convenable aussi dans les ardeurs d'urine;

dans ce cas on y ajoute avec avantage de 24 grains à 1/2 gros de sel de nitre.

9. TISANE DE GRAINE DE LIN.

Graine de lin enfermée dans un nouet,	2 gros à 1/2 once.
Eau,	une pinte.

Faites bouillir et édulcorez convenablement.

On peut ajouter à la graine de lin, de la racine d'althæa, du chiendent, de la gomme, etc. Cette tisane est adoucissante, elle convient surtout dans l'ardeur d'urine.

10. TISANE DE RIZ.

Riz mondé,	1/2 once.
Eau commune,	une pinte et demie.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

Cette tisane, qu'on donne dans les diarrhées, s'édulcore avec le sirop de gomme; ou bien en la préparant on ajoute de la gomme au riz. Pour la rendre plus mucilagineuse, on peut y faire entrer de 2 à 4 gros de racine d'althæa, et si la diarrhée est accompagnée de coliques, l'addition d'une demi-tête de pavot rend la boisson plus calmante.

11. DÉCOCTION BLANCHE.

Corne de cerf rapée et porphyrisée,	2 à 6 gros.
Mie de pain blanc,	2 onces.

Faites bouillir dans

Eau,	une pinte.

Passez et ajoutez

Sucre,	1 à 2 onces.

On y ajoute quelquefois 1/2 once d'eau de fleur d'oranger, ou d'eau distillée de canelle. On peut aussi joindre une cuillerée de riz à la corne de cerf et à la mie de pain. Utile dans les diarrhées rebelles, à dose de trois à quatre tasses par jour.

12. TISANE ASTRINGENTE.

Riz mondé,	1/2 once.
Cachou concassé,	1/2 once.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir légèrement, passez et édulcorez avec du sucre, ou mieux avec du sirop de coing ou de consoude.

13. AUTRE.

Racine de bistorte Racine de consoude Ecorce de grenade	de chaque, 1 gros.

Faites bouillir dans

Eau,	une pinte.

14. INFUSION ASTRINGENTE.

Roses de Provins,	1/2 once.
Eau bouillante,	une chopine.

Laissez infuser quelques minutes, puis tirez au clair et édulcorez.

Ces boissons astringentes conviennent dans les diarrhées chroniques et indolentes, dans les hémorrhagies passives.

15. TISANE DIURÉTIQUE.

Racine de fraisier
Racine de pissenlit } de chaque, 2 à 3 gros.
Racine de chiendent

Faites bouillir dans

Eau commune, une pinte.

On peut ajouter à cette décoction :

Sel de nitre. 24 à 30 grains.

16. AUTRE.

Racine de persil, 1/2 once.
Graine de carotte sauvage, 1 gros 1/2.

Faites bouillir dans

Eau commune, une pinte.

Sur la fin ajoutez :

Pariétaire, 2 gros.

Laissez infuser et passez ; ajoutez ensuite :

Sel de nitre, 1/2 gros.

Edulcorez convenablement.

17. AUTRE.

Baies de genièvre concassées, 2 gros.
Pariétaire, 2 à 3 gros.

Versez dessus :

Eau bouillante, une pinte.

18. TISANE APÉRITIVE.

Racines d'asperge
— d'ache } de chaque, 2 gros.
— d'oseille

Faites bouillir dans

Eau commune,	une pinte.

Passez et ajoutez :

Terre foliée de tartre,	1/2 gros à 2 gros

19. APOZÈME APÉRITIF.

Feuilles de chicorée sauvage — de pissenlit — de sang-dragon	de chaque, une bonne pincée.
Eau bouillante,	trois verres.

Laissez infuser, passez et ajoutez :

Terre foliée de tartre,	1 gros.

A prendre en deux ou trois doses.

20. TISANE SUDORIFIQUE.

Bois de gaïac rapé Racine de salsepareille hachée Squine coupée par tranches	de chaque, 1 once.
Eau commune,	deux pintes.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié ; à la fin de la décoction, ajoutez :

Sassafras rapé,	1/2 once.

Laissez infuser pendant une heure et passez ; édulcorez avec du sucre, ou mieux le sirop sudorifique.

Cette tisane convient dans la goutte, les maladies chroniques de la peau, le rhumatisme, etc.

21. AUTRE.

Racines sèches de bardane,	1 once.
Orge commune,	1/2 once.

Semences de fenouil, 3 gros.
Eau commune, 2 livres 1/2.

Faites bouillir et réduire à 2 livres ; passez et ajoutez :

Sirop sudorifique, 2 onces.

22. TISANE SUDORIFIQUE LAXATIVE.

Rhubarbe concassée, 2 gros.

Faites bouillir dans

Tisane sudorifique précédente, une pinte.

A la fin ajoutez :

Follicules de séné, 2 à 4 gros.

Laissez infuser et passez.

23. INFUSION SUDORIFIQUE.

Fleurs de sureau, 1 once.
Fleurs de tilleul, 2 gros.
Eau bouillante, une chopine.

Faites prendre chaude en trois ou quatre doses sucrées convenablement.

24. AUTRE.

Fleurs de tilleul }
Fleurs de coquelicot } de chaque, une pincée.

Faites infuser dans une tasse d'eau bouillante, et donnez aussi chaud que possible : on peut renouveler deux ou trois fois cette dose, suivant le besoin.

25. TISANE DÉPURATIVE.

Racine de patience nettoyée, 1 once.

Racine de bardane,	1 once.
Fumeterre,	une poignée.
Eau,	une pinte et demie.

Faites bouillir en réduisant à une pinte ; passez et édulcorez avec sirop simple ou celui des cinq racines.

26. AUTRE.

Tiges de douce-amère,	1 once.
Feuilles de saponaire,	1/2 once.
Eau commune,	une chopine.

Faites bouillir.

Deux ou trois tasses par jour.

27. AUTRE.

Sommités de houblon,	1/2 once.
Fleurs de pensée sauvage,	2 à 3 gros.
Eau bouillante,	une chopine.

28. TISANE ANTISCORBUTIQUE.

Racine de patience, — de bardane, — d'oseille	de chaque, 1 once.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir et versez la décoction bouillante sur :

Racine fraîche de raifort sauvage	1 once.

Passez et édulcorez avec sirop de fumeterre ou sirop antiscorbutique ou simplement avec du sucre.

29. APOZÈME ANTISCORBUTIQUE.

Racine de patience — de bardane — de raifort sauvage	de chaque, 2 gros.
Eau commune,	une chopine.

Faites bouillir pendant 20 minutes, puis ajoutez :

Feuilles de cochléaria — de trèfle d'eau — de cresson de fontaine	de chaq., 1 gros 1/2.

Laissez seulement infuser et passez.

Donnez en trois ou quatre doses.

30. AUTRE.

Sommités de petit chêne — de petite centaurée	de chaque, une pincée.
Bourgeons de sapin,	1 once.
Eau commune,	une chopine.

Faites bouillir légèrement; passez et ajoutez :

Esprit ardent de cochléaria,	1 gros.

31. TISANE AMÈRE.

Sommités de petite centaurée,	une forte pincée.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir légèrement, sur la fin, ajoutez :

Sommités d'absynthe,	une pincée.
Racine de gentiane,	2 gros.

Laissez infuser une demi-heure et passez.

35. APOZÈME AMER.

Feuilles de pêcher Feuilles de chicorée sauvage Sommités de petite centaurée	de chaque, une bonne pincée.

Versez sur le tout une chopine d'eau bouillante.

Donnez-en trois ou quatre doses, sans ajouter de sucre ni de sirop.

33. AUTRE.

Sommités de petite centaurée Feuilles de pêcher	de chaque, une pincée.
La moitié d'une écorce d'orange,	
Fleurs de camomille,	une pincée.

Versez une chopine d'eau bouillante.

34. APOZÈME AMER ET FÉBRIFUGE.

Au précédent ajoutez 1 once de quinquina jaune en poudre; après avoir versé l'eau bouillante, laissez-la refroidir sur les substances, puis passez.

Donnez-en trois ou quatre doses dans l'intervalle des accès.

35. DÉCOCTION DE QUINQUINA.

Quinquina jaune concassé,	1 once.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir pendant 5 minutes, sur la fin, ajoutez :

Sel ammoniac,	20 grains,

Passez. Cette décoction est fébrifuge: on la donne par verres dans l'intervalle des accès.

36. DÉCOCTION DE QUINQUINA ACIDULÉE.

Quinquina rouge concassé,	1 once.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir légèrement et laissez refroidir, alors passez et ajoutez :

Acide sulfurique,	15 à 18 gouttes.

Cette boisson est tonique et anti-sceptique; on la donne par demi-tasses dans les fièvres adynamiques graves, lorsque la prostration est profonde.

37. INFUSION TONIQUE ET STIMULANTE.

Racine de polygala — de serpentaire de Virginie	de chaque, 2 gros.
Eau bouillante,	une chopine.

Laissez infuser.

Dans les mêmes cas que le remède précédent.

38. INFUSION AROMATIQUE.

Sommités de menthe poivrée Feuilles de mélisse	de chaque, 1 gros.

Faites infuser dans

Eau bouillante,	une chopine.

Tirez au clair et édulcorez avec

Sirop de capillaire,	1 once.

Boisson stimulante et un peu sudorifique.

39. EAU DE BOULE, OU TISANE FERRUGINEUSE.

Tartrate de fer (boule de mars),	1 gros.
Eau bouillante,	une chopine.

Cette boison est tonique; elle convient à la suite des grandes hémorrhagies, dans la chlorose, les fleurs blanches avec faiblesse, les diarrhées chroniques indolentes.

40. TISANE D'ANGÉLIQUE.

Racine d'angélique,	1 gros.
Faites infuser dans	
Eau bouillante,	une chopine.
Passez et ajoutez	
Alcool,	1/2 once.
Sirop simple,	1 once.

Elle est stomachique et stimulante.

41. TISANE LAXATIVE OU EAU DE TAMARINS.

Pulpe de tamarins,	1 once 1/2.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir pendant un quart d'heure, dans un vase de terre vernissé, passez et ajoutez:

Sirop de capillaire,	1 once.

Cette tisane est laxative, et en même temps rafraîchissante à cause de sa saveur un peu acide.

42. EAU DE CASSE ÉMÉTISÉE (*cùm granis*).

Pulpe de casse,	2 onces.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir comme les tamarins, passez et ajoutez :

Tartre stibié, 3 grains.

Cette boisson est usitée dans la colique de plomb : elle est purgative; on la donne par verres.

43. TISANE ROYALE.

Pulpe de tamarins,	2 onces.
Follicules de séné Sel de Glauber	de chaque, 1/2 once.
Semences d'anis — de coriandre Cerfeuil Pimprenelle	de chaque, une pincée.

Versez sur le tout

Eau bouillante, une pinte.

Laissez infuser en agitant de temps en temps, puis passez.

Cette tisane purge doucement; on la prend dans une matinée par verres.

44. PETIT LAIT DE WEISSE.

Follicules de séné Sel d'epsom	de chaque, 1/2 once.
Fleurs de sureau Sommités d'hypéricum — de caille-lait	de chaque, 1 gros.
Petit lait clarifié,	1 livre.

Faites infuser à feu doux pendant douze heures passez.

Cette préparation est purgative : elle se prend en deux doses, à une heure d'intervalle.

45. APOZÈME PURGATIF.

Feuilles de chicorée sauvage	de chaque, 1 once.
— de pissenlit	
— de pariétaire	
Sel de Glauber,	1/2 once.
Séné mondé,	3 gros.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir pendant un quart d'heure; passez et ajoutez :

Sirop de chicorée,	2 onces.

Deux à trois verres le matin.

46. APOZÈME FÉBRIFUGE ET PURGATIF.

Quinquina jaune concassé,	1 once.
Eau,	1 livre 1/2.

Faites bouillir et réduisez à une livre : ajoutez vers la fin :

Séné mondé,	2 gros.

Passez et ajoutez :

Sel végétal (tartrate de potasse neutre),	2 scrupules.
Sel de Glauber,	2 gros.
Sirop de fleurs de pêcher,	1 once.

On donne cette boisson en deux ou trois doses à jeun.

47. APOZÈME MINORATIF.

Feuilles fraîches de bourrache	de chaque, 2 onces.
— — de buglosse	
— — de chicorée	

Eau bouillante, une pinte.

Laissez infuser pendant une heure; puis passez et ajoutez :

Sel de Glauber, 2 gros.
Sirop de violettes, 1 once.

Cet apozème purge doucement et sans coliques; on le prend par verres d'heure en heure.

48. TISANE EMMÉNAGOGUE ET FORTIFIANTE.

Limaille de fer, 1/2 once.
Quinquina rouge concassé, 1 once 1/2.

Faites infuser pendant douze heures dans une pinte d'eau froide; filtrez au papier.

Cette boisson se donne par petites tasses deux ou trois fois le jour dans la suppression des règles avec débilité générale; dans la chlorose.

49. INFUSION EMMÉNAGOGUE.

Feuilles d'armoise, une bonne pincée.
Safran, une petite pincée.

Faites infusez dans

Eau bouillante, trois tasses.

Passez et édulcorez avec sirop d'armoise.

50. TISANE EMMÉNAGOGUE.

Sommités d'armoise
— de matricaire
— de mélisse
— de marrube

} de chaque, une pincée.

Sommités de rhue — de sabine — d'absynthe Fleurs de souci	de chaque, une pincée.	
Eau bouillante,	une pinte.	

Laissez infuser et passez.

Donnez trois ou quatre tasses convenablement sucrées. Cette boisson ne convient que quand il y a une grande débilité.

51. TISANE DE VINACHE.

Salsepareille Squine Gaïac râpé	de chaque,	1 once 1/2.
Sassafras Séné mondé	de chaque,	1/2 once.
Sulfure d'antimoine en poudre,		2 onces.

On enferme le sulfure d'antimoine dans un nouet de linge; on le fait bouillir avec la salsepareille, la squine et le gaïac dans trois pintes d'eau: lorsque la décoction est réduite d'un tiers, on ajoute le séné et le sassafras: on passe; on laisse reposer, et on décante. Cette tisane purgative et sudorifique convient dans les maladies chroniques de la peau, dans les rhumatismes chroniques.

52. MACÉRATION DE QUINQUINA.

Quinquina jaune en poudre,	1 once 1/2.
Eau commune froide,	1 livre.

Laissez macérer à froid pendant huit à douze heures: au bout de ce temps filtrez au papier.

Cette préparation est très-fébrifuge; on en donne, dans l'intervalle de deux accès, de cinq à huit doses, de deux à quatre cuillerées à bouche chacune.

LOOCHS, JULEPS ET POTIONS.

Sous ces dénominations on comprend des remèdes liquides qui diffèrent des précédents, en ce qu'étant sous un petit volume, ils ne servent pas de boissons habituelles : rarement leur quantité excède 7 à 8 onces; le plus ordinairement elle est de 4 à 5 onces : presque toujours on les donne à des heures fixes et par cuillerées à bouche; quelques uns cependant se prennent en une seule fois ou au plus en deux ou trois doses. Leur effet sur l'économie est beaucoup plus marqué que celui des tisanes, parce qu'ils sont composés de remèdes plus actifs, et que ceux-ci, étant délayés dans une moindre quantité de liquide, exercent mieux leur action.

Les *Loochs* sont les plus épais de ces trois espèces de remèdes : ils doivent cette consistance à une huile tenue en suspension par un mucilage; aussi ne sont-ils jamais limpides, mais laiteux.

Les *Juleps* sont presque aussi épais que les loochs; mais ils ne sont point troubles comme eux; ils sont d'un goût agréable, et contiennent une grande proportion de sirop. Au reste, on confond souvent sous le nom de *loochs* ces deux espèces de remèdes qui, effectivement, diffèrent peu quant à l'usage et à l'effet, et qui s'emploient l'une et l'autre dans les affections inflammatoires de la poitrine.

Les *Potions* sont des mélanges d'eaux distillées, d'infusions, d'extraits, de teintures etc., auxquels on ajoute un sirop, soit pour édulcorer le mélange, soit pour remplir une indication particulière. Elles sont loin d'avoir toujours un goût agréable, et on les emploie dans une foule de circonstances diverses. C'est très-souvent cette forme que l'on prend quand on veut administrer un remède énergique, et obtenir un effet prompt.

Dans la préparation de la plupart de ces remèdes il faut distinguer l'*excipient*, la *base*, l'*adjuvant*, et le *correctif*.

L'*excipient* est le liquide dans lequel on délaie la partie active du remède. Il est, par lui-même, à peu près inerte, ou du moins il ajoute peu à l'action de ce dernier : c'est sa quantité qui ordinairement détermine le volume de la potion : il consiste, soit dans de l'eau simple, soit dans des eaux distillées, ou dans quelque infusion ou décoction.

La *base* est la partie essentielle et active du remède : c'est à elle qu'il doit sa propriété. Ainsi dans une potion fébrifuge, le *sulfate de quinine* en dissolution dans une eau quelconque, est la base de cette potion ; sans lui elle ne serait pas fébrifuge. Il y a quelquefois plusieurs bases, c'est quand on fait entrer dans la même potion plusieurs substances actives, comme, par exemple, des calmants et des antispasmodiques.

L'*adjuvant* est une substance qu'on ajoute à la base soit pour augmenter son action, ou pour la développer, soit pour faciliter sa dissolution. Ainsi dans la potion anti-émétique, le suc de citron, ou autre acide, qui produit l'effervescence au moment de son mélange avec le carbonate de po-

tasse, est l'*adjuvant*. Les quelques gouttes d'eau de Rabel qu'on emploie pour favoriser la solution du sulfate de quinine, dans les potions fébrifuges, est encore un *adjuvant*. Cette partie n'existe pas toujours dans les potions.

Enfin le *correctif* est une substance destinée soit à corriger et à masquer le goût désagréable du médicament principal, soit à diminuer sa trop grande activité. Ainsi le sirop que l'on fait entrer en plus ou moins grande dose dans une potion, a le plus ordinairement pour but de rendre le remède moins répugnant au goût : quelquefois cependant il agit comme remède principal, comme quand on met un sirop calmant dans une potion qui contient déjà de l'opium. Dans les potions avec le sulfate de quinine on ajoute souvent du laudanum pour modérer l'action irritante de ce sel sur l'estomac ; c'est un correctif.

On voit, d'après ce qui précède, que la *base* et l'*excipient* sont les deux parties essentielles de toute potion.

53. LOOCH BLANC.

Amandes douces,	n.° 12.
Amandes amères,	n.° 2.
Gomme arabique en poudre,	1 gros.
Sucre blanc,	1/2 once.

Après avoir pelé les amandes dans l'eau chaude, mettez-les dans un mortier avec la gomme et le sucre ; broyez le tout bien exactement en ajoutant peu à peu quatre onces d'eau bouillante; passez ou mieux décantez doucement, puis aromatisez avec :

Eau de fleurs d'oranger,	2 gros.

54. LOOCH HUILEUX CALMANT.

Au looch précédent ajoutez :

Huile d'amandes douces,	2 gros.
Sirop diacode,	1/2 once.

Triturez l'huile avec les amandes, et avant de verser l'eau, afin qu'elle s'incorpore bien : le sirop diacode se met à la fin. Ce looch se donne aux personnes qui sont fatiguées par une toux opiniâtre.

55. LOOCH AVEC LE KERMÈS.

Au looch blanc ordinaire ajoutez :

Kermès minéral,	de 1/2 grain à 2 grains.

Il est expectorant, et se donne à la fin des catarrhes pour favoriser l'expectoration.

56. LOOCH VERT.

Sirop de violettes,	1 once.
Teinture de safran,	20 gouttes.
Eau commune chaude,	4 onces.

Mêlez et faites-en une émulsion avec :

Amandes de pistaches,	6 gros.

Passez. D'un autre côté prenez :

Gomme adragant en poudre,	16 grains.
Huile d'amandes douces,	1/2 once.

Mêlez exactement dans un mortier ; versez peu à peu dessus l'émulsion précédente, et ajoutez sur la fin :

Eau de fleur d'oranger,	2 gros.

Ce looch est très-adoucissant.

57. LOOCH PECTORAL, NOMMÉ VULGAIREMENT CRÈME DE TRONCHIN.

Beurre de Cacao,	2 onces.
Sucre blanc en poudre,	1/2 once.
Sirop de tolu Sirop de capillaire	de chaque, 1 once.

Mêlez dans un mortier. On le prend par cuillerées à café dans les toux opiniâtres.

58. AUTRE LOOCH PECTORAL OU MARMELADE DE ZANETTI.

Manne en larmes,	2 onces.
Sirop de guimauve,	1/2 once.
Extrait de casse Huile d'amandes douces	de chaque, 1 once.
Beurre de cacao,	6 gros.
Eau de fleur d'oranr,	1/2 once.
Kermès minéral,	4 grains.

Cette préparation s'administre par cuillerées à café dans les catarrhes chroniques avec engouement de la poitrine.

59. JULEP PECTORAL.

Eau de pourpier,	3 onces.
Eau de fleur d'oranger,	2 gros.
Sirop de violettes,	1/2 once.
Sirop de tussilage,	1 once.

60. AUTRE.

Infusion de fleurs pectorales,	4 onces.
Gomme arabique en poudre,	1/2 gros.
Sirop de guimauve,	1 once.

Pour prendre en trois ou quatre fois.

61. JULEP ANODIN.

Dans l'un ou l'autre des deux juleps précédents, remplacez le sirop de tussilage ou celui de guimauve, par 1/2 once à 1 once de sirop diacode, ou de sirop de pavot blanc.

62. JULEP TEMPÉRANT.

Eau de laitue — de pourpier	de chaque,	2 onces.
Sirop de limons — de violettes	de chaque,	1 once.
Nitrate de potasse (sel de nitre,)		12 grains.
Eau de fleurs d'oranger,		1/2 once.

Se prend en trois ou quatre doses pendant la nuit.

63. AUTRE.

Eau de fontaine,	8 onces.
Nitrate de potasse,	1 gros.
Sirop de groseilles,	2 onces.

A prendre par demi-tasses de 2 en 2 heures.

64. POTION CALMANTE.

Eau de laitue,	3 onces.
Eau de fleurs d'oranger,	2 gros.
Sirop de pavot blanc,	1 once.

65. AUTRE.

Eau distillée de tilleul,	3 onces.

Eau de fleurs d'oranger,	2 gros.
Laudanum de Sydenham,	20 gouttes.
Sirop de coquelicot,	1 once.

66. AUTRE.

Eau de coquelicot,	3 onces.
Sulfate de morphine,	de 1/2 grain à 1 grain.
Sirop de guimauve,	1 once.

67. POTION HUILEUSE CALMANTE.

Eau de pourpier,	3 onces.
Eau de fleurs d'oranger,	2 gros.
Huile d'amandes douces,	de 2 gros à 1/2 once.
Sirop diacode,	1 once.

Il faut avoir soin d'agiter la fiole à chaque fois qu'on donne de cette potion.

68. POTION CALMANTE ET ANTISPASMODIQUE.

Eau de tilleul,	2 onces 1/2.
Eau de fleurs d'oranger,	1/2 once.
Laudanum de Rousseau,	8 gouttes.
Sirop de guimauve,	1 once.
Liqueur anodine d'Hoffmann,	20 gouttes.

La fiole doit être tenue bouchée.

69. POTION ANTISPASMODIQUE.

Eau de tilleul,	2 onces 1/2.
Eau distillée de menthe poivrée,	1/2 à 1 once.
Ether sulfurique,	25 gouttes.
Sirop de fleurs d'oranger,	1 once.

Cette potion, qui est en même temps stimu-

lante, ne conviendrait pas dans le cas où les organes digestifs offriraient des signes d'irritation inflammatoire.

70. AUTRE.

Eau de coquelicot,	2 onces.
Eau de fleurs d'oranger,	1 once.
Teinture de Castoreum,	15 à 25 gouttes.

Elle est moins excitante que la précédente.

71. AUTRE.

Eau de tilleul,	3 onces.
Teinture de musc,	25 gouttes.
Sirop de fleurs d'oranger,	1 once.

72. AUTRE.

Infusion de racine de valériane,	3 onces.
Teinture d'assa-fœtida,	30 gouttes.
Liqueur d'Hoffman,	20 gouttes.
Sirop de stæchas,	1 once.

Elle convient surtout dans l'Hystérie.

73. AUTRE.

Eau de laitues,	2 onces et 1/2.
Eau de menthe poivrée,	2 gros.
Extrait de valériane,	1/2 gros.
Sirop d'acétate de morphine,	3 gros.
Sirop d'éther,	1/2 once.

73 *bis*. POTION CONTRE LE TÉTANOS.

Musc,	1 gros.

Camphre,	1 gros.
Eau de luce,	2 gros.
Forte infusion d'arnica,	4 onces.

Par cuillérées d'heure en heure.

74. POTION AVEC L'ACÉTATE DE MORPHINE.

Eau de fleurs d'oranger,	2 onces.
Eau de laitue,	1 once.
Sirop de gomme,	1/2 once.
Acétate de morphine,	1/2 grain.

75. POTION RAFRAICHISSANTE.

Eau de fontaine,	3 onces.
Gomme arabique,	1/2 gros.
Poudre tempérante de Stahl,	24 grains.
Sirop de nénuphar,	1 once.

Agitez la fiole à chaque prise.

76. POTION NITRÉE.

Décoction de chiendent,	4 onces.
Sel de nitre,	18 grains.
Sirop des cinq racines,	1 once.

Cette potion est rafraîchissante et diurétique.

77. POTION DIURÉTIQUE.

Eau distillée de valériane,	4 onces.
— de menthe poivrée,	1 once.
Ether nitrique,	1 gros.
Laudanum de Sydenham,	30 gouttes.
Miel scillitique,	1/2 once.
Sirop des cinq racines,	1 once.

Utile dans les infiltrations séreuses.

78. AUTRE.

Décoction des cinq racines,	5 onces.
Nitrate de potasse,	24 grains.
Esprit de Mindérérus,	1 gros 1/2.
Sirop des cinq racines,	1 once.

Ou bien

Oxymel scillitique,	1/2 once.

Même usage que la précédente.

79. AUTRE.

Décoction des cinq racines,	3 onces.
Eau de fleurs d'oranger,	1/2 once.
Oxymel scillitique,	2 gros.
Sirop de sucre,	1 once.
Laudanum de Sydenham Teintures de castoréum — de musc	de chaque, 6 gouttes.
Esprit de nitre dulcifié Ether sulfurique	de chaque, 10 gouttes.

Utile dans toutes les hydropisies lorsqu'il n'y a pas de signes d'irritation.

80. AUTRE.

Infusion de thé,	4 onces.
Teinture de digitale pourprée,	1/2 gros.
Oxymel scillitique,	1 once.

Diurétique très-actif.

81. AUTRE.

Eau de pariétaire,	3 onces.

Teinture de digitale pourprée,	1/2 gros.
Sirop des cinq racines,	1 once.

82. AUTRE.

Eau de bourrache,	4 onces.
Terre foliée de tartre,	2 gros.
Extrait de scille,	6 grains.
Sirop de fenouil,	1 once.

Cette potion est assez active.

83. POTION ANTINÉPHRÉTIQUE.

Huile d'olives,	3 onces.
Sirop de limons,	2 onces 1/2.

Très-utile dans les douleurs néphrétiques.

On la donne par cuillerées : à chaque fois on secoue fortement la fiole.

84. AUTRE.

Baume de Copahu,	2 onces.
Délayez dans	
Alcool,	1 once.
Ajoutez :	
Huile de genièvre,	30 gouttes.
Eau commune,	6 onces.
Mucilage de gomme arabique,	1 gros.
Sirop de guimauve,	1 once.

85. POTION CORDIALE DIURÉTIQUE

Décoction d'aunée,	4 onces
Teinture de digitale,	1/2 gros.
Alcali minéral (sous-carbonate de soude),	24 grains.

Sirop des cinq racines,	1 once.

Elle s'emploie dans les hydropises avec faiblesse.

86. POTION ABSORBANTE.

Magnésie porphyrisée,	1 gros.
Eau commune,	4 onces.
Sirop de guimauve,	1 once.

A chaque cuillerée que l'on donne, il faut agiter la fiole. Utile dans les aigreurs des premières voies.

87. POTION BÉCHIQUE.

Infusion de fleurs pectorales,	3 onces.
Gomme arabique,	1/2 gros.
Eau de fleurs d'oranger,	2 gros.
Esprit de Mindérérus,	1/2 gros.
Sirop d'érysimum,	1 once.

Cette potion, donnée par cuillerées, favorise l'expectoration.

88. AUTRE.

Dans la potion précédente, substituez à l'*esprit de Mindérérus*, l'*eau de laurier-cerise*, à dose de 1/2 gros à 1/2 once et même 1 once, ou bien 2 gros de sel ammoniac. Cette potion est propre à calmer la toux, elle ne conviendrait pas à un enfant.

89. POTION EXPECTORANTE.

Gomme ammoniaque,	24 grains.
Oxymel scillitique,	1 once.

Sirop d'écorce d'orange,	1 once.
Infusion d'hyssope,	5 onces.

90. AUTRE.

Eau distillée de bourrache,	3 onces.
Eau distillée de fleurs d'oranger,	1 once.
Kermès minéral,	1 à 2 grains.
Sirop de bourrache,	1 once.

91. AUTRE.

Racine de polygala, 2 gros.

Faites infuser dans :

Eau bouillante, 6 onces.

Passez et ajoutez :

Gomme ammoniaque,	1/2 gros à 1 gros.
Sirop de tolu,	1 once.

92. AUTRE.

Racine de polygala,	1 gros.
Sommités de lierre terrestre,	une pincée.
Eau bouillante,	4 onces.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Teinture de scille,	15 gouttes.
Sirop de tolu,	1 once.

Cette potion est assez active.

93. POTION BÉCHIQUE, NOMMÉE LAIT AMMONIACAL.

Gomme ammoniaque,	1 gros.
Oxymel scillitique,	2 onces.
Infusion de pouliot,	6 onces.
Eau de menthe poivrée,	4 onces.

Cette potion, utile dans les catarrhes chroniques quand l'irritation est tombée, se donne par doses de deux à trois cuillerées.

94. AUTRE.

Eau commune,	4 onces.
Gomme adragant,	12 grains.
Kermès minéral,	1 ou 2 grains.
Huile d'amandes douces,	1 once.
Oxymel scillitique,	1/2 once.

Cette potion favorise l'expectoration.

95. POTION CONTRE L'ASTHME.

Assa-fœtida,	2 gros.
Esprit de Mindérérus,	1 once.
Infusion de pouliot,	4 onces.

Donnez par cuillerées pendant l'accès.

96. AUTRE.

Eau distillée de tilleul,	3 onces.
Elixir parégorique,	1/2 gros à 1 gros.
Oxymel scillitique,	1/2 once.
Sirop de bourrache,	1 once.

97. POTION CONTRE LA COQUELUCHE.

Eau distillée de laitue,	5 onces.
Eau distillée de laurier cerise,	1/2 gros.
Extrait de belladone,	1/2 grain.
Teinture d'assa-fœtida,	20 gouttes.
Sirop diacode,	1/2 once.
Sirop de fleurs d'oranger,	1 once.

On donne cette potion par cuillerées de deux en deux heures ; elle convient à des enfants de quatre à huit ans. Lorsqu'il s'agit d'une grande personne on peut porter la dose de l'eau de laurier cerise jusqu'à 6 gros et 1 once ; celle de l'extrait de belladone, à 1 grain ou 1 grain 1/2 ; celle du sirop diacode, à 1 once 1/2 ou 2 onces.

98. AUTRE.

Ipécacuanha concassé,	1 gros.
Follicules de séné,	2 gros.

Laissez infuser pendant douze heures dans :

Eau versée bouillante.	6 onces.

Passez et ajoutez :

Oxymel scillitique,	1 once.
Sirop de serpolet,	1 once.

99. AUTRE.

Infusion de serpolet,	3 onces.
Elixir parégorique,	20 gouttes.
Sirop d'Ipécacuanha Sirop de capillaire	} de chaque, 1/2 once.

Cette potion, comme la précédente, convient quand il n'y a point de fièvre.

100. POTION CONTRE LA TOUX SUFFOCANTE.

Gomme ammoniaque dissoute dans le jaune d'œuf,	1 gros.
Huile d'amandes douces,	1 once.
Oxymel scillitique,	1 once.

Sirop de guimauve,	1 once.
Infusion d'hyssope,	6 onces.

On en prend deux cuillérées à bouche toutes les trois ou quatre heures.

101. POTION CALMANTE CONTRE LA TOUX NERVEUSE.

Eau de coquelicot,	3 onces.
Eau de fleurs d'oranger,	1/2 once.
Exrait de belladone,	1 grain et 1/2.
Sulfate de morphine,	1/2 grain.
Sirop d'althæa,	1 once.

Par cuillerées, d'heure en heure.

102. POTION TONIQUE OU MIXTURE TONIQUE.

Eau de bourrache,	2 onces.
Extrait de quinquina,	2 gros.
Sirop balsamique de tolu,	2 onces.

Elle convient dans les fièvres graves avec prostration profonde : elle est propre aussi à rétablir le ton des organes digestifs chez les sujets lympatiques.

103. MIXTURE THÉRIACALE.

Thériaque,	1 gros 1/2.
Gomme arabique en poudre,	1 gros.
Sirop simple ou d'écorce d'orange	1 once.
Eau,	6 onces.

Stomachique très-propre à favoriser la digestion.

104. POTION CORDIALE.

Confection hyacinthe,	1 gros.

Eau distillée de menthe,	1 once.
— de mélisse,	1 once.
— de fleurs d'oranger,	1/2 once.
— de canelle,	1/2 once.
Sirop simple,	1 once.

Se donne dans la période de prostration des maladies graves.

105. POTION TONIQUE.

Eau de gomme,	3 onces.
Sirop simple,	1 once.
Eau de fleurs d'oranger,	2 gros.
Extrait mou de quinquina,	2 gros.
Esprit de Mindérérus,	1 gros.

106. AUTRE.

Eau de canelle,	1 once.
Eau de tilleul,	3 onces.
Teinture de quinquina,	2 gros.
Ether sulfurique,	1/2 gros.
Esprit de Mindérérus,	2 gros.
Sirop d'œillet,	1 once.

107. POTION PECTORALE AMÈRE.

Infusion de fleurs pectorales,	3 onces.
Sirop de quinquina,	1 once.
Eau de mélisse,	1 once.

108. POTION STOMACHIQUE.

Racine de gentiane,	1 gros.
Eau bouillante,	5 onces.

Laissez infuser, puis passez et ajoutez :

Rob de sureau,	3 gros.
Sirop de sucre,	1 once.

Très-convenable dans la convalescence des maladies, lorsque l'estomac a besoin d'être stimulé.

109. POTION ANTISEPTIQUE.

Décoction de quinquina Infusion de serpentaire de Virginie	de chaque, 2 onces.
Eau de Rabel,	12 gouttes.
Sirop de limons,	1 once.

Utile dans les fièvres graves avec prostration, et escharres gangreneuses.

On peut y ajouter dans quelques cas, pour la rendre plus stimulante :

Camphre,	10 grains.
Acétate d'ammoniaque,	1/2 gros à 1 gros.

110. POTION TONIQUE ET ASTRINGENTE.

Eau de roses rouges,	4 onces.
Teinture de cachou,	1 gros.
Sirop de vinaigre,	1 once.

Convient dans les hémorrhagies, dans les diarrhées atoniques.

111. POTION ASTRINGENTE.

Décoction de racine de tormentille	4 onces.
Extrait de ratanhia,	1/2 gros.
Sirop de coings,	1 once.

112. AUTRE.

Infusion de roses rouges,	4 onces.
Sirop de cachou,	1 once.
Eau de Rabel,	24 gouttes.
Sirop diacode,	1/2 once.

113. AUTRE.

Décoction de racine de bistorte et de tormentille,	5 onces.
Alun,	20 grains.
Liqueur d'Hoffmann,	20 gouttes.
Laudanum de Sydenham,	20 gouttes.
Sirop de consoude,	1 once.

114. POTION STIMULANTE.

Infusion aromatique,	4 onces.
Ammoniaque liquide,	20 gouttes.
Sirop de Karabé (ou succin),	1 once.

Cette potion porte fortement à la peau, en même-temps qu'elle est stimulante.

115. AUTRE.

Eau de tilleul,	2 onces.
Eau distillée de menthe poivrée,	1 once 1/2.
Sirop d'écorce d'orange,	1 once.
Ether sulfurique,	30 gouttes.

Cette potion est antispasmodique et stimulante.

116. POTION CONTRE LA DIARRHÉE ET LA DYSSENTERIE CHRONIQUES.

Eau de bourrache,	3 onces.
Eau de camomille,	1 once.
Diascordium,	1 gros.
Laudanum de Sydenham,	20 gouttes.
Sirop magistral astringent,	1 once.

Cette potion convient quand il n'y a plus de signes de phlogose.

117. AUTRE.

Eau de menthe poivrée,	2 onces.
Teinture aqueuse de rhubarbe,	2 onces.
Liqueur anodine d'Hoffmann,	1/2 gros.
Laudanum de Rousseau,	8 gouttes.
Sirop de consoude,	1 once.

Même remarque que pour la précédente potion.

118. AUTRE.

Ipécacuanha concassé,	1 gros.
Eau commune,	6 onces.

Faites bouillir légèrement, laissez refroidir et passez, ou même filtrez au papier, puis ajoutez :

Eau de fleurs d'oranger,	1/2 once.
Laudanum de Sydenham,	15 gouttes.
Sirop de coings,	1 once.

Donnez cette potion dans la journée par doses de deux cuillerées à la fois. Le lendemain préparez-en une nouvelle avec le même ipécacuanha qui aura été réservé, ainsi que le troisième jour,

de manière que cette racine serve trois fois. Ce remède fait quelquefois vomir le premier jour : il serait contre-indiqué si la langue était rouge, ou s'il existait des coliques.

119. POTION VOMITIVE.

Tartre stibié (émétique),	2 grains.
Eau tiède,	trois verres.

En trois doses à un quart d'heure ou une demi-heure de distance.

120. AUTRE.

Ipécacuanha en poudre,	15 à 20 grains.

Divisez en deux doses dont chacune sera mise dans :

Eau tiède,	un verre.

Donnez-les à demi-heure l'une de l'autre.

121. AUTRE, APPELÉE EAU BÉNITE POUR LES PEINTRES.

Tartre stibié,	6 grains.
Eau tiède,	8 onces.

Donnez en deux doses.

122. POTION VOMITIVE ANTISPASMODIQUE.

Eau de tilleul,	3 onces.
Tartre stibié,	1 grain.
Ipécacuanha,	10 grains.
Liqueur anodine d'Hoffmann,	15 gouttes.
Laudanum de Sydenham,	12 gouttes.
Sirop de gomme,	1 once.

Donnez par doses de deux cuillerées à la fois, à un quart d'heure de distance.

Cette potion convient aux personnes irritables.

123. POTION ANTI-ÉMÉTIQUE DITE POTION DE RIVIÈRE.

Sous-corbonate de potasse (sel d'absynthe),	24 grains.
Eau de fontaine,	2 onces.

Faites dissoudre et ajoutez auprès du malade:

Suc de citron,	une cuillerée.

Faites prendre au moment de l'effervescence, et en une dose.

124. AUTRE, DITE POTION DE HAEN.

Eau de menthe distillée,	5 onces.
Yeux d'écrevisses en poudre,	1/2 gros.
Liqueur anodine d'Hoffmann,	1/2 gros.
Laudanum de Sydenham,	20 gouttes.
Sirop de menthe,	1 once.
Suc de limons,	une cuillerée.

Tenez la fiole bien bouchée, et donnez une cuillerée à 1, 2 ou 3 heures de distance. Cette potion, comme la précédente, est utile pour arrêter les vomissements répétés qui ne proviennent pas d'une irritation inflammatoire de l'estomac.

125. AUTRE.

Eau de tilleul,	3 onces.
Eau distillée de menthe poivrée,	1/2 once.
Sous-carbonate de potasse,	15 grains.
Sirop diacode / Sirop de limons	de chaque, 1/2 once.

Elle est moins active que la précédente, et se donne de la même manière. On peut remplacer le sous-carbonate de potasse par la même dose de *bi-carbonate de potasse* ou de celui de *soude*.

126. POTION LAXATIVE.

Manne en larmes,	2 onces.
Huile d'amandes douces,	2 onces.

Mêlez ensemble dans un mortier et ajoutez :

Eau commune,	3 onces.

Pour prendre en une ou deux doses.

127. POTION PURGATIVE.

Huile douce de ricin (h. de Palma-Christi),	1 once.
Eau commune,	2 onces.
Eau de fleurs d'oranger,	2 gros.
Sirop de fleurs de pêcher, ou Sirop de chicorée,	1 once.

Pour une dose.

128. AUTRE.

Huile de ricin,	1 once 1/2 à 2 onces.
Infusion de tilleul,	2 onces.
Suc d'orange ou de citron,	une cuillerée.
Sucre,	quantité suffisante.

Pour une dose.

129. AUTRE.

Pulpe de casse,	1 once.
Eau commune,	6 onces.

Faites bouillir et ajoutez:

Manne en larmes,	2 onces.

Passez et donnez en une fois. Cette potion purge doucement.

130. PURGATIF COMMUN, OU MINORATIF.

Follicules de séné,	2 gros.
Manne en larmes,	2 onces.
Sel de Glauber,	2 gros.
Eau,	4 onces.

Faites infuser le séné dans l'eau bouillante, puis mettez-y la manne, et quand elle sera dissoute, passez et ajoutez le sel. On peut faire infuser avec le séné quelques feuilles de pêcher ou de chicorée sauvage.

131. POTION PURGATIVE.

Scammonée en poudre,	7 grains.

Dissolvez-la dans

Esprit de romarin, ou seulement Esprit-de-vin,	24 à 30 gouttes.

Ajoutez :

Eau de fleurs d'oranger Sirop de fleurs de pêcher	de chaque, 1 once.

132. AUTRE.

Manne en sorte,	1 once 1/2.
Rhubarbe concassée,	1 gros.
Eau commune,	6 onces.

Faites bouillir pendant un quart d'heure, puis ajoutez :

Feuilles de séné,	1 gros.
Sel de Glauber ou d'Epsom,	1/2 once.
Semences d'anis,	1 gros.

Laissez infuser et passez. Donnez en une ou deux doses. C'est un cathartique qui purge bien.

133. ÉMULSION PURGATIVE.

Résine de jalap,	8 grains.

Délayez-la avec un jaune d'œuf, puis ajoutez :

Emulsion d'amandes douces,	6 onces.
Sirop de fleurs de pêcher,	1 once.

Ce purgatif n'est pas d'un goût désagréable : on le prend en une ou deux doses.

134. PURGATIF DRASTIQUE.

Feuilles de séné,	1/2 once.
Eau bouillante,	6 onces.

Laissez infuser, passez et ajoutez :

Jalap en poudre,	20 grains.
Sirop de nerprun,	1 once.

135. PURGATIF DES PEINTRES.

A la potion précédente, ajoutez :

Electuaire diaphœnix,	1 once.

136. PURGATIF HYDRAGOGUE.

Feuilles de séné,	1/2 once.

Eau bouillante,	6 onces.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Diagrède } Gommme-gutte }	de chaque, 8 grains.
Jalap en poudre,	15 grains
Sirop de nerprun,	1 once.

Ce purgatif est très-actif; on le donne dans certaines hydropisies, lorsque l'état des organes digestifs le permet: il provoque des évacuations abondantes qui peuvent favoriser la résorption de l'eau.

137. ÉMÉTO-CATHARTIQUE.

Sel de Glauber,	1/2 once.
Tartre stibié,	2 grains.
Eau chaude,	10 onces.

Donnez en trois ou quatre doses à demi-heure d'intervalle.

Ce remède provoque des vomissements et des selles.

N. B. Toutes les formules évacuantes qui précèdent ne conviennent qu'à des adultes; on ne pourrait pas s'en servir pour les enfants, surtout ceux qui sont très-jeunes. En parlant des vomitifs, on a indiqué les moyens d'exciter chez eux le vomissement. Quant à la manière de les purger, on emploie souvent l'huile de *Palma-Christi* depuis 2 gros jusqu'à 1 once; on peut l'incorporer dans du jaune d'œuf, ou la mettre dans du lait sucré, ou la mélanger avec du sirop. On se sert encore comme purgatif, dans ce cas, du sirop de chicorée composé ou de celui de fleurs de pêcher,

à dose aussi de 2 gros à 1 once, soit pur, soit mêlé à de l'eau ou une tisane quelconque.

138. LOOCH ANTHELMINTIQUE.

Emulsion d'amandes douces,	4 onces.
Coralline de Corse pulvérisée,	1/2 gros.
Huile d'amandes douces,	1 once.
Sirop de limons,	1 once.

Si l'enfant peut avaler en une fois, on lui fait prendre ce remède de cette manière; si non, on le donne en trois ou quatre fois.

139. POTION ANTHELMINTIQUE.

Racine de fougère mâle,	1 once.
Eau,	9 onces.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers; passez, et quand la liqueur sera refroidie, ajoutez :

Ether sulfurique,	1 gros.
Sirop de tanaisie,	1 once.

A prendre en plusieurs doses.

140. AUTRE.

Infusion de sanguenite,	4 onces.
Huile de ricin,	1 once.
Ether sulfurique,	1/2 gros à 1 gros.
Sirop de limons,	1 once.

Faites prendre en deux, trois ou quatre fois.

141. AUTRE.

Mousse de Corse,	1 gros.

Eau bouillante,	4 onces.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Sirop de tanaisie,	1 once.

En une dose.

142. AUTRE.

Coralline de Corse,	de 3 à 6 gros.
Eau bouillante,	6 onces.
Sirop de sucre,	1 once.
Suc de citron,	1 once.

En une, deux ou trois doses.

143. POTION FÉBRIFUGE.

Sulfate de quinine,	de 10 à 20 grains.
Eau commune distillée chaude,	4 onces.

Faites dissoudre dans un mortier en ajoutant une goutte d'eau de Rabel pour deux grains de sulfate de quinine ; puis ajoutez :

Sirop de gomme,	1 once.

Pour les personnes nerveuses, on ajoute :

Laudanum de Sydenham,	10 à 15 gouttes.

Cette potion, qui contient cinq onces ou dix cuillerées de liquide, se donne par doses d'une ou de deux cuillerées que l'on distribue dans l'intervalle de deux accès. Pour les enfants, on ne met que 3, 4, 5, ou 6 grains de sulfate de quinine, suivant l'âge, dans 2 ou 3 onces d'eau, et 1 once de sirop, et on leur donne cette potion également par cuillerées.

144. POTION ANTISCORBUTIQUE.

Eau distillée de raifort sauvage,	3 onces.
Eau distillée de menthe poivrée,	1 once.
Esprit ardent de cochléaria,	1/2 gros à 1 gros.
Sirop antiscorbutique,	1 once.

145. POTION EMMÉNAGOGUE.

Eau d'armoise,	4 onces.
— de fleurs d'oranger,	1/2 once.
Sirop simple,	1 once.
Huile essentielle de rue, — de sabine,	de chaque, 6 gouttes.

146. AUTRE.

Eau d'armoise,	4 onces.
Teinture d'assa-fœtida,	30 gouttes.
— de castoréum,	24 gouttes.
Huile essentielle de rue — de sabine	de chaque, 6 gouttes.
Liqueur d'Hoffmann,	1/2 gros.
Sirop d'armoise,	1 once.

POUDRES.

147. POUDRE STOMACHIQUE.

Quinquina rouge en poudre,	1 gros.
Rhubarbe en poudre,	1/2 gros.

Mêlez bien exactement et divisez en douze doses.

On en donne une ou deux par jour, pour ranimer les digestions languissantes.

148. POUDRE ASTRINGENTE.

Cachou pulvérisé Sang-dragon pulvérisé	de chaque, 2 gros.

Divisez en douze doses, dont on donne deux ou trois par jour dans le cas d'hémorrhagies passives.

149. POUDRE PURGATIVE.

Scammonée en poudre,	20 grains.
Rhubarbe en poudre,	24 grains.

Mêlez et divisez en trois prises.

149 *bis*. AUTRE.

Jalap en poudre,	1 scrupule.
Crême de tartre en poudre,	1 gros.
Scammonée en poudre,	15 grains.

Mêlez bien exactement, et donnez en deux doses.

150. POUDRE TEMPÉRANTE ET CALMANTE.

Poudre tempérante de Stahl,	1 gros.
Digitale pourprée en poudre,	15 grains.
Extrait gommeux d'opium,	3 grains.

Mêlez bien exactement dans un mortier et divisez en douze doses dont on donne deux, trois ou quatre par jour.

Cette poudre convient dans les palpitations nerveuses, et même dans celles qui dépendent d'une affection du cœur.

151. POUDRE ABSORBANTE.

Magnésie porphyrisée } de chaque, 1 gros.
Sucre blanc en poudre }

Donnez en deux doses.

152. POUDRE GAZEUZE OU SODA-WATER.

On donne ce nom à une poudre qui, dissoute dans l'eau, a la propriété de faire effervescence et de mousser comme de la bière, phénomène qui provient du dégagement d'un gaz qu'on appelle *acide carbonique*, lequel entre dans la composition d'une des substances employées. Le *Soda-Water* se prépare de la manière suivante :

Prenez d'une part :

Acide tartarique, 4 gros.

Divisez en douze paquets que vous envelopperez de papier blanc.

D'une autre part, prenez :

Bi-carbonate de soude, 6 gros.

Divisez également en douze doses que vous enfermerez dans des papiers colorés pour les distinguer des précédents.

Pour faire usage de cette poudre, on fait dissoudre le contenu d'un des paquets blancs (l'acide tartarique) dans un verre d'eau rempli seulement à la moitié, ou même au tiers; quand ce paquet est dissout, on y projette un des paquets colorés : à l'instant il se fait une vive effervescence, et l'on boit de suite. On peut faire les paquets

moins forts, de 12 grains chacun ; alors le sel et l'acide sont en dose égale.

Le *Soda-Water* s'emploie avec avantage dans les cardialgies et les vomissements qui ne dépendent point d'un état inflammatoire ; il agit comme la potion anti-émétique dont la formule a été donnée précédemment (voyez n.os 123, 124, 125).

153. POUDRE VERMIFUGE.

Coralline de Corse en poudre Semen-contra	de chaque, 2 gros.
Mercure doux,	24 grains.

Divisez en huit doses dont on donne deux ou trois dans la journée.

154. AUTRE.

Poudre de jalap,	30 grains.
Poudre de rhubarbe,	6 grains.
Mercure doux,	2 grains.

En deux doses.

155. POUDRE ANTI-CHLOROTIQUE.

Quinquina rouge en poudre,	1 gros.
Canelle en poudre,	1/2 gros.
Limaille de fer porphyrisée,	24 grains.

Divisez en 12 paquets dont on donne deux ou trois chaque jour.

PILULES, BOLS, OPIATS.

Les Médicaments compris sous ces dénominations sont tous assez consistants pour pouvoir

être disposés en forme globuleuse. Ce sont des pâtes dont quelques-unes sont presque solides, et dans la composition desquelles entrent des substances très-actives. Les *pilules* sont, de toutes ces préparations, les plus fermes : elles sont sous la forme de petits globules dont le volume varie depuis celui d'un grain de chénevis, jusqu'à celui d'un gros pois. Les *bols* diffèrent des précédentes par leur volume plus considérable, et leur consistance moins grande ; aussi ne peut-on pas toujours les avaler dans leur entier, mais on les partage en plusieurs portions. Les *opiats* sont des pâtes encore plus molles que les bols, et qui, du reste, en diffèrent peu : on les dispose en bols pour les faire prendre.

Ces préparations sont plus ou moins compliquées. Ainsi qu'on l'a vu pour les potions, il entre dans leur composition deux parties principales, la *base* et l'*excipient*. La base est la substance active, celle qui leur donne leur propriété, comme, par exemple, l'opium ou autre narcotique dans les pilules calmantes; la scille dans les pilules et bols diurétiques, etc. L'*excipient* est une substance ordinairement peu active qui ne sert qu'à lier les autres, et à donner à la préparation la consistance convenable; c'est tantôt un extrait, tantôt un sirop, d'autrefois du miel, un mucilage. Quand on emploie un extrait ou un sirop comme excipient, il faut avoir soin de le choisir parmi les moins actifs; ainsi les extraits d'opium, de jusquiame, de belladone, de ciguë, de laitue vireuse, de ratanhia, de noix vomique, ne pourraient pas être impunément employés comme excipients dans la composition des pilules: il y aurait beaucoup moins d'inconvénients dans l'emploi du

sirop d'opium pour le même usage, parce que la petite quantité qui entrerait dans la masse serait presque indifférente pour chaque pilule : on fait même quelquefois entrer à dessein un sirop calmant comme excipient dans la composition de certaines pilules ou de certains bols, pour ajouter à leurs propriétés. Les bols et opiats se prenant sous un volume plus considérable que les pilules, n'ont point ordinairement pour excipient un extrait, mais bien un sirop, et très-souvent le miel.

On fait aussi assez souvent entrer dans la composition des remèdes dont il s'agit un *adjuvant*, et, s'il en est besoin, un *correctif*; la signification de ces expressions a été donnée à l'article des potions.

Quand on écrit une formule de *bols* et surtout de *pilules* il est extrêmement important d'indiquer avec bien de la précision les doses des substances actives que l'on juge à propos d'employer.

On a dû calculer d'avance la quantité de ces substances qui doit être prise par le malade dans les 24 heures, pour produire l'effet que l'on souhaite, et d'après cela, on détermine le nombre et le poids des pilules. En général, il faut faire en sorte de ne pas donner à ces dernières un volume trop considérable : parce qu'elles seraient avalées trop difficilement. Leur poids le plus ordinaire est d'environ quatre grains ; des pilules de six grains commencent à être volumineuses ; au-delà de cette proportion, elles seraient incommodes : on en fait quelquefois d'un grain seulement, d'un demi-grain et même d'un quart de grain ; ce sont celles qui sont faites uniquement avec l'un des extraits actifs désignés ci-dessus.

Ordinairement on ne prescrit point la quantité d'excipient qui doit entrer dans la composition des pilules ; mais on se contente de mettre au rang des doses les mots *quantité suffisante*, ce qui veut dire qu'il faut en mettre jusqu'à ce que la masse pilulaire ait une consistance convenable.

Les *Bols* et les *Opiats* se prenant en plus grande quantité que les pilules, chaque dose, ainsi qu'on l'a dit précédemment, est divisée en petites portions qu'on avale successivement ; ou bien on la délaie dans de l'eau sucrée ou tout autre véhicule : c'est ce qu'on fait surtout pour les opiats.

156. PILULES CALMANTES.

Extrait gommeux d'opium,	quantité quelconque.

Divisez en pilules d'un grain, d'un demi-grain ou d'un quart de grain.

En faisant les pilules très-petites, on a l'avantage de pouvoir en donner plusieurs dans la journée, et par conséquent, de soutenir l'effet du calmant. Des pilules d'un grain ne pourraient pas être répétées souvent dans les 24 heures.

157. AUTRES.

Sulfate de morphine,	5 grains.
Mie de pain blanc,	1 gros.

Mêlez le plus exactement possible et divisez en vingt pilules ; chacune contient un quart de grain de sulfate de morphine. On en donne une, deux, trois ou quatre dans les 24 heures.

158. AUTRES.

Extrait gommeux d'opium,	2 grains.
Extrait de belladone,	3 grains.

Mêlez et divisez en six pilules. On en donne trois par jour. Ces pilules sont employées avec beaucoup de succès contre les toux nerveuses.

159. AUTRES.

Digitale pourprée en poudre,	12 grains.
Extrait gommeux d'opium,	4 grains.
Extrait de bourrache,	quantité suffisante.

Mêlez bien exactement et divisez en seize pilules, dont vous donnerez trois ou quatre dans la journée. On peut augmenter progressivement la dose de la digitale, et la porter à vingt et vingt-quatre grains. Ces pilules calmantes peuvent être données avec avantage dans les palpitations nerveuses, et dans toutes celles qui dépendent d'une affection organique du cœur. Elles sont aussi diurétiques.

160. AUTRES.

Extrait gommeux d'opium	de chaque, 6 grains.
Ipécacuanha en poudre	

Mêlez et divisez en douze pilules. Ce mélange a été beaucoup vanté dans les catarrhes chroniques avec toux violente et expectoration difficile : on donne deux ou trois pilules par jour.

161. AUTRES.

Extrait d'opium / Kermès minéral	de chaque, 2 grains.
Sel de nitre,	4 grains.
Extrait de chicorée,	quantité suffisante.

Divisez en quatre pilules à prendre en un ou deux jours, dans le même cas que les précédentes; on les emploie aussi avec succès dans les affections rhumatismales. Elles sont sudorifiques.

162. PILULES ANTISPASMODIQUES.

Assa-fœtida / Extrait de valériane	de chaque, 1 gros.

Divisez en quarante-huit pilules. De quatre à huit par jour.

163. AUTRES.

Musc,	12 grains.
Camphre en poudre,	24 grains.
Gomme ammoniaque,	48 grains.
Extrait gommeux d'opium,	4 grains.

Dissolvez la gomme ammoniaque dans un peu d'alcool faible, et ajoutez ensuite le camphre, puis les autres substances. Faites du tout trente-six pilules dont on donnera de quatre à cinq par jour.

164. AUTRES.

Musc,	3 grains.
Assa-fœtida,	12 grains.

Extrait de valériane,	quantité suffisante.

Pour six pilules. Une, deux, ou trois par jour.

165. AUTRES.

Extrait gommeux d'opium,	1 grain.
Camphre en poudre, (1)	6 grains.
Sel de nitre,	4 grains.
Sirop simple,	quantité suffisante.

Faites trois pilules. Elles conviennent dans les affections nerveuses accompagnées de convulsions ; dans les fièvres ataxiques.

166. PILULES DE MÉGLIN.

Extrait de valériane	de chaque, 48 grains.
— de fumeterre	
— de jusquiame	
Oxide blanc de zinc	

Mêlez et divisez en soixante-quatrepilules de trois grains, par conséquent, chacune.

Ces pilules ont été beaucoup vantées contre le tic douloureux de la face et les autres névralgies. On commence par une, matin et soir ; puis on en donne deux; puis trois, quatre : on augmente ainsi graduellement jusqu'à dix-huit ou vingt par jour : on s'arrête s'il survient des nausées.

(1) Pour réduire le camphre en poudre, il faut l'humecter avec une très-petite quantité d'alcool ou d'éther, puis le broyer dans un mortier.

167. PILULES CONTRE LES VOMISSEMENTS.

Extrait de valériane ,	1 gros.
Sous-nitrate de bismuth ,	1 gros.
Oxide blanc de zinc ,	1/2 gros.

Pour trente pilules dont on prend de quatre à dix par jour.

168. PILULES CONTRE L'ÉPILEPSIE.

Valériane en poudre ,	30 grains.
Castoréum ,	4 grains.
Oxide blanc de zinc ,	20 grains.
Sirop simple ,	quantité suffisante.

Pour trois pilules à prendre dans la journée.

169. PILULES STOMACHIQUES.

Limaille de fer porphyrisée ,	1/2 gros.
Canelle en poudre ,	1/2 gros.
Aloës en poudre ,	15 grains.
Sirop d'absynthe ,	quantité suffisante.

Mêlez et divisez en dix-huit pilules, dont on prendra une ou deux avant les repas.

170. AUTRES.

Aloës en poudre ,	15 grains.
Gentiane en poudre }	de chaque , 1/2 gros.
Extrait de quinquina }	

Faites dix-huit pilules. Se prennent comme les précédentes.

171. PILULES CONTRE LA PARALYSIE.

Extrait aqueux de noix vomique, 1/2 gros.

Faites des pilules de demi-grain, et donnez-en d'abord au malade une matin et soir; puis augmentez progressivement de manière à porter la dose du remède à 8 ou 10 grains: on s'arrête lorsqu'il survient des secousses dans les membres paralysés; alors on va en rétrogradant.

172. PILULES FÉBRIFUGES.

Sulfate de quinine,	10 grains.
Sirop de gomme,	quantité suffisante.

Pour cinq pilules à prendre dans l'intervalle de deux accès. On augmente ou on diminue la dose suivant les cas (voyez *le traitement des fièvres intermittentes*).

173. PILULES ASTRINGENTES.

Mercure doux,	12 grains.
Cachou pulvérisé / Baume de Copahu	de chaque, 1 gros 1/2.
Sirop de grande consoude,	quantité suffisante.

Pour soixante-quinze pilules, dont on prend six à douze par jour, en trois doses. Elles sont convenables pour arrêter les fleurs blanches abondantes.

174. AUTRES.

Alun,	12 grains.
Extrait gommeux d'opium,	2 grains.

Cachou pulvérisé ,	48 grains.
Sirop ,	quantité suffisante.

Divisez en douze pilules : donnez-les en deux jours.

175. AUTRES.

Acétate de plomb sec ou sucre de saturne ,	4 grains.
Extrait gommeux d'opium ,	1 grain.
Extrait de chicorée,	quantité suffisante.

Pour seize pilules dont on donne quatre à dix par jour, pour modérer les diarrhées chroniques et colliquatives.

176. AUTRES.

Acétate de plomb sec ,	1/2 gros.
Poudre de guimauve ,	1 gros.
Sirop ,	quantité suffisante.

Faites trente-six pilules ; la dose est de deux, trois, quatre, six, par jour. On les emploie pour les sueurs qui épuisent les phthisiques. Il faut les donner avec précaution, et en augmenter progressivement la dose : elles sont plus astringentes que les précédentes.

177. PILULES ANTICATARRHALES.

Térébenthine cuite ,	4 gros.
Baume de tolu ,	1/2 gros.
Gomme ammoniaque ,	1 gros.
Extrait d'opium ,	8 grains.

Pour soixante-douze pilules. On en prend chaque jour de deux à dix dans les catarrhes chroniques.

178. AUTRES.

Tartre stibié Extrait gommeux d'opium	de chaque, 3 grains.
Gomme adragant,	10 grains.
Conserve de roses,	quantité suffisante.

Pour vingt-quatre pilules dont on donne une ou deux le matin et le soir, dans le même cas que les précédentes.

179. PILULES ANTISCEPTIQUES.

Camphre en poudre Nitre en poudre Gomme arabique en poudre	de chaque, 24 grains.
Sirop simple,	quantité suffisante.

Pour vingt pilules. De quatre à six par jour dans les fièvres graves, quand il n'y a pas de phlogose à l'estomac, mais prostration profonde.

180. PILULES FONDANTES.

Savon médicinal Calomel	de chaque, 48 grains.
Sirop simple,	quantité suffisante.

Pour vingt-quatre pilules dont on donne trois ou quatre par jour dans les obstructions, les engorgements chroniques.

181. AUTRES.

Extrait de trèfle d'eau,	1 gros 1/2.
Extrait de ciguë,	1 gros.
Savon médicinal,	1 gros 1/2.

Faites soixante-douze pilules dont on prendra de une à six par jour, progressivement.

182. AUTRES.

Savon médicinal,	1 gros 1/2.
Gomme ammoniaque,	1/2 gros.
Aloës,	6 grains.
Assa-fœtida,	18 grains.
Rhubarbe en poudre,	1/2 gros.
Safran oriental,	18 grains.
Sirop,	quantité suffisante.

Divisez en soixante-douze pilules. Elles sont employées avec succès dans les engorgements chroniques des viscères abdominaux : la dose est de quatre à cinq par jour.

183. PILULES DIURÉTIQUES ET FONDANTES.

Calomel,	48 grains.
Scille en poudre Rhubarbe en poudre	} de chaque, 24 grains.
Sirop des cinq racines,	quantité suffisante.

Faites vingt-quatre pilules. Elles conviennent dans l'hydropisie. Quatre par jour.

184. AUTRES.

Savon médicinal,	1 gros.

Gomme ammoniaque	de chaque, 1/2 gros.	
Sel de nitre		
Scille en poudre		
Sirop,		quantité suffisante.

Faites quarante-huit pilules. De quatre à dix par jour.

185. PILULES DE SAVON COMPOSÉES.

Savon médicinal,		48 grains.
Calomel	de chaque, 24 grains.	
Résine de jalap		
Sirop,		quantité suffisante.

Pour vingt-quatre pilules. Quatre à six par jour.

186. AUTRES.

Savon médicinal,	2 gros.
Jalap en poudre,	24 grains.
Aloës,	12 grains.
Sirop de nerprun,	quantité suffisante.

Pour trente-six pilules. De quatre à huit par jour dans les engorgements chroniques

187. PILULES VOMITIVES.

Ipécacuanha,	12 grains.
Tartre stibié,	1 grain.
Extrait de chicorée,	quantité suffisante.

Pour trois pilules qu'on donne de quart d'heure en quart d'heure.

188. AUTRES.

Ipécacuanha,	18 grains

Sirop simple,	quantité suffisante.

Pour cinq pilules. Une tous les quarts d'heure.

189. PILULES PURGATIVES.

Jalap en poudre,	15 grains.
Aloës,	8 grains.
Extrait de chicorée,	quantité suffisante.

Pour six pilules dont on donne deux le soir et quatre le lendemain matin.

190. AUTRES.

Calomel Savon médicinal	} de chaque, 8 grains.
Jalap en poudre,	20 grains.
Sirop simple,	quantité suffisante.

Faites six pilules. On en donne deux à la fois, de demi-heure en demi-heure.

191. AUTRES.

Scammonée en poudre,	10 grains.
Aloës en poudre,	8 grains.
Sirop,	quantité suffisante.

Pour cinq pilules qu'on prend dans l'espace d'une heure et demie, ou comme celles du n.° 189.

192. PILULES EMMÉNAGOGUES.

Limaille de fer porphyrisée Extrait d'aunée — de sabine	} de chaque, 48 grains.
Aloës,	24 grains.

Huile essentielle de sabine,	12 gouttes.
Sirop d'absynthe,	quantité suffisante.

Divisez en trente-six pilules. De deux à trois par jour, dans la chlorose et l'aménorrhée.

193. AUTRES.

Safran de mars apéritif,	2 gros.
Safran oriental en poudre,	1 gros.
Castoréum en poudre,	1/2 gros.
Aloës,	24 grains.
Rhubarbe en poudre,	1/2 gros.
Extrait de rue,	1/2 gros.

Faites soixante-douze pilules dont on donne deux ou trois, matin et soir, dans les mêmes cas que les précédentes.

194. AUTRES.

Safran en poudre,	24 grains.
Oxide noir de fer,	12 grains.
Poudre de valériane,	24 grains.
Sirop d'armoise,	quantité suffisante.

Pour douze pilules : deux ou trois par jour.

195. BOL DE THÉRIAQUE ET D'OPIUM.

Thériaque,	1 gros.
Extrait gommeux d'opium,	1 grain.

Mettez en bol, et donnez en une dose le soir. Ce remède s'administre dans la colique des peintres : on pourrait le donner aussi dans d'autres circonstances, comme stomachique et calmant.

196. BOLS ANTISPASMODIQUES.

Poudre de valériane,	15 grains.
Assa-fœtida,	4 grains.
Bi-carbonate de soude,	24 grains.
Sirop simple,	quantité suffisante.

Faites deux bols, à prendre dans les vingt-quatre heures : on les donne aux femmes nerveuses tourmentées par des flatuosités ; ils conviennent aussi dans l'hystérie.

297. AUTRES.

Poudre de castoréum	de chaque, 1 gros.
— de succin	
— d'assa-fœtida	
— de valériane	
Camphre,	6 grains.
Sirop de karabé (de succin),	quantité suffisante.

Faites des bols de douze grains. Ils conviennent dans l'hystérie et autres affections nerveuses : on en donne de trois à six par jour.

180. BOLS DE CAMPHRE ET DE NITRE.

Nitrate de potasse,	24 grains.
Camphre pulvérisé,	12 grains.
Conserves de roses,	quantité suffisante.

Pour quatre bols. Ils sont antispasmodiques et antisceptiques : on les prescrit dans les fièvres adynamiques et ataxiques, lorsqu'il n'y a pas d'irritation gastrique. On donne toute cette dose dans les vingt-quatre heures.

199. BOLS STOMACHIQUES.

Safran en poudre ,	6 grains.
Canelle en poudre ,	3 grains.
Magnésie ,	8 grains.
Sirop d'écorce d'orange ,	quantité suffisante.

Faites deux bols.

200. AUTRES.

Sous-nitrate de bismuth ,	10 grains.
Poudre d'yeux d'écrevisses ,	6 grains.
Magnésie calcinée ,	6 grains.
Sirop de quinquina ,	quantité suffisante.

Faites deux bols, pour prendre avant le repas. Ils conviennent aux personnes qui ont des aigreurs et qui sont sujettes à la diarrhée.

201. AUTRES.

Rhubarbe en poudre ,	20 grains.
Quinquina rouge en poudre ,	24 grains.
Yeux d'écrevisses en poudre ,	30 grains.
Æthiops martial ,	16 grains.
Aloës en poudre ,	10 grains.
Sirop de stœchas ,	quantité suffisante.

Faites quinze bols dont on prend quatre à six par jour.

202. BOLS ASTRINGENTS.

Cachou en poudre ,	24 grains.
Extrait d'opium ,	1 grain.

Conserve de roses rouges,	quantité suffisante.

Pour deux bols : dans la diarrhée chronique.

203. AUTRES.

Quinquina rouge en poudre,	2 gros.
Ecorce de grenade en poudre,	1 gros.
Baume de Copahu,	quantité suffisante.

Faites des bols de douze grains, dont on donne un le matin et un le soir dans la leuchorrhée chroniqne.

204. BOLS SCILLITIQUES.

Scille en poudre,	3 grains.
Sulfate de potasse,	6 grains.
Oxymel scillitique,	quantité suffisante.

Pour deux bols. Un par jour dans les hydropisies et l'anasarque.

205. BOLS APÉRITIFS.

Æthiops martial,	1/2 gros.
Mercure doux,	12 grains.
Résine de jalap,	8 grains.
Ellébore en poudre,	4 grains.
Scille en poudre,	12 grains.
Sirop d'absynthe,	quantité suffisante.

Pour trente bols dont on prend de quatre à six par jour : ils sont laxatifs.

206. BOLS LAXATIFS.

Mercure doux,	12 grains.

Sel d'Epsom,	16 grains.
Sirop de Nerprun,	quantité suffisante.

Faites quatre bols à prendre dans la journée.

207. BOLS PURGATIFS.

Pulpe de casse,	1 gros 1/2.
Rhubarbe en poudre,	30 grains.
Crême de tartre,	24 grains.
Jalap en poudre,	6 grains.
Sirop de fleurs de pêcher,	quantité suffisante.

Pour quatre bols. On les donne en une dose, ou bien à un quart-d'heure de distance.

208. AUTRES.

Aloës,	1/2 gros.
Gomme-gutte,	10 grains.
Mercure doux,	24 grains.
Huile essentielle de genièvre,	15 gouttes.
Sirop de Nerprun,	quantité suffisante.

Faites six bols à prendre en un ou deux jours. Ils purgent fortement. On ne doit les employer qu'ave créserve: ils conviennent dans certaines hydropisies indolentes.

209. BOL VERMIFUGE.

Calomel,	2 grains.
Semen-contra,	8 grains.
Camphre,	6 grains.
Sirop,	quantité suffisante.

Pour un bol qu'on réitère au besoin.

210. BOL CONTRE LA GALE.

Fleurs de soufre,	8 grains.
Savon médicinal,	4 grains.
Sirop d'absynthe,	quantité suffisante.

Faites un bol pour prendre tous les soirs.

211. BOLS DE SOUFRE.

Fleurs de soufre lavées,	1 once.
Miel,	quantité suffisante.

Faites des bols de six grains. Dose de trois à six par jour, dans les affections cutanées chroniques.

212. BOLS DÉPURATIFS.

Calomel,	20 grains.
Antimoine diaphorétique,	36 grains.
Extrait de fumeterre,	1 gros.

Faites vingt bols dont on prend deux le matin et deux le soir, dans les affections cutanées, surtout les dartres.

213. OPIAT FÉBRIFUGE DE DESBOIS DE ROCHEFORT, OU DE LA CHARITÉ.

Quinquina jaune en poudre fine,	1 once.
Tartre stibié,	16 grains.
Sous-carbonate de potasse (sel d'absynthe),	1 gros.
Sirop d'absynthe,	quantité suffisante.

On mêle bien exactement, et on divise le tout en soixante bols.

Cet opiat est très-renommé contre la fièvre quarte. On donne les soixante bols dans l'intervalle de deux accès, vingt par jour, par dose de cinq à la fois, à trois heures d'intervalle. Il ne faut pas s'effrayer de la dose assez considérable de tartre stibié qui entre dans la formule; cette substance est en partie décomposée par le quinquina.

LAVEMENTS COMPOSÉS.

214. LAVEMENT ÉMOLLIENT.

Feuilles de guimauve,	une petite poignée.
Graine de lin,	2 à 3 gros.
Eau,	1 chopine.

On peut ajouter une à deux cuillerées d'huile d'olives pour favoriser les selles.

215. LAVEMENT ANODIN CALMANT.

Tête de pavot,	n.° 1.
Graine de lin,	2 gros.
Feuilles de molène,	une petite poignée.
Eau commune,	1 chopine.

Faites bouillir et passez. Si on veut rendre le lavement plus calmant, on ajoute :

Laudanum de Sydenham,	de 6 à 12 gouttes.

Ce lavement est prescrit dans les coliques, dans les dévoiements ; on y ajoute quelquefois :

Amidon,	2 à 3 gros.

216. LAVEMEMENT PURGATIF.

Manne en sorte,	2 onces.
Feuilles de séné,	1/2 once.
Eau,	1 chopine.

Faites bouillir légèrement et passez.

217. LAVEMENT LAXATIF.

Décoction émolliente,	1 chopine.

Faites-y dissoudre :

Miel commun,	deux cuillerées.

Ajoutez :

Huile d'olives,	une cuillerée.

218. AUTRE.

Décoction émolliente,	1 chopine.
Miel mercurial,	4 gros à 1 once.

Ou bien :

Savon,	2 gros.

219. AUTRE.

Décoction émolliente,	1 chopine.
Manne en sorte,	1 once 1/2 à 2 onces.

220. LAVEMENT PURGATIF DES PEINTRES.

Feuilles de séné,	1/2 once.
Eau bouillante,	1 chopine.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Electuaire diaphœnix,	1 once.
Vin émétique trouble,	4 onces.

221. LAVEMENT ANODIN DES PEINTRES.

Vin rouge,	12 onces.
Huile de noix,	4 onces.

222. LAVEMENT ASTRINGENT.

Décoction de roses rouges,	1 chopine.
Diascordium,	2 gros.

Dans les diarrhées chroniques.

223. AUTRE.

Ecorce de grenade Roses rouges	de chaque, une once.
Eau commune,	une pinte.

Faites bouillir pendant une heure, passez et ajoutez :

Thériaque,	2 gros.

224. LAVEMENT ANTISPASMODIQUE.

Assa-fœtida, dissoute dans un jaune d'œuf,	1 gros.
Extrait de valériane,	1 gros.
Eau convenablement chaude,	8 onces.

225. LAVEMENT ANTISCEPTIQUE.

Quinquina rouge concassé,	1 once.

Faites bouillir dans

Eau commune,	une pinte.

Réduisez d'un quart et ajoutez :

Camphre dissous dans le jaune d'œuf,	1 gros.

Donnez en deux fois.

226. LAVEMENT TONIQUE.

Ecorce de simarouba.	2 gros.
Quinquina rouge,	2 gros.
Eau,	une chopine.

Faites bouillir en laissant diminuer d'un quart ; passez et ajoutez :

Thériaque,	2 gros.

227. LAVEMENT STIMULANT.

Fleurs de camomille,	une petite poignée.
Eau bouillante,	une chopine.

GARGARISMES.

Les *gargarismes* sont des Médicaments liquides appropriés aux maladies de la bouche et du gosier, et dont on se sert pour humecter et rincer ces parties sans en rien avaler.

228. GARGARISME ÉMOLLIENT.

Décoction de racine de guimauve	de chaque, parties égales.
Lait	

On peut remplacer la racine de guimauve par des figues sèches, ou faire simplement un mélange d'eau et de lait.

229. GARGARISME RAFRAICHISSANT.

Eau d'orge,	6 onces.
Sirop de mûres,	1 once.

230. GARGARISME ANODIN.

Décoction émolliente,	6 onces.
Laudanum de Sydenham,	1/2 gros à 1 gros.
Miel,	1 once.

231. GARGARISME ACIDULÉ.

Décoction d'orge,	6 onces.
Oxymel simple,	1 once.

232. AUTRE.

Eau commune,	4 onces.
Sirop simple ou miel rosat,	1/2 once.
Acide sulfurique,	12 à 15 gouttes.

233. AUTRE.

Eau d'orge,	4 onces.
Acide muriatique (hydrochlorique),	18 gouttes.
Miel rosat,	1/2 once.

234. GARGARISME ANTISCEPTIQUE.

Décoction de quinquina,	4 onces.

Eau-de-vie camphrée,	1/2 once.

235. GARGARISME DÉTERSIF (RÉSOLUTIF).

Décoction de feuilles d'aigrémoine,	6 onces.
Miel rosat,	1 once 1/2.

236. GARGARISME ANTISCORBUTIQUE.

Décoction de gentiane,	4 onces.
Suc de limons,	1 once.
Esprit ardent de cochléaria,	1 gros.

237. GARGARISME ASTRINGENT.

Décoction de roses rouges,	4 onces.
Alun,	1 gros.
Sirop de grenades,	1 once.

COLLYRES.

On appelle ainsi les Médicaments, ordinairement liquides, qui s'appliquent sur les yeux.

238. COLLYRE ÉMOLLIENT.

Décoction de feuilles de laitue et de guimauve.

On l'applique tiède sur les yeux.

239. COLLYRE CALMANT.

Décoction émolliente précédente, 4 onces.

Dissolvez-y :

Extrait gommeux d'opium, 12 grains.

240. COLLYRE RAFRAICHISSANT.

Décoction émolliente } de chaque, 2 onces.
Eau distillée de roses }

241. COLLYRE RÉSOLUTIF.

Eau de roses } de chaque, 2 onces.
Eau de plantain }
Sulfate de zinc, 8 grains.

242. AUTRE.

Infusion de fleurs de sureau, 4 onces.
Sucre de saturne (acétate de plomb sec), 6 grains.
Eau vulnéraire, 2 gros.

243. AUTRE.

Infusion de sureau, 2 onces.
Eau de roses, 1 once.
Eau blanche, 2 onces.

244. AUTRE.

Eau distillée, 1 once.
Pierre infernale (nitrate d'argent), 1 à 2 grains.

Faites dissoudre. On en met *une goutte* sur l'œil enflammé, deux fois le jour.

245. COLLYRE SEC.

Calomel à la vapeur Sucre candi en poudre fine	parties égales.

Employé contre les ophtalmies chroniques. On en insufle sur l'œil malade.

246. AUTRE.

Sucre candi en poudre Tuthie porphyrisée	parties égales.

Même usage que le précédent.

LINIMENTS.

On donne ce nom à des Médicaments destinés à l'usage externe, ayant une huile ou une graisse molle pour excipient, et dont on enduit ou frotte certaines parties du corps. L'action de les étendre sur la partie malade porte le nom de *friction* : on l'appelle aussi quelquefois *embrocation*.

247. LINIMENT CALMANT.

Huile d'olives,

ou mieux

Huile d'amandes douces,	2 onces.
Laudanum de Sydenham,	1 à 2 gros.

Il faut agiter fortement la fiole à chaque fois qu'on s'en sert : on l'emploie froid ou chauffé au bain-marie.

248. AUTRE.

Axonge (graisse de porc), 1 once.
Extrait gommeux d'opium } de chaque, 2 scrup. à 1 gros.
Extrait de belladone }

Mêlez bien exactement; puis ajoutez :

Huile d'amandes douces, 1 once.

249. LINIMENT ANTISPASMODIQUE.

Huile d'amandes douces, 1 once.
Ether sulfurique, 1 à 2 gros.

Agitez fortement la fiole, et tenez-la bien bouchée. Utile dans les douleurs nerveuses.

250. LINIMENT VOLATIL.

Huile d'olives, 2 onces.
Alcali volatil (ammoniaque liquide), 2 gros.

Mêlez en agitant la fiole.

251. LINIMENT VOLATIL CAMPHRÉ.

Huile d'olives, 1 once 1/2.
Alcali volatil } de chaque, 1 gros.
Camphre }

252. LINIMENT SÉDATIF.

Huile d'amandes douces, 2 onces.
Camphre, 1 gros.
Laudanum de Sydenham, 2 scrupules.

253. LINIMENT RÉSOLUTIF.

Baume de Fioraventi Eau de mélisse spirit. Alcool camphré	de chaque, 1/2 once.
Huile d'amandes douces,	6 gros.
Ammoniaque liquide,	1 gros.

254. LINIMENT EXÇITANT.

Huile d'amandes douces,	2 onces.
Camphre,	1 gros.
Ammoniaque liquide,	1 gros.
Eau vulnéraire,	2 gros.
Huile essentielle de romarin,	12 gouttes.

255. AUTRE.

Huile d'amandes douces,	2 onces.
Teinture de cantharides,	2 gros.
Savon médicinal,	1/2 once.
Camphre,	18 grains.

256. LINIMENT ANODIN.

Huile d'amandes douces Baume tranquille	de chaque, 1 once.
Onguent d'althæa,	1/2 once.
Extrait gommeux d'opium,	1 gros 1/2.

POMMADES ET ONGUENTS.

257. POMMADE CALMANTE.

Cérat de Galien,	1 once.

Extrait gommeux d'opium Extrait de belladone	de chaque, 1/2 gros.

On l'emploie en frictions sur des parties douloureuses : on peut aussi s'en servir pour panser des plaies peu étendues, mais très-sensibles.

258. POMMADE ADOUCISSANTE.

Blanc de baleine,	1 once.
Huile d'amandes douces,	1 once 1/2.

Pour panser les excoriations douloureuses, les dartres vives.

259. AUTRE POUR LES HÉMORRHOÏDES.

Onguent populéum,	2 onces.
Extrait d'opium Extrait de belladone	de chaque, 1/2 gros à 2 scrupules.

260. POMMADE FONDANTE.

Cérat de Galien,	2 onces.
Calomel,	2 gros.

261. AUTRE.

Hydriodate de potasse,	1/2 gros.
Axonge,	1 once.

262. POMMADE CONTRE LES NÉVRALGIES.

Cyanure de potassium,	4 grains.
Axonge,	1 once.

On frictionne matin et soir la partie souffrante avec de 1 scrupule à 1/2 gros, même 1 gros de cette pommade.

263. ONGUENT DIGESTIF SIMPLE.

Onguent ou baume d'Arcæus,	2 onces.
Jaunes d'œufs,	n.° 2.
Huile d'olives,	2 onces.

264. AUTRE.

Cérat,	1 once.
Onguent styrax,	1/2 once.

265. DIGESTIF ANIMÉ (FORT).

Baume d'Arcæus / Onguent styrax	de chaque, 1/2 once.
Jaunes d'œufs,	n.° 1.
Essence de térébenthine,	1/2 once.
Cérat,	1 once.

266. AUTRE.

Cérat de Galien,	1 once.
Onguent styrax,	1/2 once.
Alcool camphré,	1/2 once.

Mêlez bien exactement.

267. POMMADE CONTRE LA GANGRÈNE.

Cérat de Galien,	1 once.
Poudre de quinquina rouge,	1 gros.
Alcool camphré,	1/2 once.

BAINS.

On donne le nom de *bain* à l'immersion, soit de tout le corps, soit d'une partie seulement, dans un liquide, ou dans une vapeur quelconque. Les bains dans lesquels le corps tout entier est plongé portent le nom de *bains généraux*; ceux qui n'agissent que sur une partie sont appelés *bains locaux* ou *partiels*. Ces derniers ont encore reçu des noms particuliers, suivant la partie qui est baignée : ainsi, on distingue les *demi-bains*, dans lesquels la moitié inférieure du corps plonge dans l'eau; les *pédiluves* ou *bains de pieds ;* les *maniluves* ou *bains de mains*, les *bains de siége*.

Par rapport à la nature du fluide employé, on distingue les bains d'*eau simple;* les *bains composés*, dans lesquels l'eau est chargée de divers principes médicamenteux; les *bains de vapeur aqueuse,* et ceux de *vapeur sèche*.

La température des bains varie; on la gradue suivant l'effet que l'on veut obtenir. Il en est de *froids*, de *frais*, de *tempérés* ou *tièdes*, et de *chauds* ; mais chacune de ces espèces n'est point caractérisée par un degré de température fixe ; c'est l'impression produite sur la peau par le liquide, qui sert, en réalité, de règle à ce sujet, et cette impression varie suivant la disposition particulière des personnes, leur plus ou moins d'irritabilité; de sorte, par exemple, qu'un bain, qui est tempéré pour une personne, est frais pour une autre, et, au contraire, chaud pour une troisième; aussi, en les prescrivant, doit-on avoir soin d'en régler la température d'après ces circonstances,

lorsqu'on les connait. Toutefois, pour fixer quelques limites, nous dirons ici, en termes généraux, que la température moyenne du bain tiède est entre 24 et 28 degrés du thermomètre de Réaumur; au dessus de 28 degrés, le bain est chaud; de 16 à 24 degrés, il est frais; au-dessous de 16 degrés, il est froid. La chaleur naturelle du corps humain est, à l'intérieur, de 30 à 32 degrés; à la surface, elle est un peu inférieure, surtout aux endroits qui sont habituellement exposés à l'air : c'est d'après cette chaleur que sont établies les limites ci-dessus. L'homme ne pourrait pas rester longtemps plongé dans un fluide tant soit peu plus chaud que n'est son corps, mais il supporte mieux une basse température. Cependant si les bains frais sont pour lui sans inconvénient, il n'en est pas de même de ceux qui sont froids.

Le bain froid n'est pas souvent employé dans le traitement des maladies, surtout celui qui est à un degré très-bas. On le prescrit quelquefois, quand on veut imprimer à l'économie une secousse brusque et vive, comme, par exemple, dans certaines affections nerveuses, tels que la danse de saint Guy, l'épilepsie, le tremblement, certaines fièvres nerveuses ou ataxiques graves : dans ce cas, on ajoute quelquefois à l'eau, de la glace en plus ou moins grande quantité. Quoique des praticiens hardis aient retiré de grands avantages de ce bain, néanmoins il faut être extrêmement réservé sur son usage, à cause du trouble considérable qu'il produit dans l'économie : les personnes peu exercées dans l'art de guérir doivent même s'en interdire tout-à-fait l'emploi, des accidents graves pouvant en être la suite. Il refoule violemment vers l'intérieur tous les fluides de la

surface du corps; le sang s'accumule dans la poitrine, la peau devient pâle, le pouls se concentre, la respiration est laborieuse. Les accidents sont d'autant plus forts que la température est plus basse. On ne peut supporter un bain très-froid que quelques minutes; on y est bientôt pris d'un spasme violent, d'une raideur comme tétanique; mais à peine en est-on retiré et mis au lit, qu'une vive réaction s'établit; le pouls se développe, la peau rougit fortement; il y a un véritable mouvement fébrile qui ne s'apaise qu'au bout de quelques heures. L'habitude émousse quelquefois l'action trop vive des bains froids : on voit des personnes qui se plongent impunément dans des rivières dont la surface est glacée, et y restent assez long-temps.

Le bain *frais* ne produit pas les mêmes phénomènes que le précédent; il est assez souvent employé tant comme moyen pharmaceutique, que comme moyen hygiénique. Il réussit surtout dans les affections nerveuses: il fortifie; mais il ne conviendrait pas aux personnes trop délicates, encore moins à celles qui ont la poitrine mauvaise; qui sont sujettes aux catarrhes, au crachement de sang. Il ne produit pas de concentration aussi forte que le bain froid, et il n'est pas suivi d'une réaction aussi sensible; au contraire, il laisse un sentiment de fraîcheur agréable qui se maintient assez long-temps. Il serait nuisible dans les maladies inflammatoires. Les bains de rivière, en été, et ceux de mer, sont dans cette catégorie; cependant ces derniers sont encore plutôt froids que frais. Le bain frais ne peut pas ordinairement être supporté aussi long-temps que le tiède, surtout si on le prend dans une baignoire, où l'on est immobile; car les

bains de rivière et de mer, où l'on s'agite ordinairement plus ou moins, peuvent être assez prolongés.

Le bain *tiède* ou *tempéré* est d'un plus fréquent usage que les autres. C'est aussi celui qui est le plus en rapport avec la température extérieure du corps. Il modère la chaleur générale, apaise l'agitation, assouplit la peau; le bien-être qu'il procure est tel qu'on peut le prolonger pendant plusieurs heures. Il est peu de personnes qui ne s'en trouvent bien. Il convient dans toutes les maladies inflammatoires, surtout celles de l'abdomen : cependant on ne l'emploie pas dans les maladies de la poitrine, parce qu'il est difficile d'en bien régler le degré d'après l'état du malade, et parce qu'il augmente la gêne de la respiration. On l'emploie avec succès dans les rhumatismes, et généralement dans toutes les affections douloureuses; dans celles qui sont accompagnées de la chaleur et de la sécheresse de la peau : toutes les maladies cutanées chroniques sont au moins sensiblement améliorées par ce moyen. L'usage trop fréquent des bains tièdes fatigue les personnes délicates.

Le bain *chaud* est, comme le froid, peu employé à cause des accidents qu'il détermine : il raréfie le sang dans les parties extérieures du corps, et le porte avec force vers la tête qui n'est point exposée à l'action de la chaleur de l'eau ; il en résulte des signes d'une forte congestion cérébrale ; le pouls se développe et bat vivement, une turgescence générale se manifeste. Si on reste un peu de temps plongé dans un bain chaud, ou si la température de l'eau est très-élevée, il en résulte un gonflement excessif de tous les vais-

seaux de la tête, des vertiges, des éblouissements ; la figure se colore fortement ; et il pourrait en résulter un coup de sang, si on n'arrêtait pas la congestion cérébrale en se retirant de l'eau. Par suite de la raréfaction du sang, ce fluide pourrait encore se porter vers d'autres organes ; surtout les poumons ; il en résulterait alors un crachement de sang. Ce qui précède fait voir que le bain chaud ne convient point aux sujets pléthoriques. Pris avec précaution et seulement pendant quelques instants, il pourrait être utile pour rappeler ou ranimer une éruption rentrée ou languissante ; cependant on emploie avec plus d'avantages, dans ce cas, le bain de vapeur dont il va être question plus loin.

Lorsque pendant l'administration d'un bain chaud on a lieu de craindre une congestion cérébrale, on la prévient, ou on la détourne, en appliquant sur la tête des compresses imbibées d'eau froide.

Les *bains composés* sont employés dans les cas où on veut remplir une indication plus spéciale. Les principaux de cette catégorie sont les bains *émollients*, les bains *aromatiques*, les bains *sulfureux* ; nous y joindrons les *bains de mer* dont l'action est très-énergique.

Les *bains émollients* consistent dans une décoction de substances émollientes, comme la guimauve, la molène, la laitue, le son de froment, la gélatine dont on met une à deux livres pour un bain. On peut les rendre calmants en y ajoutant 8 à 12 têtes de pavot. Ils conviennent dans les maladies de peau accompagnées d'une vive irritation, d'une cuisson insupportable qui ôte le sommeil.

Les *bains aromatiques* sont préparés avec les

espèces aromatiques qu'on y fait infuser. Ils conviennent dans les rhumatismes anciens, les maladies de langueur, dans le rachitisme, et dans toutes les circonstances où on veut exciter un peu fortement le système cutané ; ils ne sont pas d'un fréquent usage.

Les *bains sulfureux* sont ceux qui contiennent en dissolution une préparation de soufre. Ils sont très-employés dans les affections chroniques de la peau, dans toutes les éruptions non inflammatoires, telles que la gale, les dartres, les éruptions rebelles : leur efficacité est également éprouvée contre les rhumatismes chroniques, les engorgements internes non inflammatoires, et tout ce qu'on appelle du nom général d'obstructions ; contre la paralysie. Il y a des eaux sulfureuses naturelles qui, la plupart, sortent plus ou moins chaudes du sein de la terre ; elles fournissent des bains renommés à juste titre, et très-fréquentés : mais comme il n'est pas toujours possible d'envoyer les malades aux sources naturelles, on a imaginé de composer des eaux sulfureuses artificielles qui rendent à peu de chose près les mêmes services. On appelle *bains de Barèges artificiels* ceux qui sont ainsi préparés.

On peut en faire de très-simples en mêlant à l'eau du bain, de 4 à 8 onces de sulfure de potasse sec; on y ajoute quelquefois 1 à 2 livres de colle de Flandre, dissoute préalablement dans l'eau bouillante.

Ou bien : on verse dans le bain 8 à 10 onces d'une dissolution concentrée de *sulfure de soude* (ce qui répond à 2 onces ou 2 onces 1/2 environ de *sulfure solide*), puis on ajoute 1/2 once d'*acide sulfurique*, étendue de quatre parties d'eau.

AUTRE PRÉPARATION.

Chaux vive Soufre Eau	de chaque, parties égales.

On fait bouillir ensemble, et on obtient un sulfure de chaux, dont on met deux onces dans un bain; on y ajoute 30 à 40 gouttes d'acide sulfurique.

AUTRE.

Carbonate de soude,	2 gros.
Sulfate de soude,	1 gros.
Chlorure de soude,	1 gros.
Gélatine sèche,	2 gros.

Faites dissoudre dans 4 onces d'eau, et ajoutez:

Sulfure de soude liquide,	10 onces.
Pétrole distillée,	5 gouttes.

Versez le tout dans le bain, et mêlez.

Les *bains de mer* jouissent, depuis quelques années surtout, d'une grande réputation; aussi en fait-on un grand usage. Ceux que l'on prend dans la mer même, exposé au ballottement des vagues, portent le nom de *bains à la lame;* ce sont les plus salutaires. Il est des personnes qui préfèrent se baigner dans les flaques d'eau que la marée, en se retirant, laisse dans les creux des rochers; cette méthode est la moins bonne sous le rapport thérapeutique. L'eau de la mer est, comme chacun sait, fortement chargée de principes salins qui déterminent sur la peau une irritation assez vive. Sa température est beaucoup au-dessous de celle du corps (elle varie de 13 à 16 degrés du ther-

momètre de Réaumur), aussi produit-elle une sensation de fraîcheur qui ajoute à sa qualité tonique. Enfin il faut mettre au nombre des causes qui rendent les bains de mer si salutaires, le mouvement continuel des flots, la percussion qu'ils exercent sur la surface du corps, les mouvements que le baigneur exécute, et l'air vif qu'il respire.

Les effets de cette espèce de bains sont de raffermir les tissus et surtout la peau, de donner du ton à toute l'économie, en un mot, d'augmenter l'énergie de tous les organes et de toutes les fonctions; ils conviennent par conséquent dans toutes les maladies marquées par la débilité, l'atonie générale, et exemptes d'irritation. Il faut mettre dans cette catégorie, les scrofules, le rachitisme, le scorbut, la chlorose, la leucorrhée chronique, l'état de langueur qui suit des rechutes nombreuses de fièvres intermittentes. Beaucoup d'affections nerveuses, l'épilepsie entre autres, la mélancolie, l'hypochondrie, l'hystérie accompagnée de faiblesse, la gastralgie chronique, sont, ou guéries, ou au moins palliées par ce moyen. On l'emploie encore avec beaucoup de succès dans les engorgements chroniques et indolents des organes du bas-ventre; dans les maladies chroniques de la peau; dans les jaunisses anciennes, liées par conséquent à une affection organique du foie, pourvu toutefois qu'il n'y ait aucun signe d'inflammation.

Au contraire, on doit défendre l'usage des bains de mer aux personnes affectées de maladies inflammatoires; à celles qui sont menacées de phthisie pulmonaire, qui sont sujettes au crachement de sang, qui ont des maladies organiques du cœur et des gros vaisseaux. Les personnes nerveuses

très-irritables, se trouveraient mal de l'impression du froid ; mais elles peuvent quelquefois retirer de bons effets des bains d'eau de mer chauffée et pris par conséquent dans une baignoire.

Le *bain de vapeur* est un puissant moyen pour exciter la transpiration, et porter tous les mouvements vers la surface cutanée : il consiste à soumettre le corps à l'action d'une vapeur que l'on dégage à cet effet. Il produit une chaleur plus grande que celle des bains ordinaires, et provoque une transpiration abondante. On se sert ordinairement pour l'administrer, d'un appareil en forme de boîte, dans lequel tout le corps, à l'exception de la tête, est enfermé; on dirige la vapeur dans l'intérieur de la boîte, où elle est en contact avec la peau dégagée de tout vêtement. La durée de ce bain est d'un quart d'heure à une demi-heure. On l'emploie dans tous les cas où on veut exciter vivement la peau pour débarrasser les organes intérieurs, ou agir directement sur cette enveloppe, pour combattre des éruptions chroniques; ainsi on s'en sert contre les rhumatismes chroniques, la paralysie, toutes les maladies cutanées anciennes: c'est un moyen héroïque pour rappeler à la peau des éruptions rentrées. On emploie très-souvent la simple vapeur de l'eau chaude; d'autrefois, pour la rendre plus active, on ajoute à l'eau des plantes aromatiques. On se sert encore de la vapeur de l'esprit de vin enflammé; ce moyen produit une très-forte chaleur, et ne peut pas être employé sans inconvénients chez des personnes irritables. Enfin on a, depuis quelques années, beaucoup préconisé les bains de vapeur de soufre pour le traitement de la gale.

Lorsqu'on est dépourvu de l'appareil dont il

vient d'être parlé, on le remplace assez bien par le moyen suivant : on soulève les couvertures avec des cerceaux, de manière à faire un vide autour du malade ; on a soin de fermer toute communication avec l'air extérieur, en laissant seulement la tête libre : alors on enveloppe de linges mouillés deux briques que l'on a fait chauffer fortement ; on les met dans des assiettes, et on les introduit sous les couvertures, de chaque côté du malade, à qui on recommande de relever ses vêtements. La chaleur des briques fait dégager l'eau en vapeur. On rend cette dernière plus active en mêlant du vinaigre à l'eau.

Les *bains partiels* ou *locaux* sont des moyens très-utiles sous le rapport thérapeutique ; l'eau dont on se sert pour les administrer étant presque toujours d'une température élevée, leur premier effet est de produire une congestion sanguine dans la région sur laquelle ils agissent ; aussi sont-ils fréquemment prescrits comme révulsifs. Quelquefois cependant ils sont simplement employés comme émollients et tempérants ; dans ces cas, ayant une température moindre, ils détendent la partie sans y faire affluer le sang.

Le *demi-bain* est le plus considérable de ceux de cette espèce : toute la partie inférieure du corps plonge dans le liquide, jusqu'à la base de la poitrine. Il approche beaucoup par ses effets du bain général. On le donne ordinairement tiède ; il est très-utile et très-employé dans les inflammations de l'abdomen, dans les douleurs néphrétiques, etc.

Le *bain de siége* est un puissant révulsif employé avec succès pour provoquer les règles et les hémorrhoïdes. Dans ce cas, sa température doit être plus que tiède ; mais il ne conviendrait pas s'il

y avait une pléthore marquée, car alors les émissions sanguines devraient être employées préalablement. Ce bain est utile aussi dans les ardeurs d'urine, dans les maladies du rectum, et, en général, dans toutes les inflammations de cette région du corps; mais alors il doit être peu chaud, afin de n'agir que comme émollient.

Le *bain de pied* ou *pédiluve* est d'un usage extrêmement fréquent. On le prescrit dans toutes les circonstances où on veut débarrasser les parties supérieures du corps, en produisant une congestion momentanée aux jambes; aussi l'eau doit-elle être très-chaude. Il est utile dans la céphalalgie, qui est le résultat de la congestion, et même d'une irritation nerveuse; dans les inflammations intérieures et extérieures de la tête; dans les maux de gorge; dans l'oppression. On l'emploie aussi pour rappeler les règles et les hémorrhoïdes supprimées, parce que la congestion sanguine, qu'il détermine vers les parties inférieures, s'établit dans l'abdomen, avant d'arriver aux jambes. Par les mêmes motifs, on ne doit pas l'employer dans les inflammations et toutes les autres affections douloureuses de l'abdomen, non plus que dans la grossesse.

Souvent pour rendre les pédiluves plus actifs, on ajoute à l'eau quelque substance irritante, comme de la moutarde, du vinaigre, du sel, de la cendre, de l'acide hydrochlorique. Le *bain de pieds synapisé*, ou préparé avec la moutarde (synapis), doit contenir environ 3 à 4 onces de cette graine pulvérisée. Quand on veut employer l'acide hydrochlorique, on en mêle à l'eau de 2 à 4 onces. On conseille beaucoup dans le peuple, pour faire venir les règles, les bains de pieds pré-

parés avec une infusion de plantes aromatiques; surtout l'armoise; ils ne paraissent pas avoir beaucoup plus de vertu que les autres pédiluves irritants.

Le *maniluve* ou *bain de main* est beaucoup moins employé que les autres espèces de bains locaux; il est utile cependant dans les congestions sanguines de la poitrine: on le prescrit dans l'asthme, l'hémoptysie, dans la suffocation qui est produite par les maladies du cœur.

MESURES

EMPLOYÉES POUR LES MÉDICAMENTS.

La *livre* vaut 16 onces.

L'*once* vaut 8 gros, ou 576 grains.

Le *gros* ou *drachme* vaut 3 scrupules, ou 72 grains

Le *scrupule* vaut 24 grains.

Le *grain* équivaut à peu près au poids d'un grain d'orge.

La *pinte* ou *bouteille* pèse 2 livres, et se divise en deux chopines. (Le *litre*, mesure décimale, fait un peu plus d'une pinte).

La *chopine* pèse environ 1 livre, et contient 4 verres.

Le *setier* ou *demi-chopine* contient 8 onces.

Le *verre* ou *demi-setier* vaut 4 onces; la *tasse à café* vaut un peu moins.

La *cuillerée à bouche* équivaut à peu près à 1/2 once.

La *cuillerée à café* varie pour la contenance; elle équivaut à peu près à un gros.

La *goutte* pèse environ un grain.

La *poignée* est ce qu'on peut enlever avec toute la main.

La *pincée* est ce qu'on peut prendre avec le pouce et le doigt indicateur.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

—

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MÉDICAMENTS.

FIN DE LA TABLE.

